

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettre et de la langue française



Thèse
Pour l'obtention du diplôme de

Doctorat Sciences

Option : Sciences du langage
Préparée par : Faïza BENABID

**La néologie journalistique, analyse des
néologismes de la presse écrite francophone : le
cas du quotidien El Watan**

Sous la direction du :
Dr. Brahim KETHIRI (Université de Biskra)

Membre du jury :

Pr. Chafika FEMMAM	Présidente	Université Biskra
Dr. Brahim KETHIRI	Rapporteur	Université de Biskra
Pr. Yacine DERRADJI	Examineur	Université de Constantine
Pr. Boubaker BOUZIDI	Examineur	Université de Sétif
Dr. Nadjiba BENAOUZ	Examineur	Université de Biskra
Dr. Radhia HADDADI	Examineur	Université de Batna 2

Année universitaire : 2021/2022

Remerciements

Merci ...

À M. Brahim KETHIRI, mon directeur de thèse, pour son soutien, la confiance qu'il m'a accordée et surtout la grande liberté qu'il m'a laissée dans la réalisation de ce travail.

Que soient remerciés les membres du jury qui se sont donnés les efforts intellectuels pour évaluer mon travail.

À mes relecteurs de tout ou partie de ce manuscrit, pour le temps et l'attention qu'ils y ont accordé et la qualité de leurs remarques. Abdelkrim Benslim, Ferhat Abbes, Zebiri Abderezak, Zouhir Koudia et Fateh Boureboune. Vous avez matériellement participé à ce travail et mis votre patte dans cette thèse. Merci pour votre disponibilité et votre courage.

Mes dettes vont à mes parents qui n'ont jamais lésiné sur les soutiens indéfectibles, surtout à ma chère Maman qui s'est beaucoup de fois chargée d'être mon instructrice et qui a su me redonner la motivation quand j'en avais besoin.

Et tous spécialement à mes frères qui m'ont témoigné d'un soutien indéfectible, d'une confiance absolue et d'un encouragement permanent. Ils ont su être à mes côtés dans les moments les meilleurs comme les plus difficiles durant ce périple.

Certaines personnes et rencontres marquent une thèse, et une vie. Des rencontres décisives en arrivée en thèse et dont l'importance n'a fait que grandir avec les années. Pour cela, je voudrais remercier : Cylia, Hadia, Wafa, Chahinez, Ines, Oumayma, Saida et Meriem.

Enfin je renouvelle toute mon amitié et ma sympathie à ceux qui m'ont accordé du temps et m'ont témoigné un soutien constant dans ce long travail de recherche. Merci tout spécialement à Anna-Caterina, Luc, Sara et Kamel pour tous les échanges et les discussions passionnantes.

Partie liminaire

Table des matières

Première Partie : la théorie de la pratique

I. Introduction générale	1
Élaboration d'une pensée	1
Cadre contextuel, problématique et légitimation du choix du sujet	5
1. Méthodologie de travail	7
2. Nature de l'enquête : du quantitatif au qualitatif	7
3. Constitution du corpus	8
4. Plan à suivre	9
II. État de l'art	12
<i>Chapitre premier :</i>	
<i>Bref aperçu sur le contexte sociolinguistique Algérien</i>	
Introduction	14
1. La situation sociolinguistique en Algérie	14
2. L'Algérie : coexistence et concurrence des langues	16
3. L'Algérie est une société plurilingue	17
3.1. Les langues en présence	18
3.1.1. La langue arabe	18
3.1.2. L'arabe classique (fusha)	19
3.1.3. L'arabe standard (moderne) : une aspiration à l'enracinement	20
3.1.3.1. L'arabe dialectal, langue de la majorité silencieuse	21
3.1.3.2. La langue berbérophone	22
3.1.3.3. La sphère des langues étrangères	24
4. Statut identitaire et culturel du français en Algérie	27
4.1. La situation sociolinguistique du français en Algérie	27
4.1.1. Le français, un cas bien particulier : L'Algérie une deuxième communauté francophone	29
4.1.2. La place du français dans la culture algérienne	30
4.1.3. La place du français aujourd'hui en Algérie: une certaine officialité	33
4.1.4. Les langues dans les médias algériens	34
4.2. Pratiques langagières en Algérie	34
4.2.1. La notion de contact des langues	34
4.2.2. Le bilinguisme	35
4.2.3. L'alternance codique	37
4.2.4. L'emprunt	38
4.2.5. Mélange de code (code mixing)	40
4.3. Les politiques linguistiques en Algérie	41
4.3.1. La politique d'arabisation	42
4.3.2. L'Algérie et la francophonie	44
4.4. Statut du français dans la politique linguistique de l'Algérie	46
Conclusion	48

Chapitre deuxième :
Positionnement médiatique de la presse écrite en algérie

Introduction	50
1. Les origines de la presse algérienne	51
1.1. L'après 1988 : l'entrée dans une nouvelle ère	53
1.2. La loi du 03 Avril 1990 relative à l'information	54
1.3. Presse écrite algérienne d'expression française	56
1.3.1. Discours journalistique	57
1.3.2. Journalistes, presse écrite : le poids des mots	58
2. La presse écrite dans l'espace public	59
2.1. Le journalisme-discours	54
2.1.1. Le discours entre concept et objet : le discours, un cadre une action	59
2.1.2. Discours et contenu	60
2.1.3. Discours de presse	62
2.1.4. Le contrat de communication médiatique	62
2.1.5. La création d'une relation par l'objet journal	63
2.1.6. Le contrat de lectorat	65
2.2. Chronique : un genre particulier de la presse écrite	65
2.2.1. La chronique	65
2.2.2. Structure variée de la chronique	68
2.2.3. Rôle de la chronique au sein du dispositif journalistique	69
2.3. Énonciation journalistique et identités éditoriales	71
2.4. Du journal papier au journal en ligne	72
2.4.1. De la presse écrite traditionnelle à la presse électronique	72
2.4.1.1. La période de gestion – fortement – centralisée des médias de 1962 jusqu'à 1989	72
2.4.1.2. La période de transition de 1990 jusqu'à 2000	73
2.4.1.3. La période de développement des pure Player de l'an 2000 jusqu'à aujourd'hui	75
2.5. La presse électronique en Algérie : vers la genèse d'un nouveau média	76
Conclusion	79

Chapitre troisième :
La néologie et les néologismes

Introduction	81
1. Néologie et néologismes: définition et idéologie linguistique	82
1.1. Définition conceptuelle	82
1.1.1. Apparition des concepts néologie et néologisme	82
1.1.2. Origine des termes construits sur neos et logos	84
1.1.3. L'enracinement historique et l'état actuel de la néologie	86
2. Aperçu des recherches linguistiques sur les néologismes	87
2.1. Les travaux consacrés au problème des néologismes	87
2.1.1. Aperçu des dictionnaires	91
2.2. Créativité néologie et fonction du langage	93
2.3. Processus de la formation et de l'adaptation des néologismes	94

2.3.1. La nature du néologisme	95
2.3.1.1. Qui est derrière la création de ces néologismes ?	95
2.3.1.2. Pourquoi et comment naissent les néologismes	97
2.3.1.3. Quelles fonctions des néologismes	99
2.4. Le sentiment néologique: un problème de nouveauté peut-être !	90
2.4.1. Deux aspects de la nouveauté : le sentiment néologique et la durée de vie	
2.4.1.1. Durée de vie des néologismes	92
2.4.2. Circuits de diffusion des néologismes	95
2.4.2.1. Le lexique et la parole	95
2.4.2.2. La presse écrite et audiovisuelle	97
2.4.2.3. Les journaux quotidiens	98
2.4.2.4. Réseau informatique Internet	98
3. Typologie et caractéristiques favorables à la création néologique : néologismes de forme, de sens	101
3.1. Néologismes phonologiques et graphiques (néographie, néophonologie, onomatopée, séquences acronymiques)	103
3.2. Néologismes syntaxiques : dérivation, composition, siglaison (extension syntaxique avec condensation graphique)	104
3.3. Néologismes sémantiques	105
3.4. L'emprunt	106
4. Procédés de formation des néologismes	107
4.1. Les matrices internes	107
4.2. La matrice externe	133
5. Typologie et classification néologique selon Jean-François Sablayrolles	120
5.1. Néologismes de langue et néologismes de discours	121
Conclusion	123

Deuxième partie : pratique de la méthode

III. Exploitation du corpus de référence	125
--	-----

Chapitre premier : Enquête sur terrain et recueil de données

Introduction	125
1. Présentation de l'enquête sur terrain	125
2. Terrain d'enquête : la chronique Point Zéro	125
2.1. Enquête dans le quotidien francophone El Watan	125
2.2. Présentation de la chronique Point Zéro	126
2.3. Chawki AMARI : journaliste-reporter, chroniqueur	126
3. Corpus d'étude et critères d'analyse des données	127
3.1. But de la recherche	128
4. Raisons de choix du corpus écrit	129
4.1. Le choix du journal étudié : entre représentativité et exemplarité	129
4.2. Le choix de la chronique	130
4.3. Justification de la période d'investigation : 01.01.2016-31.07.2021	131

4.3.1. La notion de l'événement vue par les sciences de l'information et de la communication	131
4.3.2. Évènements marquants l'apparition des néologismes	132
4.3.2.1. Le Hirak : un laboratoire linguistique de néologismes.	132
4.3.2.2. La crise sanitaire de "Coronavirus" : enrichissement lexical inattendu	133
5. Critères de sélection des néologismes	133
5.1. Analyse du sentiment néologique	134
5.2. Critères lexicographiques	135
5.3. Critères d'identification des locutions néologiques	136
5.3.1. Construction non endocentrique	136
5.3.2. Rupture paradigmatique	136
5.4. Critères mettant en jeu des savoirs culturels et linguistiques	136
5.5. Critères d'acceptabilité des néologismes	137
5.5.1. Critères d'acceptabilités terminologiques	138
6. Méthodes de repérage et de validation des néologismes	139
6.1. La collecte manuelle	139
7. Repérage des néologismes	139
8. La validation des néologismes	139
9. Choix des méthodes d'analyse	140
Conclusion	140

*Chapitre deuxième :
Analyse linguistique du corpus d'étude*

Introduction	141
1. Typologie des particularismes lexicaux	141
2. Procédés de formation des néologismes de formation des néologismes formelles, sémantiques et emprunts	142
3. Analyse statistique du corpus en matière des moyens de formation des mot	142
3.1. Matrices internes	143
3.1.1. Matrice morpho-sémantique	144
3.1.1.1. L'affixation	145
3.1.1.1.1. La préfixation	145
3.1.1.1.2. La suffixation	147
3.1.1.1.3. La dérivation parasynthétique	152
3.1.1.2. La composition	153
3.1.1.2.1. La composition synaptique	158
3.1.1.2.2. Mots-valises	161
3.1.1.2.3. Compocation	162
3.1.1.2.4. Association privilégiée	163
3.1.1.2.5. Imitation et déformation :	163
a. Fausses coupes	163
b. Paronymes	164
3.1.2. Matrice syntaxico-sémantique	165
3.1.2.1. Changement de fonction	165
3.1.2.1.1. La conversion	165

3.1.2.1.2.	Conversion verticale	167
3.1.2.1.3.	Combinatoire syntaxique	167
3.1.2.2.	Changement de sens	167
3.1.2.2.1.	Glissement sémantique (métaphore)	170
3.1.2.2.2.	Métonymie	171
3.1.2.2.3.	L'antonomase	171
3.1.2.2.4.	Autres figures	172
a.	L'hyperbole	172
b.	La personnification	172
3.1.3.	Matrice morphologique	173
3.1.3.1.	La réduction de la forme	173
3.1.3.1.1.	Troncation	173
3.1.3.1.2.	Sigles	175
3.1.3.1.3.	Acronyme	179
3.1.4.	Matrice sémantico-pragmatique du détournement	181
3.2.	Matrice externe	186
3.2.1.	Emprunt interne	187
3.2.2.	Intégration de l'emprunt	192
3.2.2.1.	Intégration morphosyntaxique	192
3.2.2.2.	Intégration phonologique	193
3.2.2.3.	Intégration sémantique	195
3.2.3.	Emprunts externes	196
IV.	Conclusion de l'enquête sur terrain	201
V.	Conclusion Générale	205
	Références bibliographiques	210
	Annexes	215
	Annexe I. Liste des tableaux et des figures	216
1.	Liste des tableaux	216
2.	Listes des figures	216
	Annexe II. Corpus des néologismes rédigés sur la base des matériels du quotidien El Watan	217
	Abstract (Anglais/ Français et Arabe)	232

Première partie : la théorie de la pratique

Cette partie présente la problématique de recherche traitée dans cette thèse. Elle expose en outre les questionnements académiques et les objectifs à l'origine du sujet de recherche, ainsi que la démarche de recherche générale appliquée.

Introduction générale

Élaboration d'une pensée : le mouvement de la langue et la néologie

Parmi les vives forces qui constituent la dynamique du français moderne, la créativité lexicale représente un phénomène exceptionnellement dynamique, tant du point de vue quantitatif que dans sa dimension qualitative. Si souvent négligée, elle est certainement le réacteur qui active l'évolution linguistique et met chaque jour à la disposition de la société, de nouveaux concepts voire de nouveaux signes parfois extra-linguistiques.

Plus spécifiquement, l'activité de création consiste à combler des lacunes, à rétablir des faits erronés ou à refaçonner des vocables déjà en circulation tout en respectant les normes du système linguistique. C'est un fait perceptible que les mots s'usent chaque jour qui passe, que d'autres sont obsolètes, oubliés ou meurent, tandis que d'autres naissent et font partie du cycle inévitable de la vie du langage. Comme toutes les institutions humaines, les langues évoluent et s'adaptent continuellement, mais à leur manière. Cela signifie qu'il faut accepter le principe que toute langue change quasiment tous les jours, acquiert principalement de nouveaux éléments lexicaux, alors que d'autres disparaissent rapidement, s'usent lentement cédant la place peu à peu à de nouveaux mots qui viennent d'autres langues : « *chaque langue [...] est articulée de manière à permettre la créativité lexicale avec un arsenal diversifié de procédés morphologiques et sémantiques* ». (Pruvost et Sablayrolles, 2003)

Il est opportun de rappeler que la créativité lexicale, en tant qu'œuvre linguistique, constitue l'une des composantes fondamentales de l'avenir d'une langue. Et, à cet égard, elle nous concerne tous, utilisateurs ordinaires, linguistes, poètes, romanciers et écrivains...etc. Il s'agit, en fait, d'un mouvement lexical comparable à la néologie que l'on peut définir comme un processus de création active résultant de la nécessité de décrire l'environnement évolutif de chaque individu. Face à ce besoin, il devient indispensable de créer un mot pour concrétiser ce nouveau concept, explique Louis Guilbert dans *La créativité lexicale* : « [...] *le concept et le mot se sont formés en tant qu'unité indissoluble originale, différente des désignations antérieures et des conceptions antérieures, du jour où l'invention a donné naissance à l'unité linguistique avion [...] pour la désigner* ». (Guilbert, 1975 :14) La créativité lexicale illustre à merveille comment les mots et leurs sens sont mobiles et changeants, tout comme la vie elle-même.

Mais interrogeons-nous sur cette notion de nouveauté de ces mots. Ils sont nouveaux car ils viennent d'être inscrits et conceptualisés dans la nomenclature des dictionnaires, et ce sont aussi qualifiés de néologismes, une forme de création, qui consiste à montrer l'utilité de combler des lacunes, de remettre des faits erronés ou à refaçonner des vocables déjà en circulation et qui

évolue et s'adapte continuellement à trois types de variations : géographique, chronologique et sociale, comme toutes les institutions humaines et d'une manière propre.

Loin d'être restée confinée, la langue française a manifesté sa vitalité, sa force d'expansion, son ouverture pour la nouveauté, au même titre que les autres langues, elle n'a cessé d'évoluer et de se muer ; elle revêt, au fil du temps des formes, des significations, des combinaisons nouvelles, de mots nouveaux et des expressions.

L'enjeu est essentiellement d'une grande importance pour que le français maintien son rayonnement et sa vitalité. La raison essentielle qui a motivé les grammairiens à l'élaboration d'une terminologie de qualité, sûre et cohérente, conforme aux règles de formation des mots et qui puissent être une référence, puis la mettre à la disposition des professionnels dans différents secteurs d'activité comme la presse écrite, dans lequel le français et la langue de travail et d'usage quotidien. Dans ce contexte, le linguiste Quemada affirme qu' : « *une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie.* »¹

Qu'est-ce que la néologie en fait ? C'est l'un des principaux mécanismes qu'une langue adopte pour modeler le changement linguistique dans la société qui la crée et qui l'aménage. Un domaine d'étude primordial pour la refonte des ouvrages de référence, elle permet d'étudier les nouvelles réalités de la langue de spécialité et de la décrire le plus fidèlement, car le principe de toute langue est le « changement ». Elle apparaît comme « *l'une des composantes de l'avenir de la langue et, en cela, elle nous concerne tous, usagers (ordinaires) comme spécialistes* »² et s'avère également être l'une des principaux mécanismes dont se dote une langue pour façonner le changement linguistique dans la société qui la parie et qui la gère. Le résultat spécifique de cette opération se concrétise sous l'aspect d'un néologisme de forme, de sens ou d'emprunt. Étroitement liée à la morphologie, à la sémantique et au processus de transfert des unités lexicales d'une langue à une autre, la néologie permet d'accorder les mots nouveaux aux effectifs déjà existants.

On le constate aisément, que l'insertion des mots dans les énoncés conduit à ouvrir la lexicologie sur la syntaxe. Les études des vocabulaires qui nous renvoient directement aux réalités historiques et culturelles, introduisent généralement à l'histoire de la langue et particulièrement à celle des cultures et des idées, car ce qui témoigne de nos identités et ce qui les marque et les construit, c'est l'utilisation des mots. Ainsi, les mises à jour qu'on établit au lexique des langues, et de la langue française spécialement, visent en grande partie à satisfaire des besoins

¹ QUEMADA Bernard. (1971). *À propos de la néologie*. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action, La banque des mots n° 2, pp. 137-150.

² Ibid., p.137.

phénoménaux à l'origine extralinguistique et qui sont exigées pour attribuer un nom aux concepts qui se présentent en continu et les organise, et qui sont offerts aux consommateurs langagiers.

À certains égards, l'acquisition de nouveaux termes, contribue à l'élargissement du fonds terminologique existant des milliers de notions et de réalités nouvelles apparaît, qu'il faut pouvoir comprendre et nommer³. L'objectif étant de :

Favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.⁴

Les stratégies d'enrichissement de la langue française est de créer de nouvelles expressions, de nouvelles significations et des phrases stables afin de préciser les concepts et les réalités qui apparaissent sous les noms étrangers français. Cela semble être une bonne idée, tant qu'il y a beaucoup de mots dans une langue, tant que celle-ci est riche, et ne cesse de se transformer notamment à travers son lexique, et son vocabulaire qui change de façon plus ou moins rapide perceptible et remarquable. En cela, on peut dire que le français a introduit spontanément des néologismes créés directement ou empruntés méthodiquement à d'autres langues par des écrivains, poètes, rédacteurs de bulletins et de journaux, intervenants des débats publics, animateurs d'émissions radiophoniques, etc.

On comprend dès lors que l'usage des néologismes est le fait des gens cultivés, bilingues ou même trilingues, c'est le cas, des journalistes dans le discours journalistique qui se sont, rappelons-le, étaient toujours les défenseurs des nouvelles unités lexicales !

Ce type de discours spécialisé surtout structuré, laisse libre court à la créativité des journalistes puisqu'ils peuvent, à volonté, user de verbes existants en leur donnant un sens spécifique. De surcroît, il convient de dire que les journaux constituent un support important à la diffusion des mots nouveaux : un cadre utile, une attention très forte soutenue par la nouveauté de l'événement. Sa régularité, son contenu, la stabilité des thèmes qui y sont développés font que certains néologismes, sont appelés à connaître une grande fréquence d'utilisation, ce qui peut augmenter d'autant la chance d'être intégré et de prendre place progressivement dans le système

³ La langue française ne cesse d'évoluer et les deux dictionnaires "Le Petit Larousse et le Petit Robert" de référence s'enrichissent de 150 nouveaux mots dans leur version 2019, les deux principaux dictionnaires du monde francophone, vont sortir leur millésime 2019 avec leur lot de mots nouveaux.

⁴ Décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 modifiant le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française.

linguistique. C'est d'ailleurs, en raison de la présence d'entités différentes dans la presse écrite, les articles périodiques cherchent à préserver et à combiner certaines variations à savoir : les variations lexicales, morphosyntaxiques, variétés des dialectes, des styles, et des registres linguistiques. Nous pouvons relever à partir de l'observation d'un corpus journalistique, tous les changements syntaxiques et morphologiques qui peuvent se produire dans la langue. Il s'agit parfois des modifications spécifiques du jargon journalistique « termes spéciaux utilisés par les journalistes ».

Cela signifie que la presse écrite demeure incontestablement un média synonyme de confiance et de fiabilité, elle propose un support plus dynamique, et performant. Elle représente également un excellent terrain d'essai d'innovation et de créativité lexicale qui peut être le fruit de l'imagination et l'innovation des journalistes par une action spontanée et inconsciente, voire même le résultat d'une action réfléchie et élaborée dans le cadre d'une réelle nécessité dénomminative, et ce, grâce aux procédés de composition et de dérivation que ces nouvelles unités faisant du discours journalistique une langue « d'avant-garde »⁵ qui rompt avec les conventions et devient novatrice.

Bastuji confirme à ce propos, que les journalistes produisent la meilleure information qui soit avec les moyens dont ils disposent, ils :

N'ont pas hésité à recourir à la néologie afin de s'accommoder au quotidien de la vie, aux impératifs de la réalité qui se présente à eux et à laquelle ils se confrontent. Chaque terme crée dénote le besoin de dire ou de nommer autrement, et la créativité lexicale devient ainsi le symbole de la liberté d'invention de l'individu, – ou du groupe – face à l'opposition des pouvoirs constitués.⁶

Pour conclure, nous attestons que le journaliste accorde de plus en plus d'attention à l'innovation lexicale, il est conscient de la forme que prend son langage et de la capacité de construction sociale de ses choix linguistiques. Doté des talents d'équilibristes: il manie subtilement et habilement le verbe audacieusement de nouvelles expressions et désignations reflétant les besoins sociétaux de dénominations de nouvelles réalités originales.

Assurément, c'est un rôle d'une grande importance car la désignation, plus que d'être orientée, donne lieu à des réactions et provoque des adoptions et une circulation. Il arrive même que le journaliste procède par néologies contribuant à l'enrichissement du vocabulaire par des unités ou des significations nouvelles dont les plus récurrentes seraient éventuellement adoubees

⁵ Appellation de CASTILLO Carballo (1993).

⁶ BASTUJI Jacqueline. (1979). *Notes sur la créativité lexicale*, dans Adda (R.) et alii, *Néologie et Lexicologie*, Paris, Larousse, pp.12-20.

par les lexicographes. Ces désignations conduisent à des prises de position et déterminent, occasionnellement, le sort de la langue.

Cadre contextuel, problématique et légitimation du choix du sujet

Cette étude se veut globale et prospective. Pour arriver à des conclusions précises et concrètes, nous centraliserons notre sélection sur la chronique Point Zéro, où nous expliquerons pourquoi nous avons jugé nécessaire d'approfondir notre analyse de ce sujet:

☞ L'usage des néologismes par les journalistes continue de jouir, en Algérie comme nous le verrons, d'un incontestable succès dès lors qu'il est question de nouveauté. La praticité de ces unités lexicales et la notion de créativité qui caractérisent ces mots semblent être les deux caractéristiques qui expliquent leur succès. Au vu de ce résultat, il est judicieux de s'intéresser à ce qui pourrait motiver les journalistes à vulgariser si fréquemment ces nouveaux mots.

☞ Précédemment, nous avons indiqué qu'une langue n'est pas figée, et qu'elle se développe dans les différentes pratiques sociales des individus. Pour cette raison, dans le cadre de notre recherche nous avons tenté de prendre en compte la dynamique de la langue française utilisée par la plume de Chawki Amari en examinant le fonctionnement, l'émergence et l'évolution d'un nouveau lexique et des catégories lexicales.

☞ Vu que l'activité langagière dans le domaine de la presse écrite permet d'observer l'usage réel de la langue et de son évolution dans le temps, nous avons entrepris à l'analyse des néologismes pour illustrer certains usages linguistiques spécifiques, propres au français de la presse écrite algérienne d'expression française.

Hormis ces motivations qui nous ont poussée vers le choix de ce sujet de thèse, le foisonnement des néologismes nous a rendu sensible à ce phénomène linguistique. Il nous a semblé intéressant de percevoir comment la pratique de la langue française par les journalistes francophones algériens permet de comprendre les différents usages de cette dernière. Puisqu'il suffit de regarder les journaux pour constater que la presse écrite est sans aucun doute un remarquable théâtre d'une liberté langagière confirme le linguiste Hausmann dans son étude sur la langue de la presse. Elle est à la fois le protagoniste de l'histoire de la société, réceptacle des langages les plus divers, le support de diffusion de termes nouveaux, et le moteur de la dynamique génétique du lexique.

Tout notre travail consiste à étudier les deux concepts de la néologie et le néologisme, le surgissement et l'emploi de celui-ci dans la chronique. Nous controns notre attention sur l'analyse

de ces mots nouveaux produits avec leurs aspects sociolinguistiques, et énonciatifs. Ce travail se veut à la fois théorique et pratique. D'un point de vue théorique, nous nous interrogeons sur l'évolution du lexique français en mettant en évidence certaines « nouveautés » constructionnelles et les particularités lexicographiques, faire état des domaines d'expérience les plus productifs en terme de création néologique. D'un point de vue pratique, nous démontrons que l'enthousiasme communicatif est l'une des raisons pour lesquelles se concentre notre étude de la néologie et des néologismes ou les pratiques linguistiques, créatives (hybrides et emprunts), abondant dans le discours journalistique.

Il s'agit, en fait, d'une enquête sociolinguistique ou, pour être précis, d'une enquête linguistique où nous étudierons les néologismes dans le contexte médiatique, en entreprenant une exploration systématique des unités lexicales pour comprendre la manière dont elles se répandent parmi les différentes sphères sociales.

On insistera sur les composantes de ces nouvelles lexies et les résultats de leur pratique tout en abordant le sujet par le biais d'un traitement théorique des néologismes dans la pratique d'écriture de la presse telle qu'elle se manifeste dans la presse écrite d'expression française en Algérie. Nous nous sommes alors posé quelques questions auxquelles nous tenterons de trouver la réponse à la fin de notre recherche :

- ☛ D'où vient ce besoin de créer de nouvelles unités lexicales ?
- ☛ Les innovations linguistiques dans le discours journalistique sont dues à : une nécessité langagière ou à une motivation esthétique ?
- ☛ À quels procédés formels et sémantiques recourt le journaliste quand il s'agit de former des mots nouveaux ?

Ces différents questionnements, ont été élaborés à partir d'éléments du corpus qui nous a paru le plus saillant et le plus prometteur en terme d'analyse. Nous défendons l'idée qu'il contribue à répondre d'une manière précise à notre objectif principal qui est l'impact de l'usage des néologismes dans le secteur médiatique à savoir la presse écrite. Nous émettons alors deux hypothèses pour répondre à notre problématique :

- ☛ L'innovation linguistique est due à une réelle nécessité d'enrichir la langue suite à un processus de formation morphologique, syntaxique et sémantique bien particulier. En outre, la vitalité linguistique d'une langue dépend particulièrement du renouvellement de son lexique, qui doit être constamment remis à jour en fonction des évolutions de la société.

☞ Les procédés de formation des néologismes qui peuvent se superposer sont : formels et sémantiques, sans oublier le paramètre fondamental des matrices internes (morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques, morphologiques) et la matrice externe, unique en son genre, renvoyant à l'emprunt.

Bien entendu, ces hypothèses semblent s'articuler plutôt que s'opposer. L'enjeu n'est donc pas de déterminer la pertinence de ces différentes hypothèses, mais aussi de comprendre comment ces processus sociolinguistiques, lexicologiques, lexicographiques et médiatiques sont reliés les uns aux autres. De plus, ces schémas explicatifs ne doivent pas être traités comme des causes qui détermineraient mécaniquement l'évolution des néologismes dans le discours journalistique. Ceux-ci n'étaient pas écrits par avance, ni même le résultat du calcul global, élaborer à priori, il s'agit plutôt d'envisager les transformations linguistiques et médiatiques comme des conditions qui rendirent possibles certaines transgressions des routines antérieures et qui favorisent l'émergence de savoir-faire qui seraient plus adaptés aux attentes du public.

1. Méthodologie de travail

À partir d'un corpus d'articles recueillis, abordant différents domaines économique, politique et social, nous avons procédé à un dépouillement terminologique qui nous a permis, dans un premier temps, de faire apparaître la terminologie des néologismes spécifique à ces domaines dans un contexte de mouvement socio-politique en Algérie et d'observer les mécanismes et les procédés utilisés pour construire certaines de ces unités aux significations particulières.

2. Nature de l'enquête : du quantitatif au qualitatif

Le présent travail conjugue l'investigation quantitative aux outils de l'analyse qualitative pour appréhender le discours journalistique par le biais des articles. Nous avons donc à faire une double analyse : l'analyse qualitative qui sera traduite par des tableaux pour chaque procédé de formation et suivie d'interprétation des cas néologiques les plus marquants ; et quantitative, représentée par des secteurs graphiques pour mesurer la fréquence et la récurrence des phénomènes linguistiques dans notre corpus. Dans cette optique, il s'agit d'une analyse détaillée de données recensées sur la base d'une série de critères d'identification des néologismes, qui, selon Desmet (2002, 86), peuvent être divisées en quatre paramètres : **la diachronie, la nouveauté, l'instabilité et la lexicographie.**

Le critère temporel approprié pour l'analyse diachronique est indispensable afin de déterminer si une unité est néologique, ou si elle est à la fois arbitraire et/ ou subjective et change

selon les journalistes. Déterminer la temporalité néologique se révèle un exercice compliqué qui dépend de divers paramètres.

La présente analyse se concentrera sur les unités nouvelles en usage durant ces quatre dernières années dans le journal El Watan laissant un temps de latence entre les toutes premières confirmations ainsi que le moment des premières fixations qui permettent l'analyse des réactions pour déterminer les types de création. Il est également difficile de déterminer la date de la première apparition. Il n'y a pas de correspondance systématique entre la première apparition à sa date de création.

Desmet (2002 : 88) estime que les normes de nouveauté et d'instabilité sont complémentaires. Le premier est d'ordre psychologique et implique la perception par le lecteur d'une unité nouvellement créée. Le second a mené à d'innombrables études linguistiques d'ordre formel, qu'il soit morphologique, graphique ou phonétique, et aussi d'ordre sémantique, car l'instabilité des néologismes est le fait qu'une « *notion a priori nouvelle est désignée alternativement par deux ou plusieurs formations néologiques différentes* » (op. Cit.)

De son côté, le critère lexicographique correspond à l'apparition ou non des néologismes dans le dictionnaire. Classiquement, les unités nouvellement créées ne doivent plus être considérées comme néologiques une fois qu'elles figurent dans le dictionnaire. Reprenant néanmoins, les propos de Sablayrolles (2009, 27), qui affirme que le recours aux dictionnaires « *ne peut être automatique et la consultation de l'étendue et de la rapidité de la diffusion sur Internet révèle parfois des surgissements, de type néologique, dans la langue courante de termes spécialisés présents dans les dictionnaires depuis longtemps* ». Par conséquent, le critère lexicographique s'avère être une caractéristique considérable mais qui pose problème dans l'analyse de tout phénomène d'innovation linguistique et évolution des langues.

Résumons-nous. Ayant déjà explicité d'une manière générale les grandes lignes de l'ancrage théorique, dont les entrées d'analyse seront détaillées dans chaque section, nous tenterons de clarifier deux aspects de notre approche, à savoir : la recherche et la sélection des articles qui composent notre corpus, et les différentes méthodes utilisées pour fournir des données quantitatives.

3. Constitution du corpus

Comme nous l'avons déjà précisé précédemment, la constitution d'un corpus authentique représente une partie très importante de notre travail. Celui-ci a été recueilli de la chronique Point Zéro du quotidien francophone El Watan, dans laquelle nous avons effectué une recherche par

mots-clés sur l'ensemble des publications. Une fois notre journal sélectionné, nous avons effectué un tri parmi les différents articles : nous avons exclu certains néologismes de notre analyse parce que nous pensions qu'ils n'avaient aucune signification scientifique, nous arrivons alors à un total de mille articles lus, qu'il a fallu restreindre, tout d'abord avec le critère évident d'être rédigé en langue française, puis en faisant des choix plus marqués, ou plus pragmatiques. Outre ces objectifs généraux, citons plus en détail d'autres qui visent à examiner :

- ☛ Les procédés de formation les plus usuels et les plus fréquents durant la période comprise entre janvier 2016 et juillet 2021, dans le chronique Point Zéro à travers un vaste éventail d'écritures journalistiques ;
- ☛ La concurrence entre emprunts et éléments vernaculaires dans l'évolution du lexique journalistique;
- ☛ La circulation des lexies néologiques de deux événements qui ont marqué ces cinq dernières années en Algérie à savoir : le Hirak « mouvement constataire des Algériens » et la pandémie mondiale de coronavirus.

4. Plan à suivre

Notre thèse est structurée en deux parties théorique et pratique et se décompose en cinq chapitres.

La première partie théorique expose, dans son intégralité, la démarche ayant guidé à la réalisation de ce travail de recherche sur la néologie et les néologismes dans le discours journalistique. Elle présente les motivations qui nous ont incitées à choisir ce thème, la problématisation et les questions de recherche et à définir les concepts, de présenter l'état de la recherche sur cette question, les théories et méthodes de différentes disciplines sur lesquelles nous nous sommes appuyées.

La partie vouée à l'état de l'art, comprenant trois chapitres. Le premier chapitre retrace un aperçu de la situation sociolinguistique en Algérie, aux langues présentes telles qu'elles sont pratiquées, perçues et organisées, ainsi que leurs statuts spécifiques et le positionnement de chacune d'elles par rapport aux autres. Nous parlerons également de la politique linguistique de l'Algérie indépendante allant de la mise en œuvre de l'arabisation jusqu'aux positions des partis politiques et la question des langues. Enfin, nous nous intéressons au statut identitaire et culturel du français en Algérie : le français en Algérie réalité, position du français dans la culture algérienne et la spécificité linguistique du français algérien.

Le second chapitre sera consacré au positionnement historique de la presse écrite en Algérie, ses fonctions et son influence sur la société algérienne, l'écriture journalistique algérienne d'expression française, les caractéristiques et les spécificités du discours journalistique. Nous traiterons la chronique comme un genre spécial du discours journalistique, à savoir l'emplacement du chroniqueur et sa forme.

La partie centrale de notre recherche combine le cadre théorique et méthodologique sur lequel nous appuierons notre analyse, il définit l'objet de recherche qui intéresse notre étude, « la néologie et les néologismes ». Nous essayerons d'exposer les définitions de ces deux termes par les théoriciens, et la typologie des procédés de formation utilisés dans la classification des néologismes. Nous parlerons de la néologie dans la presse et l'écriture journalistique. Nos outils théoriques proviennent de différents domaines : l'analyse du discours, le lexique, la pragmatique et la sociolinguistique. Dans cette étape, nous décrirons les circonstances de leur énonciation et la reconnaissance des lexies néologiques dans le corpus d'analyse.

Nous ferons, certainement, appel à plusieurs voix qui ont marqué le débat sur la propagation des mots nouveaux. Citons P. Charaudeau, J-F. Sablayrolles, L. Guilbert, J. Rey-Debove, C. Kerbrat Orecchioni, M-F. Mortureux et F. Cusinberche nous servent d'outils d'analyse pour le traitement des néologismes dans le discours qui les produit. Le travail théorique de ces linguistes illustre comment leurs réflexions peuvent nous aider à mieux comprendre et analyser les particularités de ces nouvelles unités lexicales.

La deuxième partie de la thèse associe l'aspect théorique et analytique, elle incarne le cœur de notre travail, faisant de cette dernière la partie la plus importante. Il s'agit de l'étude réalisée à partir d'un corpus de néologismes que nous avons élaboré depuis la chronique Point Zéro, où nous expliquerons avec clarté les procédés qui sert de base à la formation des mots morphologiquement et lexicologiquement. Afin de déterminer quelles sont les principales raisons de surgissement de ces néologismes, elle prendra en compte les contextes qu'ils génèrent, une étape qui s'avère extrêmement primordiale pour accéder à leurs significations. Nous tentons également, de retrouver les fonctions de telles lexies dans le discours journalistique, c'est-à-dire leur importante application dans la chronique.

La partie pratique sera consacrée à la stratégie de recherche mise en place. En présentant toutes les études et en révélant leurs complémentarités, nous expliquons le choix de la méthodologie combinatoire. Les arguments soutenant cette méthode reposent sur des raisons rationnelles, initialement établies comme un apprentissage précoce sur le terrain. En effet, l'étude exploratoire menée sous la forme d'une observation participante a permis d'établir le premier

diagnostic sociologique au début de notre analyse. Cette dernière nous a inspirée pour mener des recherches bibliographiques.

À partir de ces études préliminaires, nous avons pu déterminer les besoins en recueil de données et d'analyse, qui sous-tendent la réalisation des études principales. Pour l'étude qualitative comme pour l'enquête quantitative, nous avons défini avec précision, le protocole d'analyse, le choix du corpus de l'échantillon retenu, les instruments d'enquête ainsi que les modalités d'administration. Une fois réalisés, nous avons pu procéder à leurs traitements respectifs en analysant les résultats à partir de l'établissement d'objectifs assignés, en amont. Pour chacune d'entre elles, nous avons pu mesurer, dans la suite, les apports comme les limites, sans oublier de préciser les contraintes que nous avons rencontrées et les précautions à prendre vis-à-vis des résultats produits.

Pour conclure, nous revenons sur les résultats les plus importants et les enseignements qui peuvent en être tirés pour comprendre le processus néologique dans le contexte médiatique.

Nous estimons réaliser notre mission, si nous parvenons à amener les lecteurs à prendre la mesure du caractère spécifique de la notion de néologisme lorsqu'elle est appliquée dans le discours journalistique, qui demeure un contexte très favorable au développement d'une tradition qui aurait préalablement mis au net sa terminologie spécifique, mais aussi par la qualité de la langue proposée, le résultat d'un long processus de rédaction, de révision et de correction, ce qui laisse, évidemment, peu de place au hasard.

État de l'art

Ce chapitre décrit le paysage sociolinguistique en Algérie, les différentes langues existantes ainsi que les phénomènes linguistiques engendrés par le contact des langues à l'instar du bilinguisme, l'alternance codique, le code switching ainsi que l'emprunt.

Chapitre premier :

Bref aperçu sur le paysage sociolinguistique Algérien

Introduction

La situation linguistique en Algérie reflète toutes les fractures qui aujourd'hui ébranlent la société. Les langues en usage, arabe, français et berbère, dont la co-présence trouve son origine dans l'histoire même du Maghreb, sont traversées par une crise profonde, de même que le multilinguisme et la diglossie. Depuis l'indépendance du pays, et malgré les progrès quantitatifs de la scolarisation, la qualité de l'arabisation et de la francisation s'est dégradée. L'écrasement des langues populaires, arabe dialectal et berbère, prive la société d'importants outils linguistiques. On peut dire que le conflit linguistique est général, opposant, pour des raisons diverses, les langues en usage.⁷

Trois langues sont en usage dans le pays: le berbère, l'arabe et le français ainsi que des variétés régionales. Une situation linguistique ambiguë et complexe ne fait qu'accentuer la fracture qui s'est creusée depuis longtemps entre ces langues, et faisant partie depuis une longue date de l'histoire de l'Algérie, ne cesse de provoquer un réel conflit, et des questions de grande envergure. Face à une situation complexe et délicate, le champ d'investigation des intellectuels et autres chercheurs est sans doute des disciplines essentielles, en l'occurrence la linguistique et/ou la sociolinguistique, tenant compte des variantes politiques ou idéologiques.

L'objectif de ce chapitre est d'une part ancrer notre réflexion sur le champ auquel il se réfère, à savoir l'appropriation du français en Algérie et l'émergence de nouvelles formes lexicales, et d'autre part de s'intéresser aux différentes langues et variantes linguistiques en Algérie, ces variantes ont un lien permanent avec le français, et qui puise ses origines dans ce bain linguistique varié.

1. La situation sociolinguistique en Algérie : aperçu historique

Depuis des siècles l'Algérie demeure un pays plurilingue comme l'affirme Abdenour Arezki : « L'Algérie, comme bon nombre de pays dans le monde, offre un panorama assez riche en matière de multi ou de plurilinguisme. »⁸ Ce qui a pu délimiter le degré de contact de coexistence des langues dans le territoire algérien, c'est bien la pluralité linguistique. Celle-ci a, en effet, permis leurs interprétations et leurs cohabitations au sein d'une politique linguistique qui répond aux attentes

⁷ SAADI Djamila. (1995). *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues*. In: Linx, n°33. Situations du français, pp. 129-133.

⁸ AREZKI Abdenour. (2008). *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, p 21-31, In Revue *Le français en Afrique*, n° 23, CNRS, UMR 6039, Nice, France.

des différents locuteurs. En abordant la situation sociolinguistique en Algérie, Khaoula Taleb-Ibrahimi soulignait que :

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires.⁹

On peut remarquer que l'Algérie demeure un territoire « multilingue » se caractérisant par la coexistence de plusieurs langues et variétés. On y trouve notamment deux communautés nationales la communauté arabophone présente par l'arabe dialectal parlé par la majorité des algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias; et la communauté berbérophone présentée par la langue berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionales, reconnue récemment par l'instance politique comme langue nationale, plus une langue dite étrangère mais omniprésente et presque partagée par tout le monde : la langue française, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école dès la deuxième année.

Ces langues en présence ne partagent pas les mêmes statuts ni les mêmes représentations. C'est pourquoi le locuteur algérien s'y réfère effectivement, en fonction des situations de communication et de ses besoins expressifs. Il convient donc de souligner que cette diversité linguistique crée une complexité qui influence à la fois les langues et les représentations associées, mais représente également un champ d'analyse extrêmement productif si l'on veut examiner les succès qui résultent des contacts entre les langues en présence en termes d'identité et d'espace ainsi qu'en termes de relations sociales.

Actuellement, le paysage linguistique de l'Algérie présente une situation kaléidoscopique résultat d'une longue chaîne de causalités historiques (sociales, politiques, économiques et culturelles). Cette diversité linguistique va :

Du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle boueuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et

⁹ TALEB-IBRAHIMI Khaoula. (1998). *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens*. In De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.

culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire.¹⁰

Notre sujet de recherche porte sur l'analyse des néologismes de la presse francophone El Watan dans la chronique Point Zéro du rédacteur Chawki Amari, nous nous sommes confrontés à l'évidence de présenter ces variétés linguistiques tout en éclairant la place qu'elles occupent dans la société, mais surtout dans la presse écrite.

2. L'Algérie : coexistence et concurrence des langues

Les diverses études, analyses et autres monographies ont montré que l'Algérie est un pays multilingue caractérisé par une forte pluralité culturelle et par la coprésence de plusieurs variétés linguistiques. On parle couramment d'une situation de plurilinguisme composée de l'arabe conventionnel (fusha) vecteur de diffusion de l'islam et de l'arabisation, l'arabe dialectal (Darija) utilisée quotidiennement par les algériens dans tous les comportements de la société et les dialogues familiaux ou autres, le tamazight (le berbère) et le français. Dans son article intitulé « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie conflit ou cohabitation », la sociolinguiste Khaoula Taleb Ibrahimî précise que :

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires. (Khaoula Taleb Ibrahimî, 1998 : 22)

Dans un autre article intitulé « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues » Taleb-Ibrahimî affirme que :

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence s'avère mouvementée, changeante et parfois conflictuelle dans un univers culturel entrecoupée de relations de domination et de

¹⁰ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (2006). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*. L'Année du Maghreb, I, pp. 207-218.

stigmatisation linguistique, intensifiées par l'impact d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fermement malmenée par les vicissitudes de l'histoire. (Khaoula Taleb Ibrahim, 2004 : 1)

Cela revient à dire que le paysage linguistique algérien, de par sa complexité et sa diversité, pose une sérieuse problématique, celle de la coexistence et la cohabitation de langues étrangères variées versus le conflit.

3. L'Algérie est une société plurilingue

L'Algérie est une société plurilingue et pluriculturelle on y retrouve toute une variété de langues et de cultures. En ce sens, linguistiquement parlant, les chercheurs considèrent la réalité algérienne comme étant une situation plurilingue où cohabitent différentes langues. Ce plurilinguisme est dû au contact culturel, car l'Algérie demeure le carrefour de nombreuses cultures et civilisations, notamment en raison des invasions qu'elle a subies au fil du temps et des flux migratoires entre l'Algérie et l'Europe et surtout par la France. Cette situation de plurilinguisme non institutionnalisée, qui se manifeste lors des interactions verbales entre individus, engendre, dans bien des cas, dans des situations de contacts entre les différents codes linguistiques, la création sous ces formes distinctes. Vu qu'en algérie, une partie importante de la population maîtrise au moins deux à trois codes linguistiques. Ce côtoiement et cet emploi de deux ou plusieurs langues de façon alternée entraîne une création lexicale assez forte et perceptible notamment dans le cadre que nous envisageons d'analyser celui de : la presse écrite.

Selon Taleb Ibrahim le plurilinguisme est divisé en trois sphères linguistiques: la sphère arabophone, la sphère berbérophone et la sphère des langues étrangères (le Français, l'Anglais et l'Espagnol). À noter que l'arabe algérien et le berbère sont les langues nationales, elles sont plus anciennes au Maghreb, c'est-à-dire les langues maternelles des ethnies. Le français et l'anglais sont des langues étrangères.

3.1. Les langues en présence

3.1.1. La langue arabe

La langue arabe est présentée par la grande majorité de locuteurs algériens qui parlent une ou plus d'une variété de l'arabe, c'est par là que l'Algérie faisait partie des pays de la nation arabe. Elle est structurée dans un continuum de registres (variétés langagières) : d'abord survient l'Arabe fusha (ou classique) ¹¹, ensuite l'arabe standard ou moderne, véritable langue

¹¹ L'arabe fusha, littéralement arabe clair et éloquent, est devenu au fil du temps, synonyme du registre le plus normé de la langue arabe, le plus proche du modèle parfait que représente le texte coranique. Il respecte les

d'intercommunication entre tous les pays arabophones, puis ce que nous appelons le « dialecte des cultivés » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées. Enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce qu'on appelle communément les dialectes ou parlers qui se distribuent selon des variations locales et régionales dans tout le pays.

Le multilinguisme en Algérie, s'organise autour de quatre langues présentes sur le marché linguistique. Ces dialectes pour Khaoula Taleb Ibrahimy : « *Constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.* »¹²

À ce sujet, l'anthropologue et historien Gilbert Grandguillaume a noté dans son ouvrage que : « *Trois langues sont utilisées au Maghreb : la langue arabe, la langue française et langue maternelle ; les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit, le français aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois la langue maternelle véritablement parlée dans la vie quotidienne est un dialecte.* »¹³

3.1.2. L'arabe classique (fusha)

La langue arabe dans sa variété dite « classique », « fusha », « littéraire », « coranique » est la langue du Coran. Une variété chamito sémitique née au Moyen-Orient et le Golfe persique, elle a fait son introduction en Afrique du Nord à la suite de l'arrivée des Fatimides arabes qui ont transmis la langue du Coran aux Magrébins après leur conversion à l'Islam. Elle a subi la marginalisation et l'oppression durant la période coloniale, mais dès l'indépendance de l'Algérie en 1962 le nouvel État algérien décida de la réhabiliter en la proclamant « langue nationale et officielle » sur le territoire algérien. Devient ainsi langue de la nation, c'est ce que confirment les propos de Foudil Cheriguen :

C'est la langue que l'État s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayant adhéré depuis cette date à la Ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de la faire figurer dans les « principes généraux régissant la société algérienne. »¹⁴

règles et les normes canoniques pour la formation des mots et des phrases, fait apparaître les déclinaisons de temps, de genre et de nombre et enfin, fait de la recherche en matière de choix du lexique son credo.

¹² TALEB IBRAHIMI Khaoula. (2006). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*. L'Année du Maghreb, I, pp. 207-218.

¹³ GRANDGUILLAUME Gilbert. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris, Maisonneuve et Larose, p. 52.

¹⁴ CHERIGUEN Foudil. (1997). *Politique linguistique en Algérie*. Volume 52, Numéro 01, pp. 62-63.

La langue officielle dans tous les pays arabes, diffusée après être standardisée et enseignée dans les écoles du monde entier dès la première année du cycle primaire. Elle occupe un statut prestigieux, y compris du côté religieux, comme le confirme Cheriguen « *c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »¹⁵, elle est associée également à la notion de l'écriture autrement dit : la culture littéraire, la poésie, la science, la technologie et aux fonctions administratives, sans oublier qu'elle demeure un vecteur à l'identité arabo-musulmane pour tous les Arabes notamment les algériens.

La langue arabe classique post-coranique est réservée aux situations formelles et rarement utilisée au quotidien. Elle est jugée sur la base de la pureté, de la régularité et de la noblesse, car c'est la langue du Coran et selon certains religieux, elle conserve une « légitimité divine ». Utilisée aussi comme langue de culture dans des situations de communication formelles dans : l'enseignement, les administrations et toutes les institutions étatiques, et se caractérise par la régularité de ses règles grammaticales et un vocabulaire très riche, ce qui la rend très complexe à apprendre avec de nombreux héritages archaïques qui n'est pas pratiqué dans les conversations de la vie quotidienne. Essentiellement enseignée à l'école, elle n'est pratiquée par aucune des communautés linguistiques affirme à ce propos l'anthropologue arabisant Gilbert Grandguillaume : « (...) *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de "communauté nationale" dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle.* »¹⁶

Néanmoins, l'état de l'arabe classique reste une problématique, malgré les efforts fournis par l'État et le ministère de l'Éducation Nationale pour promouvoir la langue arabe, la plupart des jeunes diplômés algériens se trouvent incapables de communiquer oralement et par écrit dans une langue apprise à l'école dès leur première année primaire jusqu'à la fin de leurs études universitaires. Elle s'est retrouvée réservée uniquement au domaine formel et prend en charge : les discours officiels, le système éducatif, les médias, les discours religieux, juridiques, etc. Elle n'a pas réussi à prendre la place des langues parlées par les Algériens comme l'arabe dialectal (que certains nomment l'arabe algérien), la langue berbère, surtout le français qui ont dominé l'usage quotidien. Les locuteurs algériens se trouvent souvent coincés, parfois préfèrent et jugent plus utile d'expliquer ou de dire les choses dans les langues les plus comprises et dans lesquelles les locuteurs eux-mêmes sont plus à l'aise et plus sûrs de la réception de leur message.

¹⁵ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (1995). *Les Algériens et leur (s) langue (s)*. El Hikma, Alger, p.5.

¹⁶ GRANDGUILLAUME Gilbert. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Maisonneuve et Larose, Paris, p. 11.

3.1.3. L'arabe standard (moderne) : une aspiration à l'enracinement

L'arabe standard demeure la langue officielle de la République Algérienne depuis l'indépendance en 1962, et ce, suite à une volonté d'arabisation exprimée par l'État algérien afin de recouvrir le vecteur de la culture nationale quasiment effacée par la présence coloniale en Algérie plus d'un siècle. L'arabisation a marqué le début de l'introduction de la langue arabe dans le secteur éducatif en tant que langue d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires. Puis, elle a touché le secteur de la fonction publique, en 1968. Par la suite, en 1971, c'était le tour de l'enseignement supérieur, et les domaines des sciences sociales qui ont été complètement arabisés dans les années 1980-1981. La politique d'arabisation visait deux objectifs : « *L'un explicite, l'autre implicite. Le premier consistait à remplacer la langue française par la langue arabe dans tous ses usages en Algérie, le second visait à faire tenir à la langue standard unique la place des langues parlées multiples, arabes et surtout berbères.* »¹⁷

Le mouvement de renaissance de l'Arabe standard en Algérie a été largement inspiré par la culture arabo-musulmane et occidentale pour pouvoir s'adapter aux exigences de la vie moderne, tout en gardant son authenticité et son originalité. Il est ainsi promu au rang de seule langue nationale et officielle et devient le symbole de l'identité et la souveraineté nationales, présent dans le secteur médiatique, les débats politiques et de la littérature moderne, dans les administrations algériennes, la justice, la presse (écrite et télévisée) et toutes les sphères de la vie politique. Enseigné dans d'autres domaines tels que : l'histoire, la géographie, l'éducation civique, la technologie, la biologie, etc. Sans oublier qu'il est aussi la langue des échanges académiques et de la communication entre arabophones.

3.1.4. L'arabe dialectal, langue de la majorité silencieuse

L'arabe dialectal, dénommée : la daridja, l'arabe algérien, l'arabe populaire. Usé par la plupart des locuteurs algériens hors contextes formelles. La langue de la majorité écrasante des Algériens et le ciment principal de l'algérianité, elle véhicule d'une bonne partie de leurs expressions culturelles (A. Dourari, Culture nationale, cultures populaires, L'Harmattan, 2002). C'est, en effet, la langue maternelle de 72 % de la population algériennes¹⁸ car elle garantit la communication intensive entre locuteurs de différentes régions et variétés linguistiques.

¹⁷ GRANDGUILLAUME Gilbert. (2000). *Langue et nation : le cas de l'Algérie*. In, L'Algérie contemporaine, bilan et solutions pour sortir de la crise. Paris, L'Harmattan, p.89.

¹⁸ LECLERC Jacques. *L'aménagement linguistique dans le monde*, cité par HARBI Sonia (2011), mémoire de magistère, "les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou", sous la direction de IMMOUNE Youcef, p 21.

Cet arabe pour la sociolinguiste algérienne Khaoula Taleb Ibrahimy est une langue à part entière, et le combat pour sa reconnaissance rejoint celui de la lutte pour la langue tamazight : « Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes. »¹⁹

Bien que couramment utilisé, il est péjorativement qualifié de dialecte et considéré comme inapproprié à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école. Il est perçu comme une distorsion de l'arabe classique ! Méprisé par les défenseurs de l'arabisation qui n'y voient qu'un mélange de plusieurs langues, contrairement à l'arabe classique qui est valorisée car il porte la pureté et l'authenticité de la langue du coran. Taleb Ibrahimy écrit à propos de cette langue qui se caractérise, par ailleurs, par sa spécificité phonétique et sémantique que : « les dialectes orientaux ou maghrébins se sont toujours démarqués de la norme cultivée et écrite par des sensibles différences phonétiques, voire phonologiques ».²⁰ « D'autant que l'Arabe dialectale algérienne la langue maternelle de la grande majorité des locuteurs, est devenue depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir qui se plaisait jusque-là dans l'utilisation d'une langue arabe classique, châtiée, très éloignée de la population. »²¹

La daridja est présente dans la vie quotidienne des Algériens et a même fait son entrée, ces dernières années dans les discours politiques et les annonces publicitaires, avec quelques différences au niveau de l'accent ou de la prononciation de certains sons. Des différences lexicales qui révèlent l'origine géographique de ses locuteurs, on distingue par exemple, l'Oranais, l'Algérois, le Constantinois, le Chaoui... preuve, si besoin en était, l'origine socioculturelle du sujet parlant. Ces dissimilitudes des parlers sur l'ensemble du territoire national « sont une preuve que la langue algérienne est une langue vivante, qui donne et qui reçoit, notamment avec le berbère ».²²

3.1.5. La langue berbérophone "Tamazight ou les langues berbères"

Le tamazight (nom berbère de la langue) couvre une vaste zone géographique allant de l'Égypte à l'Atlantique, en passant par la Méditerranée jusqu'au-delà du fleuve du Niger. Cette étendue géographique favorise la diffusion de la langue dans plusieurs dialectes éloignés les uns des autres. Les berbérophones se trouvent principalement au Maroc (40-45% de la population) et en Algérie (25-30%), au Niger, au Mali, au Burkina Faso (Touareg), en Libye et en Tunisie. Il

¹⁹ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (2004). *L'Algérie : « coexistence et concurrence des langues, Algérie »*, pp.207-218.

²⁰ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : Dar El Hikma, p. 28.

²¹ QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valéry, SMALI Dalila, DEKDOUK Smaali et BENCHEFRA Yasmina-Cherrad. (2002). *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, édition Duc lot, p.33.

²² ELIMAM Abdou. (2003). *Le Maghribi alias ad_dârija, la langue consensuelle des maghrébins*. Dâr al-Gharb, Algérie.

convient aussi d'évoquer l'importante population demeurant en dehors des régions traditionnellement berbérophones, en particulier dans les grandes villes d'Algérie.

La langue berbère s'est diversifiée en de nombreuses variétés dialectales dont l'importance démographique va de quelques centaines à plusieurs millions d'individus. Elle est utilisée principalement en Kabylie, est la langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne. Les Berbères du nord sont des Kabyles; ils parlent le kabyle ou le tamazight, ceux du sud-est (région du massif des Aurès et de l'Atlas saharien) sont des Chaouias ; ils s'expriment dans une variété de berbère appelée le Chaouia. Enfin la variété mozabite est parlée dans la région du M'Zab et le massif du Hoggar dans le sud du pays, mais aussi dans d'autres régions du Sahara, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Dans ce sens Salem Chaker souligne qu':

En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée, mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouias de l'Aurès (...). Le Mz̧ab (Ghardaïa et les autres villes Ibadhites) (...). Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en Algérie, mais il s'agit toujours de petits îlots résiduels, ne dépassant pas dans les meilleurs cas quelques dizaines de milliers de locuteurs : Ouargla Nouça, sud Oranais, Djebel bissa, Chenaoua...²³

La langue berbère se compose donc de plusieurs dialectes qui assurent son existence jusqu'à nos jours qui sont:

- ☞ **Le kabyle** : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif et Boumerdès.
- ☞ **Le chaoui** : parlé par les chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale.
- ☞ **Le m'zab** : employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.
- ☞ **Le targui** : pratiqué par les touaregs qui vivent dans le Sahara, communauté que l'on appelle aussi "les hommes bleus."

²³ CHAKER Salem. (2018). *Imazighen ass-a, Algérie*. p. 1. En ligne, <http://www.algerie-dz.com> [consulté le 12.07.2019]

Ces langues sont regroupées sous le nom de Tamazight devenu depuis l'année 2012 une langue nationale. Un statut arraché après de longues années de lutte par le mouvement berbère de revendication linguistique, connu sous le nom de « printemps berbère en février 1980 » et « le printemps noir en 2001 », implanté principalement en Kabylie. Des événements survenus afin de revendiquer auprès du gouvernement algérien non seulement la reconnaissance du statut du tamazight, mais aussi son enseignement et son officialisation, permettant la reconnaissance et la réhabilitation des langues, cultures et identités berbères. Ce combat a duré plusieurs années, mais depuis l'année 2002, la langue Tamazight avait son statut national et est entrée dans les médias (radio, journal, télévision ...); dans les écoles avec des manuels d'enseignement rédigés en tamazight, ainsi que des départements d'enseignement de langue et culture berbère sont créés dans les universités.

3.1.6. Les langues étrangères : une forte volonté d'ouverture

En termes des langues, le Président de la République a annoncé dans son discours inaugural devant la Commission Nationale pour la Réforme du Système Éducatif au Palais des Nations à Alger que :

(...) la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force.²⁴

L'accent mis sur les langues étrangères peut se justifier dans la mesure où la volonté d'ouverture ainsi exprimée était en nette rupture avec l'ancien système éducatif. Cela explique certainement qu'elle ait été perçue et envisagée comme un symbole de changement dépassant le cadre scolaire, au moment où l'Algérie revenait sur la scène diplomatique après une décennie tragique et entamait le processus d'intégration économique internationale.

²⁴ Palais des Nations, Alger, samedi 13 mai 2000. Site Web de la présidence de la République : <https://www.el-mouradia.dz/ar/home>

3.6.1.1. La langue française

Après l'indépendance (1962), l'état algérien décrète l'arabe « langue nationale et officielle » dans la constitution algérienne, le français est promulgué au rang des langues étrangères. L'état a mis en œuvre une politique d'arabisation dans le but était de supprimer l'usage du français dans la société. Mais en dépit de tous les moyens juridiques et humains mis en place par l'état algérien, l'arabisation échoue et l'arabe standard ne parvient pas à prendre la place du français. Avec l'avènement du président Bouteflika au pouvoir, en 1999, le français connaît un épanouissement dans la société algérienne et jouit d'une place importante. En effet, le français est utilisé dans tous les secteurs et certains sociolinguistes affirment même que celui-ci jouit d'une certaine co-officialité.²⁵

De son côté, Taleb Ibrahimy confirme que la langue française est celle « qui a la plus perduré et influencé les usages, et de ce fait a acquis un statut particulier dans la société Magrébine ».²⁶ Considérée comme la première langue « étrangère » en Algérie avec un statut privilégié, son importance s'accroît davantage auprès de nombreuses couches sociales, la langue la plus utilisée et la plus répandue dans l'environnement sociolinguistique algérien. De nombreux chercheurs dont Dourari et Taleb-Ibrahimy s'accordent sur le fait que le français joue un rôle assez important en Algérie. Et cela dans de nombreux domaines comme l'économie et l'éducation...etc. Il est perçu comme étant une langue de prestige, largement utilisée dans les médias et étudiée en raison de sa place dans et hors ce pays.

Le français est perçu comme étant une langue de prestige, largement utilisée dans les médias et étudiée en raison de sa place dans et hors ce pays. Nous pouvons dire en rejoignant l'avis de Rabah Sebaâ²⁷ que la langue française s'est beaucoup plus implantée à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Nul ne peut nier le statut de langue française en Algérie, elle fera toujours partie de la réalité sociolinguistique algérienne à côté de l'arabe algérien, elle est perçue non comme une langue étrangère, mais comme une langue professionnelle indispensable afin de favoriser l'accès à de multiples secteurs économiques souligne Mahmoud Bennacer :

Il est significatif de dire, par ailleurs, que le français en dépit de son statut officiel langue étrangère en Algérie, il demeure convoité par les responsables politiques, car ces derniers savent pertinemment que l'arabe écrit ne pourra assurer complètement la fonction qu'on lui accorde [...] Pratiquement, le

²⁵ AID Samia. (2016). *Le Français En Algérie. Statut Du Français Dans Les Textes Et Discours Officiels Algériens Et Dans La Réalité Sociolinguistique (langue étrangère Ou Langue Seconde ?)*. Volume 7, Numéro 38, pp. 1-14.

²⁶ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger: Dar El Hikma, p. 35.

²⁷ SEBAA Rabah (1996). *L'arabisation dans les Sciences Sociales: Le cas Algérien*. Paris: l'Harmattan.

À l'école, le français fait partie des trois langages fondamentaux aux côtés de l'arabe et des mathématiques. Il est enseigné en qualité de première langue vivante étrangère à partir de la troisième année de l'école élémentaire à raison de 3^h à 5^h par semaine²⁹, on pourrait facilement admettre que le français se porte mieux dans les écoles algériennes.

3.6.1.2. L'anglais : l'école algérienne se veut moderne et ouverte sur le monde

La langue anglaise jouit en Algérie du statut de deuxième langue étrangère après la langue française dans le système éducatif. Dans la réforme éducative l'anglais est officiellement langue étrangère, tout comme la langue française au deuxième cycle. Il est présent dans le répertoire linguistique des algériens et prend peu à peu le terrain principalement pour la jeune génération. L'enthousiasme pour son apprentissage au sein des écoles privées spécialisées pendant les vacances se confirme chaque jour.

Les algériens accueillent favorablement l'expansion de l'anglais perçu non seulement comme une langue plus simple avec une portée plus large mais aussi comme un véritable atout dans l'évolution professionnelle. La langue anglaise bénéficie d'une image moderne ; elle est ressentie comme une langue adaptable et dynamique.

Le rapport de l'English Proficiency Index 2020 (EPI)³⁰, le plus grand classement mondial des compétences linguistiques en anglais, demeure indépassable pour confirmer que plus d'un milliard de personnes parlent l'anglais comme première ou deuxième langue, et des centaines de millions comme troisième ou quatrième langue. Aujourd'hui, la maîtrise de cette langue aide les scientifiques, les chercheurs, les jeunes diplômés et les professionnels y compris les journalistes à élargir leurs horizons et à échanger des informations.

C'est pourquoi, l'État algérien a mené une démarche ces dernières années pour promouvoir la langue anglaise et répondre aux revendications de la classe intellectuelle, notamment des journalistes. L'inflexion médiatique de cette politique comprenait l'inclusion d'un créneau horaire pour la programmation des journaux télévisés en anglais et la création de chaînes de télévision privées. Dans un article publié dans le quotidien d'Oran, le Conseil britannique (British Council)

²⁸ BENNACER Mahmoud. (2010). *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*. Bejaia, p. 27.

²⁹ *Le français face à une forte demande en Algérie*, Ambassade de France en Algérie, publié le 06/01/2021, URL : <https://dz.ambafrance.org/Le-francais-face-a-une-forte>

³⁰ EF Education First (English Proficiency Index) est une société d'éducation internationale qui se concentre sur les programmes de voyages linguistiques, académiques, d'échanges culturels et éducatifs. Fondée en 1965, la mission d'EF est d'ouvrir le monde par l'éducation.

avait confirmé qu'il avait formé plus de 1.300 professeurs algériens d'enseignement de l'anglais et projette de lancer, avec la collaboration de la télévision algérienne, une chaîne consacrée à la langue anglaise.³¹

Somme toute, grâce à cette analyse globale, assez riche et prometteuse, nous sommes désormais dotés d'un éclairage sur le paysage linguistique en Algérie caractérisé par son homogénéité : l'arabe standard est d'usage dans les écoles publiques, dans certaines éditions de la presse algérienne (presse écrite et journal télévisé), et dans la fonction publique. L'arabe dialectal algérien, la principale langue véhiculaire utilisée par la population domine. Le berbère qui est, à côté de l'arabe algérien, (plus ancienne langue maternelle des Algériens) parlé par deux tiers de la population berbérophone d'Algérie. La langue française reste un partenaire obligé de la situation sociolinguistique algérienne, où elle joue le rôle d'une « langue officieuse » dans l'administration et les entreprises publiques, la place du français est prépondérante.

4. Statut culturel et identitaire du français en Algérie

4.1. La situation sociolinguistique du français en Algérie

Le contexte sociolinguistique du français en Algérie connaît aussi une situation conflictuelle qui, selon Abderrezak Dourari :

Se manifeste socialement sous la forme d'une lutte sourde, parfois très tumultueuse, entre arabisants et francisants à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et administrative. Sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir. [...] La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique.³²

Le bilinguisme scolaire français-arabe adopté dès les premières années de l'indépendance de l'État Algérien accordait beaucoup de privilèges, de par le fait que tout le système fonctionnait en français à l'élite dite « francisante » qui a dû faire face à la classe arabisante :

Dans les clans dirigeants, on trouve, d'un côté, des groupes viscéralement anti-français qui revendiquent l'arabisation-islamisation, l'éradication du français et son remplacement par l'anglais. De l'autre, se trouve une frange qui a pris la langue de Molière comme modèle pour « moderniser »

³¹ Une chaîne de télévision en anglais dans les prochains mois, le Quotidien d'Oran le 22/05/2012, URL : <https://www.djazairress.com/fr/lqo/5168517>

³² DOURARI Abderrezak. (2009). *Pluralisme et unité linguistique et culturelle en Algérie : une question au concept d'interculturalité in colloque international sur les points communs des cultures*. Vienne ; et Bulletin ACALAN spécial N°004, Nov.

*l'arabe coranique : une sorte d'arabisation-traduction qui consiste à exprimer en arabe les données linguistiques et culturelles acquises au contact de la culture française.*³³

*Les enjeux en étaient idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française – France – colonisateur. Ainsi cette politique s'est imposée dans un climat d'hypocrisie sociale (la langue française demeurant la langue de la réussite réservée à l'élite), et a conduit à une faillite du système d'enseignement, constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (révélant par exemple le taux important d'échecs à l'examen du baccalauréat).*³⁴

Chaque groupe essaiera de valoriser sa propre langue et dévaloriser la langue de l'autre. Cette rivalité est très évidente sur la scène politique algérienne. D'une part, il y a les partisans de la langue arabe utilisée par le régime au pouvoir, en ayant comme objectif la légitimité, se référant à l'islam. Par leurs discours, l'arabe est considéré comme la langue d'identité, de la tradition et de l'authenticité pour les algériens.

En effet, l'article 2 de la loi n° 05-91 du 16 janvier 1991 traite la généralisation de l'usage de la langue arabe, présenté ici comme faisant partie de la véritable identité nationale et une constante de la nation. La position des Arabisants s'exprimera par le rejet de la langue française associée à la colonisation, car : « *dans les conjonctures plurilingues issues de la colonisation, le ressentiment collectif, plus ou moins vif, contre la puissance coloniale, tend à se traduire par le rejet prématuré de la langue de la colonisation.* » (Abou, 1995 : 12). Les arabisants (partisans de l'arabisation immédiate et totale) pensent que la langue française représente une menace identitaire, et veulent se rapprocher à leur « culture d'origine ». En rejetant brutalement toute forme d'acculturation, la situation prendra la forme de contre-acculturation, car :

*Le rejet brutal de l'acculturation et de ses acquis : la culture dominée, menacée de disparition, se reprend dans un ultime sursaut et tente de restaurer, sous une forme qui cependant ne peut plus être la même, les modes de vie antérieurs. Un double phénomène illustre ce processus : le messianisme politique, qui mobilise, autour d'une figure héroïque réelle ou mythique, les forces vives de la population dominée contre la puissance colonisatrice ; l'idéologie du retour aux sources, qui assigne au peuple la tâche de redécouvrir son identité originelle ou son « authenticité », un moment aliéné par la colonisation et l'acculturation.*³⁵

³³ GRANDGUILLAUME Gilbert. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Maisonneuve et Larose, Paris, p. 31.

³⁴ GRANDGUILLAUME Gilbert. (2004/3). *La francophonie en Algérie*. Dans Hermès, La revue (n° 40), pp. 75-78.

³⁵ ABOU Sélim. (1995). *L'identité culturelle*. Paris, Anthropos, pp. 72-73.

Les partisans de la langue française, quant à eux, considèrent le français comme une langue prestigieuse de l'aristocratie européenne. Elle reste, en effet :

Pour les générations prochaines, la seule voie d'accès à la communication internationale et à la civilisation moderne, et par le fait même, elle est particulièrement apte à féconder, du point de vue linguistique et culturel, les langues autochtones elles-mêmes. Il est clair que, à son tour, elle recevra, dans un tel contexte, des déterminations linguistiques et culturelles nouvelles propres à l'enrichir.
(Abou, 1995 : 12)

4.1.1. Le français, un cas bien particulier : l'Algérie une deuxième communauté francophone

L'Algérie, qui n'est pas membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), est la deuxième communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de personnes. Selon le rapport de l'OIF effectué en 2006-2007, un algérien sur deux parle français, et selon les résultats d'un sondage effectué pour le compte de la revue *Le Point* (article du 03/11/2000, n° 1468, étude réalisée par l'institut de sondage privé algérien Abassa), Mise à part la France, (l'entourage en France) l'Algérie est le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions de personnes soit 60% de la population algérienne. Cette enquête met en évidence le fait que de nombreux algériens, sans rejeter leur arabité, croient avoir besoin de la langue française pour rester en contact avec la modernité.

Bien que le français soit enseigné comme langue étrangère en raison des besoins urgents de la politique d'arabisation, elle est fortement présente dans le système scolaire, mais surtout dans le secteur universitaire qui reste fidèle dans les domaines des sciences médicales et des sciences de l'ingénieur et dans toutes les filières après l'obtention du diplôme. Une grande partie des médias sont en français (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.) La moitié des médias algériens paraissent encore en français, ce qui est encore plus important que les médias de langue arabe. Grâce aux antennes satellites, la moitié des foyers peuvent accéder facilement aux chaînes françaises, ce qui permet d'offrir un bain linguistique purement français au sein des domiciles algériens.

La proximité géographique favorisant le circuit des algériens en France, qui fut le premier pays visité, que ce soit pour les études, les visites familiales ou le tourisme.

4.1.2. La place du français dans la culture algérienne

Lahouari Addi nous présente une image des intellectuels algériens dans son article « *Ces intellectuels qu'on assassine* » : d'un côté, les arabophones, culturellement, plus proches du peuple,

poursuivent l'utopie de faire revivre l'héritage culturel précolonial. De l'autre côté, les francisants éloignés du peuple et de leur identité véritable, doivent, selon lui, leur soi-disant impopularité à une double cause : primo, ils sont perçus comme un rapport idéologique à l'État dont le discours a été celui de la modernité occidentale ; secundo, la forme sécularisée de leur discours les désigne aux yeux du peuple comme tournant le dos à la religion. Les arguments de la majorité des arabisants tournent autour du facteur religieux, Tahar Ouattar affirme que : « *les gens ne prient pas en français. Ils ne jeûnent pas en français. La langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer.* »³⁶

Le discours fortement cimenté de certains dirigeants politiques partisans de l'arabisation excluent totalement l'usage de la langue française en la considérant comme langue du colonisateur, ainsi pour :

Les partisans de l'arabo-islamisme, les francophones sont les « alliés objectifs » du (néo)-colonialisme. Ce complexe de culpabilité deviendra un complexe de trahison qui sera un thème récurrent du discours officiel ou de celui des associations militantes liées au pouvoir [...] pour contrer ceux qui revendiquent le bilinguisme, la pluralité et s'opposent à l'utilisation de l'arabe sacré comme instrument d'arabisation-islamisation de la société, on brandit la notion de hizb frança (« parti de la France ») pour en faire la cible toute désignée.³⁷

La notion de hizb frança véhicule l'idée que toute personne francophone/bilingue n'est fidèle qu'à la France, et qu'elle est loin de l'identité algérienne arabo-musulmane comme valeur nationale fondamentale et constante : « *À cela vient s'ajouter, aussi bien la célèbre phrase d'un ex-premier ministre qui traitait l'élite francisantes de : « laïco-assimilationniste », que l'attitude déclarée du célèbre écrivain en langue arabe Tahar Ouattar qui demandait de retirer leur nationalité aux écrivains algériens de langue française.* »³⁸

L'écrivain consacré Tahar Ouattar, se sent interpellé, et fait publiquement l'éloge de la littérature algérienne d'expression arabe en la présentant comme l'emblème et la porte-parole de la révolution. Le romancier affirme que c'est nous : « *arabophones, qui leur (francophones) avions appris avec notre littérature, avec l'As [un roman] notamment, comment s'est faite la révolution. Nous leur avons enseigné l'histoire, l'authentique histoire.* »³⁹ Il serait éclairant de préciser que Ouattar n'était pas opposé aux

³⁶ TOUNSI Leila. (1997). *Aspects du parler jeunes en Algérien*. Langue française, 114, p.106.

³⁷ BENRABAH Mohamed. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier, p. 246.

³⁸ DOURARI Abderrezak. (2003). *Les malaises de la société algérienne : crise de langues et crise d'identité*. Alger : Casbah, p.12.

³⁹ Voir El Watan du 16 avril 1992, p.9.

francophones, mais s'en prenait aux représentants de la francophonie idéologique qui veulent exclure la langue arabe et l'islam du référentiel culturel et politique algérien.⁴⁰

Parmi les griefs portés contre les francisants, la presse francophone a eu la part de lion. En effet, dans l'espace médiatique, sa diffusion est bien plus importante que la presse arabophone, ce qui lui a valu les foudres du ministre : « *Cette presse est française dans le fond et dans la forme [et] n'a rien à voir avec le peuple algérien sauf le fait qu'elle se trouve sur le territoire algérien [...] les journaux qui utilisent la langue du colonialisme destructeur sont à l'origine de tous les maux et les malheurs qui secouent le pays [...] cette presse est derrière l'échec des précédentes expériences d'arabisation.* »⁴¹

De ce fait, durant les années 1990 le français et les francophones ont été la cible de diverses attaques par certains groupes extrémistes, qui les ont qualifiés de « faux musulmans » :

*Pour la majorité des Algériens qui ne parlent que l'arabe ou le berbère, l'usage du français apparaît en fait comme le privilège des héritiers de l'époque et de la société coloniale. Ce point de vue a été propagé et orchestré par les islamistes, qui dénoncent comme de faux musulmans les Algériens qui parlent le français et qui entendent maintenir des relations avec la France. Ils constituent, disent leurs adversaires, un « parti de la France » (bezzh frança) qui maintiendrait l'Algérie dans une situation de dépendance coloniale.*⁴²

Pour sa part, Leïla Tounsi rapporte les dires d'un journaliste algérois (L'Hebdo Libéré), en décrivant la situation sociolinguistique du français ainsi : « *un climat de psychose était créé autour de la langue de Molière tendant à présenter comme acte de haute trahison ou pour le moins, flagrant manque de patriotisme, le fait de s'exprimer en français.* »⁴³ Les partisans de cette position, confirment que la francophonie dépasse de loin cette simple vision culturelle et scientifique, car elle s'oppose littéralement à l'islam, religion de l'état algérien.

Sauf que, certains francisants estiment que la langue française est liée depuis longtemps à l'histoire algérienne comme -un héritage culturel- et que cette dernière relève nos rapports à l'Autre, mais aussi avec sa culture.

Pour l'écrivain algérien Mohamed Dib, la langue française est présentée comme le résultat "fécond" d'un contact interculturel : « *La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce*

⁴⁰ Tahar Ouettar, l'écrivain athée qui défendait les islamistes, Le Quotidien d'Algérie le 04/12/2020. URL : <https://www.djazairress.com/fr/lequotidien/44738>.

⁴¹ BENRABAH Mohamed. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier, p 251.

⁴² LACOSTE Yves. (2007). *Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : construction coloniales et postcoloniales*. Hérodote, 126 – Géopolitique de la langue française (3ème trimestre).

⁴³ TOUNSI Leila. (1997). *Aspects du parler jeunes en Algérien*. Langue française, 114, p.106.

gâteau, nous lui apportions quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas. »⁴⁴

4.1.3. La place du français aujourd'hui en Algérie : une certaine officialité

Le statut de la langue française en algérie a suscité beaucoup de débats et les « décideurs » mécontents, rejettent l'idée d'une diversité linguistique et culturelle, accusant ses partisans d'atteinte à l'unité nationale. Selon cette politique, seule la langue arabe est la « langue nationale et officielle » et aucune langue ne peut bénéficier de ce statut, ni le français ni même les langues maternelles largement parlées en algérie. En dépit de cette politique linguistique, le français a été, pendant très longtemps, considéré comme une langue seconde, notamment par certains intellectuels, mais cette qualification a reculé de plus en plus suite au matraquage politique qui a fini par imposer la notion du FLE (Français Langue Étrangère) s'appuyant notamment sur les progrès de la recherche dans l'enseignement du français langue étrangère, surtout par le biais des inspecteurs de l'Éducation Nationale. Le débat sur le statut de la langue française reste à définir, car elle est toujours présentée dans certaines situations, comme langue seconde ou même maternelle pour certains algériens et notamment ceux nés en France, à titre d'exemple.

On ne dira jamais assez combien le français gagne du terrain, estime Rabeah Sebaâ, il jouit d'une place privilégiée dans la société algérienne et vit en effet : « *Une situation unique au monde car sans être la langue officielle, elle assume une certaine officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle est utilisée dans la transmission du savoir. Même si elle ne traduit pas réellement l'identité algérienne, elle aide dans la constitution de l'imaginaire collectif. À cela s'ajoute l'utilisation de cette langue dans le domaine administratif et de gestion.*⁴⁵ »

Les Algériens - toutes classes confondues - ont une bonne culture arabe, ils sont les meilleurs pour apprendre et utiliser la langue française. C'est ce qu'a voulu exprimer l'ancien secrétaire d'État français aux affaires algériennes M. Jean de Broglie, en certifiant que :

*La place du français en Algérie passe par l'arabisation. Ce n'est que lorsqu'un pays à sa langue nationale (...) qu'il peut choisir comme langue de travail, comme langue internationale, une seconde langue... C'est la raison pour laquelle je ne m'effraie pas de l'arabisation et que, encore une fois, je la considère comme le substrat naturel d'une unité et d'une fusion de cultures qui enrichit l'un et l'autre des deux pays.*⁴⁶

⁴⁴ DIB Mohamed. (1993). *Écrivains : écrits vains*. Ruptures, N°6, 16 au 22 février.p.30.

⁴⁵ SEBAA Rabeah. (2002). *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*. Oran : Editions Dar El Gharb.

⁴⁶ Déclaration faite à Alger en 1971 par le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française.

4.1.4. Les langues dans les médias algériens

Comme nous l'avions abordé précédemment, le contexte sociolinguistique en Algérie est souvent qualifié de « complexe », à tort ou à raison. Cela est dû particulièrement à une forme de plurilinguisme où se cohabitent et coexistent à la fois une ou plusieurs langues et variétés linguistiques à savoir « le tamazight, l'arabe dialectal, l'arabe classique, le français et même l'anglais ». Cette dynamique qui caractérise ces langues et leurs variétés se trouve de plus en plus exploitée dans le domaine médiatique, aussi bien dans la presse quotidienne « étatique, partisane ou privée », que les publications spécialisées. Sauf que, le français domine la vie publique tout comme le secteur médiatique. Cela est dû à sa large application dans divers secteurs (économique, administratif, etc.), bien que son utilisation se caractérise par une forme d'hybridation linguistique liée aux langues et à leurs variétés.

La vocation particulière du français s'étend évidemment aux médias, tout comme dans la presse écrite francophone, qui se caractérise par des formes d'alternance codique et de créativité langagière exceptionnellement riches. Elles sont devenues possibles parce que les journalistes algériens ont pris conscience de l'importance des enjeux linguistiques et sociolinguistiques dans la plupart des journaux locaux pour établir une identité propre à leur écriture.

4.2. Pratiques langagières en Algérie

4.2.1. La notion de contact de langues

Le contact de langues est un phénomène omniprésent dans le monde, il a été conceptualisé pour la première fois par Weinreich en 1953. Il représente chaque situation dans laquelle la présence de deux langues affecte simultanément le comportement langagier d'un individu ; en d'autres termes, ce phénomène peut être défini comme un concept linguistique qui représente l'utilisation variable de différentes langues ou variantes linguistiques par des individus ou des groupes à des degrés divers. Par conséquent, certaines études en sociolinguistique tentent de décrire et de comprendre les pratiques langagières des individus bilingues ou plurilingues caractérisées par l'utilisation de plusieurs langues. Ces études ne s'intéressent pas seulement aux représentations des langues parlées ou en présence, mais aussi à l'ensemble des phénomènes résultant par le contact de ces langues.

D'après le linguiste Jean Dubois le contact des langues est :

L'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté

voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... (Dubois, J & AI 1994: 115)

La notion de contact des langues pour Hamers « *inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* » (Hamers, in Moreau : 94). L'existence de deux codes linguistiques affecte le comportement langagier des locuteurs dans une situation de contact de langues.

Évidemment, avant d'aborder le phénomène de contact de langues, il convient de mentionner les deux concepts de bilinguisme et de diglossie, qui mènent couramment à l'alternance codique (code switching) et d'autres phénomènes générateurs de contact de langues : « *Les termes les plus répandus dans la littérature de langue française pour désigner aussi bien une situation de contact de langue que l'individu ou le groupe qui utilisent deux ou plusieurs langues sont ceux de bilingue et de bilinguisme.* » (Bayllon, 1991: 146).

4.2.2. Le bilinguisme

Le contact de langues entre les quatre langues existant dans le paysage linguistique sociolinguistique algérien a engendré de nombreux phénomènes, tel que le bilinguisme, qui à son tour a provoqué l'émergence de marques transcodiques dans les pratiques langagières des locuteurs algériens. Par rapport aux normes représentées par les langues standard ou les langues officielles, le bilinguisme a longtemps été considéré comme une exception et une situation marginale.

À présent, nous le voyons comme une règle. Non spécifique aux pays bilingues mais il touche la grande partie de la population du globe terrestre (Mackey, 1976 :13). Du même point de vue, G. Lüdi et B. PY affirment que : « *[...] dans le monde aujourd'hui, le plurilinguisme est le plus souvent la règle que l'exception. « Ils confirment qu'il n'y a pas » pays en Europe ni dans le monde sur le territoire duquel il ne se parlerait pas plus d'une langue.* »

La définition du bilinguisme donnée par François Grosjean (1987) reprend plusieurs aspects de celle de Gompers selon lui, le : « *[...] bilinguisme n'équivaut pas à maîtriser (équivalente ou non) deux langues mais plutôt à l'utilisation de deux langues, utilisation qui est elle-même contrôlée par une série de facteurs*

psychosociologiques tels que le bilinguisme lui-même, les personnes qu'il fréquente, la situation d'intervention, etc. (F. Grosjean 1987: 115) »

On peut dire que le bilinguisme est la capacité d'un individu ou d'un groupe de personnes d'alterner entre deux langues selon ses besoins, à des fins de communication. Dans le dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage, on donne en premier la définition suivante « *le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes* » (Dubois. J et OL. 1994 :188) On comprend donc, qu'à partir de cette définition, que la société algérienne est plurilingue, vu les différentes langues qui sont en contact permanent. Mais nous rappelons aussi que le bilinguisme (arabe – kabyle -français) dans notre pays est un bilinguisme imposé par l'Histoire : le produit de la colonisation.

Après l'indépendance, le bilinguisme institutionnalisé dans le système éducatif algérien s'est caractérisé par la prédominance de la langue arabe dans tous les secteurs d'activités techniques et scientifiques. Certes c'était une politique d'inégalité que l'État Algérien avait imposée, mais on ne peut nier que la langue française ait constamment laissé son empreinte dans les pratiques langagières des locuteurs algériens de différentes tranches d'âge. Elle demeure, par excellence, leur langue préférée, et ceci se manifeste clairement dans le phénomène de contact de langues comme l'alternance codique. Ce phénomène se produit même dans les milieux où la langue arabe est requise, les locuteurs autochtones se trouvent obligés d'adapter leur langue maternelle à la nouvelle situation imposée par le progrès de la civilisation dominante.

4.2.3. L'alternance codique

L'usage récurrent des concepts tels que : l'alternance codique, l'alternance des codes, le mélange codique, le code switching et le code mixing, conduit nécessairement à clarifier le concept de « code » puisqu'il est lié étroitement à « l'alternance », en l'occurrence le code ne signifie pas une combinaison précise de symbole avec des significations distinctives, seulement un système linguistique. Dans ce sens, le code n'est que le résultat du processus inversé d'encodage et de décodage, c'est une forme de transmission de message à une ou plusieurs personnes qui doit être identiquement compris et déchiffrée par le destinataire.

« *L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation* »⁴⁷. Cette alternance consiste en la juxtaposition de phrases ou de parties de phrases,

⁴⁷ WALKER Douglas. (2005a). *Le français dans l'Ouest canadien*, dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 187-205.

chacune suivant les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de la langue source. Le changement de code est beaucoup plus fréquent chez les jeunes que chez les personnes âgées, même s'ils sont également bilingues.

En fait, nombreuse sont les définitions données à ce phénomène, le linguiste américain John Joseph Gumperz est le premier à avoir recouru au terme d'alternance codique qui le définit comme étant : « *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue est pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre.*⁴⁸ »

À l'instar de John Joseph Gumperz, Shana Poplack définit l'alternance codique comme: « *La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrase, intra-phrastique, interjective)*⁴⁹ »

Dans leurs recherches sur ce phénomène Michel Blanc et Josiane F. Hamers soulignent que:

*Dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternant avec des segments des discours dans une ou plusieurs langues, un segment (x) appartient uniquement à la langue (l_x) il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (l_y) un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou un ensemble dénoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase.*⁵⁰

Ce phénomène ne résulte pas seulement de la diversité des stratégies de communication, mais aussi des différentes possibilités qui s'offrent au locuteur lors du choix d'une langue, on parle donc d'alternance codique lorsque le locuteur utilise des segments de sa langue de base et alterne avec des segments qui font partie de la langue seconde. De plus, Fallis Valdès propose une définition linguistique et analytique du code switching qui détermine la nature du processus et du produit linguistique, il ajoute que l'alternance codique est : « *le fais d'alterner deux langues au niveau du mot, de la locution de la proposition ou de phrase* ». ⁵¹

⁴⁸ GUMPERZ John-Joseph. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle: une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, p. 75.

⁴⁹ POPLACK Shana. (1980). *Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL: toward a typology of code-switching*, Linguistics 18, pp. 581-618.

⁵⁰ HAMERS Josiane et BLANC Michel. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, p. 176.

⁵¹ FALLIS Valdès. (2004). *Code switching and the classroom teacher language*, in Zango Bernard, *Le parler multilingue à Paris, Ville et alternance codique, pour une approche modulaire*, Paris. L'HARMATTAN.

1.5.3. L'emprunt

La situation de bilinguisme dans laquelle se trouve l'Algérie donne lieu à l'apparition de différents phénomènes linguistiques qui surgissent dans les échanges verbaux des locuteurs, ce phénomène s'appelle « l'emprunt ». Par le fait, certaines définitions ont été proposées expliquant le phénomène de l'emprunt, nous présentons la définition donnée par Hamers, qui considère l'emprunt comme: « *un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté empruntée à une autre langue, sans le traduire.* »⁵² La description émise par la linguiste explique les différentes formes d'un emprunt, selon elle, les segments empruntés sont fréquemment réduits au lexique et peuvent être un morphème, un mot et même une expression pourvu que ce segment ne soit pas traduit, autrement dit pris tel qu'il est. Le « Dictionnaire de la Linguistique » édité sous la direction de Jean Dubois donne une définition explicite, mais stricte de l'emprunt, dans laquelle il précise que c'est les exigences qui imposent à la langue de conduite à prendre un trait ou unité lexicale dans la deuxième langue, chose qui donne lieu à l'emprunt.

*Il y a emprunt linguistique quand un parler "A" utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existe précédemment dans un parler "B" et que "A" ne possédait pas, l'unité ou le trait emprunte sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tout contact de langues. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle, ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration)*⁵³

D'après Foudil Cheriguen pour qu'un terme soit emprunté, il est nécessaire qu'il soit suffisamment répandu dans la langue emprunteuse, que les usages de celle-ci l'admettent soit tel quel, soit en lui faisant subir quelques modifications (par rapport à la langue d'origine) d'ordre phonique surtout, afin de mieux l'adapter à la langue emprunteuse. Néanmoins, Louise Dabene définit l'emprunt comme étant : « *un des faits les plus fréquemment signalés est le passage d'un terme appartenant à une langue directement et intégralement (signifiant et signifiée) dans le contexte d'une autre. C'est le mécanisme bien connu de l'emprunt.* »⁵⁴

En Algérie, l'usage de l'emprunt se manifeste principalement dans les mots français produits par locuteurs en arabe algérien lors des conversations quotidiennes. Ces mots ont été intégrés dans le vocabulaire, en l'occurrence une manière de faire oublier à ces derniers la langue d'origine.

1.5.4. Mélange de codes (code mixing)

⁵² HAMERS Josiane. (1997). *Emprunt*. In Moreau, Marie-Louise (1997). *Sociolinguistique concepts de base*. Sprimont, Mardaga, p. 136.

⁵³ DUBOIS Jean & All. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse, p. 177.

⁵⁴ DABENE Louise. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette, p. 90.

Le mélange de codes (code mixing), une expression fréquemment employée par les linguistes dans un sens très large pour assigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact des langues. Cette définition englobe donc l'emprunt (utilisation d'un élément lexical d'une langue A intégré morphologiquement et syntaxiquement à une langue B) et l'alternance codique (emploi alterné de deux codes linguistiques différents dans un même énoncé). Le mélange des codes selon Hamers et Blanc est :

Caractérisé par le transfert d'élément d'une langue LY dans la langue de base LX, dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingues de LX alternant avec des éléments de LY qui font appel à des règles des deux codes. À la différence de l'emprunt, généralement limité à des unités lexicales, le mélange de codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière.⁵⁵

Le code mixing représente, donc, un énoncé qui contient des éléments de la langue de base, langue source, qui est mixés avec des éléments de la langue française, langue d'accueil, ce phénomène langagier se passe au niveau du mot d'une façon générale. Un très grand nombre de langues sont les résultantes de mélanges codiques dus à des brassages de populations parlant des langues différentes, la langue française est une résultante de ce mélange « *la langue française est issue des dialectes gallo-romans, latin populaire parlé par des Gaulois celtophones, enrichis par un apport lexical germanique* »⁵⁶

Le mélange des codes s'est toujours manifesté dans la communication quotidienne des interlocuteurs algériens non seulement parmi les apprenants, mais aussi parmi ceux qui ne sont jamais allés à l'école ; ces derniers, bien entendu, n'avaient pas de contact direct avec le français, mais avec les formes langagières existant dans la société algérienne. La présence du mélange de codes était fortement fréquente dans les grandes villes, notamment à Alger la capitale marquée par la colonisation française (y compris toutes les villes côtières) et qui a connu un brassage important de population et dans laquelle les deux populations française et indigène se sont longtemps côtoyées. La création de cette variété mixte de langues était motivée par des besoins reliés à la communication sociale et la vie quotidienne. Après l'indépendance, ce mélange s'est maintenu, essentiellement chez les jeunes issus de l'école algérienne, résultat de la dualité académique et de l'indication de la pratique méthodologique de l'enseignement des langues.

4.3. Les politiques linguistiques en Algérie

⁵⁵ HAMERS Josiane et Michel BLANC Michel. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles, p.204.

⁵⁶ MOREAU Médéric Louis. (1997). *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Mardaga, France, p.204.

Afin de bien comprendre l'histoire des langues en Algérie dès 1962, il est important de réaliser qu'elle repose sur deux types de conflits d'une part entre l'Algérie traditionaliste et l'Algérie moderniste, et d'autre part entre le pouvoir et la société civile. Ces deux zones de conflit ne se chevauchent pas, mais se croisent d'après la situation. Le mythe de la société algérienne homogène a été longuement conservé par le gouvernement et les idéologues algériens.

L'historien et l'universitaire Mohamed Harbi a été le premier à l'interroger en identifiant la couche bourgeoise et la couche plébéienne. Cette fracture, assurément plus ancienne, est associée à deux types de réactions à la colonisation. La couche moderniste s'est adaptée à la culture et la langue française « bénéficie d'une image de prestige et facilite l'avancement social » tout en préservant la culture arabe. En ses rangs s'est recrutée l'administration mise en place par la France à la veille de l'indépendance. La couche plébéienne, la basse couche de la société rurale dans la création de communes particulières, occupait une place marginalisée socialement et idéologiquement. Même après l'indépendance, elle est restée exclue des avantages de la modernité et des perspectives de développement social. Pour elle, l'indépendance signifiait l'expulsion des occupants chrétiens et l'acquisition de leurs biens: purification et pillage des terres algériennes. Une des missions essentielles était de restaurer la société musulmane, d'implanter la langue arabe et l'Islam. Son conservatisme ancré dans l'histoire de l'Algérie a été renforcé ces dernières années par la conscience de la solidarité avec le monde arabe, lors des guerres avec l'Irak et le conflit Israélo-Palestinien.

Ces deux couches étaient en conflit sur de nombreuses questions, telles que la place de la religion dans la société, le statut juridique des femmes et la place de la linguistique. Le pouvoir dépend de l'un ou de l'autre selon les possibilités de sa politique. Leur opposition reflète l'ordre contradictoire devant lequel les autorités algériennes se sont retrouvées en 1962: assurer le développement rapide du pays ou confirmer l'Arabité de l'État algérien. En l'absence de pouvoir assez légal autorisé à le transcender, faute de structure démocratique pour en discuter, il reste stable à ce jour une constante dans la vie politique algérienne.

4.3.1. La politique d'arabisation

Depuis l'indépendance, l'État algérien a maintenu l'identité arabo-musulmane établie sur les articles 3 et 4 de la constitution de 1963, affirmant que « l'islam est la religion de l'État » et que « la langue arabe est la langue nationale et officielle » du pays. Il a approuvé une politique de la langue arabisante parce que l'administration publique de l'Algérie était restée entièrement francisée, et tout le pays fonctionnait en français: enseignement, administration, environnement, secteurs économiques... etc. La langue arabe péninsulaire (l'arabe classique), reléguée au second plan, n'était connue que de la minorité qui l'enseigne dans les écoles coraniques, elle avait perdu

sa place de langue écrite et a été délaissée au profit d'une langue issue de la colonisation occidentale. Environ 22 000 fonctionnaires algériens formés en France étaient une force puissante dans la lutte contre l'arabisation, mais le régime algérien n'aurait pas pu se passer de ses fonctionnaires qui privilégient la langue française au profit de la langue arabe. Il fallait les traiter et les suivre pas à pas, alors que les autorités tentaient de s'opposer à la transformation du gouvernement colonial en un État arabo-musulman.

Plus d'une trentaine de lois sur l'arabisation ont été adoptées, mais peu d'entre elles ont pu être pleinement respectées. Le début de l'arabisation a été publié par le président Ben Bella ¹ (1962-1965), qui a promulgué le décret du 22 mai 1964, premier décret sur l'arabisation de l'administration. Ce décret fut suivi du décret n° 64-147 du 28 mai 1964 relatif à l'exécution des lois et règlements de (1964) imposant la langue arabe lors de l'élaboration des lois et règlements ainsi que, temporairement, une édition en langue française. Ces décrets étaient la suite logique de sa précédente déclaration à l'aéroport de Tunis en juillet 1963: « *Nous sommes Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes. [...] il n'y a pas d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme* » (Discours du 5 juillet 1963). Tout en s'adressant aux Français, ce message était aussi dirigé vers les militants berbères ainsi qu'aux dirigeants proche-orientaux pour leur signifier formellement son adhésion au « monde arabe ».

L'objectif principal était la réintégration à l'identité algérienne un élément important effacé par la colonisation française. De ce fait : « *L'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même.*⁵⁷ »

En se référant à Taleb Ibrahimî, l'arabisation devient :

*Un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens l'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement de culture, objectif qui s'identifie, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne.*⁵⁸

⁵⁷ Le Président Ahmed BEN BELLA déclare dans son premier discours le 5 juillet 1963 : « Nous sommes Arabes, arabes, arabes ».

⁵⁸ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (1995). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, p.186.

L'arabe classique pour les arabophones reste la langue de l'enseignement, de l'éducation, du pouvoir politique et de l'administration. C'est une référence symbolique de l'identité arabomusulmane, une affirmation monolinguisme qui caractérise le mouvement national algérien dans ses choix idéologiques, comme l'explique Benrabeh : « *La langue arabe et l'islam sont inséparables ... l'arabe à sa place à part par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète* »⁵⁹ :

*La pluralité est niée et la diversité linguistique est considérée comme une de division menaçant l'unité nationale, qui se compose de l'arabe et l'islam, de ce fait "l'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même.*⁶⁰

La politique d'arabisation a manifesté deux volets, l'un explicite qui consistait à remplacer la langue française par la langue arabe dans tous ses usages en algérie, et l'autre implicite qui visait à faire tenir à l'arabe classique la place des langues parlées multiples, arabe et surtout berbère. Cette politique est mise en pratique le lendemain de l'indépendance par des hauts fonctionnaires, elle est suivie dans l'enseignement, mais elle concerne à la fois l'administration et l'environnement, parce que grâce à la langue arabe et à l'islam, le peuple algérien, d'une part, a réussi à surpasser la langue et la culture du régime coloniale français, et d'autre part, il a restauré son identité nationale. Ainsi : « *Culture nationale= arabe littéral, culture nationale= islam, et arabe littéral= islam. Ces équations vont emprisonner et clôturer toute politique culturelle et linguistique dont l'opposition idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisantes.* »⁶¹

4.3.2. L'Algérie et la francophonie

Sans adhérer à l'OIIF⁶², l'Algérie a établi de nombreux contacts avec l'organisation. Le premier fut la participation du Président Bouteflika au 9^{ème} Sommet de la francophonie à Beyrouth en octobre 2002. Face à l'opinion publique, qu'il jugeait réticente, il a pris soin de signaler qu'il se rendrait à Beyrouth en tant qu'invité personnel du président libanais. Il y prononça un discours important devant l'Assemblée Générale, dans lequel il a notamment déclaré:

L'Algérie a payé un prix très fort pour son indépendance, mais elle a payé encore plus lourdement la récupération de sa personnalité, qu'une longue domination coloniale avait gravement mise en danger.

⁵⁹ BENRABEH Mohamed. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie*, éd Ségur, Paris, p.156.

⁶⁰ TALEB IBRAHIMI Khaoula Op.cit., p.186.

⁶¹ GANGUILLAUME Gilbert. *La francophonie en Algérie* ", école des grandes études en sciences sociales, Paris, 09-04-2008 <http://sinistri.canalblog.com>

⁶² Organisation internationale de la Francophonie a pour objectifs de promouvoir la langue française dans son évolution, sa diversité culturelle et linguistique, et valoriser les différentes cultures qui s'expriment sur l'ensemble des territoires de la Francophonie.

Il n'a pas été facile pour le peuple algérien de renouer avec ses origines, et ceci explique en grande partie notre attachement sourcilleux, à tout ce que nous considérons comme les fondements de notre algérianité amazigh, et de notre arabité. Cette phase de récupération de soi-même est indispensable, avant que l'on puisse s'ouvrir aux autres, pour les reconnaître, mais également, pour être reconnus par eux. Nous savons maintenant, qu'après avoir été récupérée et renforcée, notre arabité est suffisamment affirmée, pour ne courir aucun risque. Cette confiance en nous-mêmes nous a conduits à reconnaître le tamazigh - dans toute la diversité de ses déclinaisons - comme langue nationale, étant assurés, que loin d'attenter ainsi à notre unité nationale, nous venions d'ouvrir une voie pour un enrichissement de notre culture, et un raffermissement de notre cohésion sociale. Pour les mêmes raisons, c'est sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd'hui aux travaux de ce sommet, car nous avons conscience que l'usage de la langue française permet à nos jeunes d'élargir leur horizon, et de participer à l'évolution du monde moderne.⁶³

Selon un communiqué fait à la presse, l'Algérie avance « lentement mais sûrement » vers la francophonie. Le président a également participé au Sommet de Ouagadougou en 18 novembre 2004, et l'Algérie deviendra bientôt membre de l'OIF. Elle a été contestée au motif de la détérioration des relations de l'Algérie avec la France, surtout en vertu de la loi du 23 février 2005 favorisant la colonisation. L'Algérie n'a assisté au sommet de Bucarest qu'en septembre 2006 en présence du Ministre des Affaires Étrangères Mohamed Bedjaoui. Devant l'insistance des autorités québécoises, le président Bouteflika a participé au sommet du Québec en octobre 2008, mais il n'a pas mené malheureusement l'adhésion à l'OIF que de nombreux membres attendaient. Le président algérien voulait indiquer son intérêt pour la francophonie en tant que « pays invité spécial », en prenant position à l'écart afin que l'Algérie comme nation « conserve sa personnalité propre ».

Cependant, les réformes qu'il a engagées depuis 2000 ont remis l'Algérie sur la voie du bilinguisme. Quel sera le vrai bilinguisme en Algérie ? Globalement, on peut imaginer un pouvoir étatique légal et conscient, à travers l'arbitrage et la combinaison de tendances bourgeoises et civiles et une prise en compte globale des intérêts de tout le peuple algérien, mettant en évidence la construction d'une identité algérienne correcte.

À cet égard, une programmation linguistique vise à restituer la place de l'arabe dans l'originalité de son apport réel, historique et culturel, ainsi que sa fonction de trait d'union avec le monde arabe dont l'Algérie se sent solidaire, à permettre également aux Algériens qui souhaitent accéder à la langue française pour leur promotion sociale et leur ouverture à la modernité, en

⁶³ BOUTEFLIKA Abdel Aziz., le Quotidien d'Oron, publié le 19 octobre 2002.

tenant en compte du rôle des langues parlées à savoir les langues arabes et la langue berbère comme référence identitaire fondamentale.

Cette politique linguistique faisait progressivement émerger, au niveau national, une prise de conscience de l'identité algérienne respectée dans sa diversité et en tirant profit: une identité nationale algérienne, qui se démarque à la fois du modèle occidental et du modèle Moyen-Orient vers sa propre histoire, ses traditions, ses moeurs et ses coutumes, ses langues et ses aspirations. En espérant cet idéal, il semble nécessaire d'affaiblir les liens forts étroits entre la France et la langue française. C'est ce que l'OIF tente de mettre en œuvre aujourd'hui et sous cet aspect elle serait pour l'Algérie un meilleur partenaire que les seules institutions françaises. Mais compte tenu des difficultés que nous avons soulignées, sans attendre l'adhésion formelle, l'organisation pourrait contribuer à l'instauration d'un véritable bilinguisme en étant responsable à la fois de l'arabe et du français, à partir de deux domaines importants et communs : la pédagogie et l'assouplissement de la norme dans l'enseignement.

Le système d'enseignement, qui combinait deux langues la langue arabe et la langue française, a vu se mettre en place deux méthodes pédagogiques. L'enseignement traditionnel du Coran était basé sur sa mémorisation: le terme arabe qui l'indique « muhâfadha » évoque le transfert rituel du dépôt. Cette méthode a naturellement été transférée dans l'enseignement de l'Arabe traditionnel et dans l'arabisation. Son opposé est la pédagogie de l'éveil et de l'assimilation liée à l'enseignement du français. L'amélioration de l'enseignement nécessiterait un travail pédagogique uniforme pour la langue arabe que pour la langue française. Il s'agit d'une tâche difficile qui a déjà mis en application dans le cadre de la réforme, mais qui nécessite un soutien sérieux. Quant à l'attitude à adopter envers la norme linguistique, dont la rigidité excessive affaiblit le dynamisme de la langue et son expansion globale, les deux langues, l'arabe et le français, ont un problème commun. Dans le cas de l'arabe, il se présente sous la forme d'une langue sacrée « l'arabe coranique » qui retenait son évolution, et de la distinction entre une langue classique et différentes langues parlées.

4.4. Statut du français dans la politique linguistique de l'Algérie

Taleb-Ibrahimi confirmait que le colonisateur français durant sa conquête en Algérie a catégorisé la langue française comme première langue étrangère, et a été exigé à la réalité et à la vie quotidienne du peuple algérien : « *le français, langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des éléments fondamentaux de la France vis -à-vis de l'Algérie.* »⁶⁴

⁶⁴ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (1995-1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Dar El Hikma, Alger, ISBN 9961 906 00 4.

La réalité empirique indique que la langue française a été imposé à l'algérien en tant que langue légitime et dominante. C'est pourquoi, l'écrivain Kateb Yacine avait parlé ouvertement de « butin de guerre » lorsqu'il évoque la langue française. La conquête coloniale visait avant tout la communauté musulmane, une terrible guerre identitaire et religieuse déclarée pour arracher et effacer une partie de la langue à l'Autre et se l'approprier. Dès l'indépendance en juillet 1962, une campagne de recouvrement de l'identité nationale est menée tambour battant ; elle est basée sur l'Islam comme première religion et la langue arabe comme première langue officielle. L'État Algérien a mis en place une politique d'arabisation surtout sous l'ère du président Boumediène visant à éliminer l'usage du français à tous les niveaux de la société : économique, financier, culturel, scolaire, administratif, etc.

Après 132 ans de colonisation, il était difficile pour l'Algérie d'une part d'accepter la langue française et d'autre part de s'en séparer. Les algériens se sont vite rendu compte que le français reste la langue ancrée au fond des secteurs les plus sensibles de l'administration, de l'économie, de l'appareil judiciaire, de la communication ou la presse écrite et même de l'armée. Son usage s'est répandu dans différents registres et parlers locaux jusqu'à la jouissance d'une certaine co-officialité. Rabeh Sebaâ nous dit que :

*Sans être langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française.*⁶⁵

Khaoula Taleb Ibrahimî affirme aussi qu' :

*Actuellement le Français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'Anglais, l'Allemand ou l'Espagnol. Dans l'enseignement supérieur, le français reste prépondérant dans les filières scientifiques et technologiques (...) la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion.*⁶⁶

⁶⁵ SEBAA Rabeh. *Culture et plurilinguisme en Algérie*. <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm> [Consulté le 20.05.2018].

⁶⁶ TALEB IBRAHIMI Khaoula. (2006). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues*, L'Année du Maghreb, I |, pp. 207-218.

À présent, la langue française est forte présente dans le langage courant en l'associant à d'autres langues parlées, dans le cadre de l'alternance dite de code, selon laquelle la phrase peut contenir une alternance d'algérien, de français et de berbère. Le français est devenu une réserve pour les langues algériennes: arabe ou berbère, elles prennent des mots français qui leur donnent une forme locale: le téléphone-lu (« je l'ai appelé »), ai largement entendu. C'est donc une nouvelle façon de parler qui se pose en Algérie, à laquelle le français est associé, comme c'est le cas avec le travail artistique d'auteurs, de chanteurs ou d'acteurs qui ont recours à trois langues d'expression: le français, l'arabe et le berbère.

Conclusion

Arrivé à la conclusion, nous confirmons que la langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, un acquis important ; elle occupe néanmoins un statut ambigu et reste à définir. D'un côté, elle est une langue officielle reconnue comme langue étrangère au même titre que la langue anglaise, de l'autre côté, elle est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et à la modernité. De même, cette langue reste aussi un outil d'ouverture au savoir et de communication largement utilisée. Elle demeure de la sorte la langue des habitants des villes cultivées, du monde de l'industrie et du commerce international !

Ce chapitre s'attache à dresser un état des lieux de la presse écrite en Algérie et analyser l'évolution des supports journalistiques écrits en termes de leur diffusion linguistique

Chapitre deuxième :

Le positionnement médiatique de la presse écrite en Algérie

Introduction

Le thème de recherche « *La Néologie Journalistique* » est au carrefour de la Lexicologie et de l'Analyse du Discours, celle-ci, selon la définition que lui donne Maingueneau est une : « *discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son contexte, vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social* ». ⁶⁷

La presse écrite joue un rôle clé dans le fonctionnement d'une société dynamique. Elle permet d'accéder à une information précise et variée que celle donnée par les médias audiovisuels. Le citoyen doit pouvoir compter sur une base d'informations riches et articulées, alimentant des réflexions fondamentales sur l'actualité, afin de jouer son rôle de citoyen et d'électeur de manière éclairée. Ce support imposant et de référence est une cible de choix principal pour les consommateurs d'informations.

Le but de notre étude découle d'une approche qui met l'accent sur la créativité lexicale dans le discours journalistique, et en particulier sur ce que la néologie véhicule comme référents identitaires. Il s'agit de mesurer l'apport des médias à la propagation et à l'adaptation du français à travers l'utilisation de nouvelles unités lexicales. Nous nous intéresserons à la néologie journalistique en tant qu'ils constituent un reflet de l'évolution linguistique des sociétés, c'est-à-dire, l'étude des néologismes dans leur relation avec l'univers extra-linguistique dans le contexte du discours.

Avant d'entamer l'analyse des procédés néologiques mis en œuvre dans notre corpus d'analyse, il convient d'apporter quelques éclaircissements concernant l'histoire de la presse écrite algérienne. Ce petit tour nous permettra d'explorer les différentes phases que la presse algérienne a traversées tout au long de son développement, de sa création à nos jours, où l'on a assisté à l'émergence de la presse électronique. Nous ne garderons que quelques repères obligatoires pour expliquer le fonctionnement de la presse algérienne et ouvrir quelques pistes intéressantes pour cette analyse. Le développement de la presse écrite en Algérie est étroitement lié au développement du pouvoir. On distingue deux grandes périodes. La première période de 1962 à 1988 se caractérise par une presse très fortement contrôlée, la seconde s'ouvre sur les événements d'octobre 1988.

⁶⁷ MAINGUENEAU Dominique. (1996). *Les Termes Clés De L'Analyse Du Discours*, Seuil, Paris, p. 56.

Nous visons à travers cet historique de faire un rappel pour expliquer, le fonctionnement des néologismes lexicaux dans la chronique de Chawki Amari « Point Zéro » du quotidien El Watan, ainsi que l'importance de la condition prise comme repère pour la constitution de notre corpus. Un panorama qui nous permettra d'expliquer nos différents choix, plus particulièrement les raisons qui nous ont poussées à analyser le fonctionnement des néologismes en tant que principale stratégie communicative dans la presse francophone algérienne.

1. Les origines de la presse écrite algérienne

Il n'est plus facile d'accéder à l'histoire de la presse algérienne en raison du désintérêt pour cette question pour les chercheurs en sciences de l'information et de la communication et parce qu'elle est récente par rapport à d'autres expériences, notamment anglo-saxonnes ou françaises. Ainsi, la naissance de la presse principalement écrite en Algérie ne date que de la période coloniale, son apparition a été marquée par des journaux comme Alger Républicain, où des écrivains journalistes comme Albert Camus, Mouloud Feraoun, Mohamed Dib et d'autres intellectuels se sont livrés un double combat : informer et condamner la situation qui prédomine, marquée notamment par les inégalités entre les autochtones algériens et les colons français.

La fin de la colonisation permettra à cette presse, qui ne s'intéressait auparavant qu'à la situation du peuple algérien et aux souffrances qu'il a endurées, de s'ouvrir à d'autres centres d'intérêt et enjeux, et de disposer d'un cadre juridique et financier stable. Ainsi, et depuis l'indépendance du pays à ce jour, on a pu distinguer sommairement deux grandes périodes. La première de 1962 jusqu'au début des années 90, lorsque le secteur des médias était exclusivement réservé au secteur public. La seconde période, le plus important, le champ médiatique du secteur privé s'est ouvert et un nombre relativement important de quotidiens indépendants ont été créés en arabe et en français. C'est aussi ce qu'admettent certains chercheurs : « *La presse en Algérie a connu trois grandes étapes, la première allant de 1962 à 1965, la seconde de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988... [autant] de périodes qui coïncideront avec celles des différents régimes qu'a connus le pays (l'adoption de la charte et la constitution de 1976 constituant l'instauration d'un nouveau régime au point de vue institutionnel).* »⁶⁸

La première période indiquée de 1962 à 1965 est une période de transition dans le domaine médiatique, car le pouvoir en place a été obligé de gérer des secteurs stratégiques et sensibles, essentiellement par la nationalisation de plusieurs titres coloniaux, en l'absence d'une loi qui les régit. La seconde période a vu la montée démesurée du pouvoir du Parti unique au pouvoir Le Front de Libération nationale (FLN).

⁶⁸ BENZELIKHA Ahmed. (2005). *Presse algérienne : éditoriaux et démocratie*, Oran, El Gharb, p.17.

Deux unités étroitement liées contrôlent la presse: l'État et le Parti unique. Le premier exerçait ce contrôle par le biais du ministère de l'Information et de la Culture, la seconde par le biais de ses quotidiens. Au cours de cette période, les quotidiens francophones subiront une régression importante avec l'arabisation du quotidien *Annasr* et *La République*. Le résultat : la diffusion de ces deux journaux s'est réduit de façon surprenante, ainsi les lecteurs francophones seront obligés de lire un seul journal de langue française : *El-Moudjahid*.

Les conséquences directes d'une telle gestion des médias en Algérie montrent une dangereuse baisse du nombre de médias actifs: une chaîne de télévision (Entreprise nationale de la télévision, ENTV) était dominante; canal radio unique l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS); et six journaux nationaux *El-Moudjahid*, *Alger-Républicain*, *Liberté*, *Alger-Soir*, *Le Matin*, *El-Watan*, pour plus de vingt millions d'habitants dans les années 1980. Bien que cette tendance se confirmera au cours de la dernière période, retenons qu'un tel nombre d'événements auront une influence immédiate et absolue sur la gouvernance du secteur des médias en Algérie, tel que l'adoption d'une nouvelle constitution en 1976. Cette dernière a proclamé « droit à une information complète et objective », et même si l'État à l'époque était défavorable à ces principes, cette période verra l'amélioration et la diffusion de nombreux journaux et leur distribution seront améliorées. Un détail important qui reflète l'intérêt croissant des autorités pour les médias au fil des ans.

Cette période coïncide d'une manière uniforme avec un événement important: la mort du président Houari Boumediene en 1978. Cependant, cet événement ne changera pas de manière significative la suprématie de l'idéologie du Parti unique qui a dominé l'ensemble du secteur jusqu'aux événements tragiques d'octobre 1988. C'est assez logique si l'on considère que la gestion du secteur des médias en algérie, ainsi que dans d'autres domaines comme : l'économie; l'éducation, etc., ne dépend pas des régimes ou des politiciens en charge du secteur, mais du maintien de la domination de la logique des partis individuels à travers tous les pouvoirs à sa disposition. Dans cette logique, quels que soient le gouvernement et le leader politique à la tête du secteur, ils se sont engagés dès le moment à rester fidèles à la direction de chaque partie.

Somme toute, il est important d'affirmer la grande difficulté de comprendre le « développement » de la presse en algérie. Pour accomplir une telle tâche, il est non seulement important de concevoir d'abord les mécanismes fonctionnels des différents régimes qui ont réussi en algérie, mais il est également nécessaire de considérer d'autres paramètres moins explicites de la société algérienne tiraillée entre son passé colonial et ses conséquences linguistiques et l'arabisation. Par conséquent, nous discuterons principalement des tendances de développement des médias privés algériens et des conditions de leur émergence.

1.1. L'après 1988 : l'entrée dans une nouvelle ère

Nous, journalistes algériens, réunis à Alger le lundi 10 octobre 1988 à 10 heures⁶⁹:

✎ Informons l'opinion publique nationale et internationale que nous avons été et sommes toujours interdits d'informer objectivement des faits et événements qu'a connus le pays, notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre. Condamnons l'utilisation abusive, dans des circonstances aussi graves, des médias nationaux, contre toute éthique professionnelle et du droit fondamental des citoyens à l'information.

✎ Rappelons avoir déclaré, dans les différents documents adoptés par notre mouvement, que les atteintes de plus en plus graves aux conditions de vie et aux droits sociaux acquis des couches les plus larges du peuple algérien contribuées à créer les conditions d'une telle explosion populaire massive. Et ceci en l'absence de toute possibilité d'expression démocratique.

✎ Condamnons de ce fait l'utilisation violente et meurtrière de l'armée et l'inconséquence avec laquelle l'ordre a tenté d'être rétabli.

✎ Demandons la levée immédiate de l'état de siège afin de rétablir les citoyens dans l'exercice de leurs droits constitutionnels.

✎ Exigeons la libération de l'ensemble des détenus d'opinion arrêtés de façon arbitraire à la faveur des troubles dans la tentative de trouver des boucs émissaires. Exigeons la libération des citoyens arrêtés lors des manifestations.

✎ Demandons l'établissement des libertés démocratiques dans leur totalité, seule garantes d'un large débat national dans lequel l'ensemble des masses populaires pourront s'exprimer autour de leur avenir. (Ahcene-Djaballah, 2005: 65-66).

Cette déclaration signée par un groupe de journalistes, a été diffusée peu de temps avant la mort d'un de leurs collègues le journaliste Sid Ali Benmechiche, dans le quartier populaire Bab El-Oued de la Wilaya d'Alger, elle demeure une réelle proclamation dans l'histoire de la presse indépendante en Algérie. Cette prise de position des journalistes n'est que le résultat direct d'une série d'actions et de réactions qui ont eu un impact bénéfique sur la « démocratisation » de la sphère politique algérienne et l'énorme place de la liberté individuelle et collective. On pourrait aussi dire que ces événements, bien qu'ils ne soient pas les seuls, ont permis de faire passer la loi

⁶⁹ Lire à ce sujet l'article de Zahir IHADDADEN. (1989). *Évolution de la presse écrite en Algérie depuis l'indépendance*.

d'information d'avril 1990 ; une loi qui changerait à jamais le paysage médiatique et ouvrirait une nouvelle page dans l'histoire de la presse algérienne.

Les événements tragiques d'octobre 1988 ont marqué le début d'une nouvelle ère de démocratie et de liberté d'expression dans l'histoire algérienne après l'indépendance: bien que les émeutes aient été de graves incidents de violence, cette date était radicalement différente du modèle de gouvernement qui existait depuis l'indépendance du pays jusqu'en 1980. À la fin de la décennie, il y a eu deux percées majeures: le champ politique des systèmes multipartites ouverts et le développement du journalisme. À ce titre, la majorité des observateurs estiment dès lors la presse écrite comme l'une des réalisations les plus importantes d'octobre 1988.

1.2. La loi du 03 Avril 1990 relative à l'information

D'un point de vue juridique, la presse privée a vu le jour suite à l'adoption de la Constitution le 23 février 1989, résultante de la loi sur les partis politiques du 5 juillet 1989 et la loi sur la presse promulguée par l'Assemblée Populaire Nationale le 19 mars 1990. Cette loi, adoptée après une crise sociopolitique très aiguë, a été envisagée comme un premier pas vers la réalisation d'une véritable démocratie et a eu pour conséquence directe : la création entre septembre 1990 et 1990, de 10 quotidiens dirigés soit par les journalistes eux-mêmes, soit par le monde des affaires. La diffusion de ces quotidiens a nettement dépassé celle des six quotidiens de « l'exécutif » en peu de temps. En guise d'exemple, la propagation du quotidien El-Moudjahid est passée de 300 000 exemplaires de 1988 à 180 000 en 1991. L'objectif de cette loi était d'installer « *les règles et principes pour l'exercice du droit à l'information* » (Jora⁷⁰, 1990: 395). Notamment l'article 04 qui a libéralisé la création d'importants journaux privés outre cela des titres appartenant à l'État. Le paysage médiatique en Algérie fut ainsi divisé en : « *Trois types de titres: –les titres publics appartenant à l'Etat – les titres des partis politiques, organes partisans –les titres privés subdivisés en titres créés par des particuliers et ceux créés par des collectifs de journalistes dans le cadre de la circulaire du chef du gouvernement. Ces derniers titres seront connus sous le nom d'indépendants.* »⁷¹

L'article 04 prescrit que « l'exercice du droit à l'information » soit exercé non seulement par les organes du secteur public, mais aussi par les titres et les organes appartenant ou créés par les associations à caractère politique, -les titres et organes créés par les personnes physiques ou morales de droit algérien. Dès lors, le même article vise à organiser la profession des journalistes, même s'il a été rapidement critiqué par ceux qui le considéraient comme un « Code pénal ». Dans ce contexte, une distinction est faite entre deux types de publications, citons : « titres et organes

⁷⁰ Journal Officiel de la République Algérienne.

⁷¹ BENZELIKHA Ahmed. (2005). *Presse algérienne : éditoriaux et démocratie*, Oran, El Gharb, p.27.

relevant du secteur public » et « l'édition de publications périodiques », à savoir tous les journaux et revues publiés régulièrement.

Malgré toutes les critiques, cette nouvelle loi a été très innovante avec la création de:

Conseil supérieur de l'information : entité autonome qui veille à l'application de la loi et est seule juge en cas de problème, mais qui fut supprimée deux ans après sa création. En effet, la loi 90-07 du 3 Avril 1990 avait institué un conseil supérieur de l'information et, du même coup, le ministère avait été supprimé (du temps du gouvernement de Mouloud Hamrouche, l'initiateur de la loi). Installé officiellement le 27 Juillet 1990, il est supprimé par décret législatif le 26 octobre 1993 et les dispositions de la loi le concernant sont transférées aux organes appropriés, en l'occurrence le ministère de la communication recréé par Sid-Abmed Ghozali et reconduit par Belaid Abdesslam.⁷²

Toutes ces dispositions, associées à la création du Conseil suprême de l'information, indiquent une volonté spécifique d'entrer et d'ouvrir le secteur médiatique en algérie, et rendaient l'expérience algérienne dans ce domaine unique dans le monde arabe et africain.

1.3. Presse écrite algérienne d'expression française

Dans la presse écrite et audiovisuelle, les néologismes naissent et prennent de l'ampleur, tandis que ceux qui viennent de naître dans le feu de l'actualité se répandent largement. Grâce aux journaux, aux magazines, à la radio, à la télévision, etc., nous pouvons notablement observer l'utilisation de termes scientifiques dans le lexique général. Les médias sont le moyen le plus puissant non seulement dans le domaine politique le plus souvent, mais aussi dans la politique linguistique du pays. Ce sont les médias qui ont l'accès à chaque famille et ont la possibilité de changer la langue ou de proposer de nouveaux mots.

La presse algérienne francophone a ouvert ses colonnes pour toute les divisions sociales, soucieuse de son équité et de son devoir d'information. Elle est la source de diffusion de diverses productions pour discerner une certaine identité d'une expérience quotidienne intime de la société en agissant consciemment ou inconsciemment sur cette langue, qui lui est formellement étrangère et familière à travers une utilisation subjective, reflétant la richesse collective d'un trésor linguistique utilisé par les médias afin de saisir la relation étroite entre langue et société.

C'est pourquoi, cette langue deviendrait l'image du génie algérien, de sa sensibilité et de sa liberté, loin d'être piégée dans les caractères latins. La raison pour laquelle, la langue française lue

⁷² AHCENE-DJABALLAH Belkacem. (Mai 2006). *La liberté de la communication et de l'information en Algérie: entre la régulation administrative et l'autorégulation ?*, Le Quotidien d'Oran.

dans les écrits journalistiques, s'oppose nettement à toutes les attitudes puristes et à tout son usage académique, ouvrant des portes à mesure que les langues se développent, une tolérance linguistique entre ce qui est maternel, national, officiel et étranger. Cette utilisation particulière du français est le résultat de contacts culturels sur tous les fronts qui affectent le plus la linguistique. À cet effet, nous avons constaté que les nouveaux mots sont étroitement liés à l'expérience algérienne, à tous les événements sociopolitiques et culturels qui ont façonné l'histoire de son pays.

1.3.1. Discours journalistique

Le discours journalistique diffusé par la presse écrite diffère de celui des autres discours médiatiques. L'analyse et la description de ce type de discours nécessitent un traitement particulier en raison de son caractère scriptural, qui demande une lecture et une connaissance préalable du code (langue d'écriture y compris le processus créatif) utilisé par cette presse. Patrick Charaudeau dans *les médias et l'information* rappelle que : « *Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement [...], élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci.* »⁷³

Dans un contexte donné, les productions néologiques réalisées par des journalistes constituent un acte d'énonciation, qui est défini selon Émile Benveniste comme « *une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »⁷⁴. Ainsi, Catherine Kerbrat Orecchioni, dans une conception extensive de l'énonciation affirme que ce terme désigne toutes les relations qui s'établissent entre « *l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif* »⁷⁵. Ces éléments sont les suivants :

☛ **Les protagonistes du discours : émetteur et interprétant(s).**

☛ **La situation de communication :**

-**Circonstances spatio-temporelles**

-**Conditions générales de la production/réception du message: nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours...etc.**

D'après les principales théories de la pragmatique linguistique, tous énoncé porte un sens. Pour le déterminer, le chercheur doit s'intéresser à ses conditions d'utilisation et à son contexte

⁷³ CHARAUDEAU Patrick. (2005). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, p. 22.

⁷⁴ BENVENISTE Émile. (1966). *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard, p.80.

⁷⁵ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. (1984). *L'Énonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*, Armand Colin, p. 30.

d'énonciation. Chaque texte est le résultat d'un acte énonciatif produit dans une situation précise, compte tenu des conditions de sa production est extrêmement indispensable pour pouvoir accéder à son sens, notamment pour vérifier si le recours à la création lexicale dans la presse écrite est destiné à inciter le lecteur à agir, de provoquer un comportement en lui ou simplement à faire aboutir une intention de communication. Il devient donc important de recentrer notre intérêt sur les conditions d'énonciation des néologismes.

1.3.2. Journalistes, presse écrite : le poids des mots

Toute innovation dans une langue est nécessairement l'acte individuel d'une personne qui communique ses pensées ou ses sentiments verbalement ou par écrit. Cette création particulière peut n'avoir pas de répercussions chez les autres locuteurs. Cependant, elle peut également être reproduite par un court nombre, et par un nombre croissant d'entre eux. Dans cette phase éventuelle, la diversité des auditeurs et des lecteurs entre en jeu: inégalités de cultures, goûts et des moyens intellectuels différents, situations différentes, contrastent des tranches d'âge avec des intérêts, considérées comme d'usage courant. Inéluctablement, personne ne peut vraiment prévoir que les nouveaux mots créés ou empruntés continueront de se généraliser après une période plus ou moins longue ou qu'ils resteront restreints à une minorité ou disparaîtront, mais nous confirmons que la langue française n'est pas en difficulté, elle est bien vivante et elle évolue constamment avec son temps car les créateurs qu'ils soient linguistes, académiciens, journalistes ou scientifiques, sont pour le « bon » langage. Bernard Quemada part d'un constat selon lequel :

Il existe trois groupes de créateurs, importateurs ou adaptateurs potentiels de néologismes : les « inventeurs » de toutes spécialités et à tous niveaux, c'est-à-dire ceux qui doivent désigner un nouvel objet ou un nouveau concept ; les « transcodeurs », qui ont à charge d'exprimer, à partir d'une langue étrangère ou d'un registre différent, une notion non dénommée ou mal discriminée ; les « informateurs » en tous genres, donc, en premier lieu, les journalistes et les publicitaires appelés à diffuser, par l'intermédiaire des communications de masse, les dénominations nouvelles.⁷⁶

Dans ce vaste domaine de la communication écrite, le journaliste est un professionnel planché pendant des heures sur la rédaction d'un article. Une personne expérimentée, qui parle plus d'une langue et se sent à l'aise dans n'importe quel contexte professionnel, peut passer d'un registre linguistique à un autre, invente, capte et propage des néologismes. Cela veut dire que, l'usage innové des nouveaux mots révèle souvent une opération consciente et volontaire du journaliste, et fait preuve du potentiel créatif des signes linguistiques et de phrases vivantes. Même la restructuration du secteur médiatique, l'accélération du timing de l'information, et la révolution

⁷⁶ QUEMADA Bernard. (1971). *À propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*, La banque des mots, n° 2, pp. 142-143.

numérique n'ont pas modifié les rapports des journalistes à leurs contenus et notamment avec le lecteur « le sang du journal ». ⁷⁷ Au cours de cette mutation numérique, la notion d'information, la manière dont elle est produite, voire la manière de sa consommation ont connu d'énormes bouleversements, le journaliste, quant à lui, s'est encouragé à sortir du rythme traditionnel de l'écriture pour faire émerger de nouvelles idées, de nouveaux concepts. Dès lors, la diffusion de ces mots dans le journal facilite leur introduction dans la langue ainsi que leur intégration dans le dictionnaire tout en s'assurant qu'ils sont conformes au bon usage, à la morphologie et à la syntaxe de la langue française. La preuve en est le succès de ces nouveaux mots, aussitôt captés par les lecteurs.

2. La presse écrite dans l'espace public

Dans cette partie, nous essayerons de déterminer et de positionner le discours journalistique vis-à-vis les autres discours qui font partie du sphère public en maintenant des relations complexes. Cependant, le journalisme basé sur d'autres discours (politique, scientifique, etc.) doit faire l'objet d'interdiction pour renforcer sa légitimité sociale notamment professionnelle. Dès lors, l'analyse de la presse consiste à évaluer la particularité du discours journalistique et ses différences avec les autres discours sociaux. Cette dimension est essentielle, parce que c'est là que l'identité discursive de l'actualité entre en jeu, et elle a la capacité d'assurer un positionnement spécifique. Sinon, il sera submergé par d'autres revendications et perdra sa crédibilité.

2.1. Le journalisme-discours

2.1.1. Le discours entre concept et objet : le discours, un cadre et une action

D'une perspective linguistique, la conceptualisation et la problématisation du discours représentent un nouveau défi par rapport aux recherches portant sur la langue qui a prédominé jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le discours est un concept absolument inédit en sciences du langage. Le célèbre cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure, basé sur les notes de cours de ses étudiants Charles Bally et Albert Sechehaye, le mentionne à peine. L'autonomie scientifique de la linguistique initiée par Ferdinand De Saussure doit se fonder sur la langue définie comme institution et sur la langue comme condition de possibilité du langage. La question du discours ne fait pas défaut dans le travail du linguiste suisse, mais elle n'est pas beaucoup entretenue, ce sont toutes des textes inédits qui ont été récemment découverts et étudiés, qui le feront ressortir. Dans les années 1960, diverses tendances issues de la linguistique ont commencé

⁷⁷ PROUVOST Jean, le fondateur d'un groupe de presse à forte notoriété et rentabilité, disait que les lecteurs étaient « le sang du journal ».

à fonctionner au niveau intermédiaire, libérant le mécanisme d'expression claire entre la langue (systèmes virtuels) et la parole (usage singulier). Selon le sujet et l'objet, il s'agit d'une histoire (sémiotique Greimassienne), d'un texte (méthode littéraire) ou d'un discours (pragmatique).

L'apparition de l'analyse du discours à la française dans les années 1970 dirigera en permanence la recherche vers les genres de discours, particulièrement politiques et institutionnels, en mobilisant des approches pluridisciplinaires (Utard 2004, Mazieres 2005). La consolidation du terme « discours » dans les années 1980 montre une convergence, liée à la formulation de l'objet à examiner. À l'opposé, le discours en tant que concept renvoie à nombreux cadres théoriques, alors qu'il est lié à un concept uniforme « l'énonciation ». Le discours suppose l'articulation entre l'énoncé et l'énonciation. Le langage est un mécanisme dans lequel ces deux éléments ont une exigence mutuelle : pas d'énoncé sans énonciation et vice-versa. D'une part, nous avons la mise en place du sujet parlant (instance de médiation entre langage et discours) et d'autre part nous avons le résultat de l'acte de prononciation (l'énoncé). Le discours, conçu par les théories énonciatives, exige le couple énonciateur / énonciataire, deux figures liées. S'il peut être considéré comme un travail de représentation du monde, il est aussi une forme d'action sur les autres. Chaque énonciation représente une action qui vise à changer une situation.

2.1.2. Discours et contenu

Prendre le discours comme concept et objet de recherche incite à le distinguer de « l'analyse de contenu » qui peut être à l'avenant appliquée dans le corpus de presse.

L'analyse de contenu fait partie du cadre conceptuel de la sociologie fonctionnelle nord-américaine, qui se concentre sur l'étude des médias en incluant plusieurs entrées. En plus du contenu, elle implique également l'analyse du contrôle des médias, du support, de l'audience et de l'influence des médias au sein du « paradigme de Laswell »⁷⁸.

Pour la circonstance, l'analyse de contenu repose particulièrement sur le pouvoir de persuasion du contenu médiatique et les besoins sociaux d'améliorer l'efficacité de l'information. Elle a d'abord été considérée comme directe et absolue, puis a prospectée l'influence des médias, notamment à partir de l'enquête Lazardfeld (1948), tout en confirmant que l'acceptation du contenu dépend de facteurs sociaux tels que : la famille, la religion, la communauté politique, etc.

⁷⁸ LASSWELL Harold. (1927). *Propaganda Techniques in the World War*. Il fut l'un des premiers à s'intéresser à la communication de masse. Selon lui, on peut décrire "convenablement une action de communication en répondant aux questions suivantes " : **Qui, dit quoi, par quel canal, a qui et avec quel effet ?** ". L'intérêt essentiel de ce modèle est de dépasser la simple problématique de la transmission d'un message et d'envisager la communication comme un processus dynamique avec une suite d'étapes ayant chacune leur importance, leur spécificité et leur problématique. Il met aussi l'accent sur la finalité et les effets de la communication.

L'information est reçue dans le cercle de connaissance, où l'on distingue les leaders d'opinion - par leur notoriété- de ceux qui influencent les membres du groupe.

L'analyse de contenu vise à déterminer les principaux sujets diffusés dans les médias de la presse écrite (imprimée et/ou numérique) en quantifiant l'apparition de certains mots ou familles de mots. Identifiés en présence ou en absence, les thèmes sont restreints à des ordres de grandeur. Elle s'inscrit dans la logique quantitative basée sur les données d'entrée sélectionnées par le chercheur, tandis que l'analyse du discours accorde plus d'importance à la reconnaissance des variables et à la construction discursive de l'information. Il est à noter que, quoi qu'il existe des différences particulièrement structurantes et assez remarquable entre l'analyse thématique, ou plus exactement l'analyse de contenu et l'analyse de texte, les deux reposent sur le principe du corpus.

Les recherches s'articulent autour de la création de ressources textuelles et lexicales spécifiques et du traitement des données en fonction des questions posées. L'analyse du discours impose cependant la préparation d'un corpus différent, car sa visée qualitative est de questionner le fonctionnement du discours. Ainsi, elle combine dans le contenu du discours entre l'analyse du « dire » et l'étude du « comment cela est dit » de l'énonciation. Le langage est compris comme un cadre discursif et un dispositif énonciatifs.

2.1.3. Discours de presse

Les premières études sur le discours de presse sont nées dans les années 1970 dans le cadre de l'analyse du discours français, à laquelle ont participé linguistes, philosophes et historiens. Les objectifs de recherche sont principalement liés à la doctrine et à l'idéologie (Guilhaumou, 2004). Elles s'inscrivent dans une démarche critique, surtout sous l'influence d'Althusser (1974), qui considérait les médias comme une « machine d'État idéologique ». La presse n'est pas nécessairement un objet de recherche en soi, mais elle alimente plutôt un corpus d'études adressées à l'analyse de la lexicologie politique, de la syntaxe ou le plus souvent des « structures de sens » (Maziere, 2005). D'autres méthodes, comme l'analyse structurelle du récit (Gritti, 1966), sous l'impulsion de Roland Barthes, légalisent la presse dans le corpus, plus celle de la sémiologie de la photographie de presse, espère-t-il condamner les stéréotypes de la « bourgeoisie ».

Dans les années 1980-1990, le développement des sciences de l'information et de la communication fera des médias un objet de recherche sur la base des flux disciplinaires qui y coexistent. L'analyse du discours en fait partie intégrante et s'inscrit dans de nouveaux cadres institutionnels d'enseignement et de recherche. Les sciences de l'information et de la communication segmentent le discours après son ancrage dans la formation professionnelle et dans les domaines de recherche multidisciplinaires. Le discours médiatique, le discours télévisé

plus le discours d'information dominant et prennent l'élan. Les études sont toujours basées sur des corpus et posent des questions sur les conditions de la production. Patrick Charaudeau place le discours dans un processus où s'articulent la production, le produit et la réception (Charaudeau, 1997).

2.1.4. Le contrat de communication médiatique

Entre le journaliste et son lecteur, s'entrelace un fil de contrat médiatique. Selon le schéma proposé par Charaudeau (2007) le contrat de communication se définit en fonction des intentions communicative des interlocuteurs. Il estime que toute communication médiatique se caractérise par:

- ☞ Une instance de production: concerne le journaliste, celui qui véhicule l'information.
- ☞ Une instance de réception: concerne le public (les locuteurs).
- ☞ Une double finalité: une finalité éthique de transmission d'informations (informer les citoyens pour qu'ils prennent part à la vie politique), une finalité commerciale.

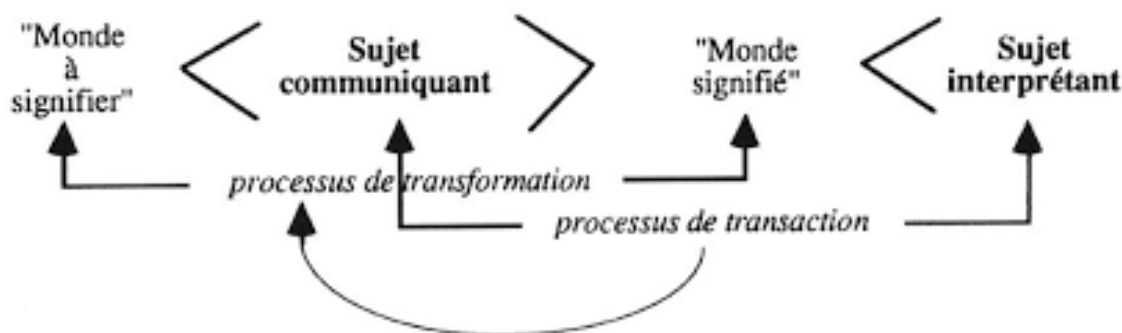


Figure 02 : Schéma de contrat de communication selon Charaudeau (2007 :13)

Dans le cadre des travaux qui se basent sur le discours journalistique comme champ d'études prescriptives nous pouvons expliquer le schéma ci-dessus en prenant comme corpus le discours de la presse écrite : tout d'abord, l'instance de production qui concerne le journaliste transforme l'évènement brut à un évènement nouveau c'est-à-dire construit par un processus de transformation, et par le processus transactionnel, entre l'instance de production et de réception, l'évènement brut devient alors un évènement interprétable. De ce fait nous pouvons déduire que toute information médiatique, fait appel à un contrat de communication qui transforme un évènement appelé brut à un évènement dit interpréter dans lequel l'auteur fait véhiculer une information en utilisant ses propres mots.

2.1.5. La création d'une relation par l'objet journal

Le contrat de lecture de la presse écrite est une version spécifique du contrat de communication. Il s'agit de la relation symbolique qui relie un journal et son lecteur. À ce titre, il

comprend leur identité et leurs statuts respectifs les uns par rapport aux autres, leurs objectifs et attentes mutuels ainsi que toutes les valeurs qu'ils partagent et des normes qui dirigent leur rencontre dans l'objet journal. Le symbolique jouant un rôle prédominant à cet égard, de nombreux sémioticiens comme Veron s'intéressent au concept de contrat de lecture dont l'aspect d'accueil, est largement examiné par la psychologie sociale, prend plutôt le nom d'un contrat de lectorat (Burguet, 1999, 2000, 2003; Chabrol & Girard, 2001; Burguet & Girard, 2004). Dans la presse écrite, l'énonciation joue un rôle majeur dans l'établissement et le maintien de cette relation. Pour Babou: « *les productions médiatiques sont des productions essentiellement collectives dont les énoncés renvoient autant à un support technique qu'aux systèmes de valeurs et de représentations des énonciateurs et des destinataires, et à leurs relations.* »⁷⁹

En ce qui concerne l'analyse du discours, l'auteur maintient sur le rôle de l'énonciation, le but de l'analyse est de « *relier certaines configurations des relations entre acteurs (au sein d'un média ou entre différentes institutions médiatiques) avec les formes des discours observés (en particulier les modalités énonciatives)* »⁸⁰ La recherche du sens du texte consiste donc à comparer les éléments textuels du message avec les données extralinguistiques de la situation de communication, à interpréter le premier selon le « cadre d'expériences ou de représentations », nécessitant une coopération interprétative, des effets contextuels, des règles d'utilisation, des formes de légitimation.

Quant à la presse, Veron fut l'un des premiers à parler du contrat de lecture, en insistant fortement sur le dispositif énonciatif créé par un titre de presse pour offrir à la fois un mode de relation au monde et avec le lecteur, marquée et incluse dans le première par le présupposer une coopération interprétative:

*À partir du dispositif d'énonciation comprenant l'image de celui qui parle (l'énonciateur), de celui à qui le discours est adressé (destinataire construit) et de la relation entre les deux, dans et par le discours, il s'agit de décrire non un sens linéaire et univoque mais un champ d'effet de sens. La problématique centrale est donc celle de l'énonciation qui suppose, entre production et reconnaissance, un contrat de lecture : position didactique ou non, transparence ou opacité, distance ou dialogue, objectivité ou complicité, partage des valeurs au niveau du dit ou sur le plan des modalités du dire, forte articulation des niveaux ou discours montés "en parallèle", degré et type de savoir attribués au lecteur : à travers les choix effectués par rapport à ces dimensions...et à bien d'autres, se construit un contrat de lecture : un énonciateur se montre, qui propose une place à un destinataire.*⁸¹

⁷⁹ BABOU Igor. (juin 2001). *Du papier à l'écran : modalités énonciatives de deux quotidiens d'information en ligne*. In Barbot, MJ. & Lancien, T. (Journée Notions en Questions, 7, 14 juin 2001). Médiation, médiatisation et apprentissages. Lyon: ENS Lettres et Sciences Humaines, p. 59-69.

⁸⁰ Ibid., pp. 59-69.

⁸¹ VERON Eliseo. (1985). *L'analyse du "contrat de lecture" : une nouvelle méthode de positionnement des supports de presse*, in Les médias. Expériences, recherches actuelles, applications. Paris, IREP, p. 72.

2.1.6. Le contrat de lectorat

Eliséo Véron, dans ses études consacrées à la presse écrite analyse l'étude du « contrat de lecture » ainsi :

L'étude du contrat de lecture porte, par conséquent, sur tous les aspects de la construction d'un support de presse, dans la mesure où ils construisent le lien avec le lecteur : couverture textes/images, mode de classement du matériel rédactionnel, dispositifs d'appel(...), modalités de construction des images, types des «parcours» proposés au lecteur et les variations qui s'y produisent, modalités de mise en page et bien d'autres dimensions qui peuvent contribuer à définir la façon spécifique par laquelle le support construit le lien avec son lecteur. (Veron, 1985 : 79)

Ce que Veron a appelé le « contrat de lecture » se reflète par un certain nombre de mécanismes psychosociaux et linguistiques associés. Lorsque l'identité du lecteur « exemplaire » coïncide avec l'image qu'une personne a en elle-même, la relation entre le lecteur et son journal peut être établie par une simple lecture. Cette dernière, qui se répète alors à une certaine fréquence, peut devenir une activité quotidienne, motivée par des taux constamment déterminés et renégociés au cours de la conversation. Si la nature des contrats de communication est initiée en production par une politique éditoriale, ces derniers participent à un processus socio pragmatique plus large dans lequel le lecteur ait un rôle actif à jouer. La réalisation du contrat de lecture avec le lecteur reprend alors le nom de contrat de lecture, dont la nature et les implications ont été examinées, particulièrement par Burguet (1997, 1999, 2000, 2003) et Girard (2000), ce contrat de lectorat convient à la manière dont le lecteur se confronte au produit discursif de la presse. Il s'agit donc d'une personne qui s'expose intentionnellement aux discours d'une source médiatique présentée.

Pour Veron tout comme pour Ghiglione (1986), la question du contrat est celle de la production reconnaissance, de quoi le texte est le point d'intersection porteur des caractéristiques d'une situation d'interlocution, c'est-à-dire l'attitude vis-à-vis au monde proposé, les identités interlocutoires construites, et le statut accordé à l'information.

2.2. Chronique : un genre particulier du discours journalistique

2.2.1. La chronique

Au moyen Âge, le mot « chronique » est employé en latin sous la forme « *chronica* », emprunté au grec *khronika*, désignant « *annales, recueil de faits historiques présentés chronologiquement* »⁸²,

⁸² Le Robert historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, 1992, p. 418.

et désigne la forme de l'écriture de l'histoire par excellence. Le terme de chronique semble être imposé depuis le XIII^{ème} siècle, à l'époque de Froissart, qui dans son prologue prétend créer un récit narratif ayant une prétention historique plutôt qu'une chronique, néanmoins tous ses contemporains désignèrent son œuvre les *Chroniques*. Jusqu'au XV^{ème} siècle, on poursuivit d'écrire des chroniques de manière marginale, mais constamment rimées sur tous les sujets ; c'est même là une de ses spécificités. Commynes a déclaré qu'il fait un travail de « mémorialiste » plutôt de « chroniqueur ». Pour permettre à l'histoire de livrer tout son sens moral, les chroniqueurs médiévaux n'ont pas hésité à la manipuler. Ils étaient de vraies forgerons de leur œuvre et non des reporters naïfs comme on avait longtemps pensé, ils présentaient le monde dans ses moindres détails. Au XVII^{ème} siècle, la chronique prend un sens plus large comme un : « *Ensemble de nouvelles vraies ou fausses qui se propagent en général oralement* »⁸³. Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle que le mot commence à s'appliquer à un article de journal (Sainte-Beuve, 1812), « *consacrés, sous forme de causerie, d'abord aux faits et aux bruits du jour, puis aux divers sujets de politique, d'histoire et de littérature* ». ⁸⁴ À la fin du siècle, Wogan définit la chronique comme « *le commentaire de la nouvelle récente, des bruits de Paris, de ce qui se passe, de ce qui se dit, et le ton spirituel et léger de la conversation française est presque le seul que l'on emploie pour écrire ces causeries.* » (Wogan, 1899 : 182-183). La participation des écrivains dans les journaux s'est généralisée et a duré tout au long du siècle, notamment sous forme de chroniques. Le XX^{ème} siècle était sous le contrôle de « l'éclatement des genres », poursuit et amplifie ce mouvement. De nombreux écrivains durant ce siècle ont contribué aux journaux non pas en tant que simples journalistes, mais ont également écrit des articles en tant qu'écrivains.

La Chronique a conservé quelque chose d'exclusive et de très proche de son rapport originel avec le temps. D'une part, elle fait fréquemment partie d'une série de textes publiés dans des périodiques que le lecteur retrouve à intervalles constants, explique Marie-Ève Thérénty : « *dans les années 1830, la chronique émerge simultanément dans l'ensemble des périodiques.* » (Thérénty, 2011 :955). D'autre part, elle est une source à partir de laquelle on actualise et on interroge les informations, mais aussi on commente des faits. Quant aux sujets, ils varient en fonction de la nature de la chronique, et peuvent, par exemple, traiter la politique, les problèmes sociaux, le sports, l'économie ou les sciences qui viennent de se reproduire. On pourrait dire, en imitant la fameuse formule de Lautréamont, que la chronique est « *la rencontre de l'actuel et de l'inactuel sur une table de dissection* »⁸⁵

⁸³ Ibid., p. 419.

⁸⁴ VAPEREAU Gustave. (1876). *Dictionnaire universel des littératures*, Paris : Hachette.

⁸⁵ Dans *Les Chants de Maldoror* (1869), Lautréamont a cette formule célèbre que les surréalistes ont appréciée : « beau [...] comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie. » (VI, 1).

C'est essentiellement cela la chronique. À l'instar des genres littéraires : l'essai, le boniment, la pièce, le baratin, l'anecdote ou le journal intime, la chronique n'a pas à se justifier afin de parler d'autre chose que ce qu'elle s'était proposée, pour devenir parfois narrative, argumentative, voire pamphlétaire. Elle est une forme abrégée qui se nourrit principalement de toutes les autres formes. Sa structure est composée par le chapeau fournissant les thèmes, et parfois les altérations à la clé. À cet effet, il convient de dire qu'elle est une machine à créer des pensées de vérité générale plus ou moins sérieuses, ironiques, mais aussi un espace de créativité, absolument ludique et formidable de créativité verbale. On remarquera, entre autres, la passion pour les mots originaux, l'écriture phonétique des langues étrangères, les mots valises ou inventés.

Le chroniqueur, quant à lui, peut être membre de l'équipe éditoriale ou rédacteur externe, il approuve un rythme régulier le plus souvent hebdomadaire, qu'il adopte comme une rencontre permanente pour établir des relations de confiance avec ses lecteurs. Il se fait l'écho du bon sens, et se présente non comme un maître à penser mais comme un remarquable observateur objectif des mœurs, et un redresseur de pensées déformées. Bien qu'il s'appuie sur ses propres opinions pour traiter les questions qu'il aborde, sa culture, sa compréhension générale de ce qui s'est passé, sa perspicacité, sa capacité à observer et à apprendre, à évaluer et à apprécier et l'importance de ce qu'il écrit. Le lecteur doit se sentir dépassé par les paroles d'un chroniqueur en raison de l'approche multidisciplinaire qu'il adopte celui-ci et de son style équilibré, de ses arguments et de ses preuves pour étayer son opinion. Par surcroît, l'auteur de la chronique doit être conscient de sa responsabilité sociale et veiller à ce que ses opinions ne soient pas éphémères et ne se réduisent pas à un simple reflet des événements.



CATASTROPHES NATURELLES Les Algériens rechignent à s'assurer

● Rendue obligatoire depuis le séisme de Boumerdes en 2003, l'assurance contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) ne suscite guère l'enthousiasme des souscripteurs.

En 2013, l'assurance contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) a permis à moins de 1,5 million d'habitants de bénéficier de contrats assortis par des primes de 1,7 milliard de dinars, soit un total de 1,7 milliard de dinars, en hausse de 17% par rapport à 2012. Ceci rend le montant des cotisations dans ce secteur des assurances qui ont été de 14% annuellement. Le montant de l'assurance Cat-Nat se rapporte que 2% de cotisations de sinistres. L'INAA a relevé que 500 millions de dinars de cotisations d'affaires de

l'assurance Cat-Nat de 2013 prouvent de l'assurance des habitants et 950 millions de l'assurance des sites industriels et des commerces.

A l'origine de la faiblesse de l'adhésion des consommateurs, spécialistes et professionnels pointent du doigt essentiellement l'absence de la culture d'assurance. L'assurance évoque le manque de sensibilisation de la part des entreprises d'assurance. «On a vu après l'instauration de cette obligation d'assurance, donc on est content que

quelqu'un ait souscrit de l'assurance, mais ce n'est pas suffisant. On a vu que la production, assurée le Conseil national des assurances (CNA), dans son dernier bulletin d'information. Une analyse sur les participations assurables soumise à la production de la banque réalisée par le CNA montre que le pays lagomente est passé de 6,4 millions d'habitants en 2007 à 3,3 millions en 2012, alors que le nombre de contrats d'assurance soumise pour cette période est

passé de 376 000 à 400 000, soit un degré d'adhésion qui varie entre 4,3% et 5,2%. Le taux annuel de l'adhésion est passé de 1,3 million d'habitants en 2007 à 1,2 million en 2012 et, pour toute la période, le nombre de contrats assurés est passé de 88 000 à 139 000, ce qui affiche un degré d'adhésion relativement bas et qui reste en dessous de 7,3%, d'après le CNA. Pour les cinq dernières années, le taux de production de l'assurance Cat-Nat représentait seulement 6,7%.

A signaler que l'assurance Cat-Nat couvre les dommages causés par les tremblements de terre, les incendies de forêts, les inondations et les coulées de boue ainsi que les tempêtes et vents violents, à condition que l'acte de catastrophe naturelle soit déclaré.

COMMENTAIRE

Vieux bâti, l'épicentre du problème

Par Hassan Meaï

Les polites et les nostalgiques de la belle époque ont bien forcé le trait sur «Alger la Blanche», notre capitale ne respire pourtant plus la beauté et s'inspire les couleurs de vert qui ont servi leurs répétitions des années et une façade de cette ville jadis si enviable. Et l'habitat est trahi de ne pouvoir procurer de plaisir à ses occupants occupés à force d'être subis, au point de masquer mieux. Il a fallu un autre système pour que nos responsables se révoient en arrière, vendredi dernier, au discours, comme nous tous, qu'Alger vieillit, Alger se meurt. Avec ce caprice de la nature, et le danger moral suspendu au-dessus des sites de habitants et leur été de dévotion n'ont cessé d'être à secourer au pas des consciences endormies de ceux qui sont censés prendre soin de ce patrimoine historique et architectural bicentenaire.

Le vieux bâti. Voilà un vocable qui a fait couler beaucoup d'encre, de peinture, de promesse et évidemment d'argent. Chacun, notamment le gouvernement prout moult et merveilleux pour, sinon reconstruire Alger, au moins rénover sa façade qui prend des rides. Combien de fois a-t-on entendu ce mot de rénové et de rénové à l'engagement avec grandiloquence à entreprendre des opérations de rénovation d'immeubles ou de destruction pour en édifier d'autres ? Et à ce jour-là, pensa que c'est un fait accompli. L'arrondissement de l'arrondissement de l'arrondissement, qui rend le soutien. Il nous est difficile avec des responsabilités tout droit sorties de leur imagination et des plans signifiés de ce qui serait véritablement Alger demain. Mais on se rend compte aujourd'hui que c'est juste de la cour, de l'approximation et de l'activisme politique qui a bénéficié, il faut le dire, de la petite bennam méditerranéenne.

Après tout, les promesses s'engagent que ceux qui y croient. Alger vieillit, dispart au vu et au su de tous. Des immeubles entiers tombent en ruine. On est donc au déclinement du territoire ? On est le bien-être de l'arrondissement de la Ville et on ne peut sauver Alger ou Carthage et les autres grandes villes du pays, mais pour cause de personnalité géopolitique au premier sans forme de prébende électorale ? On ne peut pas dire que ce territoire est déclinant tant il n'est pas de fonction dans un pays où l'on détruit plus qu'il n'est construit.

Le système de vendredi est donc juste une pyramide de papier que notre capitale est en danger de tout sabler, au point de nous faire un véritablement sans-Niveau fort de la terre. Un glich monumental. Il n'y a plus que les monuments de terre et les catastrophes naturelles qui font bouger au pas les choses. Il s'agit, pas pour longtemps. Il va y avoir certainement quelques opérations de colmatage et de réhabilitation d'immeubles pour des ans Algériens, assurés par cette peur constante de perdre l'homme en entrée à la moindre secousse, que l'on va s'occuper de vous. Mais à côté du vieux bâti, il y a des vieux réflexes. Nos responsables ne passent même pas d'être à secourer sans tendresse et des mêmes en temps d'été.

Quelques citoyens vont être rélogés, mais la majorité va prendre son mal en patience en attendant le prochain séisme qui pourra tout emporter à l'heure de plaisir. Le pouvoir dans toutes ses déclarations a prouvé son incapacité à prendre en charge le vieux bâti, à Alger au présent. Il est l'épicentre du problème.

TELEMÇEN LÉGÈRE SECOURSSE TELLURIQUE À GHAZAOUET

Une secousse tellurique de 2,5 degrés sur l'échelle de Richter a été ressentie à Ghazaouet, dans le nord-ouest de l'Algérie, samedi dans la journée par la population de Ghazaouet et ses environs, mais sans causé de blessés humains et d'objets brisés. Selon la station sismologique de Marouf Ben M'rad, des sismiques ont indiqué «une secousse sans mortalité, après d'événements de magnitude 3,5, 4,5 et 5,5, qui ont eu lieu dans la région de Ghazaouet et ses environs, mais sans causé de blessés humains et d'objets brisés. Selon la station sismologique de Marouf Ben M'rad, des sismiques ont indiqué «une secousse sans mortalité, après d'événements de magnitude 3,5, 4,5 et 5,5, qui ont eu lieu dans la région de Ghazaouet et ses environs, mais sans causé de blessés humains et d'objets brisés.

POINT ZÉRO

Théorie des éléments

Par Charaki Amari

C'est à bien sûr Mendel. Au départ, selon les Andalous, il y a quatre éléments : l'eau, le feu, l'air et la terre. L'eau est le plus doux, le feu est le plus dur, l'air est le plus léger et la terre est la plus lourde. L'eau est le plus doux, le feu est le plus dur, l'air est le plus léger et la terre est la plus lourde. L'eau est le plus doux, le feu est le plus dur, l'air est le plus léger et la terre est la plus lourde. L'eau est le plus doux, le feu est le plus dur, l'air est le plus léger et la terre est la plus lourde.

meteo

Aujourd'hui	Demain
ALGER	22° / 12°
ORAN	20° / 10°
CONSTANTINE	21° / 11°
CHERCHEL	20° / 10°

Figure 03 : Mise en page d'une chronique dans le quotidien EL Watan
Source : El Watan, 04 aout 2014, p. A27

2.2.2. Structure variée de la chronique

L'auteur de la chronique jouit d'une liberté à triple dimension que certains qualifient de « carte blanche » :

- La liberté de choix du sujet : le chroniqueur sélectionne un sujet qui semble intéressant par rapport à l'actualité ou à des phénomènes politiques, économiques, sociaux ou culturels nouveaux ou permanents.

☞ **La liberté de style** : le chroniqueur a son propre style, il n'a pas à suivre le style de la rédaction du journal. Plus il est personnalisé, plus la chronique apporte de la diversité et de la richesse au journal. Cependant, le rédacteur en chef doit prêter attention à certaines règles générales de l'écriture journalistique que les chroniqueurs doivent suivre, c'est-à-dire que les plus importantes sont: la clarté (clarté des informations de base et de l'expression), la fluidité du style, la simplicité, le soin qu'il faut apporter à l'introduction, la maîtrise des techniques de persuasion.

☞ **La liberté des moyens de persuasion** : la méthode de persuasion utilisée par le chroniqueur peut résider dans le style ou dans l'idée. Il peut choisir l'argumentation intellectuelle ou recourir à des exemples, à l'induction ou à la représentation. En fait, il a tout pour défendre ses arguments dans le style où il excelle le plus, sans être limité par une démarche précise qui pourrait rendre son travail ennuyeux et offensant. Les chroniqueurs ont généralement leur regard, leur version, leur conception sur les faits, ils ont la capacité d'analyser des données dans un domaine distinctif à l'aide d'outils d'un autre domaine basé sur une approche multidisciplinaire, ce qui apporte un attrait supplémentaire à l'approche persuasive.

La chronique, quant à elle, se caractérise par une « identité visuelle » (encadrée ou tramée, accompagnée de la photo du chroniqueur et de son adresse électronique pour correspondre avec les lecteurs...). Cette « identité visuelle » permet aux lecteurs qui apprécient ce genre journalistique sans la moindre difficulté d'y accéder directement au contenu des articles.

2.2.3. Rôle de la chronique au sein du dispositif journalistique

La relation entre journalisme, lectorat et organisation sera traitée comme un dispositif médiatique complet, où tous les éléments dépendent les uns des autres pour assurer une bonne communication. En effet, tel qu'expliqué, la logique économique derrière les médias de masse pousse l'organisation propriétaire du quotidien à grand tirage à rejoindre un auditoire large. La marchandisation de l'information, telle qu'elle est expliquée par Gingras⁸⁶ permet la valorisation de certaines formes plutôt que d'autres selon les époques. Il est donc important de dire que le journalisme, en tant que discipline et pratique, est dans une position où le pouvoir de l'information a une grande valeur sociale et démocratique. Kovach et Rosentiel⁸⁷ expriment bien le besoin des

⁸⁶ GINGRAS Anne-Marie. (2009). *Médias et démocratie, le grand malentendu*. (3^eéd.). Québec: Presses de l'Université du Québec.

⁸⁷ KOVACH Bill et ROSENSTIEL Tom. (2007). *The Elements of Journalism. What News people should know and the Public should expect*. (2^eéd.). New York: Three Rivers Press

citoyens d'être informés dans une société démocratique. Dans le système des médias d'information, l'aspect journalistique attire des lecteurs en répondant à un besoin précis: celui d'information.

Cependant, tous les lecteurs ne prennent pas les mêmes décisions concernant leurs informations, et la variété des voix est importante. De ce fait, le troisième élément qui est le lectorat, choisira les sources d'information compte tenu de ses intérêts et de ses préférences.

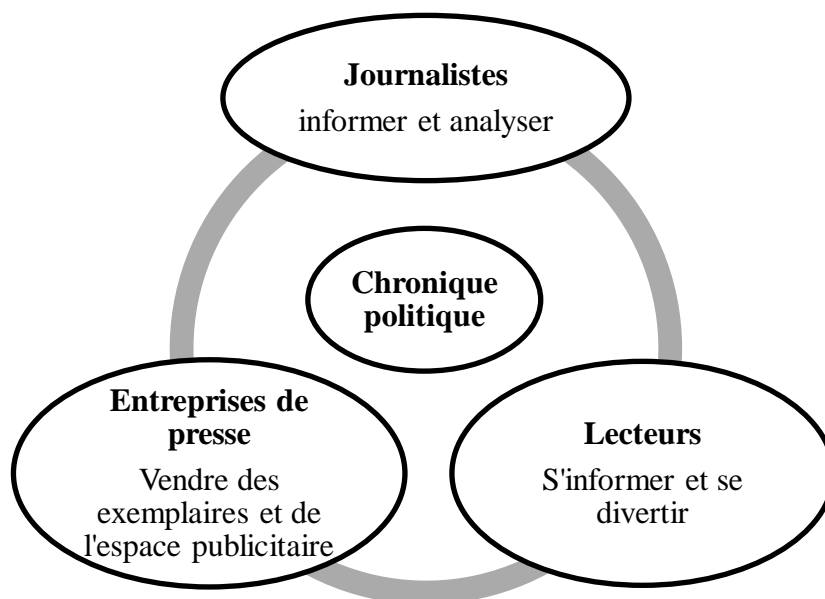


Figure 04 : Position de la chronique dans les quotidiens vus comme dispositif journalistique

Dans le quotidien El Watan, le chroniqueur Chawki Amari demeure un journaliste parmi d'autres le plus lu. Cette donnée prouve la valeur de compter sur des journalistes d'opinion qui attirent les lecteurs.

Le chroniqueur a la liberté de présenter une vision des événements teintée de son opinion, ce que les articles d'information ne font pas, rapportant les faits le plus fidèlement possible. Les journaux attachent toujours de l'importance à l'espace subjectif, tandis que l'histoire de l'actualité est marquée par la presse d'opinion et le contenu éditorial, etc.

Ainsi, pour le système acquit la relation qui existe entre l'actualité, l'organisation et les lecteurs est basée sur l'existence d'une communication réussie. La chronique permet également à chaque participant d'atteindre ses objectifs, contribuant ainsi à une communication réussie. Nous parlons ici d'une communication à sens unique; à la lumière des communications reçues, une étude plus poussée du lectorat devrait être effectuée.

2.3. Énonciation journalistique et identités éditoriales

L'énonciation journalistique se rapporte aux marques énonciatives repérées dans les énoncés. C'est pourquoi, nous travaillons à partir d'un corpus élaboré conformément aux objectifs de l'étude que nous fixons dans notre recherche. Si, à titre d'exemple nous voulons analyser n'importe quel phénomène de valeur dans la presse écrite, nous devons faire face au choix de sa collecte de corpus. De toute façon, le corpus peut comprendre des articles collectés auprès d'un certain type de catégories de journaux, ces articles font toujours partie de l'identité éditoriale, qui doit être remise en cause. Construire un corpus implique généralement d'extraire des énoncés de son environnement d'origine, toutefois ces derniers n'existent pas « hors-sol ». Leur analyse doit tenir compte des restrictions de leur statut éditorial.

Le corpus de presse collecté dans l'étude du discours journalistique implique une analyse hybride de l'énonciation éditoriale et textuelle qui peut être définie comme : « *Un « texte second » dont le signifiant n'est pas constitué par les mots de la langue, mais par la matérialité du support et de l'écriture, l'organisation du texte, sa mise en forme, bref par tout ce qui en fait l'existence matérielle. Ce « signifiant » constitue et réalise le « texte premier », il lui permet d'exister.* »⁸⁸

Cette dimension énonciative « infra » textuelle se rapporte à l'identité visuelle du journal et à la diffusion des informations. D'après Annelise Touboul : « *Le concept d'énonciation éditoriale présente une dimension fonctionnelle et médiatrice puisqu'il s'agit de faire entrer le texte dans l'espace public, bref de le publier (...). L'énonciation éditoriale inscrit le texte dans une histoire des formes, en permet la reconnaissance par le public, participant notamment à sa légitimation ou à sa démarcation.* » (Touboul, 2002 : 364).

Nous entendons dire par l'énonciation textuelle, plus précisément l'investigation des énoncés journalistiques, iconiques (photographies, infographies...) et verbaux. Ceci s'applique au contenu des articles et des visuels qui composent l'offre informationnelle, mais aussi aux conditions de leur disposition: titres, rubriques, genres journalistiques, etc. Quelle que soit la finalité qui encourage à l'analyse du discours de presse pour remettre en cause de l'arrivée d'un problème public, créer un événement ou la désignation d'un acteur social, « *l'information n'existe pas "in abstracto", (...) l'information n'existe que mise en forme et mise en page* »⁸⁹

Le degré de pertinence dans le discours d'actualité ne dépend pas seulement du contenu de l'article, car le journal lui-même avec toutes ses préconstruits énonciatifs contribue à la pertinence de l'information. Au cas où, le journaliste ne peut pas analyser parfaitement les identités

⁸⁸ SOUCHIER Emmanuël. (1998). *L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale*. Les cahiers de médiologie, 6 (2): p. 144.

⁸⁹ MOUILLAUD Maurice, TÉTU Jean-François. (1989). *Le Journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

éditoriales, il peut toujours compiler un formulaire d'identification du journal qui résume les éléments les plus importants à retenir.

2.4. Du journal papier au journal en ligne

Afin de comprendre le développement des organes de la presse en Algérie, il est nécessaire d'introduire diverses variations liées aux changements de l'environnement politique, institutionnel, économique et culturel du pays, en passant par les trois grandes périodes de l'indépendance nationale jusqu'à nos jours.

2.4.1. De la presse écrite traditionnelle à la presse électronique

2.4.1.1. La période de gestion – fortement – centralisée des médias de 1962 jusqu'à 1989

Après l'indépendance, l'État a défendu l'idéologie socialiste et les moyens de production et de diffusion culturelle, citons : la presse écrite, la radio-télévision, le cinéma, la photographie, et la publicité. Ces mass médias ont été monopolisés par l'État et du Front de Libération Nationale (FLN). L'exemple de la « politique de l'information » a été choisi pour inventer des médias qui sont tous simultanément une technique de propagande, d'enseignement et de maintien de la souveraineté nationale.⁹⁰

La première loi sur l'information n'a été promulguée que par le Code du 6 février 1982, dont l'article 1 renforce la gestion politique des médias: « *le secteur de l'information est l'un des secteurs de souveraineté national.* » un texte imposant le contrôle sur la collecte et la transmission des informations par le ministère de l'Information, et le respect des instructions politiques et idéologiques produites par la charte nationale formulée par les responsables politiques du pays. Sous le monopole d'un seul parti politique, les activités des organes de presse et des journalistes étaient restreintes, ce qui jouait un rôle prédéterminé dans les médias comme moyen de propagation et de défense des principes socialistes.

2.4.1.2. La période de transition de 1990 jusqu'à 2000

L'Algérie a connu un très fort soulèvement social vers la fin des années 80 « les événements du 5 octobre 1988 ». Une forte mobilisation a conduit à des changements dans le système politique et médiatique qui ont marqué l'histoire moderne de l'Algérie avec l'adoption d'un référendum sur une nouvelle constitution du 23 février 1989, qui concevait un multipartisme et une libéralisation de l'économie, une ouverture médiatique et un pluralisme de l'information.

⁹⁰ MOSTEFAOUI Belkacem. (2013). *Médias et liberté d'expression en Algérie : Repères d'évolution et éléments d'analyse critique*, Alger, El dar El-Othmania, p. 21.

L'adoption d'une nouvelle loi sur l'information (loi 90-07 du 03 avril 1990) s'est inscrite lors de « l'ouverture politique » conformément à la nouvelle idéologie de l'État. La nouvelle ère signe la fin du monopole et accorde davantage de liberté aux médias. Les acteurs privés ayant désormais l'opportunité de produire leurs propres journaux, certains titres sont apparus. L'article 4 de la présente loi définit les plus importants éditeurs de presse comme suit: « *L'exercice du droit de l'information est assuré notamment par : les titres et organes de l'information du secteur public, les titres et organes appartenant ou créés par les associations à caractère politique, les titres et organes créés par les personnes physiques ou morales de droit algérien, il s'exerce par tout support médiatique écrit, radiophonique, sonore ou télévisuel.* »⁹¹

En d'autres termes, le secteur de la presse écrite était réparti entre l'État, le parti du Front de Libération Nationale, les nouveaux partis et les entrepreneurs indépendants. Beaucoup de journalistes de la presse étatique ont produit des quotidiens privés avec leurs collègues grâce aux aides de l'État en payant à l'avance trois ans de salaires. Le nombre de journaux n'a cessé d'augmenter, divers sont devenus des quotidiens à très large diffusion, comme le journal arabophone Echourouk El Yaoumi, qui conserve la première place dans la circulation à 500 000 exemplaires⁹², El Khabar (400 000 exemplaires), An Nahar El Djadid (300 000 exemplaires), El Watan (150 000 exemplaires) etc. Désormais, la vraie réussite grâce à cette loi, demeure celui de l'article 14 : « *l'édition de toute publication périodique est libre* »⁹³

Grâce à cette loi, les médias sont devenus une entreprise industrielle et commerciale. Ils bénéficient d'une aide directe et indirecte de l'État, comme la baisse des coûts d'impression et le loyer des locaux. Le pluralisme des médias introduit par le Code de 1990 reflète une ouverture contrôlée, en dépit des avantages qu'il présente.

En Algérie, il existe plus de 140 titres de presse⁹⁴ entre des sociétés de droit public et privé. Malgré les restrictions rencontrées, la presse écrite conserve la liberté d'expression. La presse privée, quant à elle, a non seulement été beaucoup marquée par les assassinats de journalistes au cours de la décennie noire (1990), mais aussi par les arrestations, les persécutions judiciaires et les pressions économiques: un partage inégale des publicités entre les différents journaux, élévation des coûts d'impression et des fois la fermeture de l'imprimerie des journaux d'informations compromettantes. Sous diverses formes de censure imposée par l'État, Internet est devenu le seul choix des journaux imprimés, explique le responsable du premier journal algérien le quotidien El Watan mis en ligne en 1997 :

⁹¹ Loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information, (JORA n° 014 du 04-04-1990)

⁹² Source : Office de justification de la diffusion (OJD).

⁹³ Ibid.

⁹⁴ 140 titres de presse est le chiffre qui correspond à la période de juin 2016.

La version électronique du journal El Watan a été créée en 1997. Le site représentait une vitrine électronique pour présenter le sommaire, les titres et l'éditorial de la version print (...) depuis 1998 la version PDF du journal est téléchargeable. À partir de 2006 le site du journal en ligne est devenu un moyen de diffusion de l'information en continu. La création de la version électronique avait pour but de toucher le maximum de lecteurs et de garder le lien avec les lecteurs en Algérie et ailleurs. Par exemple lors de la suspension du papier en 1998 pendant un mois Internet est devenu une alternative pour mettre le journal en ligne et permettre au lecteur d'accéder à l'édition du jour. (HACHID Mourad responsable de la version web du journal El Watan, entretien réalisé à la maison de la presse le 14/10/2015).

Internet, du fait même de sa structure, devient un moyen d'échapper à la censure obligatoire notamment au contrôle étatique. L'usage de nouveaux moyens technologiques dans la diffusion de l'information a allégé le fardeau des contraintes matérielles et financières rencontrées par les éditeurs de la presse écrite. La mise en ligne de la version électronique a donné naissance à une nouvelle approche journalistique. Les créateurs du Monde.fr en France ont très bien résumé ce nouvel accord: « *Cet univers de pionniers qui façonnent eux-mêmes leurs outils ne sont encore que la somme de pratiques qui y sont mises en œuvre. La nouvelle presse est si jeune qu'elle n'a ni théorie, ni histoire, ni manuel à jour de ses innovations. Des convictions convergentes n'en rapprochent pas moins les responsables des sites d'informations.* »⁹⁵

Plusieurs quotidiens de la presse écrite étatique et privée, juste après le quotidien El Watan ont inventé un site on-line qui leur est propre afin de publier une version en PDF et HTML du journal imprimé. Citons à titre d'exemple, le quotidien Horizon, El Moudjahid en 1998, El Massa en 2000 côté étatique, ainsi que les quotidiens privés : La Tribune et Le Matin en 1998 ou encore Liberté en 1999. Dès à présent, la plupart des journaux imprimés sont dotés leurs propres sites Web. Certains quotidiens ont décidé de lancer la version journalière en ligne à partir de 10^h pour préserver le marché de la presse l'imprimé.

2.4.1.3. La période de développement des pure players de l'an 2000 jusqu'aujourd'hui

Au début des années 2000, Internet s'est généralisé progressivement avec le Web en raison de l'ouverture du secteur des postes et télécommunications à la concurrence et de l'augmentation du nombre de fournisseurs de services Internet (FSI), ainsi que la diffusion de cybercafés⁹⁶.

⁹⁵ FOGEL Jean-François et PATINO Bruno. (2005). *Une presse sans Gutenberg*, Paris, Grasset & Fasquelle, p.11.

⁹⁶ TAIEBI Fatima Zohra. (2011). *La publicité virtuelle en Algérie : enjeux, usages et effets*, thèse de doctorat, Université de Paris VIII, p. 95.

Selon les statistiques de l'Union Internationale des Télécommunications, l'Algérie appartient à la catégorie des pays à accès moyen avec un taux de pénétration de 17%. La mise en place de réseaux 3G depuis fin 2013, est un autre facteur sert à une augmentation significative du nombre d'internautes. L'Algérie compte actuellement plus de 11 millions d'internautes selon les statistiques de l'Office Algérien et de l'Office de Régulation des Télécommunications, contre 6,8 millions en 2011. La popularité d'Internet et de la 3G a encouragé le développement de nouveaux domaines de la communication, de l'information et du journalisme ⁹⁷. Par ailleurs, l'inclusion sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC) a incité le développement personnel des pratiques de ces derniers via de nouvelles méthodes intermédiaires.⁹⁸

Si la presse en ligne devient un outil convoité pour les professionnels de la presse écrite algérienne, c'est parce que la création de sites d'informations est encore plus facile, évite une série de difficultés bureaucratiques, les obstacles économiques liés à l'impression et à la distribution des journaux. De même, les journaux en ligne bénéficient d'une grande liberté pour traiter et de diffuser les informations en un temps réel et rapide.

2.5. La presse électronique en Algérie : vers la genèse d'un nouveau média

Les conditions de création des journaux électroniques

L'émergence des journaux électroniques confirme la prise de conscience et l'importance de la numérisation comme le montre Louanes Guemache, directeur du magazine électronique « Tout sur l'Algérie » : « *les grands responsables des multinationales, les géants producteurs de contenus, -à l'époque-, ont anticipé et ils voyaient que l'avenir de la presse écrite est sur Internet, ce qui nous a motivé à créer le site Tout sur l'Algérie.* »⁹⁹

Une sorte de socialisation aux nouvelles formes de production de l'information s'opère grâce à l'informatisation et la modernisation des procédés de fabrication. En effet, le réseau a été intégré par les sociétés de presse algériennes selon deux modèles. La première, le plus souvent perçue lors du lancement de sites de la presse écrite, consiste à mettre une version informatique complète du journal en ligne afin de promouvoir la marque dans le cadre de la communication institutionnelle de l'entreprise.

Les quotidiens francophones El Watan et El Moudjahid représentent surtout ce cas de figure. Le second modèle revient à mettre en format électronique la version portable document

⁹⁷ PELISSIER Nicolas et CHAUDY Serge. (Automne 2009). *Le journalisme participatif et citoyen sur Internet : un populisme dans l'air du temps ?*, [consulté le 10 Juillet 2019.]

⁹⁸ MIEGE Bernard. (2008). *Médiations et médiateurs, continuités et mutations*, Réseaux, n°148-149, pp. 117-146.

⁹⁹ Entretien réalisé au siège du journal à Alger centre, le 20/10/2015.

format (PDF) ou HTML, avec un fil d'information sur l'actualité, en diffusant des informations en continu. La création d'un site d'informations en ligne coûte moins cher que la création d'un journal papier, comme le souligne le responsable du journal électronique « DNA » : « *Au départ on voulait créer un journal papier, ... tenter une expérience dans la presse écrite, le journal papier nécessite beaucoup de moyens financiers : la location d'un local, chercher la publicité, la distribution, il faut avoir l'agrément ; le site Internet est moins coûteux.* »¹⁰⁰

Décidément, divers facteurs ont incité les journalistes de la presse traditionnelle à se lancer dans une nouvelle expérience de l'actualité via le réseau web. Aussitôt, le travail journalistique en ligne offre suffisamment de liberté pour traiter l'information sans subir la pression des rédactions de journaux imprimés, confirment certaines personnes interrogées. La nécessité en qualité d'informations sur l'Algérie pour les lecteurs nationaux et internationaux du pays, présente également d'importantes motivations dans la création des sites de presse électronique. L'offre de l'information est devenue de plus en plus personnalisée, il tente de répondre aux attentes du public lecteur par la diversification de contenu, par l'usage des vidéos, par l'inclusion des citoyens dans la production de l'information, et faire face à la concurrence des autres médias. Dans cette optique Jean-Marie Charon précise dans *De la presse écrite à la presse numérique* que : « *La mutation dans laquelle sont engagés les médias ne se limite pas à la question de la concurrence d'Internet. La place et le rôle social de l'information évoluent. Davantage recentré sur l'individu, le débat public se transforme. Les usages en matière de médias et de pratiques culturelles se segmentent selon les âges, les catégories sociales, etc.* »¹⁰¹

Hafid Tarek, directeur du site d'informations en ligne Impact 24, a expliqué qu'en terme d'immédiateté de transfert d'information les médias électroniques ont plus d'avantages que la presse traditionnelle, il ajoute qu'il : « *avais une frustration, je vous donne un exemple durant les élections de 2014, j'étais sur le terrain pour couvrir le meeting d'un candidat le mercredi après-midi, pour certains journaux (...) l'information était sur le site quelques heures après, mon papier a été publié dans le journal deux jours après.* »¹⁰²

Étant donné que la presse électronique n'a pas un taux de publication aussi précis que les médias traditionnels (télévisions, radio, nouvelles écrites), la dématérialisation des méthodes de production de l'information a complètement changé son mode de transmission par le biais des nouveaux médias. Outre les titres francophones, la presse électronique algérienne bénéficie depuis

¹⁰⁰ Entretien téléphonique réalisé avec M Farid ALILAT, le 11 novembre 2015. Responsable du journal électronique -Dernières nouvelles de l'Algérie- DNA, le site est arrêté en Février 2013 (2 ans et 9 mois après son lancement) pour des problèmes financiers.

¹⁰¹ CHARON Jean-Marie. (2010). *De la presse écrite à la presse numérique. Le débat français*, Réseaux, n°160-161, p. 260.

¹⁰² ZOUARI Khaled. (2007). *La presse en ligne vers un nouveau média, Les Enjeux de l'information et de la communication*, n°1, p. 3.

2012 des nouveaux sites d'informations arabophones compétitifs développés par de jeunes journalistes, comme Al Djazair 24, SabqPress, Algérie Focus, TSA (Tout sur l'Algérie).

L'Algérie dispose dès lors de trois types de sites d'actualités en ligne. Premièrement, il y a les sites d'informations généralistes qui sont constamment en concurrence pour attirer l'audience et maintenir leur place devant divers sites d'informations et de grands géants de la production de contenu. Pour le responsable de TSA : « *Il ne faut pas suivre la même logique d'un journal écrit sur Internet c'est autre chose, la concurrence ne se fait pas sur un plan local (avec les acteurs locaux) il y a une concurrence avec les géants mondiaux Apple, Microsoft, Google, Yahoo, de nouveaux éditeurs de contenus qui achètent toutes les informations.* »

Selon les statistiques du site américain Alexa¹⁰³, le quotidien francophone El Watan et le quotidien arabophone Echourouk online, les sites d'information généralistes regroupent à la fois les pures players et des journaux imprimés, se classent premier en matière de visiteurs sur Internet. Ensuite, des sites d'information spécialisés traitent de l'actualité sur des sujets spécifiques, tels que: l'économie, le sport, la politique, la culture, etc. En Algérie, parmi les expériences les plus réussies, citons le journal électronique Maghreb émerge, une page d'informations économiques sur le Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). Enfin, les sites d'information locaux s'intéressent à l'actualité locale sans oublier l'actualité politique et économique du pays. Citons le cas du Journal de l'Oranais, Djelfa.info, Ouarsenis.com, etc.

Le développement du champ multimédia algérien tel que : la presse écrite, les sites d'informations électroniques et les chaînes de télévision privées, peuvent expliquer cette évolution dans le secteur des médias algériens. C'est le cas de l'équipe Echourouk, par exemple, où la forme et le contenu de son site Internet ont considérablement changé. Il devient une interface trilingue (arabe, française, anglaise) qui regroupe dix autres sites Internet dédiés au e-commerce, Echourouk politique, Echourouk sportif, un site d'actualités et d'idées inspirantes pour accompagner et informer les Algériennes au quotidien sur des sujets qui la concernent : cuisine, beauté, évolution de carrière des femmes qui réussissent ... etc.

Conclusion

La liberté d'expression constitue en Algérie un atout linguistique d'une très grande importance, qui est notamment dû à la stabilité politique et à la démocratie du pays dans lequel travaille le journaliste. En effet, les dispositions psychologiques favorables de chaque rédacteur

¹⁰³ Alexa est un site américain qui présente des informations pratiques à travers des statistiques sur le taux de navigation et de téléchargement des sites internet par les usagers à travers le monde. Il présente également un classement des sites visités par domaine. Nous nous sommes basés sur le classement de mois de novembre 2015. Disponible sur le site : <http://www.alexa.com/topsites/countries/DZ>

de message empêchent l'autocensure et réduisent les contraintes psychologiques, ce qui crée un contexte discursif approprié au maniement de la langue. On peut donc penser que la liberté d'expression est synonyme de liberté de production linguistique, génératrice de créativité et d'innovation dans le code linguistique.

Dans ce chapitre nous essayerons d'exposer les définitions de la néologie et les néologismes par les théoriciens, et la typologie des procédés de formation utilisés dans la classification des néologismes. Nous parlerons de la néologie dans la presse et l'écriture journalistique.

Chapitre troisième :

La néologie et les néologismes

Introduction

Les données sociolinguistiques sont certainement importantes si nous voulons mieux comprendre la production linguistique en Algérie. Le contact entre le français, l'arabe, le tamazight et même les langues étrangères a produit plusieurs phénomènes linguistiques, y compris **la créativité lexicale**. La langue comme vecteur de connaissance et de culture soutient le progrès scientifique et technologique et n'a cessé de se développer. Ce moyen de communication mis à la disposition des locuteurs s'est considérablement enrichi suite aux nombreuses mutations connues par différentes sociétés: la nécessité de nommer de nouvelles réalités (inventions technologiques, découvertes scientifiques), les situations de contact des langues, le développement des moyens de communication ... etc. Voilà pourquoi l'évolution sociale entraîne un changement sémantique et bien évidemment l'évolution lexicale.

La créativité lexicale n'est qu'une activité langagière motivée par la concrétisation du travail humain qui obéit et s'adapte continuellement à la loi de l'évolution sociale. Le néologisme montre son utilité pour adapter la société aux besoins d'efficacité de la communication, c'est un vecteur et indice de progrès dans un champ de connaissances ou de perception de la réalité. On ne peut pas parler une langue sans se référer à son métier de communication, et on ne peut pas parler de communication sans se référer à son contexte socioculturel. La sociolinguistique est fortement liée à cette approche, car le phénomène des événements linguistiques ne peut être interprété par la seule analyse de la langue réalisée au sein de ses structures.

L'Algérie est une société plurilingue, dans la mesure où elle se caractérise par la coprésence de plusieurs variétés linguistiques. On parle souvent d'une situation de quadrilinguïté « l'arabe conventionnel, l'arabe algérien, le tamazight et le français ». Cette situation de plurilinguïsmes non institutionnalisés, visible lors des interactions verbales entre les personnes, génère dans de nombreux cas sous diverses formes dans des situations de contact entre différents codes linguistiques, la création sous ces différentes formes. Parce qu'en Algérie, une grande partie de la population maîtrise au moins deux codes linguistiques de façon tout à fait distincte, sans mêler les langues. Ce côtoiement et cet emploi de deux ou plusieurs langues de manière alternée conduit à une création lexicale assez dense et visible, particulièrement dans le cadre de notre analyse planifiée: celui de la presse écrite.

Pour toute étude portant sur la notion des néologismes, qui fait l'objet de l'étude de la néologie, il est plus important d'essayer de proposer une définition à certains problèmes liés principalement à cette discipline, pour cette raison nous allons détailler les fondements théoriques de ces deux notions. Dans la partie suivante, nous nous attacherons à présenter les définitions proposées par tous les linguistes et la présentation des notions clés reliées à la néologie qui nous permettra de réaliser cette étude. Ce qui suit est un résumé des différentes typologies décrivant les néologismes qui font l'objet de la recherche de la néologie.

1. Néologie et néologisme : définition et idéologie linguistique

Lorsqu'il s'agit de la néologie et de néologisme, il est nécessaire de s'interroger sur le problème de leur définition, leur délimitation, leur choix et leurs critères. Dans cette partie, nous faisons la distinction entre les termes et les définitions, et nous effectuons un aperçu historique des œuvres linguistiques, ce qui nous permettra d'avoir une vision diachronique de l'histoire du développement de ses concepts, après avoir présenté un parcours historique sur l'enrichissement du français, somme toute, nous aborderons les facteurs de l'émergence des néologismes.

1.1. Définition conceptuelle

1.1.1. Apparition des concepts néologie et néologisme

Toutes les langues parlées sont en constante évolution, des mots voient leur signification évoluer et parfois se diversifier, dérivés même d'autres mots, certains encore sont empruntés à d'autres langues et conservent leur signification d'origine. Ainsi, de nouvelles unités lexicales ou de nouveaux rapports signifiant-signifié apparaissent et émergent quotidiennement, tandis que d'autres disparaissent progressivement. De même, pour les langues de spécialités, qui décrivent divers domaines en constante évolution. Pour cette raison, la néologie, qui s'intéresse à ce phénomène, est-elle un domaine d'étude absolument nécessaire en terminologie et en linguistique si l'on veut que la description de la langue reflète toutes ses réalités ?

Afin d'illustrer les différentes définitions proposées au sujet de la néologie et les néologismes, Sablayrolles estime qu'il convient de préciser que : « *La néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes.* »¹⁰⁴

¹⁰⁴ SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Champion, Paris, page 588.

Certains linguistes admettent qu'à l'exception du contexte ou du locuteur, toutes les catégories de formation de mots seront interprétées comme de nouveaux mots. C'est pourquoi, Sablayrolles et Cabre attestent que quelques erreurs peuvent être considérées comme des néologismes, ainsi que les néologismes littéraires et terminologiques. Cette perception des néologismes peut être discutée par quelques auteurs spécialistes de la grammaire française qui la jugent trop large. Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la définition de la néologie lexicale et de la terminologie, même dans les principaux ouvrages de référence, la définition est proposée dans le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ¹⁰⁵ de Jean Dubois nous semble un très bon compromis: « *la néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales.* » Cette définition est très similaire à celle de Guilbert qui définit la néologie lexicale comme « *la possibilité de créer de nouvelles unités de vocabulaire à l'aide des règles de production contenues dans le système lexical.* » ¹⁰⁶

Néanmoins, la néologie ne se limite pas à l'étude des processus de création lexicale. Dubois mentionne dans la même entrée que la néologie comprend également l'étude de nouvelles unités de signification. En terminologie, la néologie est un domaine aux multiples activités. Selon Boulanger ¹⁰⁷, la néologie se rattache à cinq catégories :

- 1. Processus de création d'unités lexicales nouvelles.**
- 2. Étude théorique et appliquée des innovations lexicales.**
- 3. Activité institutionnelle organisée et planifiée.**
- 4. Identification de secteurs spécialisés nécessitant un apport lexical important.**
- 5. Détermination d'unités néologiques à partir de corpus d'exclusion et d'inclusion.**

Le néologisme, à lui seul, témoigne du changement de la valeur lexicale et de l'attitude linguistique qui s'est produite au cours de l'évolution de la langue française à différentes époques. C'est sur la néologie et le néologisme que nous focaliserons notre recherche. Vu que les linguistes ont des positions distinctes à l'égard de ces termes, car depuis leur création, les opinions ont divergé sur ces deux concepts.

1.1.2. Origine des termes construits sur "neos" et "logos"

Pour préserver la succession historique, nous partons des conditions inventées précédemment. L'adjectif « néologique » a été le premier mot enregistré d'une série de mots formés

¹⁰⁵ DUBOIS Jean et al. (1994). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse : Paris, p.514.

¹⁰⁶ GUILBERT Louis. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse : Paris, p.285.

¹⁰⁷ BOULANGER Jean-Claude. (1989). *Évolution du concept de « néologie » de la linguistique aux industries de la langue*, dans Actes du colloque Terminologie diachronique (Bruxelles, 25 et 26 mars 1988), Caroline de SCHAETZEN (dir.), Conseil international de la langue française, Ministère de la communauté française de Belgique, Service de la langue française, pp.193-211.

sur des **neos** et **logos** (du grec « neos » « nouveau » et « logos » « notion, mot »): il est apparu pour la première fois dans le titre « Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits de ce siècle, avec l'éloge historique de Pantalon-Phébus, par un avocat de province », rédigé par l'Abbé Guyot Desfontaines en 1726. Après cela, le mot « néologie » est apparu dans la troisième édition de ce dictionnaire en 1728. Le terme « néologisme » est apparu pendant plusieurs années plus tard en 1734. Dans un autre ouvrage de l'Abbé Desfontaines, nous avons trouvé la définition du néologisme: « *C'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie, la fadeur, la petitesse des figures...* » Le mot « néologie » est apparu en 1758, au sens de l'art, d'une activité langagière consistant à la création et d'utilisation de nouveaux mots.

Le Dictionnaire de l'Académie déclare que « *la néologie est un art, le néologisme est un abus* » (Acad. 1762, Néologismes). En 1801, Louis-Sébastien Mercier utilise le terme néologie, en donnant le titre à son dictionnaire, mais pour assurer sa compréhension, il ajoute: « *Ou vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles.* » La précaution de l'auteur n'est pas sans raison, il instaure un contraste entre néologie et néologisme. « *Néologie se prend toujours en bonne part, et néologisme en mauvaise, il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme* »¹⁰⁸ Le Petit Robert (2000) semble faire le travail le plus attendu d'un dictionnaire ordinaire, pour nous permettre à mieux déterminer l'écart entre la langue d'aujourd'hui et celle des générations nées au tournant du siècle :

NÉOLOGIE *n.f.* – 1759 ; de *néo-*, et *-logie* **1.** *Création de mots nouveaux dans une langue, afin de l'enrichir.* « *Une inflammation à laquelle notre néologie n'a pas encore su trouver de nom* » (Balzac) *Commission de néologie. – par ext. Recueil de ces mots.* **2.** (mil. XX^e) *Ling. Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la dérivation et la composition, soit par emprunts, calques, ou par tout autre moyen (sigles, acronymes...).*

NÉOLOGISME *n.m.* – 1735 ; de *néo-*, et *-logisme* **1.** *Vieilli et péj. Affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer.* **2.** (1880) *Mod. Emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc. : néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistante dans un sens nouveau (néologisme de sens).* **3.** *Mot nouveau ; sens nouveau d'un mot. Un néologisme mal formé. Néologisme officiel : terme recommandé par le législateur à la place d'un terme étranger. ◇ Méd. Mot forgé par un malade, incompréhensible pour l'entourage.*

¹⁰⁸ GUILBERT Louis. (1973). *Théorie du néologisme*. In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, n°25. pp. 9-29; doi : <https://doi.org/10.3406/caief.1973.1020>https://www.persee.fr/doc/caief_0571, consulté le (04.04.2019).

L'apport de Guilbert est ici considérable. Il nous permet d'avoir un nouvel éclairage ainsi qu'un nouveau regard sur les deux concepts annexe et significative fortement liés. Dans sa définition : « *La néologie est l'art de former des mots nouveaux pour des idées ou nouvelles ou mal rendues. Le néologisme est la manie d'employer des mots nouveaux sans besoin ou sans goût.* »¹⁰⁹ Guilbert a fait également une distinction similaire dans son article sur la néologie parue dans le Grand Larousse de La Langue Française, qui nous semble très claire : « *dans la linguistique moderne, le mot néologie est utilisé pour désigner l'ensemble des processus de formation des mots nouveaux, et néologisme pour dénommer le mot nouveau* ». Dès lors, on pourrait dire que la néologie renvoie au processus de la création de sens aux nouveaux mots du lexique officiel de la langue, et le néologisme à la création de nouvelles formes linguistiques documentés et étudiés aux niveaux lexical, grammatical et sémantique. L'étroite relation qu'entretiennent ces deux concepts pendant deux siècles a conduit certains linguistes à plaider pour leur rapprochement et leur combinaison. Contrairement à d'entre eux, dont la ligne de partage les a séparées tendanciellement, l'exemple du linguiste Schwischay, qui affirme que la néologie renvoie au « *processus de formation de nouvelles unités lexicales* », alors que le néologisme « *le résultat de ce processus: un nouveau mot ou un nouveau sens de mot* ».

Sur le long terme, à partir du XIX^{ème} siècle, on constate que l'utilisation de la notion de néologisme a fortement diminuée, considérée par tous les grands dictionnaires comme simplement un mot courant. Tandis que le mot « néologie », qui a longtemps été tenu en estime se voit complètement disparu du Dictionnaire du français vivant (Bordas,1973) et du Robert Méthodique (Le Robert, 1983), malgré son usage restreint dans le domaine des études linguistiques.

Dans les années 1960 la néologie entretient des rapports avec les diverses branches des sciences du langage (analyse du discours, sociolinguistique, didactique, etc.) mais ce n'est qu'au début des années soixante-dix que la notion est insérée dans les dictionnaires. Nous assistons à la mise en place d'événements officiels dans les années 1980 qui est excellemment travaillée et bien étudiée au plan de la francophonie. De ce fait, on constate, durant cette décennie, que le terme néonymie est nouvellement apparu, employé pour la première fois par le québécois Guy Rondeau afin de désigner la partie de la néologie qui s'intéresse aux sciences et aux techniques.

Rostislav Kocourek attribue au concept de « néonymie » le sens suivant : « *la néologie en langue spécialisée ou à la formation de termes nouveaux* » (Rostislav, 2001), et lui propose aussi le dérivé de « néonyme », qui à son tour, a été repris dans un sens un peu plus spécifique par la linguiste Cusin-

¹⁰⁹ DOMERGUE François-Urbain. (Mai 1971). *Journal de la langue française*, II, no. 6, 7, pp. 187-188.

Berche comme « *toute nouvelle désignation relativement stable surgissant dans les discours et qui est coréférentielle à une dénomination plus ancienne que nous appelons archéonyme* »¹¹⁰

Au XX^{ème} siècle, le suffixe « **néo** » a inspiré des créations nouvelles dans de nombreux idiolectes et divers domaines de spécialité tels que le domaine de l'art, la politique, la philosophie, la sociologie, et les sciences naturelles. Ainsi, les termes ont eu une longue et ardue histoire de leur évolution. Dans ce qui suit, nous commenterons ces concepts sur la base d'opinions de linguistes contemporains.

1.1.3. L'enracinement historique et l'état actuel de la néologie

La néologie et le néologisme deux concepts fortement liés au développement d'une société, sont en lien avec la culture d'une collectivité. Les mots sont en quelque sorte les signes des idées, le reflet la vie sociale et culturelle mais aussi l'histoire de la pensée scientifique qui ont marqué de manière significative une époque précise. C'est d'ailleurs, l'une des raisons par lesquelles les taux les plus forts de la productivité linguistique ont historiquement coïncidé avec les grandes périodes révolutionnaires. Longtemps, les locuteurs tentent de rapporter leur présent vécu d'une manière appropriée, explicite et significative. Ce désir balise le déroulement diachronique de la néologie en français. De là vient la difficulté de les admettre :

On sait la difficulté pour le français d'admettre les néologismes: le XVII^{ème} siècle a contribué à figer les capacités du français en matière de néologie par des prescriptions rigoureuses, mais souvent injustifiées (la concurrence des suffixes créait parfois en moyen français des possibilités jugées excessives de dérivation, chaque suffixe ne parvenant à se spécialiser en un sens). Depuis, les progrès scientifiques, techniques, culturels ont conduit à la nécessité d'une terminologie en continuuel accroissement. (Dubois, 2001 : 322)

Les Modernes ont pris conscience de la nécessité d'introduire des termes nouveaux et de nouvelles unités lexicales, or que les puristes et les Conservateurs « chargés de veiller sur la langue » ont refusées catégoriquement l'usage des mots inadaptés à la langue. La querelle a suivi la ligne de leur confrontation marquant le XVIII^{ème} siècle.

La langue pour les conservateurs est : « *comme un modèle insurpassable celle du classicisme triomphant mais les grands auteurs ne cessèrent pas pour autant de créer des mots* »¹¹¹. Tandis que, le mouvement néologique va s'intensifier aux environs de la Révolution française avec les écrivains modernes qui se sont insurgés pour élargir la zone de créations lexicales à la langue française,

¹¹⁰ CUSIN-BERCHE Fabienne. (1998). *Le management par les mots. Étude sociolinguistique de la néologie*. L'Harmattan, p. 16.

¹¹¹ MERCIER Louis Sébastien. (2009, [1801]). *Néologie*. Éd. Jean-Claude Bonnet. Paris, Belin, p. 110.

ainsi s'accomplira le renouvellement dont avait besoin la langue pour survivre, les ouvrages qui rêvent d'une nouvelle langue se suivent et « *le Vocabulaire de nouveaux privatifs français publié en 1794 par Charles Pougens[...] témoigne à son tour de cet intérêt pour la néologie qui ne s'est jamais démentie tout au long du siècle.* »¹¹²

Le néologue Louis Sébastien Mercier siégea parmi les littéraires révolutionnaires, un défenseur acharné, ferme et audacieux ; il fit paraître son fameux ouvrage « *Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles (1801)* », ce vocabulaire apparaît comme le couronnement de toute l'entreprise néologique des Lumières et témoigne, à sa façon, de la néologie révolutionnaire. L'une des œuvres majeures pour la lexicographie et pour l'histoire de la langue française. L'auteur du *Tableau de Paris* a été, comme il le reconnaît lui-même, « constamment néologue » dans ses écrits et sa néologie créatrice se confond avec sa vocation d'écrivain. Désormais : « *l'expérience cruciale de la Révolution ne fera que le conforter dans l'idée que l'écrivain a un rôle essentiel à jouer comme tout premier desservant et protecteur de la langue.* »¹¹³

La pensée de Mercier remonte à des siècles en arrière et visait ses contemporains et ses descendants. Durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la langue française a accueilli un nombre considérable de nouveaux mots, sauf qu'il y a eu un recul et une perte de nostalgie de la création néologique et un retour léger aux concepts lexicaux les plus traditionnels. Chateaubriand, Hugo ou Rimbaud relancent les réflexions de Mercier, en adoptant une liberté d'écriture en réintroduisant une nouvelle fois le terme néologisme et ravivent le désir de création :

Lorsque je relis la plupart des écrivains du XVIII^{ème} siècle, je suis confondu et du bruit qu'ils ont fait et de mes anciennes admirations. Soit que la langue ait évoluée, soit qu'elle ait rétrogradée, soit que nous ayons marché vers la civilisation ou battu en retraite vers la barbarie, il est certain que je trouve quelque chose d'usé, de passé, de grisaille, d'inanimé, de froid dans les auteurs qui firent les délices de ma jeunesse. (Chateaubriand, 1982, [1848] : 229-230)

Les études autour de la discipline se poursuivaient durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et commençaient à s'étendre remarquablement. Les néologismes se font de plus en plus une place dans certains domaines qui ne cessent d'être constamment rénovés, notamment dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la santé, de la politique, etc. Dans les années 1970, on assiste à la naissance de plusieurs abréviations, considérées de nos jours comme des néologismes : *bio, chimio, égolo, placo*, etc. La fin du XX^{ème} siècle, s'inscrit dans un siècle turbulent mais riche marqué par l'apparition et l'entrée des formes siglées comme ADSL,

¹¹² Ibid., p. 5.

¹¹³ Ibid., p. 11.

IVG, MSN, CEDEX ou SNCF, mais également de nouveaux affixes comme le préfixe *-hyper*, *-photo*, *-super* ; coïncidant avec la mise en place « *d'une activité assidue et concertée de néologie officielle sur le plan de la francophonie* ». ¹¹⁴

La langue française se persiste constamment par le recours à la formation de nouvelles unités lexicales qui prennent du sens qu'en étant contextualisées dans des énoncés. Certes, cette contextualisation n'assure pas l'établissement de ces nouveaux mots dans le lexique, mais elle transforme l'unité lexicale en une chose concrète ayant une signification sur le plan sémantique, et pourrait être incluse à la nomenclature des dictionnaires de langue, généraliste ou spécialisés.

2. Aperçu des recherches linguistiques sur les néologismes

2.1. Travaux consacrés au problème des néologismes

Dans cette sous-partie, les travaux consacrés à la résolution du problème des mots nouveaux sont résumés de manière historique. Les linguistes ont des opinions mitigées sur le phénomène du changement de langue surtout vis-à-vis le phénomène de la néologie. Pour certains linguistes, il y a même une crise du français !

Le linguiste Antoine Meillet indique que « *la crise du français, dont on s'est plaint dans les dernières années, n'est pas nouvelle. Il a toujours été difficile d'écrire le français littéraire qui, dans sa forme fixée, n'a jamais été la langue que de très peu de personnes* ». L'opinion reste largement pessimiste, quoi qu'elle fait part d'une réalité incontestable. C'est, en effet, dans les documents de référence que le changement linguistique était jugés comme négatif, tandis que la langue était considérée comme éternelle car les normes ont bien un statut quasi institutionnel. Les linguistes classiques cherchaient à mettre en évidence des règles strictes et régulières concernant l'évolution de la langue et ignorent le changement linguistique ou le perçoivent simplement comme un phénomène qui risque de la nuire.

Ainsi détachée de la crispation des puristes qui ont poussés la critique plus loin, la philologie comparée s'est chargé d'étudier et d'analyser les langues dans leur évolution, de manière scientifique. Loin des jugements de valeurs strictement puriste, la langue représente sans doute toute une culture, une expression sociale, et la cohésion sociale d'une communauté, et en tant que telle, elle est dynamique, en perpétuel changement, construction et modification en fonction des besoins de communication entre les membres de groupes et dans la mesure où les locuteurs se transforment en communiquant avec d'autres cultures.

¹¹⁴ GAUDIN François, GUESPIN Louis. (2000-2002). *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles, De Boeck. Duculot, p. 235.

L'apport d'Henri Estienne demeure comme un des apports indépassables pour notre premier aperçu historique. Son ouvrage « De la Précellence du langage françois », paru en 1579, raillera les emprunts faits à l'italien au XVI^e siècle. Il est pour ainsi dire, le premier travail à critiquer les emprunts qu'ils soient nécessaires ou pas dans la linguistique. Des linguistes comme Hatzfeld, Darmester, Huguet, Meillet, Brunot ont essayé de soulever le problème de la néologie pour pouvoir lui donner avec précision différentes typologies. Mais il est essentiel de rappeler les points essentiels de l'évolution de la pensée des linguistiques. D'abord, d'après Saussure, la néologie, en diachronie, se manifeste par l'apparition d'un élément linguistique nouveau, celui-ci, après s'être substitué à un élément ancien, laissera place à un mot nouveau, créé par le sujet parlant.¹¹⁵ Les modèles structuralistes, notamment ceux qui tiennent leur origine des préoccupations génératives sans être attirés par elles, ne s'intéressent que très peu, sinon pas du tout à la néologie et aux néologismes.

Même les méthodes qui sont minutieusement élaborées par le linguiste américain Zellig Harris, et précisément dans « Structural linguistics » (1951), exclue la néologie de ses préoccupations. Cette exclusion n'est pas aussi drastique dans le structuralisme européen, sous la forme du fonctionnalisme développé par André Martinet, comme dans celle du distributionnalisme de Harris. Toutefois, il est surprenant de constater que l'index d'Éléments de linguistique générale (1960) n'accorde aucune importance à la néologie et aux néologismes, et que ces derniers ne sont pas même utilisés. Les travaux typologiques de Fuchs, Gaillard, Nyrop, Dauzat, Gautier, Matore, Riffaterre, Souyris, Wagner, Dubois, Guiraud, Corbeil et Deroy devancent le premier travail important de Guilbert sur La créativité lexicale, qui avait pour objet l'investigation originale des images sociales attachées à la parole dans les interactions, publié en 1975.

En effet, il y avait certains travaux qui ne se consacraient qu'à l'aspect de la créativité lexical ou qu'à un type de mots. L'étude centrale de Meillet (1905-1906), de Svoboda (1960) ou de Bastuji (1974), porte sur la néologie sémantique (création d'un sens nouveau et évolution du sens des mots), par exemple. À l'inverse de Wagner (1961-1980) qui ne s'occupe que des mots construits et Gauvin (1972) que de la néologie formelle. Quant à Arnaud (1972), il s'intéresse essentiellement aux noms de marque. Brekle (1984), lui, étudie les composés ad hoc créés en discours. Piacentini, les synthèmes publicitaires, Hesbois (1988) les jeux de mots, Bonnet et Tamine (1982), les mots créés par les enfants, Biville (1989) les mots grecs en latin et Leclercq (1982 et 1989) les mots d'origine grecque et latine sous la Révolution ou plus récemment. Un aperçu et une analyse presque exhaustifs des travaux du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles consacrés au

¹¹⁵ XU Zhenhua. (2001). *Le néologisme et ses implications sociales*. L'Harmattan.

problème des néologismes sont faits par Jean-François Sablayrolles dans « *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes (2000)* », développé dans *L'innovation lexicale* (2001), et aussi dans un travail commun écrit avec le linguiste Jean Pruvost « *Les néologismes. (2003)* ».

2.1.1. Aperçu des dictionnaires

Il s'avère être indispensable de passer par les dictionnaires pour mieux comprendre et décrire le processus d'intégration de mots nouveaux et expressions entrés dans le langage courant, et surtout de concevoir pourquoi la présence et la non-présence de ces unités lexicales dans le dictionnaire sont deux critères caractérisant les néologismes.

La lexicographie est née avant la lexicologie qui est d'un emploi assez récent. Des milliers de phrases ou d'expressions françaises naissent chaque année. Ce dynamisme, dont nous ne pouvons que tirer profit, n'est pas sans confusion embarrassante pour les utilisateurs. Peu importe la rapidité de la mise à jour des dictionnaires, cette situation ne peut pas être résolue définitivement. Il convient de noter que les linguistes s'accordent sur le fait qu'il existe des dictionnaires de langues générales qui visent à décrire le lexique commun d'une langue et les dictionnaires spécialisés de la langue et de spécialité spécialement ceux qui portent sur les synonymes, les néologismes, les proverbes, les mots argotiques, etc. Chaque dictionnaire général publié et achevé chaque année tente de refléter et de contenir de nouveaux mots et de nouvelles significations.

Au début des années cinquante, les dictionnaires français le Petit Larousse Illustré et le Nouveau Larousse illustré, étaient pratiquement édités dans la maison d'édition française Larousse spécialisée dans les ouvrages de référence. Faut-il noter, par ailleurs, que le terme de la néologie ne semblait pas être pris en considération par les dictionnaires ? En majeure partie, on se limitait aux mots hérités des auteurs anciens des époques antérieures.

Paul Robert fonde la Société du Nouveau Littré, qui publiera à partir de 1951 son « *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* », à compter de 1951 pour le premier fascicule et de 1953 pour le premier volume, le dernier sortant des presses en 1964. Un supplément paraît en 1970. Après ce premier succès en 1970, l'équipe dirigée par Paul Robert apparaît en premier ligne « Le Petit Robert » en 1967. Contrairement à la publication de Larousse dans le Robert l'utilisation ne se limite plus à la sélection d'auteurs anciens, elle combine un corpus très étendu dans lequel les auteurs modernes sont bien représentés, imprègne les nouveaux mots et familiers dans le dictionnaire. Il est également frappant dans les publications de Robert, pour

la première fois dans la lexicographie française, l'inhabituelle datation des sens, pas seulement l'apparition des signes. Cette information est indiquée plus systématiquement dans Petit Robert.

Le petit « *Dictionnaire du français contemporain* » a fait son apparition dans l'année 1966, dirigé par le linguiste Jean Dubois, qui présente une description purement synchronique.

La parution du « *Grand Larousse de la langue française* », dirigé par Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, réparti entre l'année 1971 à 1978. Il a présenté une description détaillée et bien documentée de l'histoire des sens. En outre, il décrit les modes de formation les plus performants des unités lexicales du français.

Le linguiste français Marcel Cohen dirige sans cesse dans une visée d'excellence les éditions Bordas, qui publient le « Dictionnaire du français vivant » dans l'année 1972. Un ouvrage est à retenir notamment par l'innovation entreprise par les rédacteurs dans le statut donné aux exemples.

C'est à partir des années 1970 que les dictionnaires français commencent à prendre en charge la description du français non hexagonal. En 1968, le « Petit Larousse illustré » insère huit québécismes à sa nomenclature. C'est le début d'un chemin sinueux vers une lexicographie proprement francophone du français.

En 1982 est paru le dictionnaire maître de langue le "Robert méthodique", publié sous la direction de Josette Rey-Debove. Ce dictionnaire original, est d'abord conçu comme un dictionnaire d'apprentissage : « *Notre but était pédagogie plus que théorique ; il s'agissait de soulager la mémoire lexicale et orthographique des apprenants en permettant le décodage des mots par un inventaire des morphèmes liés en français (1734 radicaux et affixes pour 34290 mots)* » (REY-DEBOVE, 1998a :8)

En 1993, une nouvelle version de « Petit Robert » est sortie, une édition totalement révisée et agrandie du Petit Robert. La modification du nom se recoupe parfaitement à un changement important de l'ouvrage: il dénombre près de 60 000 mots, dont 4 000 nouvellement ajoutés. En 1996, la même maison a publié un « Robert Quotidien », réalisé par Josette Rey-Debove. Ce dictionnaire décrit 50 000 mots, soit environ 150 000 sens, et recueille de nombreux néologismes, des mots nouvellement créés ou récemment utilisés au sens large.

L'année 1998 a été marquée par la nouvelle édition de « Robert micro » (la référence pour l'apprentissage du français) qui se distingue par la revitalisation des exemples lexicographiques et par l'actualisation de la nomenclature, qu'il s'agisse de nouveaux mots. Il permet de se familiariser avec les mots, à travers leurs usages, leur prononciation, leur sens, leurs règles d'emploi, et leurs synonymes et antonymes.

L'édition illustrée du Petit Larousse 2004, est le résultat de la dernière refonte du livre pour le XX^{ème} siècle.

La majorité des dictionnaires français ont un caractère normatif : leur véritable objectif n'est pas de montrer un tableau fidèle et authentique de la langue française à un moment précis, mais de créer un recueil de mots acceptés, « fixés », l'oubli d'un mot étant, dans la pensée de nombreux lexicographes, une condamnation implicite. L'exclusion se révèle dans tous les domaines: mots techniques, étrangers, populaires, etc.

L'auteur du premier « *Dictionnaire néologique* » (1726) fut l'abbé Desfontaines, consacré exclusivement aux nouvelles expressions et a été à l'origine du terme *néologique*. Un ouvrage qui présente, à l'instar d'un dictionnaire de langue, de brefs articles destinés aux nouveaux mots. C'était : « *Une liste alphabétique de mots nouveaux, d'expressions extraordinaires, de phrases insolites, qu'il avait pris dans les ouvrages modernes les plus célèbres depuis quelque dix ans [...]. Il y aurait, je crois, quelque utilité à donner tous les cinquante ans le dictionnaire néologique du demi-siècle.* »¹¹⁶

2.2. Créativité néologie et fonction du langage

La langue est l'aspect social du langage limitant la parole à un acte individuel, communiquer des informations, c'est établir une relation entre le locuteur et l'interlocuteur. L'acte d'échanger des informations avec quelqu'un est appelé acte de langage, c'est-à-dire que le destinataire acquiert de nouvelles connaissances grâce à cet acte. C'est alors qu'on doit souligner que le langage ne se réduit pas à un simple code visant à exprimer la pensée et à échanger des informations. Il est également le siège où l'accomplissement des actes qui visent à modifier la réalité, il peut aussi coordonner les actions au plus haut point, trop souvent il sert à démontrer que l'on sait trouver des informations intéressantes ; la langue, quant à elle se caractérise par la relation intersubjective entre les personnes (la réciprocité entre deux sujets parlants).

La néologie pose un gros problème dans la transmission d'une nouvelle information, d'une connaissance : à une nouvelle référence correspond une nouvelle forme lexicale. Dans n'importe quels domaines y compris ceux des : activités, d'instruments de musique, de découvertes, la désignation de nouveaux concepts produira l'insertion d'un nouveau terme dans le discours, offrant aux interlocuteurs un nouveau champ lexical. Après un certain temps, la fréquence d'utilisation de nouveaux termes et la connaissance de ces termes favoriseront leurs pertes de néologisme. Un mot peut également reprendre sa néologisme en cas d'ignorance du destinataire ou de connaissance insuffisante dans le discours cause qu'un destinataire prend le mot soit pour une expression inconnue soit pour une expression qu'il a déjà entendue parlée mais dont il ne

¹¹⁶ REY Alain. (1976). *Néologisme, un pseudo-concept*. Cahiers de lexicologie, Vol. XXVIII, p.5.

connaît pas la signification. Le vocabulaire des termes techniques est une source constamment renouvelée de mots néologiques.

La lexicologie marque la même tendance dans le vocabulaire politique et journalistique. L'allocutaire et le destinataire du message ont des rôles complètement différents. Quant au locuteur, le néologisme est un nouveau terme créé par l'utilisateur; ce dernier est conscient de sa nouveauté et de son impact sur le destinataire. L'action d'usage du néologisme est reconnue lorsque le destinataire prend conscience de la nouveauté du terme utilisé et dans le cas où il connaîtra le contexte linguistique et extralinguistique.¹¹⁷

2.3. Processus de la formation et de l'adaptation des néologismes

En parlant de la créativité lexicale, la définition du linguiste Louis Guilbert en fait l'illustration parfaite « *l'accumulation des actes de discours qui sont diversifiés selon les catégories sociales et selon les objets de l'activité sociale, si bien que la créativité lexicale peut elle-même se différencier* ». ¹¹⁸En effet, le nombre d'unités lexicales n'a pratiquement pas de limites, elles présentent une polysémie très riche pour la langue, un processus dynamique en constante évolution et reflète surtout la capacité d'innovation. Les réalités, marquées par de nouveaux mots peuvent être hypothétiquement dépeintes, réactualisés, reprises ou se perdre ultérieurement. Les objets qui disparaissent de l'usage lorsque de nouveaux mots apparaissent, peuvent être distingués par de nouveaux noms. Ainsi, plusieurs néologismes peuvent signifier une réalité étrangère.

Certains chercheurs classifient les néologismes en deux catégories distinctives : *création primitive et création conventionnelle*. La création primitive inclue la formation de mots complètement nouveaux, qui n'ont absolument rien à voir avec les mots existant dans la langue. Elle essaie d'éviter tous les processus de formation connus. Toutefois, cette forme de création ne se produit pas, parce qu'il est très difficile de composer un nouveau mot sans se référer à étymologiquement aux unités lexicales existantes. La création conventionnelle, quant à elle, use des éléments existants déjà dans la langue tout en respectant les principales méthodes de formation lexicale les plus connues. Selon la définition proposée par Cusin- Berche, la notion de « néologisme » : « *Est non seulement étroitement dépendante d'un critère temporel dont la durée affectée à la nouveauté reste à définir, mais encore à son degré de diffusion dans la communauté linguistique, pour l'évaluation duquel les dictionnaires sont de précieux (mais non infallibles) témoins.* »¹¹⁹

¹¹⁷ MARCELLESI Jean-Baptiste. (1974). *Néologie et fonctions du langage*. Persée [en ligne]. p. 96-99 [cit. 2015-01-23]. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1974_num_8_36_2278. [Consulté le 12.05.2020].

¹¹⁸ GUILBERT Louis. (1974). *Grammaire générative et néologie lexicale*. Langages n° 36, p. 43.

¹¹⁹ CUSIN-BERCHE Fabienne. (1998). *Le management par les mots. Etude sociolinguistique de la néologie*. L'Harmattan, p. 12.

2.3.1. Nature du néologisme

Décidément, la nature des néologismes est recherchée dans les écrits publiés ces vingt-cinq dernières années en France par des chercheurs comme Alain Rey, Jean Tournier, Danielle Corbin et bien d'autres. Ainsi, tout repérage de néologismes dans un énoncé s'accompagne de questions, si fugaces soient-elles, sur les raisons de son émergence, les conditions favorisant son apparition et sa nouveauté, sa nature est conditionnée par son lieu d'apparition et de son émetteur.

2.3.1.1. Qui est derrière la création de ces néologismes ?

Chaque innovation lexicale dans une langue est nécessairement l'action individuelle d'une personne qui communique ses pensées ou ses sentiments, verbalement ou par écrit. Cette innovation individuelle peut ne pas affecter les autres locuteurs. Toutefois, elle peut également être représentée par un petit nombre suivi d'un nombre croissant de ceux-ci. Dans cette phase incertaine, intervient la diversité des auditeurs et des lecteurs: les inégalités culturelles, une variété de saveurs, une différence de situations, un contraste avec l'âge du jeu, qui sont largement utilisées. Personne ne peut vraiment prédire qu'après longtemps, le néologisme créé ou emprunté continuera à se généraliser ou à rester limité aux minorités ou disparaîtra complètement !

On remet souvent en question l'identification de la création d'un mot lorsqu'on aperçoit que celui que l'on croit pour l'auteur reprenait pratiquement le néologisme récent mais qui n'est pas usité couramment, d'une autre personne. Contrairement à la néologie planifiée, dans la plupart des cas de la néologie spontanée, difficile, voire même impossible d'attribuer l'invention d'un néologisme à un locuteur précis, qui inconsciemment et spontanément incorpore de nouvelles unités lexicales. Et, le fait d'avoir émis un néologisme ne signifie pas que nous voulions volontairement le créer, dans certains cas on ne fait pas attention quand on produit un néologisme. Mais lorsqu'on parle de la néologie conventionnelle, la situation devient plus pratique car l'institution qui crée le mot détient tous les droits et les responsabilités d'imposer ou de refuser la création de nouvelles unités lexicales. En se référant au linguiste français Bernard Quemada, on se rend compte que, selon lui :

Il existe 3 groupes de créateurs, importateurs ou adaptateurs potentiels de néologismes : les « inventeurs » de toutes spécialités et à tous niveaux, c'est-à-dire ceux qui doivent désigner un nouvel objet ou un nouveau concept ; les « transcodeurs qui ont à charge d'exprimer, à partir d'une langue étrangère ou d'un registre différent, une notion non dénommée ou mal discriminée ; les « Informateurs

» en tous genres, donc, en premier lieu, les journalistes et les publicitaires appelés à diffuser, par l'intermédiaire des communications de masse, les dénominations nouvelles.¹²⁰

Cela veut dire que les journalistes en tant qu'experts fournisseurs d'informations sont bilingues et plurilingues et s'adaptent plus facilement quel que soit le milieu socio-professionnel, ils distinguent les niveaux des registres de langues et capables de simplifier le concept pour mieux faire passer les événements, dans cette vie d'activités si différentes. Les journalistes sont de fascinants inventeurs, ils ont tendances à sélectionner systématiquement les néologismes dans des discours, des citations, des reportages voire des extraits de radio ou de télévision présentés, et prennent la responsabilité de les partager. L'effet qu'ils procurent contribue à une large diffusion bien plus grande que celle limitée à un public auquel les néologismes étaient initialement destinés. Les journalistes souhaitent que les mots s'imposent dans toute leur justesse. Même avec le développement des sciences les chercheurs, les techniciens (les non-spécialistes) ont également besoin de créer de nouveaux mots. À ce propos, Guilbert s'attachait à préciser que : « *Les traits spécifiques du signe en tant que terme scientifique et technique : il dénote ou dénomme, tend à être monosémique, il jouit d'un rang de fréquence peu élevé dans une masse de vocabulaire indifférencié, il se présente plus fréquemment comme néologisme [...] il prend plus facilement la forme étrangère. [...] il n'admet pas de synonymie autre que référentielle.* »¹²¹

Globalement, le discours technique et scientifique sont en quelque sorte une forme de communication, dans laquelle les interlocuteurs présentent fondamentalement le même niveau de connaissances dans la même activité. Mais qui fabrique ces mots qui apparaissent comme des mots-valises, des synapsies, des composés ou des emprunts ? Il est concevable que la langue est un fait social, et tout membre de la communauté peut utiliser des symboles linguistiques pour créer une série de signes nouveaux.

Dans ce sens, Louis Gilbert l'a très bien expliqué dans son livre « La créativité lexicale », quand il confirme que : « *tout le monde peut créer des mots nouveaux, le savant comme l'ignorant, le travailleur comme le fainéant, le théoricien comme le praticien* ». Désormais, les néologismes pointent à tous les horizons et avec le développement des techniques, nous ne pouvons pas éviter de nommer les nouveautés.

Nous nous intéressons, dans notre recherche aux journalistes créateurs de néologismes dans le discours journalistique, ainsi qu'à leurs fonctions. Afin de repérer, de dépister ces nouvelles

¹²⁰ QUEMADA Bernard. (1971). *À propos de la néologie*. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action. La banque des mots n° 2, pp. 142-143.

¹²¹ GUILBERT Louis. (1973). *La spécificité du terme scientifique et technique*. In: Langue française, n°17. Les vocabulaires techniques et scientifiques, pp. 8-11.

lexies qui avaient pénétré dans l'usage, et de bien comprendre la raison de la création lexicale. Dans la sous-partie suivante, nous analysons le rôle des acteurs professionnels dans les journaux.

2.3.1.2. Pourquoi et comment naissent les néologismes ?

Les néologismes sont pris dans une démarche d'ordre terminologique, phonétique, lexicale et grammaticale. Afin de parler du pourquoi et du comment naissent les néologismes, nous devons d'abord définir de quelle néologie on parle ! Nous pouvons citer d'ores et déjà la néologie spontanée (individuelle) créée de manière délibérée, réfléchie et collective en commissions spécialisées, et la néologie attestée conventionnellement de la part des institutions d'État. « *La force du néologisme a quelque chose d'irrésistible. Il est la marque de la vie même* »¹²². La création et l'innovation lexicales n'apparaissent pas sans raison dans la langue, cette dernière est motivée à changer le vocabulaire pour diverses raisons, notamment :

☛ **L'irrésistible désir de jouer avec les mots et de créer un effet stylistique pour donner un mot à un nouveau concept :** la communication interpersonnelle passe d'abord par la création des mots qui définissent l'univers perçu, mais aussi les sentiments et les pensées qui les animent (Pruvost et Sablayrolles, 2003 : 4) Sans aucun doute, l'émergence de nouveaux concepts suite aux avancées technologiques et l'utilisation des médias sociaux a été depuis longtemps un fort argument au profit des néologismes, il en va même pour les puristes. Le lexique d'une langue évolue, s'adapte continuellement, il reflète le plus clairement les événements réels de la vie quotidienne ainsi que les changements dans le développement de la société, de la science et de la technologie.

☛ **Passage d'un terme d'un langage spécialisé vers le langage commun :** le vocabulaire technique riche que nous utilisons quotidiennement est issu d'une langue de spécialité, et se réfère à une réalité que seule une minorité de professionnels peut connaître une seconde naissance. Les entreprises technologiques axées sur l'innovation sont en grande partie à l'origine de ce nouveau langage. Ces néologismes sont le plus souvent inventés dans les milieux de haute technologie pour décrire de nouvelles techniques ou processus, ils s'installent dans le dictionnaire général, confirmant leur entrée dans la langue partagée.

☛ **Subir l'influence d'une langue étrangère :** le développement des relations internationales et l'organisation de congrès internationaux par spécialités, ont imposés un lexique spécialisé, mais aussi une utilisation spécifique des termes du lexique courant,

¹²² GOOSSE André. (1971). *De l'accueil au refus*. La banque des mots n° 1, p.42.

emprunté à d'autres langues étrangères ou créé pour accomplir une opération langagière spécifique au sein d'une communication spécialisée et en raison du manque de mots en français.

☛ **Attirer l'attention :** couramment, un bon nombre de néologismes tel que les acronymes sont créés par la combinaison des connotations avec les mots dont ils constituent des homophones. L'identité phonique n'a pas besoin d'être complète: la paronymie est suffisante pour la création et l'interprétation des néologismes. Les journalistes cherchent parfois à capter par des néologismes l'attention du lecteur pour l'engager à lire.

2.3.1.3. Quelles fonctions des néologismes ?

☛ **Fonction évolutive :** les conditions de production des néologismes ne sont pas une opération purement d'ordre linguistique, c'est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société. Chaque langue vivante intègre des mécanismes propres à créer des néologismes, sans laquelle elle ne pourrait pas suivre le développement de la société et l'évolution de la langue. Il faut rappeler que la néologie reflète à la fois l'avancement de la langue et l'évolution de la société. Pour pouvoir s'adapter aux changements parfois nécessaires imposés par cette dernière, chaque langue vivante doit effectivement intégrer des mécanismes néologiques capables de créer de nouvelles unités lexicales commandées par le progrès des connaissances et la transformation des techniques. Manifestement, chaque langue évolue et tout changement linguistique et sémantique ne dépend pas uniquement par son composite immanent qui régule et influence l'échange entre les locuteurs dans différentes communautés, mais aussi par son fonctionnement soumis aux lois de l'évolution d'une société donnée.

☛ **Fonction d'influence :** selon cette fonction, les néologismes sont utilisés à des fins argumentatives diverses par leurs créateurs qui cherchent davantage à agir sur leurs interlocuteurs. Lorsqu'ils sont intentionnels, les néologismes sont souvent conformes à un objectif stratégique du locuteur qui essaye d'influencer les récepteurs auxquels ils sont destinés.

☛ **Fonction nominative :** les néologismes ont pour fonction de donner les noms aux référents, et une nouvelles réalités (on pense prioritairement à des néologismes formels).

☛ **Fonction identitaire ou emblématique :** forger des néologismes aide les locuteurs à confirmer leur propre identité encore plus celle du groupe dans lequel ils se répondent.

Plus précisément, les nouvelles lexies sont utilisées comme un signe d'appartenance à une communauté linguistique particulière ou plutôt un moyen d'affirmation de l'identité culturelle. À travers cette fonction, nous expliquons comment les éléments et le profil identitaires des journalistes forment l'identité sémantique d'une lexie, puis élaborent à la fois un caractère et/ou une reconstruction néologique.

Qu'en est-il de la presse écrite ?

Le journaliste comme acteur social, exerce un rôle absolument essentiel. Il collecte, analyse, diffuse l'information mais surtout il crée de nouveaux mots, étant donné que la langue française n'a pas de frontière. Arrêtons-nous là, un instant sur cette notion de création. Il serait utile de préciser pourquoi les journalistes créent-ils à des néologismes ? Pour le journaliste créer un néologisme a un effet attractif et chic, et un prestige qui leur permet d'exercer une influence sur le lexique. La présence des néologismes dans les titres ou sous-titres des journaux exerce **une fonction d'appel** qui éveille l'intérêt du lecteur, sa curiosité, provoquer l'envie d'en savoir davantage sur le contenu de l'article.

2.4. Le sentiment néologique : un problème de nouveauté peut-être !

Les néologismes sont des mots et des phrases que nous jugeons nouveaux, sauf que la nouveauté des néologismes est toujours un concept en évolution rapide, voire difficile à déterminer. En effet, les nouveaux mots créés par des personnes dans certaines circonstances ne sont pas nécessairement considérés comme des néologismes, ils peuvent être le résultat d'une production personnelle consciente ou la reprise des mots existants pour leur donner un sens spécifique tout en respectant sa forme lexicale, morphologique et sémantique. Faut-il rappeler que les néologismes n'apparaîtront que lorsqu'un groupe de locuteurs éprouve un sentiment de nouveauté envers les termes nouveaux. Cependant, afin de lier cette créativité à la langue, ces néologismes doivent en outre être diffusés avec les autres membres de la communauté. C'est pourquoi, le concept de néologie ne doit être défini que dans le contexte d'une organisation active, car la création lexicale ne peut être synchronisée que par des locuteurs modernes pour comprendre sa fraîcheur et sa nouveauté. Selon Pruvost et Sablayrolles : « *Diachroniquement, certaines unités, tombées en totale désuétude ou d'emploi rare, peuvent réapparaître dans la langue, soit qu'elles fassent l'objet d'une **réintroduction** avec le même sens, soit qu'il s'agisse de créations complètement indépendantes, avec un sens sans rapport avec le premier.* » (Pruvost, Sablayrolles, 2003 :58)

Nous estimons que le néologisme est soit une nouvelle forme, soit une unité fraîchement introduite, ainsi le critère ultime pour définir la nouveauté est bien sûr **le sentiment de la nouveauté**.

2.4.1. Deux aspects de la nouveauté : le sentiment néologique et la durée de vie

« *La nouveauté n'existe pas en soi, mais par rapport à quelque chose d'autre, par rapport à ce qui existe avant elle et où elle vient prendre sa place* » (Sablayrolles, 2000 :165). En effet, la notion de la nouveauté concerne l'apparition de quelque chose de particulière et qui n'existait pas au préalable liée au sentiment de la nouveauté. Cependant, il faut préciser que la nouveauté n'existe pas en soi, mais par rapport à quelque chose d'autre, liée aux choses qui existent avant elle et où elle s'est produite. Le sentiment de nouveauté diffère d'une personne à une autre, car chaque personne a son propre bagage linguistique, et ce qui est considéré comme une lexie nouvelle pour l'un peut être une lexie ancienne pour l'autre. La même conception concernant le sentiment néologique a été développée par Rey (1988 :282) lorsqu'il écrit que : « *le néologisme dépend d'un jugement relatif et même subjectif, lié à sa définition même, qui repose non pas sur la nouveauté objective, mais sur un sentiment de nouveauté. Il dépend de la perception de chacun, de ses connaissances, de son bagage lexical, etc.* »

Dans ce sens Sabalyrolles ajoute que : « *La perception de la nouveauté est variable selon les individus et les objets examinés. Le même objet sera encore perçu neuf ou récent par l'un et déjà ancien et vieilli par un autre. Il n'en va pas autrement des innovations lexicales que sont les néologismes : les jugements des locuteurs natifs peuvent diverger à leur sujet. C'est un gros problème [...].* »

La valeur du sentiment de nouveauté dépend de l'esprit de partage par la plupart des locuteurs. En ce sens, Alain Rey rappelle que c'est le sentiment collectif de la nouveauté qui caractérise socio-culturellement le néologisme, et qui justifie l'usage concret des deux concepts la « néologie » et le « néologisme ».

Dans son article « *Sur l'existence des concepts de « néologie » et de « néologisme »* Boulanger (2010 : 45) associe le sentiment de la nouveauté à la psychologie et précise que : « *La psychologie engage la perception subjective du locuteur quant à la reconnaissance de la qualité nouvelle ou non du mot soumis à l'examen. Le jugement s'appuie sur un sentiment, une perception qui ne concorde avec aucune référence ayant un caractère objectif...* »

Bien que le néologisme soit défini à la fois comme un sentiment de nouveauté et la reprise d'un mot, on remarque clairement et immédiatement que ces deux critères se contredisent et permettent de distinguer l'ambiguïté d'un concept : plus l'usage est répandu, plus le sentiment de la nouveauté s'affaiblit. En fait, c'est le sentiment de la nouveauté que la mention de **néol** essaie d'atteindre les dictionnaires. Les lexicologues, à commencer par la marque **néol**, peuvent adopter temporairement de nouvelles unités non encore utilisées. De ce fait, la consultation de plus d'un dictionnaire s'avère plus que nécessaire pour déterminer la nouveauté d'un mot et son analogie avec l'usage, sa morphologie et même sa syntaxe. Car, dois-ton le rappeler qu'il arrive parfois

qu'un mot n'existe pas dans le dictionnaire, même s'il est constamment utilisé. Le sentiment néologique, passant d'une personne à l'autre, se ressent différemment. Selon Rey (1976 : 14), pour qu'un sentiment de nouveauté soit pris en compte, il doit être collectif et partagé par davantage de locuteurs. Ce qui caractérise le néologisme socio culturellement, c'est assurément le sentiment collectif et de la nouveauté. Ceci reflète l'usage concret des termes néologie et néologismes en usage. Dès lors, nous nous permettons de parler d'une extension néologique dans un cadre spatio-temporel.

Dans cette optique, on se demande si ce sentiment de nouveauté va durer pour plus longtemps ? Et si c'est le cas, pour combien de temps ? Dans un monde caractérisé par une couverture médiatique omniprésente et une transmission instantanée des mots, les linguistes ont tendance à limiter la durée des nouveautés à moins de cinq ans. Sablayrolles (2000 : 171) ajoute que :

Puisqu'on a le sentiment que la néologicit  est inversement proportionnelle   la diffusion, au lieu de s'en tenir   la cr ation m me, on peut  largir un peu en consid rant comme n ologiques non seulement le processus cr ateur, mais les premiers r cepteurs qui les reproduisent devant d'autres auditeurs. En  largissant encore, on peut consid rer comme nouveaux les r emplois faits par ces auditeurs qui forment un deuxi me cercle de r cepteurs qui ne connaissent pas la lexie nouvelle et qui peuvent   leur tour la r employer. Mais, de proche en proche, on peut aller loin. Or il n'y a pas, a priori, de raison de placer la barre   tel ou tel endroit et de d cider qu'au-del  de dix, vingt, etc., r emplois la lexie n'est plus n ologique. Il serait encore n cessaire d'examiner et de d cider s'il faut compter le nombre des r emplois en chiffres absolus, le nombre des nouveaux locuteurs qui l'utilisent, ou le nombre de cercles interm diaires par lesquels elle transite (A le dit   B qui le dit   C qui le dit   D, etc.). Mais il n'y a, l  encore, aucune raison de choisir telle ou telle exigence quantitative.

2.4.1.1. Dur e de vie des n ologismes

Les n ologismes enrichissent la langue par des formes nouvelles et signes, r v lent leur sens et leurs secrets, et procurent surtout un sentiment de nouveaut . Sauf que, lorsqu'ils sont soumis bon gr  mal gr  aux diktats de l'usage quotidien, ils sont en danger et risquent m me de dispara tre sans faire de bruit. Ce n'est pas du « catastrophisme exag r  » affirme Busnel (2004 : 5), il suffit de consulter la batterie du Petit Larousse illustr , le Petit Robert pour se rendre compte qu'  chaque nouveau mill sime plusieurs nouvelles unit s lexicales disparaissent du dictionnaire apr s avoir  t  jug s trop peu utilis s dans la vie de tous les jours, bien peu parviennent   vivre des ann es et   s'installer dans le langage.

Fréquemment, la date d'apparition de ces « malheureux néologismes » est aussi la date de leur disparition, dont la première confirmation est aussi la dernière. Parce qu'ils étaient soit au stade de la création personnelle, inacceptables par convention, soit rejetés par la langue, et qui sont à interpréter comme des tentatives inefficaces de changement.

Effectivement, on justifie couramment l'exclusion de ces nouveaux mots par l'usage, mais aussi par des raisons économiques. L'âge du mot, sa littéarité démesurée peuvent en être la cause. Pour Jacqueline de Romilly :

L'Académie française, en préparant le Dictionnaire, accueille à chaque séance quantité de mots nouveaux ; ceux-ci sont imposés par les progrès de la recherche, de la technique et des habitudes modernes dans l'ensemble. Mais il est d'autres mots qu'elle doit abandonner. Certains disparaissent sans appel; d'autres subsistent, mais, n'étant plus en usage, sont marqués par la sinistre mention « vieilli » ou même « très vieilli ». Cela veut dire qu'en fait on ne les emploie plus, mais qu'on les conserve au cas où le lecteur les rencontrerait dans des textes anciens.

Difficile de concevoir la durée de vie des néologismes, voire de préciser après combien de temps, et après combien d'utilisations on pourrait certifier l'existence des unités lexicales dans le lexique de la langue. Certains linguistes limitent cette période à dix ans, mais compte tenu de la vitesse de diffusion médiatique que l'omniprésence médiatique a provoquée depuis plusieurs décennies, Guilbert estime que cette période devrait être limitée à cinq ans (cité par Pruvot et Sablayrolles 2003).

De plus, pour pouvoir déterminer avec précision la durée d'intégration des néologismes, il faudrait connaître exactement la date de leur première confirmation, qui reste toujours incertaine, vu la taille limitée d'un corpus d'étude. Il arrive qu'un même néologisme soit repris plusieurs fois, ce qui nous amène à se demander s'il faut un seuil de fréquence minimum pour être considéré comme un néologisme et si les hapax, par exemple, peuvent être considérés comme tels.¹²³

C'est, en effet, assez compliqué de juger quand un néologisme est bien intégré dans la langue de spécialité. À ce titre, on peut aussi se demander si l'introduction des néologismes dans la nomenclature des dictionnaires signifie qu'ils sont bien intégrés dans la langue vue qu'ils sont acceptés par les lexicographes et ne constitue plus un néologisme ! Bien entendu, les dictionnaires déterminent souvent si une unité lexicale ou un terme est néologique en excluant toutes les unités lexicales qui y sont mises en évidence, ou en mesurant l'écart entre sa formation et son utilisation.

¹²³ À cet égard, il faudrait aussi prendre en compte la notion de fréquence d'usage, combinaison de la fréquence totale et de la répartition d'un phénomène, qui est un indice retenu en lexicométrie. Mais cela dépasse la limite de notre étude, mis à part nos commentaires sur les hapax.

Pourtant, ces méthodes manquent de fiabilité, Sablayrolles estime que leur utilisation n'est plus satisfaisante en raison du grand nombre des dictionnaires et des différents critères de sélection et d'organisation, et précise que :

*L'attestation ou la non-attestation dans le dictionnaire est fréquemment prise comme test de la nouveauté, avec une application simple : si la lexie figure dans un dictionnaire, elle n'est pas néologique, si elle ne figure dans aucun, elle l'est. La durée néologique se mesure alors par une soustraction. La lexie néologique est néologique dans l'intervalle compris entre le moment de sa création et celui de son insertion dans le dictionnaire. La première difficulté tient au nombre des dictionnaires. Quel(s) dictionnaire(s), au singulier ou au pluriel, décide-t-on de prendre comme outil(s) de référence ? On peut décider, si l'on étudie la langue courante, de ne pas recourir aux dictionnaires de langues de spécialité et de ne consulter que des dictionnaires généraux, monolingues, contemporains. Mais, même avec ces restrictions, les ouvrages en concurrence sont nombreux. Il n'est pas sûr que des arguments fondés sur la taille, le nombre des mots, le prestige supposé de tel ou tel éditeur, la date de parution (le dernier sorti), la divulgation (le plus vendu ou le plus consulté) aillent tous dans le même sens et soient très décisifs. Si, pour éviter un choix arbitraire, on décide de prendre plusieurs dictionnaires, on est très vite confronté à la différence des mots répertoriés. Décidera-t-on qu'un mot n'est pas néologique, dès qu'il est attesté dans un dictionnaire ? Ou considérera-t-on qu'une seule entrée ne constitue pas une preuve suffisante, et exigera-t-on la présence de la lexie dans deux dictionnaires, ou dans une majorité des dictionnaires consultés ?.*¹²⁴

Jusqu'au là, nous ne savons pas à l'avance quel sort leur sont réservé ces néologismes, certains d'entre eux sont clairement très bien implantés dans la langue, d'autres non. Mais pourquoi sortent-ils ainsi de l'usage ? Parfois, la réponse est évidente : l'objet, ou la coutume, qu'ils désignent à lui-même disparu.

Face à cette instabilité lexicale, on peut s'interroger sur la possibilité de prédire l'avenir des néologismes ? Bien sûr, prédire l'avenir d'un nouveau mot consiste à observer la fréquence à laquelle il est utilisé dans le discours. Fort possible, que si deux mots sont utilisés précisément dans le même contexte, l'un d'eux a tendance à disparaître ou à changer de sens. Les nouvelles unités lexicales introduites dans une langue sont si nombreuses, or que la tendance des normatifs d'aujourd'hui est d'en accepter le moins possible.

¹²⁴ SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris, Honoré Champion, pp. 173-174.

2.4.2. Circuits de diffusion des néologismes

2.4.2.1. Le lexique et la production de la parole

Le trésor de la langue française est défini selon Le Petit Robert électronique comme étant : « l'ensemble indéterminé des éléments signifiants stables (mots, locutions...) d'une langue, considéré abstraitement comme une des composantes formant le code de cette langue ». Il constitue le stock, le sac qui permet au sujets parlants d'éliciter les mots selon le rythme de ses besoins. C'est une liste riche¹²⁵, ouverte et en constante évolution (néologismes, emprunts, créations, mots vieillissés, etc.). La parole est essentiellement la mémoire du sujet parlant. Elle est :

Plutôt cette faculté que nous avons, en tant que personne, d'avoir un point de vue propre, que nous discutons à la fois avec nous-même et avec les autres. La parole, c'est l'ensemble de ce que nous avons à dire du monde, à dire au monde, à nous dire à nous-même. Elle est donc en amont de tous les moyens que l'homme s'est donnés pour porter cette parole, même si, bien sûr, nous sommes là dans une dialectique complexe, les moyens ne laissant jamais indemnes les finalités. La parole est donc, comme le posait bien Georges Gusdorf, en amont du langage et de la langue » (Philippe Breton, David Le Breton, 2017 :24).

Théoriquement, on peut en déduire que tous les mots que nous utilisons étaient des néologismes créés par des personnes à un moment donné. La néologie est avant tout un fait de discours : la langue ne peut se renouveler qu'en intégrant de nouvelles expressions, originellement fortuite, des créations apparues dans des discours dont la propagation affectera la langue elle-même.

En général, tous les linguistes approuvent les néologismes qui apparaissent dans les discours, à l'exception de certains mots inventés officiellement recommandés créés par les comités de terminologie eux-mêmes. Un néologisme est un mot qui peut être reconnu comme nouveau et en même temps « lexicalisé », car il s'applique surtout à des mots qui circulent après être minutieusement vérifiés, avant d'être inscrits dans un dictionnaire général, qui à son tour ne valide pas ces nouveaux mots dans la nomenclature que si leur diffusion atteint un seuil suffisant pour que la lexicalisation soit considérée comme acquise.

En diachronie, toute unité est considérée comme un néologisme: le lexique n'est constitué que de néologismes réussis à s'imposer comparant à d'autres qui soient restés mort-nés. Dès qu'ils sont adoptés, ils obéissent aux règles du code lexical de la langue française. Au fil du temps, ils sont progressivement assimilés avec des mots plus anciens, de sorte qu'ils ne se distinguent plus

¹²⁵ Une langue contiendrait facilement un million d'unités lexicales, un dictionnaire en recenserait entre cinquante et cent mille, alors qu'entre trois et cinq mille suffiraient pour qu'un individu puisse communiquer normalement.

d'eux et perdent ainsi leur valeur. L'apparition de leurs dérivés témoigne de leur vitalité et d'une certaine stabilité dans la langue. Il est clair que **la lexicalisation** des néologismes doit passer par le discours. Pour qu'une nouveauté soit inscrite au lexique, il devrait y avoir autant d'usage quotidien. Certes, la politique linguistique encourage l'émergence de divers termes, mais jamais l'imposer que dans les discours ayant une valeur officielle. Par conséquent, il est désormais nécessaire de confirmer que tous les locuteurs, surtout la « masse parlante », jouent un rôle déterminant pour assurer l'entrée et la validation des nouvelles lexies jusqu'alors inconnues ou peu connues du public.

C'est pourquoi, on comprendra que prévoir l'avenir des néologismes revient à leur fréquence dans le discours, qui livrent une version officielle de la dénomination, qui est destinée à occuper le statut de vedette dans les référentiels terminologiques. Le choix de la masse parlante reflète une certaine image du mot français. La signification du mot est constituée du nombre optimal de syllabes, ce qui correspond naturellement au système phonologique français.

Il est raisonnable de supposer que les mots les plus longs soient intégrés directement dans le lexique français. Cela est dû certainement à l'habitude de raccourcir et de tronquer les mots dans la langue française (le besoin de brièveté). Ainsi, le lexique enregistre et symbolise l'évolution des mœurs, le développement de l'économie et les changements sociétaux. Dans le même sens Niklas Salminen affirme que :

Au début de leur existence, les néologismes attirent très généralement la critique. Les défenseurs de la langue les trouvent prétentieux, ridicules, inutiles, etc. Mais les néologismes sont les résultats nécessaires et les marques infaillibles de la vitalité de la langue. D'autres néologismes sont des créations de circonstance qui ne tardent pas à disparaître, ne trouvant pas d'emploi hors de la situation toute spéciale qui les a provoqués.¹²⁶

Outre le terme de la **lexicalisation** du néologisme, il existe aussi le terme de la **banalisation** qui : « désigne sa diffusion en dehors des cercles de spécialistes du domaine auquel il appartient. Cette diffusion se passe avec celle du produit ou du concept auquel il correspond. »¹²⁷ L'utilisation croissante de termes qui paraissent nouveaux dans le cadre des activités quotidiennes et l'étendue des connaissances acquises de leur technique font que ces mots perdent progressivement leur caractère "néologique". Comme le constate Alain Rey « la diffusion dépend entièrement de facteurs économiques, technologiques, en tout cas extralinguistiques »¹²⁸ Il convient de noter qu'après l'émergence des néologismes, leur diffusion dans différentes classes sociales et régions n'est pas la même.

¹²⁶ NIKLAS-SALMINEN Aïno. (1997). *La lexicologie*. Paris, Armand Colin/Masson, p. 87.

¹²⁷ MORTUREUX Marie-Françoise. (2001). *La lexicologie entre langue et discours*. Armand Colin, p. 112.

¹²⁸ REY Alain. (1997). *Néologisme, un pseudo-concept*. Cahiers de lexicologie vol. XXVIII, p. 17.

Ainsi, l'apparition, la diffusion et l'adaptation des néologismes doivent beaucoup aux médias écrits et audiovisuels, aux dictionnaires, à la littérature et aux institutions officielles.

2.4.2.2. La presse écrite et l'audiovisuelle : l'abréviation de la locution anglo-américaine *mass media*, « moyen de communication de masse », les puristes peuvent lui préférer « média de masse », et *media* étant le pluriel du latin *médium* « milieu » mais aussi « intermédiaire, médiateur ». Retenons surtout que la communication de masse s'adresse à tous les récepteurs est capable d'atteindre voire même d'influencer tout le monde et d'entrer dans chaque famille. Les médias contribuent activement au déassement de nouveaux termes. La presse écrite et l'audiovisuelle a offert un support nouveau et important à l'utilisation et à la large diffusion des néologismes : un cadre valorisant, une écoute et une attention très fortes soutenues par la nouveauté de l'événement.

La régularité et la structuration du contenu de l'information dans la presse écrite, ainsi que la stabilité des thèmes qui y sont développés font que certains néologismes ont connu une grande fréquence d'utilisation, ce qui peut augmenter la probabilité d'une intégration définitive. Nous pouvons également affirmer l'utilisation des termes scientifiques dans le lexique général, et ce, grâce aux journaux, aux magazines, aux revues, à la radio, etc. Les médias jouent un rôle-clé dans la diffusion des vocables et contribuent à attirer un large public vers l'adoption de nouveaux termes, de sorte que les néologismes victorieux se trouvent en cours de diffusion.

Il n'est pas rare que la renommée des utilisateurs pour promouvoir et diffuser des néologismes précédemment inventés reste largement méconnue. Dans de telles situations, celui qui entreprend et propage le néologisme partage la responsabilité avec son inventeur. Cela s'applique aux journalistes et aux rédacteurs en chef, qui choisissent le plus souvent des extraits de discours ou de textes incluant des néologismes dans les citations qu'ils citent ou les extraits présentés de la radio ou de la télévision. Les relais qu'ils assurent contribuent à une diffusion beaucoup plus large que ceux limités à un public (actifs) auquel les néologismes étaient initialement destinés.

La presse écrite choisit le plus souvent de mettre l'accent sur les néologismes qu'ils rapportent en les réutilisant comme sous-titres ou comme titres d'articles qui remplissent une fonction d'appel. C'est une façon de tirer l'énoncé de la myriade d'énoncés qui nous tourmentent constamment. Leur présence dans des titres et sous-titres accrocheurs a des caractéristiques passionnantes qui éveillent la curiosité des lecteurs pour créer une vision globale et explorer la signification des nouvelles lexies ; l'incitant ainsi à lire le contenu de l'article jusqu'au bout et le synchroniser pour en apprendre les détails.

Il s'agit donc d'une responsabilité partagée et une forme d'interaction la plus sûre entre le destinataire et destinataire. L'attrait des médias pour les néologismes est évident, mais il s'accompagne d'une mise à l'écart dû à l'utilisation des caractères typographiques spécifiques, notamment des guillemets, ou de commentaires sur leur caractère néologique.

Difficile, voire impossible, d'aborder les problèmes des néologismes et de la création lexicale sans tenir compte du discours journalistique (imprimé /électronique) et sans impliquer les journalistes considérés comme des acteurs médiatiques majeurs de la diffusion des unités lexicales. En fait, c'est par le biais des journaux, qu'ils soient écrits, oraux ou télévisés, que nous connaissons tous l'actualité. C'est pourquoi l'identification et l'analyse du lieu d'apparition et de diffusion des nouvelles lexies dans le discours d'information semblent très nécessaires.

2.4.2.3. Les journaux quotidiens : en Algérie, le nombre de néologismes identifiés dans les divers articles journalistiques varie d'un quotidien à l'autre. Les deux journaux qui utilisent le plus de nouvelles créations sont des quotidiens El Watan avec 30 % et Le Soir d'Algérie à 29,80 %. Viens après les autres quotidiens : Liberté avec 15%, La Dépêche de Kabylie avec 10%, suivi de LA Tribune avec 7,45% et enfin Le Matin avec 5,50%.

2.4.2.4. Réseau informatique Internet : l'enrichissement lexical trouve aussi ses racines dans Internet. À cet égard, Internet n'est soumis à aucune restriction légale, ce qui permet aux créateurs des sites Web de jouir d'une liberté d'expression totale. Actuellement, ses fonctions sont beaucoup plus larges que celles des autres mass médias. Il faut dire qu'il a bouleversé le monde d'aujourd'hui, un déferlement de technologies puissantes et abordables qui permettent aux individus de générer de l'information, d'en savoir plus sur la production des autres, et d'interagir où qu'ils se trouvent. Il s'agit désormais d'une technologie à fort impact qui se caractérise par sa polyvalence et sa grande interactivité. Toutes sortes de néologismes se produisent sur Internet, comme dans un espace sans contrôle linguistique.

2.4.2.5. La littérature : selon Pierre Guiraud¹²⁹, les néologismes se subdivisent en deux grandes types correspondant à « deux grandes fonctions du langage » à savoir :

☛ **La valeur cognitive :** représente une nouvelle catégorie de mots nouveaux destinés à représenter de nouvelles choses, de nouveaux concepts sans termes adéquats ; les sciences, les arts, les philosophies produisent chaque jour un nombre illimité de mots de ce type.

¹²⁹ GUIRAUD Pierre. (1971). *Néologismes littéraires*. La banque des mots n° 1, p. 23.

☞ **La Valeur expressive:** sa fonction n'est pas d'en spécifier de nouvelles choses, mais surtout de les dire d'une manière originale qu'en étant original obéissant à des règles, complètement touchante, surgit de manière entièrement surprenante et imprévue. Ici, nous parlons de néologismes nés dans la littérature et qui diffèrent vigoureusement de néologismes dans la langue. Nous convoquons Pruvost et Sablayrolles, pour nous éclairer sur ce point : « *La littérature représente quant à elle un lieu ambigu de la néologie dans la mesure où, d'une part, s'y forment avec talent un grand nombre de néologismes, pour la plupart éphémères, dans la langue de l'auteur – en linguistique, le discours -, et où, d'autre part, les autorités viennent souvent chercher une caution pour l'enregistrement du bon usage, dans les dictionnaires notamment.* »¹³⁰

Ajoutons enfin que Henri Michaux, Boris Vian, Jean Tardieu, Raymond Queneau, Jacques Prévert et bien d'autres veulent que le contenu et la forme du mot se correspondent, soient liés et associés à tous les niveaux de l'œuvre littéraire, même au niveau de l'unité de base, c'est-à-dire l'unité lexicale. Ils étaient très sensibles à la littératie de leurs propres productions car ils voulaient attirer l'attention du lecteur sur la forme de l'énoncé et le faire réfléchir sur la relation entre le contenu du message et son contenant. Par conséquent, leurs créations étaient déjà intégrées dans la langue et plus motivé que d'autres mots véhiculés dans la conversation ou par écrit. On multiplierait la liste des écrivains qui aujourd'hui exercent sous différentes manières l'innovation linguistique dans laquelle ils voient l'essence de l'expression littéraire.

2.4.2.6. Le dictionnaire : le dictionnaire rend compte de l'usage, soit de composer ou de créer, en se conformant au respect ou l'agacement qu'il éveille le lexique de la langue à compter des discours minutieusement archivés et classés dans ses bases de données. Il doit surtout préciser le degré de lexicalisation de nombreuses séquences figées. En attribuant à ce mot une entrée, il se charge d'en déterminer sa signification de manière à ce que l'utilisateur puisse assimiler convenablement le lien entre le signe et l'objet du monde par ce nom désigné, à savoir sa valeur dénomminative.

L'importance accordée à l'usage du dictionnaire est extrême, celui-ci devenant un outil de consultation, un ouvrage de savoir et une référence à la connaissance des règles du système linguistique. Il définit les jugements d'acceptabilité des mots d'après une norme culturelle, fournit de données historiques sur les dérivations et sur l'évolution des entités lexicales, et constitue désormais une somme de recherche scientifique de très haute volée.

¹³⁰ PRUVOST Jean, SABLAYROLLES Jean-François. (2003). *Les néologismes*. N° 3674, Paris, "Que sais-je ?", PUF, p.17.

Pour Bernard Quemada (1971 :141), le dictionnaire a toujours favorisé la communication, l'échange, et le dialogue entre la connaissance du lexique et l'usager. Il a pris en compte de l'opinion de l'autorité sur la langue, la répercutant dans l'usage individuel afin de favoriser la communication, d'autoriser les échanges et le dialogue dans une communauté linguistique. En tant qu'institution majeure dans une société, il dépasse alors l'individu pour s'associer à la collectivité, et fait face à deux missions : répertorier l'usage vivant des mots et sélectionner ce qui est le bon usage. C'est le reflet de certain usage de la langue et une référence.

Cela n'empêche pas de dire que le recensement de tous les mots d'une langue reste une tâche irréalisable, aucun dictionnaire ne contient la totalité du patrimoine linguistique d'une quelconque communauté, mais il naît d'une vision de la langue, ce qui nécessite des choix qui sont plus délicats qu'on pourrait croire.

On comprend aisément que le dictionnaire est un ouvrage que l'on consulte afin de découvrir des mots inconnus, de nouvelles significations, connaître l'usage, l'orthographe et le sens corrects des mots, mais surtout l'apparition de nouvelles unités : les néologismes.

Mais comment entrent ces néologismes dans le dictionnaire ?

Une question passionnante qui concerne l'ajout des nouveaux mots dans la nomenclature des dictionnaires et surtout les critères retenus dans le choix d'un néologisme plutôt qu'un autre. Lambrechts¹³¹ affirme que : « *le choix des mots n'est pas le fruit du hasard mais naît de la pratique et du savoir-faire des équipes. Il répond in fine aux orientations éditoriales retenues et aux publics visés.* » La cohérence linguistique est en effet une priorité pour tout éditeur. L'ajout d'une néologie commence obligatoirement par un suivi constant par des linguistes expérimentés, qui jugent si les nouveaux termes identifiés sont relativement usités ou non, à ce propos Marie-Hélène Drivaud¹³² explique qu' : « *Il ne faut jamais oublier que si un mot existe, c'est avant tout pour répondre à un besoin* ». Lambrechts estime que l'ajout : « *De nouveaux mots régulièrement, permet aussi de conforter les valeurs de référence d'un dictionnaire : valeur de fiabilité (comprendre le monde pour accéder à la connaissance), valeur d'usage fonctionnel (vérifier immédiatement une orthographe, un sens), valeur initiatique et pédagogique (éclairer, comprendre), valeur sociale (une langue commune est un repère et fédère un groupe social), etc.* » (Ibid., 2005 :147)

¹³¹ LAMBRECHTS Chantal. (2005). *Un regard d'éditeur sur la contribution des lexicographes aux travaux d'une maison d'édition de référence, Larousse ou Quelle place est réservée et continue d'être réservée aux spécialistes des sciences du langage dans une maison d'édition de dictionnaires ?*, Mais que font les linguistes ? Les sciences du langage, vingt ans après, Actes du colloque de l'Association des sciences du langage, l'Harmattan, p. 147.

¹³² DRIVAUD Marie-Hélène, directrice éditoriale du Grand et du Petit Robert.

De surcroît la mission de faire rentrer ces nouveaux mots revient aux lexicographes, chose évidente confirmée dans la Préface¹³³ du Nouveau Petit Robert que :

Tous les dictionnaires de langue sont établis à partir d'un corpus de citations : fichiers manuels d'autrefois. Mais c'est le lexicographe qui, en amont, décide de la composition du corpus et en aval du choix des textes qui conviennent à son projet d'illustrer les mots. La part d'inattendu que le corpus impose au lexicographe est surtout de nature néologique (mots, sens nouveaux, constructions nouvelles). » Lorsque nous parlons d'impossibilité à donner de manière explicite sur la sélection des mots nouveaux attestés, nous entendons par cela qu'une grande partie de ce choix repose uniquement sur les épaules du lexicographe.

C'est d'ailleurs ce que rappellent également J. Pruvost et J-F. Sablayrolles que c'est aux :

Lexicographes est ainsi dévolue également la « veille néologique » (...) avec pour délicate responsabilité le choix des mots nouveaux qui auront le privilège d'entrer dans les colonnes du dictionnaire. Pour celles et ceux qui ont pour mission la constante remise à jour des dictionnaires millésimés, le Petit Larousse Illustré par exemple, la tâche n'en est rien discrète : le grand public et la presse attendent en effet de lecture ferme à chaque rentrée, le lot des heureux élus. (Pruvot et Sablayrolles , 2003 :16)

Il est utile de souligner que pour qu'un néologisme soit inclus dans le dictionnaire il doit répondre au critère de **la fréquence d'utilisation** par une partie importante de la population, que son utilisation soit au profit de la société et non professionnel ou spécifique à un domaine spécifique.

Pour l'équipe des lexicographes et des linguistes, la récurrence d'un mot est importante pour qu'il se démarque et soit adopté. Si on reconnaît que la fréquence d'utilisation des néologismes est élevée et que le mot est susceptible d'intégrer le dictionnaire, il passe l'épreuve d'une discussion vigoureuse entre les membres de l'équipe afin qu'il soit adopté définitivement. On comprend parfaitement que le dictionnaire ne détermine pas la langue, il la recense ! Ce n'est pas le dictionnaire qui détermine l'usage, plutôt les usages qui décident du dictionnaire.

3. Typologie et caractéristiques favorables à la création néologique : néologismes de forme, de sens

Nous pensons que la difficulté de combiner clarté, précision, objectivité et exhaustivité dans la classification typologique des néologismes portant sur un thème linguistique facile, dont la nature et la conception sont si subtile : le lexique, la créativité lexicale dépendante de plusieurs

¹³³ Préface du Nouveau Petit Robert, 1993, p. XXI.

besoins, d'un instant, d'un tempérament ... qui ne sont pas présent lors du processus de la création.

Ainsi que, l'ambiguïté des définitions et les fluctuations de typologies peuvent provenir de différences dans le nombre de procédés de formation choisies, ainsi que de divergences théoriques entre linguistes qui n'ont pas élaboré les mêmes grilles, parce qu'ils n'avaient pas les mêmes objectifs et les mêmes besoins. Chaque grille correspond généralement à l'intérêt théorique d'un chercheur et doit ajuster sa recherche, son travail et les résultats attendus.

La néologie comme processus d'auto-enrichissement lexical par combinaison de base à affixe : affixalisation de base à d'autres bases, composition par association de bases lexicales avec d'autres éléments linguistiques dans une nouvelle structure (colocation) et par extension sémantique (transfert contextuel) s'applique à tous les modes de formation, que l'on peut réduire à deux principaux types composants chacun un caractère néologique et lexico-sémantique exceptionnelle selon qu'elle touche le signifiant et le signifié, et l'on parle donc de néologismes de forme et néologismes de sens.

En effet, la tendance dominante dans les études de la lexicologie et de la linguistique générale a proposé deux types¹³⁴ de néologismes, à savoir, la typologie dichotomique, qui à son tour oppose la néologie de forme à la néologie de sens.

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse (1994) conserve deux variétés de néologismes : « *on distingue néologie de forme et néologie de sens. Dans les deux cas, il s'agit de dénoter une réalité nouvelle...* » Selon Larousse, possible d'assimiler aux néologismes de forme, l'emprunt : « *on peut penser que l'emprunt aux langues étrangères est à assimiler aux néologismes de forme* ».

La néologie dénominative consiste à nommer de nouveaux référents, c'est le besoin de dire, de localiser un objet, d'exprimer un sentiment, de partager une idée, etc., l'intérêt est purement objectif non esthétique. Clarté, motivation inspirante, efficacité : telles sont les caractéristiques et les propriétés d'une néologie dénominative. Le souci de « référer » autorise même le recours à des composants savants, à des mots étrangers, à maintenir la « xénémie » et à recourir aussi et quelques fois aux constructions hybrides. La typologie de Bonnard, évoquée également par Sablayrolles, se distingue en présentant les néologismes formels comme un nouveau signifiant (Sa) ou comme un emprunt.

Charaudeau et Maingueneau subdivisent la néologie dynamique lexicogéniques liées à la nécessité de dénommer de nouveaux concepts, en trois (typologie trichotomique) et classent :

¹³⁴ Pour GUILBERT Louis, la créativité néologique se compose de deux types : néologie dénominative et néologie stylistique.

☞ **La néologie de forme**, un mot naît par le recours et l'exploitation des ressources du système et l'utilisation des possibilités qu'offre la langue, dérivation, composition, etc.

☞ **La néologie de sens** : un signifiant existant se voit pourvu d'un nouveau sens par trope.

☞ **L'emprunt** : mouvement de transfert lexical suite au contact de deux langues avec une adaptation aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques.

Josette Rey-Debove retient dans une classification certainement plus liée au lexique que d'être préparée et conçue précisément pour traiter de la néologie et des néologismes, une classification selon laquelle néologismes de forme et néologismes de sens doivent se rejoindre et faire face aux mots savants.

Louis Guilbert, quant à lui, affirme que pour classer les différents types de néologismes, il faut débiter quelque nombre de postulats tirés de l'observation du fonctionnement de la langue à savoir : *la conformité au système, et la création ou modification sémantique, d'un terme ; de même, il insiste sur la nature discursive du néologisme et son appartenance aux deux codes : oral et écrit*. Il cite à cet effet quatre types néologiques :

3.1. Néologismes phonologiques et graphiques (néographie, néophonologie, onomatopée, séquences acronymiques) :

La question constante qui se pose en effet dans la néologie phonologique concerne la création de la substance phonologique. Chaque langue a son propre système combinatoire entre consonnes et voyelles. Certaines séquences n'apparaissent pas dans une langue or qu'elles sont spécifiques à d'autres. Théoriquement, toute séquence phonologiquement compatible à la combinatoire de la langue devrait être intégrée dans la langue. Cependant, bien que le signe du langage soit arbitraire, l'acte de création est entravé par les contraintes sociales de la signification, c'est-à-dire qu'il n'est pas directement lié à la réalité signifiée et peut en principe être disponible pour toutes les significations qu'on voudrait lui attacher.

La formation d'entités phonologiques est certainement amoindrie par le besoin social de communication qui conduit à recourir à des regroupements de signifiant existants dans la langue ou la langue source. Il existe peu de formations onomatopéiques qui traduisent les sons de la nature et les sons des créatures sous une forme linguistique arbitraire. Il s'enrichit du vocabulaire de la bande dessinée et des romans et de la science-fiction. La formation de nouvelles séquences phonologiques peut être générée à partir de matériel déjà existant sous une forme abrégée, ou de transpositions phonologiques d'expressions graphiquement condensées.

3.2. Néologismes syntaxiques : dérivation, composition, siglaison (extension syntaxique avec condensation graphique)

La néologie syntaxique fait référence à toute forme issue d'un ensemble d'éléments existants dans une langue. Cette combinaison est suggérée non seulement dans l'aspect lexical (base et affixe), mais aussi sous un aspect phrastique. Pour l'affixation, nous assemblons le processus formé de la suffixation, de la préfixation et celle de la formation parasynthétique. Sauf que, cette classification semble incomplète : elle repose sur les critères externes complémentaires dans l'absence de l'affixe comme élément autonome de la langue et de l'intégration d'éléments formatifs. Tant que le principe créateur demeure dans une relation syntaxique profonde entre les éléments qui sont à l'origine de la transformation lexicale, il ne répond pas convenablement à la description d'un réel phénomène de création. Le préfixe peut être principalement une préposition, un élément fonctionnel indépendant dans la phrase.

☞ **La composition**, l'une des formes de combinatoire. Elle se fait à partir des composants lexicaux indépendants ou non indépendants. Le modèle dit « savant » s'applique en réalité aux formants empruntés au latin et/ou au grec. Ces formants n'existent pas en tant que mots autonomes dans le lexique, ou sont utilisés dans des combinaisons assez diverses de termes français. Les éléments de ces composés peuvent être fusionnés ou dissociés selon le type de formation de la langue. Le critère le plus courant pour combiner ces structures très différentes selon le type de productivité est qu'au moins un élément du composé ne soit pas à l'origine un mot autonome du lexique français.

Un autre modèle de composition peut être décrit comme une combinaison de deux mots grammaticaux indépendants dans une phrase. Ces mots composés sont le résultat de la fusion du verbe, du nom et de l'adjectif. Ils indiquent généralement la forme de lien par un trait d'union graphique. Nous nous référons à la néologie syntaxique, un type de formation qui n'est pas expliqué dans la présentation compositionnelle traditionnelle appelée « dérivation syntagmatique ». Ce sont des formations caractérisées par une transposition directe de la séquence syntagmatique de la phrase en unité lexicale sans aucun signe extérieur de la transformation qui se produit notamment au niveau du signifié.

☞ **La siglaison** une forme spéciale de cette dérivation syntagmatique : une fois l'unité de signification est créée, suivant le processus de l'extension syntagmatique par intention consécutives, la loi de l'économie dans la communication conduit à la condensation sous l'influence d'une forme graphique, qui est censée représenter tout terme de la séquence par sa première lettre (ex : S.D.F. « sans domicile fixe »). Ce procédé évoque exactement la syntaxe précisément lexicale en supprimant des opérateurs de liens syntaxiques.

3.3. Néologismes sémantiques

Le néologisme sémantique consiste en l'usage intentionnelle d'un mot dans un sens différent de son sens conventionnel et implicite, avec une figure comme la métaphore, la métonymie, l'euphémisme, le paradoxe, etc. et dans une intention énonciative soit pour attirer l'attention, s'amuser, séduire... Elle consiste à un changement de sens qui se produit dans l'un des trois aspects signifiants du lexème qui se produit simultanément sans changer la forme significative, et apparaît par création d'un sens nouveau d'un mot existant en français.

À titre d'exemple, le mot industrie signifie à l'origine « *Dextérité, adresse à faire quelque chose* » (Dictionnaire de l'Académie de 1694). C'est précisément à partir de la révolution industrielle que le terme signifiera « *profession mécanique ou mercantile* », après « *Arts mécaniques et des manufactures en général, ordinairement par opposition à l'Agriculture* » (Littré).

Le sens s'inscrit dans le cadre du lexème, non seulement à travers la fonction ou le groupement des traits ou sèmes, mais aussi par les fonctions syntaxiques liées à la catégorie grammaticale qu'il représente, et en utilisant le locuteur en tant qu'individu faisons partie d'un groupe socioculturel. Elle relève surtout de la rhétorique, la grammaire et la sociolinguistique.

Au préalable, la première forme de néologie sémantique s'opère dans le changement du groupement des sèmes afférents à un lexème se produisant selon certaines formes. Ces figures ont été répertoriées par les rhétoriciens sous le nom de synecdoque, métaphore, comparaison, métonymie. Ce qu'il faut retenir de ces mutations de significations, c'est qu'elles restent invisibles dans le cadre du lexème sauf si elles ne se manifestent par l'insertion des mots dans la phrase, par une nouvelle distribution des composants possibles du syntagme et de la phrase.

Nous citerons en second lieu, la forme de néologie sémantique liée à la catégorie grammaticale du lexème et appelée des fois néologie par conversion. L'essence du changement s'avère être de caractère purement sémantique et la catégorie grammaticale n'est qu'un processus de concrétiser la mutation. De ce fait, l'adjectif « belle » utilisé comme un nom féminin (les belles) implique un changement sémantique qui va au-delà de la simple mutation de l'adjectif féminin, appliqué également à une femme, en substantif.

La dernière forme de néologie sémantique est ce qu'on peut appeler sociologique. À l'exception du vocabulaire général de base, la plupart des mots se trouvent dans des dictionnaires liés à une activité spécifique ou à différents niveaux sociaux. Cette classification sociologique du mot fait nécessairement partie de son sens.

De surcroît, le passage d'un terme de vocabulaire dans un domaine spécialisé lui donne un nouveau sens qui vient non seulement du nouveau référent mais aussi de la communauté des utilisateurs professionnels. Cela fait référence au jargon technique qui évolue vers un vocabulaire général et commun, à des mots dialectiques largement utilisés ou à des mots d'auteurs distribués dans la langue parlée qui deviennent des termes communs.

3.4. L'emprunt

L'emprunt, dont l'aspect sociolinguistique bénéficie d'une pertinence contemporaine, est l'un des phénomènes révélant une série de comportements et de changements langagiers concrets dans leur ensemble. Les transformations qui en résultent sont importantes tant au sein d'une langue donnée que par rapport aux autres langues qui doivent être présentes pour que l'interaction produise.

Le phénomène d'emprunt devient encore plus important s'il y a au moins une autre langue pour que s'effectuent les échanges dont il est possible de noter la supériorité au sein d'une langue en présence. Cette dernière remarque, née des études synchroniques et certainement diachroniques de la chronologie.

L'emprunt exige qu'il y ait au moins deux langues en présence. Il se manifeste à plusieurs niveaux : formel ou grammatical, phonique, graphique, sémantique et syntaxique (Darbelnet, 1963 : 63); l'intensité et le caractère sont aussi variés que les niveaux représentés. Le phénomène est plus perceptible selon que les langues en contact soient apparentées (ibid.:77). Selon Arrive M., Gadet F., Galmiche M, l'emprunt est :

L'un des processus par lesquels s'enrichit l'inventaire des éléments (essentiellement lexicaux) d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique – par exemple le français - un élément issu d'une autre langue, le latin, l'italien et l'anglais. L'emprunt présente (en commun avec l'onomatopée, à vrai dire beaucoup moins productive) la caractéristique de faire apparaître des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. Il se distingue par là des procédés de formation de mots tels que la dérivation ou la composition.

L'emprunt de néologie consiste à transférer des signes linguistiques tirés d'une langue qui fonctionnait selon les règles propres au code de cette langue vers une autre où ils sont insérés dans le nouveau système linguistique. Par conséquent, nous les classons en différentes catégories bien que la conformité du terme à son milieu linguistique entraîne des changements phonétiques et / ou graphiques l'exemple de « zoom et zoum », par le biais des modifications sémantiques du

terme retenu dans sa forme originale ou en conservant la signification originelle malgré l'adaptation morphologique à la langue d'accueil.

C'est ce phénomène d'adaptation au nouveau code qui rend l'emprunt plus distinctif que la forme étrangère. En effet, il faut distinguer les emprunts réels des mots étrangers utilisés dans l'énoncé des références étrangères appelé les xénismes. Ces mots donc ont leur valeur en fonction de leur forme étrangère : ils cités comme témoins afin d'évoquer la réalité.

La quasi-totalité des références que nous avons examinées s'accordaient à la fois sur la néologie formelle et la néologie sémantique. L'emprunt et distinctement apprécié et catégorisé, il fait partie de la logique du système qui le génère et correspond facilement aux normes du même système étant donné qu'il peut être aisément renouveler et se faire adopter dans le nouvel espace et système de la langue cible.

4. Procédés de formation des néologismes

Les néologismes sont souvent classés selon trois catégories, néologismes **de formes, de sens et d'emprunts**. Outre le fait que cette typologie est moins discutée, masque le fait qu'il existe un contraste important entre la matrice externe qu'est l'emprunt et toutes les autres matrices propres au système de la langue, comme la décrit Jean Tournier (1985 et 1991). Dans sa typologie la plus hiérarchisée et la plus complète qui soit, il distingue au sein des matrices internes, trois grands sous-ensembles¹³⁵ :

☛ **Les matrices internes** composés par : les matrices morpho-sémantiques, les matrices syntaxico-sémantiques, les matrices purement morphologiques et la matrice sémantico-pragmatique du détournement.

☛ **La matrice externe** sont principalement constitués de l'emprunt.

Chacune des matrices est elle-même divisée en sous-ensembles :

4.1. Les matrices internes

4.1.1. **Les matrices morpho-sémantiques** : regroupent les procédés de formation suivants :

¹³⁵ Sablayrolles Jean-François (2009). *Des néologismes par détournement ? ou Plaidoyer pour la reconnaissance du détournement parmi les matrices lexicogéniques*. Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie, Milan, France. pp.17-28. [Consulté le 12.12.2019].

4.1.1.1. La préfixation est l'opération de création lexicale qui consiste à ajouter un affixe (morphème non -autonome) avant le radical ou le lexème pour former une lexie.¹³⁶ Ce procédé est très productif dans le cas de la dérivation verbale et de la dérivation nominale. La préfixation correspond à une autre possibilité de création des mots au même titre que la suffixation. L'opération de préfixation consiste en l'ajout d'un préfixe à l'avant d'une base. En soi, il n'y a rien de complexe à relever dans ce procédé mais certains linguistes ont soulevé et relevé certaines conséquences liées à l'ajout d'un préfixe à une base.

✧ Les types de préfixation :

Riegel Martin., Pellat Jean-Christophe., Rioul René¹³⁷ décrivent la préfixation étudiée à travers la morphologie lexicale comme un processus de dérivation dans lequel : « [...] un ou plusieurs [préfixes] sont soudés à un morphème lexical appelé base [...] ». Le préfixe selon le Bon Usage (2008 : 180), est « une suite de sons (ou de lettres [...]) qui n'a pas d'existence autonome et qui s'ajoute devant un mot existant pour former un mot nouveau », tout en modifiant la signification de la base.

Les préfixes sont donc des morphèmes dépourvus d'une fonction grammaticale mais sont porteurs de sens. Ils n'ont pas les mêmes valeurs et ils ne font pas l'objet d'une liste exhaustive dans la langue française. Compte tenu de leur productivité, nous avons trouvé utile les classer selon le sens qu'ils donnent aux mots dérivés :

☞ **Les préfixes de négation** servent à former les contraires comme : *a* « **anormal** », *dé* « **déplaire** », *dés* « **désagréable** », *dis* « **disparaître** », *dys* « **disqualifier** », *il* « **illégal** », *mal* « **malheureux** », *mé* « **mécontent** », *im* « **immobile** », *in* « **injuste** », *ir* « **irresponsable** ». Il existe d'autres préfixes qui forment des contraires et expriment l'idée de protection, ils signifient *contre* ou *protège contre* l'exemple de : l'**anti**rouille, **para**tonnerre et **contre**poison. Le préfixe « *sous* » peut parfois former le contraire d'un mot le cas de : **sous**-estimé.

☞ **Les préfixes d'opposition** sont des préfixes qui entrent dans la composition des mots pour exprimer l'idée d'opposition aux mots d'origine mais qui ne sont pas des préfixes de négation. Citons le préfixe *anti* « **anti**constitutionnellement, **anti**parlementaire »

¹³⁶ "Dans la terminologie de B. Pottier, est l'unité de comportement lexical. Elle est opposée au morphème, plus petit signe linguistique, et au mot, unité minimale construite. C'est donc l'unité fonctionnelle significative du discours. La lexie simple peut être un mot (...). La lexie composée peut contenir plusieurs mots en voie d'intégration ou intégrée (...). La lexie complexe est une séquence figée (...)", DUBOIS Jean et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, pp. 206-207.

¹³⁷ RIEGEL Martin., PELLAT Jean-Christophe., RIOUL René. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France, p 541.

☛ **Les préfixes de soutien** s'assemblent aux mots pour exprimer une association, la simultanéité comme l'indique le préfixe *co* « **co**équipier, **co**exister ».

☛ **Les préfixes de répétition** servent à exprimer la répétition des actions pour indiquer une réaction ou une action particulière. Le préfixe *re* précède un mot qui commence par une consonne comme « **re**diffier, **re**quiper, **re**chauffer, etc. » Pour la forme du préfixe *ré* et *r* se placent devant un mot commençant par une voyelle tels que « **ré**ajustement, **ré**entendre, **ré**inscrire, rouvrir, **ra**baisser, etc. »

☛ **Les préfixes d'intensité** sont utilisés pour exprimer la supériorité ou pour souligner la grandeur des choses ou des faits. Chacun de ces préfixes a une sémantique distinctive qui conduit à des usages et des valeurs très différentes. Dany Amiot constate que la plupart des préfixes intensifs sont issus de prépositions (ou d'adverbes) qui exprimaient la localisation spatiale. Ainsi, *hyper* « **hyper**sensible », *super* « **super**structure » et *sur* « **sur**veste » signifiaient, en grec, en latin et en ancien français respectivement, « au-dessus de », les suffixes *ultra* « **ultra**-pression », et *extra* « **extra**statutaire » signifient en latin « au-delà de » et « à l'extérieur de ». *Extra* fonctionne toujours comme des localisateurs spatiaux, par exemple dans **extraterritorial** (Amiot, 2004 :92). Le préfixe *archi* est utilisé pour former des mots tels que : **archi**plein, **archi**fou, etc.

4.1.1.2. La suffixation est un mécanisme de dérivation par adjonction d'un affixe à la fin du radical d'un morphème. Cet affixe dérivationnel, appelé suffixe, a souvent une fonctionnalité grammaticale autrement dit qu'il peut changer la catégorie grammaticale du mot d'origine et sont indicatifs de sens. À cet effet, Lehmann et Martin-Berthet¹³⁸ précisent que : « *ce principe rencontre deux types d'exception : des suffixations sans changement de catégorie et des préfixations qui changent la catégorie de la base.* » Nous les sous-classons ci-dessous selon leur expression :

☛ **Les suffixes exprimant une action** les plus fréquents sont les suffixes en *ion* ou *tion* comme « **aspersion**, **élocution** », et ceux en *age* comme dans « **pelage** », puis les suffixes en *aison* tel que « **fanaison** », ensuite ceux en *ement* ou *ment* soit « **lourdement** », ou ceux en *ée* comme « **dictée** », ou encore en *ure* comme dans « **luxure** ».

☛ **Les suffixes de verbes** sont des suffixes qui interviennent pour transformer les noms et les adjectifs en verbe. Il est donc plus évident qu'ils se terminent à la fin par l'une des trois terminaisons verbales en français : *er*, *ir*, *re*. Les préfixes les plus couramment utilisés sont en : *er*, *fier*, *ir*, *iller*, *onner*, *eter*, *iser*, *arder*.

¹³⁸ MARTIN-BERTHET Françoise & LEHMANN Alise. (1998). *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*, Paris, Dunod.

☞ **Les suffixes d'adjectifs** sont ceux utilisés pour former des dérivés avec des propriétés grammaticales adjectivales. Nous ne citons que les plus courants : *er, ère, eux, euse, eur, eresse, teur, trice, al, el, ique, iste, if, ive, able, ible, ain, aine, ois, oise, ais, aise, aire*.

4.1.1.3. La formation parasynthétique : ce processus de formation des mots, qui consiste à combiner simultanément, à la base de mot, un préfixe et un suffixe nominal ou verbal. Soient les mots suivants : *désarmer, déshabiller, désamorcer*, en face de *désherber, décourager, décontenancer*. Dans la première catégorie, la suppression du préfixe aboutit à une base existante dans la langue, dont le dérivé est antonyme : *armer, habiller, amorcer*. Dans la deuxième catégorie, cependant, les bases n'existent pas à l'état libre : *herber, courager, contenancer*.

Dans le premier cas, les étapes suivantes seront suivies :

BASE	ARME	SUBSTANTIF
SUFFIXATION	Armer	Dérivé verbal
PREFIXATION	Désarmer	Dérivé verbal

Dans le second cas, on passera directement de :

BASE	COURAGE	SUBSTANTIF
PREFIXATION+ SUFFIXATION	Décourager	Dérivé verbal

4.1.1.2. Néologismes par composition : en ce qui concerne le traitement de la composition dans l'Introduction au Grand Larousse de la langue française¹³⁹ Guilbert disait que : « *La description traditionnelle de la morphologie lexicale oppose la dérivation à la composition, comme des aspects particuliers du processus général de formation des unités lexicales. D'autres réservent à celui-ci le nom global de dérivation. Nous nous en tiendrons à la terminologie traditionnelle.* »

Dans le cadre de notre recherche, nous nous référons à la terminologie traditionnelle pour définir la composition. Voici quelques définitions du concept proposées par les linguistes. Sablayrolles¹⁴⁰, explique que la composition correspond à la fusion de deux unités lexicales

¹³⁹ GUILBERT Louis. (1971). *De la formation des unités lexicales*, Introduction au Grand Larousse de la langue française, 1^{er} volume, Paris, Larousse, pp. IX.

¹⁴⁰ SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p.220.

susceptibles d'autonomie aboutissant à la création d'un mot nouveau. Quant à Guilbert (Ibid : IX) : « *La composition consiste en l'agglutination plus ou moins étroite d'éléments lexicaux qui peuvent avoir une autonomie en tant que terme lexicaux. Encore faut-il souligner que les éléments de composition d'origine grecque ou latine échappent à cette classification* ». La notion de la composition pour Niklas-Salminen¹⁴¹ est la : « *juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés. Certains linguistes ont tendance à la définir comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister à l'état libre* ».

Les mots composés se forment par combinaison de bases de deux mots connus, ce qui rend facilement le sens compréhensible. Benveniste souligne en effet qu'il y a : « *composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant. [...] Il faut en tout cas que le locuteur puisse isoler et identifier les deux termes* ». (Benveniste, 1976 : 171)

Il est à noter qu'il existe deux types de mots composés : **la composition « populaire »**, et **la composition « savante »**. Ils peuvent prendre différentes formes selon le type de lien qui réunit ou sépare ses composants notamment dans le cas de la composition populaire :

☞ **Le composé lexical unifié** est un mot soudé graphiquement. Certains sont d'origine savante, tandis que d'autres sont populaires citons à titre d'exemple : misogynne, xénophobe, morphologie, etc. L'origine des mots est reconnue par les conjonctions vocaliques entre deux mots, précisément le *-i* indique l'origine latine du premier mot et le *-o* pour les mots d'origine grec. L'exemple de : *bio-informatique, blogosphère*, etc.

☞ **Le composé lexical à trait d'union** est un mot dont les éléments sont reliés par un ou plusieurs traits d'union appelés par Benveniste « les conglomérés » et sont couramment irréguliers. Ces mots sont nombreux, dont la plupart viennent du français et ne sont pas enregistrés dans les dictionnaires : *abat-jour, sourd-muet, lance-missiles, sauve-qui-peut, va-et-vient, à la va-vite, Arc-en-ciel*, etc.

☞ **Le composé lexical détaché** est un mot composé contenant au moins un espace : appelé exactement **locution**. Dans la plupart des cas, une locution est un syntagme qui s'est fixé, ou du moins en cours de fixation. Certains grammairiens réservent le mot de locution aux seuls ensembles invariables soit : conjonctions, prépositions, adverbes. Nous illustrons ce cas par : *bande dessinée, à la mode, d'ores et déjà, n'importe quoi, c'est pourquoi, clair de lune*, etc.

☞ **Le composé lexical à apostrophe** est un mot composé dont les éléments sont séparés par une ou plusieurs apostrophes comme *presqu'île*, (l'orthographe *presqu'île* est également correcte depuis les rectifications orthographiques de 1990), le nom composé résulte de

¹⁴¹ NIKLAS-SALMINEN Aïno. (1997). *La lexicologie*, Paris, Armand Colin/Masson, p. 72.

l'union de l'adverbe élidé *presque* et du nom *île*. Le pronom *Quelqu'un* est un mot composé pronominal résulte de l'union de l'adjectif élidé *quelque* et de l'indéfini *un*.

4.1.1.2.1. La composition populaire (ou stricto-sensu)

Dans la terminologie de Pruvost et Sablayrolles, on préfère les appeler « les mots composés stricto sensu » : « *Ils associent des mots de catégories diverses pour créer des noms, verbe-nom, nom-nom, nom-adjectif, adverbe-verbe, etc. L'ordre des composants le plus fréquent est l'ordre roman, analytique, déterminé-déterminant qui s'oppose à l'ordre inverse, synthétique, qui est celui du germanique.* » (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 105). On appelle généralement « composition populaire » le procédé par lequel on obtient, à partir de deux mots français, une nouvelle lexie appelée « mot composé ». Elle consiste à unir deux mots, séparés par un trait d'union, une apostrophe ou un espace graphique. Ils sont indissociables et donc identifiables. Ces deux mots qui forment le mot composé sont autonomes et ont leur propre sens lorsqu'ils sont utilisés seuls l'exemple de : *après-midi*, *chaises longues*, etc. Les mots composés ne se créent pas librement et leur usage est consacré par les dictionnaires.

4.1.1.2.2. Les synapsies (composé par particule)

Émile Benveniste ([1966] 1974) avait montré l'émergence de nouvelles formes de la composition nominale associées au développement des sciences et des techniques. Les synapsies, les composés savants, ainsi que les hybrides, ont pris la part du lion ne laissant qu'une petite place aux formes traditionnelles de la composition. La synapsie pour Benveniste est un : « *groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique [...]. La synapsie [...] est et sera la formation de base dans les nomenclatures techniques* » (Benveniste 1966 : 172). Pruvost et Sablayrolles (2003 : 105) pensent la même chose lorsqu'ils écrivent sur les synapses : « *elle consiste en l'union de plusieurs mots reliés par des joncteurs (à, de, pour).* »

Il s'agit en effet d'anciennes unités lexicales (plus de deux) rassemblées afin de former un seul mot et qui maintiennent la stabilité morphologique et sémantique d'un lexème. Selon le grand dictionnaire Larousse de linguistique et sciences du langage, elles sont composées d'au moins deux éléments ou plus et reliées syntaxiquement par un trait d'union comme *à, de* et *pour*, tout en gardant l'ordre du français « déterminant-déterminé ». Elles sont en effet assez usuelles à l'image de : *bandage de contention, syndrome d'épuisement professionnel, gardien d'asile de nuit, hélice à pas variable*.

4.1.1.2.3. La composition savante (interfixation)

Le français crée aussi de mots nouveaux par composition savante, c'est-à-dire, par des éléments empruntés au formants anciens pris au latin et/au grec appelés pseudomorphèmes et

quasi-morphèmes. Dans cette composition, deux bases s'associent et apportent aussi leur signification pour créer un néologisme à base multiple. Tout au moins, l'un de ces deux éléments est une base non autonome d'origine ancienne. Ces éléments permettent la fabrication d'unités lexicales qui sont couramment utilisées dans les domaines de spécialité.

Certains de ces éléments n'existent pas à l'état libre, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être employés que dans un mot composé, à l'exemple du mot « philanthrope » qui est un composé gréco-latin, formé à partir de philo (élément grec) qui signifie « qui aime », « philie » pour former des noms féminins, « phile » pour former des adjectifs et des noms et de « anthropo » qui signifie « homme ou être humain », « anthrope » pour former des noms et « anthropie » pour former des noms féminins. Dans son ouvrage *La lexicologie entre langue et discours*, Mortureux écrit que : « *Les composés savants, souvent nombreux non seulement en français mais dans toutes les langues romanes et même germaniques, sont, les uns empruntés directement au grec ou au latin, les autres, formés en français à partir de bases grecques ou latines, non autonomes en français.* » (Mortureux, 2008 :46).

Pruvost et Sablayrolles pensent que : « *L'intérêt de ces formations (quasi morphèmes et pseudo morphèmes pour Jean Tournier) réside dans leur souplesse (ils peuvent figurer en première ou en seconde place), et dans l'internalisation de la terminologie qui facilite les échanges, puisque les autres grandes langues de communication procèdent de la même manière.* » (Pruvost et Sablayrolles, 2003 : 106).

Dans ce sens, Rey-Debove et Rey¹⁴² appréhende la composition savante :

Les mots savants sont traditionnellement formés avec des radicaux latins (octogénaire) ou grecs (stéthoscope), parfois hybrides (monocles), ces derniers autrefois critiqués par les puristes. Aujourd'hui on va plus loin : un très grand nombre de mots mêlent le grec ou le latin au français, et ce modèle est de plus en plus productif (stratosphère, agroalimentaire (...)) On voit comment, partie des règles très contraignantes, la composition des mots s'est libérée au profit de la néologie. Il n'est plus possible aujourd'hui de dire que la morphologie lexicale est une entrave à la créativité. Ce point de vue puriste est dépassé par les faits, et il faut accepter qu'une langue vivante change de normes, quitte à rester réservés par rapport au procédé pris à l'anglais des mots valises formés, non sur des éléments signifiants, mais sur des syllabes (téléthon, handisport et bien d'autres).

4.1.1.2.4. La composition hybride ou « néoclassique »

Fait référence à la formation d'une unité sémantique composée d'au moins deux éléments lexicaux, appartenant à des langues différentes, pour former une lexie. À cet égard, l'hybridation ne peut être un emprunt car l'attestation de ce dernier dans deux ou plusieurs langues différentes,

¹⁴² *Préface du Nouveau Petit Robert*, 1993, pp. XVI et XVII.

par opposition à l'hybridation qui ne peut exister que dans la langue limitée. Sablayrolles¹⁴³ parle de « *composé savant recomposé, composé avec des quasimorphèmes des paléomorphèmes ou des pseudomorphèmes* », et explique que ces lexies ne sont pas liées avec le fonds primitif : ce sont des composées françaises qui combinent formant ancien et formant français. Citons sa note de bas de page n°222 :

(...) Les quasimorphèmes sont issus de ce qui était en lexies simples dans la langue d'origine (grec le plus souvent) : log(o), path(o) etc.. En synchronie, leur fonctionnement est intermédiaire entre celui des lexies et celui des affixes. Ils ont une mobilité que n'ont pas les affixes, mais à la différence des lexies, ils ne sont pas autonomes et doivent figurer nécessairement accolés à un autre élément, le plus souvent un autre quasi-morphème. Ces combinaisons de quasimorphèmes constituent, en fait des mots composés, appelés « recomposés » ou composés néoclassiques par d'autres linguistes.

Le néologisme résultant de l'hybridation est considéré comme le processus spécifique de création lexicale, combinant dérivation et emprunt direct. Cette formation lexicale est obtenue en ajoutant à la base française un élément étranger emprunté directement à une autre langue. Elle peut également être obtenue en convertissant un mot ou une phrase à l'intérieur même de la langue française. La néologie hybride, un processus qui contribue à enrichir le lexique de différents registres de langue, notamment celui des technoclectes, des médias, de la publicité, ainsi que celui de certains sociolectes. Selon Boucher et Lafage (2000) « *Une hybridation est une néologie constituée à partir de bases lexicales provenant de langues différentes, de telle sorte que le mot ainsi constitué relève exclusivement du lexique local de la langue d'accueil soit par dérivation, soit par composition* ». L'exemple de l'expression «*photo finish*» obtenue par composition hybride mot français «*photo*» avec le mot «*finish*» emprunté à l'anglais, et l'expression «*self-made-mélomane*» obtenue par composition hybride des lexies complexes anglaises «*self-made*» avec le mot français «*mélomane*».

4.1.1.2.5. Les mots-valises

Parfois appelés mots-centaures ou mots portemanteaux est une forme spécifique de création de néologismes qui consiste en l'union de deux lexèmes simples. Cette amalgame assemble un mot dans l'autre, « *ce qui implique l'effacement d'une partie de l'un au moins de deux mots.* » (Niklas-Salminen, 72 : 2013). C'est en effet, un assemblage des bases produit des modifications au niveau formel comme au niveau sémantique, sauf que le mot valise conserve la même catégorie grammaticale des lexèmes assemblés. Pruvost et Sablayrolles exposent qu' :

¹⁴³ SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p. 223.

Ils combinent des fragments de mots qui ont une partie de signifiant commun. Les règles de ces amalgames (on dit aussi mots portemanteaux) sont beaucoup plus lâches que celles des autres types de composition. Elles ont été étudiées par Almuth Gresillon et par André Clas qui distinguent six classes en fonction de la place respective des aphères (abréviation au début d'un mot) et des apocopes (abréviation à la fin d'un mot). (Pruvot et Sablayrolles, 2003 :107).

Almuth Gresillon attribue au mot-valise la définition suivante :

Formellement, le mot-valise est issu de l'imbrication de deux mots d'un lexique donné. C'est ainsi qu'on obtient par exemple juplotte et non jupe-culotte. Ce principe d'imbrication se trouve en contradiction flagrante avec toute la structuration de la langue, qui, elle, est soumise au principe de la concaténation : en effet la mise en chaîne d'une base lexicale et d'un préfixe et/ou d'un suffixe conduit aux mots dérivés, la mise en chaîne de certains lexèmes (opérée selon les langues avec ou sans terme fonctionnel) conduit à des mots composés, la mise en chaîne de certains mots, lexicaux et grammaticaux, conduit à des syntagmes, et ainsi de suite. (...) ¹⁴⁴

4.1.1.1.3. La compocation

Le terme a été proposé par Cusin-Berche, dans son ouvrage intitulé "Les mots et leur contexte", en affirmant que :

*La connaissance du système lexical permet de rapprocher imprimaticien de imprimeur d'une part et du paradigme des noms désignant les personnes exerçant un métier d'autre part : technicien, électricien, informaticien ; donc si le profane ne peut affirmer qu'il est confronté à un mot-valise, ou plus précisément ce que nous appelons une **compocation** (forgée à partir de imprim(eur inform)aticien), intuitivement il en saisira approximativement le sens par similitude et la dissemblance avec des termes déjà rencontrés. (Cusin-Berche, 2003 : 33-34)*

Le terme est donc lui-même est une compocation composé de *composition* et de *truncation*. C'est un mot-valise dont les parties de mots fusionnées n'ont qu'une ou pas de lettre en commun.

4.1.1.1.3.1. Les onomatopées : sont des interjections particulières visant à restituer textuellement le son d'un événement : cri d'animal, d'un son produit par une machine ou de bruits divers. D'après Dubois :

L'onomatopée est une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel : tic-tac, visant à reproduire le son du réveil ; cocorico, imitant le chant du coq, sont des onomatopées. On distingue l'imitation non linguistique (reproduction par un imitateur, parfois par la perfection, du chant du coq) et

¹⁴⁴ Almuth GRESILLON. (1985). *Le mot-valise, un monstre de langue ?*, La linguistique fantastique, Auroux-Chevalier, p.148.

l'onomatopée. Celle-ci s'intègre dans le système phonologique de la langue considérée. (Dubois et al., 2007 : 334)

Les onomatopées, comme expliqué dans la définition ci-dessus, reproduisent en imitant les sons des objets, les cris des animaux, voire les sons de la nature. Cette reproduction est transcrite à l'écrit après avoir été adaptée au système phonologique de la langue.

4.1.1.1.3.2. Les fausses coupes : dans ce procédé de formation, les limites entre les morphèmes ne correspondent pas aux frontières d'origine. Une fausse coupe peut être faite par le jeu comme elle peut être faite inconsciemment. On peut relever des créations parodiques dans toutes sortes d'énoncés, notamment dans la bande dessinée, dans la bouche des comédiens voire sous la plume des auteurs. Citons à titre d'exemple : *la nesthésie, la balance.*

4.1.1.1.3.3. La paronymie est un mot dont la prononciation et l'orthographe ressemblent à celles d'un autre mot, mais dont le sens diffère. On confond parfois les locutions « **à l'attention** » de et « **à l'intention de** ». Outre leur prononciation très proche, elles sont utilisées toutes les deux pour introduire le destinataire de quelque chose. Leurs contextes d'emploi sont pourtant fort différents.

4.1.2. Les matrices syntaxico-sémantiques

Les modifications syntaxiques, avec des répercussions sémantiques, peuvent être identifiées dans les conversions et les changements de combinatoire, et d'autres procédés sans possibilité d'imputer à une figure sémantique l'origine du nouvel emploi. Il s'agit simplement d'une reconnaissance du continuum. Pour Sablayrolles, l'innovation lexicale touche dans cette catégorie, les emplois syntaxiques de l'unité linguistique.

4.1.2.1. La conversion

La conversion est un type de formation lexicale par laquelle une unité lexicale subit une altération dans sa distribution, sans qu'il y ait manifestation de changements formels (Alves 1994 : 60). La conversion, appelée aussi dérivation impropre ou hypostase, se focalise sur la relation grammaticale établie par les mots. C'est précisément la catégorie grammaticale du mot qui change. Le signifiant, à savoir, la morphologie du mot reste inchangée. C'est le cas de l'adjectif **frais** qui devient un adverbe dans l'énoncé « **manger frais** ». Ainsi : « *la conversion ne diffère pas fondamentalement de la dérivation suffixale ou préfixale, parce qu'elle permet d'effectuer les mêmes types de construction de sens nouveaux mais elle n'implique pas les mêmes mécanismes formels* » (Niklas-Salminen, 2013).

4.1.2.2. La conversion verticale

Est définie par J. Tournier de la façon suivante : « *par rapport à la hiérarchie ("verticale" des constituants de la phrase (sentence, clause, group, word, morphème), tous les transferts considérés jusqu'ici se produisent au même niveau (« horizontal ») : celui du mot. Mais il existe un autre type de transfert lexicalisé, dans lequel les éléments n'appartenant pas au niveau du mot sont transférés « verticalement » (de haut en bas ou de bas en haut) ...* » c'est un changement de la catégorie grammaticale d'une lexie sans le changement de son signifiant. Les unités lexicales affectées par ce processus sont des unités supérieures au mot. L'exemple « **de rejuvenation** ».

4.1.2.3. La déflexivation

Une opération qui permet la construction d'unités lexicales (noms ou adjectifs) à partir de formes fléchies (infinitifs et participes).

4.1.2.4. La néologie combinatoire se divise en deux catégories :

a. La combinatoire syntaxique : « *C'est la modification des constructions syntaxiques conventionnelles : la construction intransitive d'un verbe ayant normalement un complément, l'emploi transitif d'un verbe intransitif, la construction personnelle des verbes défectifs...etc., relèvent de la néologie* » (Adaci, 2007-2008). Selon Sablayrolles, toutes les modifications qui relèvent des niveaux ci-dessous seront considérés comme néologiques à savoir :

- Emploi absolu d'un verbe nécessairement transitif
- Emploi transitif d'un verbe intransitif
- Complément de nom construit directement

b. La combinatoire lexicale peut être définie comme toute association privilégiée et spontanée entre une unité lexicale et une autre unité lexicale spécifique à l'image de : « une peur...bleue », « dommage collatéral », etc.

c. Sablayrolles considère que « *les deux grandes voies reconnues de la néologie sémantique sont la métaphore et la métonymie* » (Sablayrolles 2000 : 15), deux procédés basés sur la conformité entre deux référents.

4.1.2.4. La métaphore

Qui est une « perception instantanée de deux objets » s'avère être l'une des figures les plus utilisées et les plus productives. Jugé l'une des sources les plus créatrices de la néologie sémantique, en donnant de nouvelles significations à des lexies déjà existantes dans la langue. D'après Sablayrolles : « *une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes*

avec celui qu'elle dénommait primitivement ». ¹⁴⁵ Grâce aux métaphores, on arrive à constituer de nouvelles unités lexicales, immédiatement et facilement décodables, qui vont enrichir le lexique d'une langue commune et minimisons l'effort de mémorisation du locuteur.

4.1.2.5. La métonymie

C'est la désignation qui maintient la relation de contact avec ce qui est désigné au moyen d'un mot. Pour Sablayrolles « *une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénommait primitivement* ». ¹⁴⁶ Des cas d'emplois métonymiques sont identifiables avec les noms *hip-hop*, *tecktonik* et *international backpackers* comme dénominations de tribus identifiables par leur vêtement.

4.1.2.6. Autres figures : outre la métaphore et de la métonymie, d'autres procédés sémantiques de la création néologique tels que **l'antonomase, l'euphémisme, la litote et le paradoxe** peuvent également être identifiées.

4.1.3. Les matrices morphologiques consistent en une modification formelle de la lexie néologique. Elles incluent :

4.1.3.1. Un procédé néologique exceptionnellement particulier, **la troncation**, qui est un mécanisme bien marqué par sa nature spontanée dont la réduction d'unités lexicales par **acronymie** ou **siglaison**. Dans la troncation, le néologisme est une base simple qui conserve la signification et la catégorie grammaticale du radical. La manipulation est ainsi clairement formelle. Le mot nouveau tronqué coexiste avec le mot de base et « *un mot tronqué se substitue souvent progressivement à la forme pleine qui a tendance à sortir de l'usage: stylo (stylographe)* ». (Niklas-Salminen, 2013 : 75)

a. Les sigles et les acronymes

L'acronyme se conforme à la structure syllabique d'une (ou plusieurs) langue(s), en préservant les lettres non initiales lorsque cela est nécessaire, ce qui facilite leur assimilation à un lexème commun d'un point de vue formel. **Le sigle** est une série de lettres initiales de plusieurs mots représentant une expression ou désignant une société ou un organisme et formant un mot unique. En général, le sigle se prononce alphabétiquement.

¹⁴⁵ SABLAYROLLES Jean François. (2000), op. cit., p. 228.

¹⁴⁶ Ibid. p. 228.

4.1.4. La matrice sémantico-pragmatique du détournement

Les néologismes par détournement sont des lexies assez complexes, composées par des locuteurs selon d'autres principes et matériaux. Leur particularité est due au fait que la réussite de la construction de leur sens par un interprétant (interlocuteur, récepteur) est basée sur des connaissances lexicales et culturelles partagées avec le locuteur (d'où l'idée de nommer sémantico-pragmatique la matrice). L'incapacité à construire du sens, révèle clairement cet aspect irrégulier de la formation de ces lexies. C'est pourquoi, les deux expressions « **être les dindons de la crise** » ou « **brève de pouvoir** » peuvent poser des difficultés d'interprétation pour de nombreuses personnes. En effet, les problèmes posés par de telles lexies sont similaires à ceux des mots-valises, dont le sens résulte de la combinaison de certaines unités lexicales de quoi l'identification n'est pas toujours évidente et explicite. Le sens de la lexie détournée est basé sur celui d'une lexie complexe originelle qu'il faut débusquer sous la forme nouvelle, défigurée. L'absence de sens directement disponible et satisfaisant et l'indice d'un détournement oblige l'interprétant à se concentrer sur un travail distinctif de construction du sens, en cherchant, dans le contexte et dans ses connaissances des éléments qui contribuent à son travail interprétatif.

4.1.5. La matrice externe concerne exclusivement l'emprunt

Gaudin et Guespin définissent l'**emprunt** linguistique comme suit : « *on parle d'emprunt quand un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles* »¹⁴⁷. Force est de constater, que l'emprunt demeure l'un des principaux mécanismes linguistiques de la création néologique, un procédé externe d'enrichissement lexical, il consiste à importer dans une langue cible des mots appartenant à une langue source. Considérée comme le moyen le plus pratique pour combler les lacunes lexicales d'une langue, il est soutenu par des facteurs extralinguistiques et intimement liées aux conditions sociohistoriques, particulièrement politiques et économiques, qui font évoluer les situations sociolinguistiques. Par exemple, il n'est pas indifférent d'utiliser *training* « au lieu du mot français **entraînement** »¹⁴⁸, *speech* « au lieu de **discours** », *meeting* « au lieu de rencontre ou de **manifestation** », *self-control* « au lieu de **maîtrise de soi** », etc.

¹⁴⁷ GAUDIN François, GUESPIN Louis (2000). *Initiation À La Lexicologie Française, De La Néologie Aux Dictionnaires*, Bruxelles, Ducolot, p.295.

¹⁴⁸ Les expressions et les mots français, ou les emprunts acceptés en français, sont en caractères gras, alors que ceux qui sont en langue étrangère, ou qui ne sont pas jugés acceptables selon la Politique de l'emprunt linguistique de l'Office québécois de la langue française, sont en italique.

5. Typologie et classification néologique selon Jean-François Sablayrolles

Quant à la néologie française, nous nous appuyons sur la typologie des matrices lexicogéniques élaborée par Jean-François Sablayrolles, elle comprend les principales classes et les principaux niveaux issus des typologies précédentes et ses recherches, dans un tableau des procédés néologiques. Sablayrolles répartit les processus néologiques en cinq catégories principales: phonétique /graphie, morphologie, domaine sémantique et figures de rhétorique, domaine syntaxique et emprunt. Toutes ces grandes catégories comprennent des subdivisions et des sous-sections complémentaires. L'auteur a tenté de concilier les travaux des principaux auteurs tels que Rey-Debove (1974), Picoche (1977), Bonnard (1980), Boissy (1988), Cheriguen (1989), Mounin (1990), par la présentation d'une typologie qui comporte les classes fondamentales et les principaux niveaux des typologies précédentes, et ses propres recherches dans le tableau des processus néologiques. Le linguiste souligne que les typologies des néologismes sont nombreuses et assez diverses : « *une comparaison d'une centaine de classements met en évidence des différences dans leurs objectifs et leurs fondements* ». (Sablayrolles Jean-François, Pruvost Jean, 2003 : 96)

En s'inspirant des matrices lexicogéniques de Michel Tournier (1985), le linguiste Sablayrolles propose un tableau actualisé (2006) qui résume la typologie des formations des nouveaux mots et emplois des mots déjà existants. Le tableau ci-dessous indique les différents procédés de formation des lexies néologiques :

Tableau n° 1b : Matrices lexicogéniques du français selon Sablayrolles (2012, non-publié)

m a t r i c e s	morpho- sémantiques	construc- tion	Affixation	préfixation	détatouer		
				suffixation	statuesque		
				dérivation inverse	prester		
				parasynthétique	désidéologisé		
					flexion	ils closirent, la représaille	
			Composition	composition	voiture-bélier		
				synapsie	lanceur d'alerte		
				composition savante	batracianophile		
				composition hybride	e-commerce, aquacinéaste		
				mot valise	peopolitique		
compoaction	mobinaute, dircab						
		fracto-composition	téléspectateur				
i	imitation et déformation		onomatopée	dzoing			
			fausse coupe ou paronymie	la nethésie, infractus			
n	syntactico- sémantiques	changement de fonction	conversion	la glisse, la gagne			
			conversion verticale	de rejuvenation			
			déflexivation	le boire, le manger			
			combinatoire syntaxique ou lexicale	ironiser un texte encourir la liberté			
r	changement de sens		métaphore	souris (<i>inform.</i>)			
			métonymie	sac à dos ('touriste')			
			autres figures	escorteuse ('call girl')			
e s	morpho- logiques	réduction de la forme	troncation	blème, petit déj			
			siglaison /acronyme	LMD, ECUE			
	phraséo- lo-gique	pragmatico-sémantique	détournement	faire marcher la planche à promesses			
		création	création	ne pas faire du huit megabits			
matrice externe			emprunt	break, cool, fioul, redingote			

Tableau 1 : Tableau des matrices lexicogéniques du français selon Sablayrolles (2006 : 150)

5.1. Néologismes de langue et néologismes de discours

5.1.1. Néologismes de langue

Comme toute autre unité simple, la lexie néologique et comme un signe linguistique à deux faces complémentaires signifiant et signifié. Les néologismes de langue sont souvent associés aux créations généralisées, surtout les nouvelles formes linguistiques produites, diffusées et appréciées fréquemment par la plus grande masse des locuteurs dans la société entière. « *La formation du néologisme n'est pas une opération purement linguistique, elle est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société* » (XU, 2001 :15) La néologie reflète fidèlement l'avancement d'une langue dans la société, elle représente un phénomène d'une valeur exceptionnelle, tant quantitativement que qualitativement. Elle est pour Quemada « *l'une des composantes de l'avenir de la langue et, en cela, elle nous concerne tous, usagers (ordinaires) comme spécialistes* » (Quemada, 1971 :137).

Les langues vivantes intègrent des mécanismes néologiques bien adaptés pour générer de nouvelles unités lexicales imposées par la croissance des connaissances et l'ubiquité des changements technologiques. Elles évoluent et s'adaptent surtout au nouvel ordre de vie d'une société, et tout changement linguistique dépend non seulement de sa structure unique qui régit

les échanges des locuteurs au sein d'une communauté, mais également par son fonctionnement soumis à certaines lois d'évolution sociale déterminée. Par conséquent, tout changement de la structure et des liens sociaux s'explique par une transformation dans des conditions dans lesquelles se développe la langue.

5.1.2. Néologismes de discours

Les néologismes de discours sont produits par des locuteurs dans des situations d'énonciation et à des moments donnés. À ce sujet Sablayrolles affirme que :

Le surgissement d'une nouvelle lexie et son fonctionnement dans la langue, quel que soit son sort ultérieur, constituent un phénomène langagier intéressant dont tout modèle linguistique qui se veut complet doit rendre compte. On ne peut exclure les hapax et autres mots d'auteur ou de discours ni de la lexicologie ni de l'analyse de discours. Nous tenons pour néologismes relevant de la langue les lexies dès leur création et première apparition parce que c'est la langue qui les a rendues possibles et qu'on ne peut faire qu'elles n'aient jamais été émises.¹⁴⁹

Selon Mortureux les néologismes sont créés pour des usages spécifiques de la langue et affirme que « *c'est dans le discours que naissent les néologismes* ». ¹⁵⁰ Ainsi, ces nouvelles formes de linguistiques apparaissent dans divers énoncés produits effectivement par le locuteur. Puisque notre champ d'investigations est un langage universel dans les médias écrits, dans ce cas, la nature de notre recherche implique l'étude sur le discours. Par conséquent, les lexies néologiques que nous étudierons sont les néologismes de langue et les créations ponctuelles, qui sont récemment apparus en discours.

Dès lors, le concept de néologie ne doit être défini que dans le cadre de la synchronie dynamique, car les nouvelles créations lexicales ne seront appréhendées simultanément dans leur fraîcheur et leur nouveauté que par les locuteurs modernes, démontrant Pruvost et Sablayrolles : « *Diachroniquement, certaines unités, tombées en totale désuétude ou d'emploi rare, peuvent réapparaître dans la langue, soit qu'elles fassent l'objet d'une réintroduction avec le même sens, soit qu'il s'agisse de créations complètement indépendantes, avec un sens sans rapport avec le premier.* » ¹⁵¹

Conclusion

Au cours de ce chapitre, consacré à la délimitation des deux notions: *la néologie* et *le néologisme*, nous avons essayé d'expliquer les différentes définitions lexicographiques et linguistiques de ces

¹⁴⁹ SABLAYROLLES Jean François. *Néologismes Et Nouveauté(s)*. Cahiers de lexicologie. Op.cit., p.12.

¹⁵⁰ MORTUREUX Marie Françoise (2001). *La lexicologie entre langue et discours*. Armand Colin, Paris, p. 105.

¹⁵¹ PRUVOST Jean, SABLAYROLLES Jean François., *Op.cit*, p. 58.

deux concepts. Les néologismes sont définis comme des mots reconnus à la fois comme nouveaux et peuvent être lexicalisés. Ce sont des mots qui semblent nouveaux et/ou des mots existants auxquels on attribue un sens nouveau, mais qui ne sont pas encore entrés dans le vocabulaire général d'une langue. Après leur validation dans les dictionnaires de langue générale, ces nouvelles unités lexicales perdent leur statut de néologisme et deviennent une partie intégrante du lexique.

On pourrait, donc, conclure que la notion de la néologie est avant tout un fait de discours: le langage ne peut être renouvelé qu'en intégrant des nouveautés fortuites dans des discours, une innovation dont la diffusion affectera la langue elle-même. Tous les linguistes sont pratiquement d'accord, que les néologismes apparaissent dans les discours. Sauf que toute la nouvelle formation du lexique ne mérite pas d'être qualifiée de néologisme. Un nouveau mot prend valeur de néologisme en passant du discours au lexique. Ce n'est que par la fréquence d'utilisation quotidienne, que les mots nouveaux prennent l'essor, et font leur entrer dans le lexique d'une langue, ce qui lui permet de prendre le nom de néologisme.

Deuxième partie : pratique de la méthode

Ce chapitre présente la démarche méthodologique mise en œuvre dans la chronique Point Zéro pour la conception d'une méthode d'évaluation des néologismes.

III. Exploitation du corpus de référence

Chapitre premier : enquête sur terrain et recueil de données

1. Présentation de l'enquête sur terrain

Grâce aux explications théoriques et méthodologiques (pour appuyer notre développement), nous pouvons enfin conquérir notre objet scientifique qui est les néologismes dans la chronique *Point Zéro* en tant qu'objet scientifiquement construit en termes de modèle relationnel, mais aussi en termes d'un discours authentique qui ne peut avoir du sens et de signification que dans le contexte et par rapport à la situation dans laquelle il s'est produit. C'est ce propos qu'il s'agit de vérifier dans cette étape dite « l'enquête sur le terrain ». C'est ainsi, nous avons orienté l'enquête dans deux directions :

Premièrement, tous nos efforts ont consisté à montrer comment s'affichent et se présentent la pratique de la création lexicale dans la chronique. Il y a là à étudier les irrégularités et les innovations indélébiles du discours journalistique et, par cela même, le distinguer des autres discours, qu'ils soient ordinaires ou littéraires. Il s'agit plus précisément d'une enquête effectuée sur les caractéristiques et les spécificités de cette communication particulière dans un contexte aussi particulier. Notre investigation ne devrait pas nécessairement aboutir à un apport nouveau à la catégorisation des néologismes, mais à déterminer certains traits d'une particularité rédactionnelle telle qu'elle se présente dans le chronique en question.

Nous dirigeons l'enquête ensuite vers l'étude des nouvelles lexies néologiques, de les décrire plus fidèlement afin de relever les termes spécifiques de notre corpus journalistique le plus susceptible de constituer des termes relatifs au domaine en question.

2. Terrain d'enquête : la chronique Point Zéro

2.2. Enquête dans le quotidien francophone El Watan

Pour construire notre objet scientifique, nous avons choisi le journal francophone de référence El Watan comme terrain d'enquête. Le quotidien qui a remporté de nombreux prix internationaux dont la Plume d'Or¹⁵² de la liberté (1994) décerné par l'Association mondiale des journaux. Dans le panorama de la presse algérienne El Watan se démarque par ses activités professionnelles sur les plans nationaux et régionaux. Un quotidien généraliste couvrant la

¹⁵² fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan, consulté le 27/07/2020 à 20 :53^h

politique intérieure ainsi que de faits divers, la culture, l'économie, le sport, la politique et bien évidemment l'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal, citons entre autre :

☛ **On vous le dit**, rubrique constituée de brèves, d'informations insolites et d'indiscrétions ;

☛ **Point Zéro**, chronique de Chawki Amari à la page 24.

Considéré comme le 4^{ème} quotidien d'informations générales avec le plus de lecteurs en Algérie, juste derrière les journaux arabophones Echourouk, EL Khabar et Ennahar. Il est également en tête occupant la 1^{ère} place au niveau de la presse francophone, proche du pouvoir propice à l'économie de marché. Après de nombreuses évolutions et actualisations, le journal a fourni une version électronique améliorée permettant aux personnes inscrites de télécharger gratuitement une version au format PDF de la version papier. À dater de l'année 1997, il a offert à ses lecteurs résidants à l'étranger la possibilité de rester en contact avec l'actualité algérienne, plus particulièrement les principaux problèmes de société, dont il s'est fait une spécialité.

2.3. Présentation de la chronique Point Zéro

La chronique réapparaît régulièrement en bas de la dernière page du journal, encadrée en vert où elle occupe un petit espace tout en s'organisant en deux colonnes, elle est assurée par Chawki Amari un journaliste reporter, caricaturiste et chroniqueur algérien reconnu pour son talent et son impertinence. Point zéro est le titre générique de cette rubrique à grand succès qui apparaît dans chaque numéro avec un titre significatif en caractères italiques. Sous la rubrique sont abordés des sujets de tous les domaines : politique, économie, culture, sport, etc.

Le journaliste tient à exposer dans la chronique son regard à travers ses écrits, qui sont constamment projetés sur la société et notamment avec le système politique du pays. Sans oublier l'usage de l'ironie et la dérision qui se manifestent dans la chronique quotidiennement. Idem, dans chaque numéro de la chronique apparaît avec un titre très représentatif, mais aussi informatif.

2.4. Chawki Amari : journaliste-reporter, chroniqueur...

Chawki Amari est né le 29 août 1964 à Alger, dans le quartier de Belcourt où il grandit, fils d'un père algérien et d'une mère italienne. Il qualifie son cursus universitaire comme étant totalement chaotique, puisqu'avant d'entamer une formation complète en géologie, Chawki Amari annonce dans un entretien avec le journaliste Mostapha Benfodil qu'il avait « *un parcours classique. J'ai fait l'école algérienne et je suis géologue de formation. J'ai fait dix ans à Bâb-Ezzouar. J'ai fait cinq*

premières années. J'ai fait deux ans de médecine, deux ans technologie, et j'ai fait un an de tronc commun en biologie »¹⁵³.

Cela explique le talent et le multiculturalisme que produisent ces œuvres, qu'ils soient journalistiques ou plutôt des chroniques. Chawki Amari est à la fois géologue de formation, journaliste-reporter, chroniqueur, caricaturiste et illustrateur de plusieurs journaux nationaux et plus précisément la chronique « Point zéro » du journal El Watan qui a connu un grand succès. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels « Nationale 1 », « De bonnes nouvelles d'Algérie », « Le Faiseur de trous » et « Alger, quand la ville dort... »

Après la présentation du terrain d'investigation, nous dirigeons l'enquête vers l'étude et l'identification des procédés de la créativité lexicale selon une perspective sociolinguistique de ce que nous pensions être des néologismes dans le français algérien dans la chronique. Notre objectif serait atteint, si on parvenait à capter cette singularité d'une variété de français dont les particularités se présentent tant à l'oral qu'à l'écrit, et aux différents niveaux de la structure linguistique : phonétique, syntaxe, sémantique et lexicale.

3. Corpus d'étude et critères d'analyse des données

Ambitionner de mener une recherche qui préciserait la relation entre le discours journalistique et les néologismes, puis établir un lien en fonction de leur contexte d'émergence, implique la sélection des supports journalistiques les plus diffusés. Le corpus étudié relève de la presse écrite imprimée, d'ailleurs, la pêche aux néologismes s'est effectuée dans le discours journalistique, car « *le journalisme est appelé à parler de tout* » (Doppagne, 1971 : 14), et relevant particulièrement du discours politique (qui constituait un lieu privilégié de l'étude des nouveaux mots), le domaine scientifique, technologique, économique et surtout social.

Pour constituer notre corpus, nous avons retenu la période des cinq dernières années « 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 » pendant douze mois. C'est durant cette période-là que 278 lexies néologiques ont été recensés, nous les avons classées en fonction de leur domaine d'expérience dans le but d'appréhender les plus performants en matière de création néologique. Ce choix est évidemment lié à l'objectif global de la recherche, qui vise à fournir des images de différents aspects du français écrit en Algérie en se référant à l'influence de l'identité culturelle sur les pratiques linguistiques des journalistes.

Dans la deuxième partie, nous avons entrepris trois méthodes de recherche : **l'observation**, **la méthode statistique** et **l'analyse discursive**, qui consistent en l'examen de néologismes

¹⁵³ Entretien réalisé par le journaliste Mostapha BENFODIL avec le chroniqueur Chawki AMARI.

retenus tels qu'ils apparaissent dans la chronique. Cette analyse s'opère en trois temps : une approche statistique globale, un repérage syntaxique et une interprétation sémantique.

C'est pourquoi, la démarche d'analyse est divisée en deux étapes : nous nous procédons principalement à l'analyse discursive, plus exactement nous nous intéressons au contexte et à la valeur des unités lexicales. Puis, nous nous penchons plus spécifiquement vers l'analyse linguistique approfondie pour voir comment ces valeurs distinctives sont inscrites dans la langue française, et comment sont-elles lexicalisées.

À l'égal de tous les corpus celui-ci ne prétend pas être exhaustif. Quelle que soit la portée de l'enquête, il y aura toujours des recoins inexplorés et des lacunes imprévues. Le corpus permettra d'identifier l'émergence de nouveaux mots, les types et le champ sémantique des néologismes, les tendances de lexicalisation et le degré de responsabilité du journaliste Chawki Amari.

3.1. But de la recherche

Notre thèse se fonde sur un objet très précis, donner aux lecteurs une base de réflexion pour appréhender la notion de la créativité lexicale, et par là même peut-être mieux se l'approprier et la mettre en pratique quotidienne. La présente analyse s'efforce donc de défricher les principaux procédés néologiques de création formelle, syntaxique et sémantique en matière d'utilisation professionnelle par le chroniqueur, d'amorcer la réflexion en proposant des fondements théoriques et d'offrir des pistes de travail aux linguistes.

Il convient de rappeler, que la visée n'est pas uniquement de repérer de nouveaux lexèmes et d'établir une liste de nouvelles expressions : vu que l'ensemble du lexique est en constante évolution, un tel travail nous fournira très peu d'informations sur la nature des néologismes en question et sur la manière de leur renouvellement. À ce titre, lors de l'identification des néologismes, nous nous concentrerons surtout sur la typologie des procédés de création lexicale dont ces nouvelles expressions sont dérivées.

De ce fait, le plus important pour nous est d'observer la fréquence à laquelle ces procédés sont usés dans la création néologique du quotidien. Cela nous permettra de voir s'il existe une tendance chez le journaliste de favoriser ou d'éviter un procédé spécifique de création lexicale, ce qui nous indiquera plus tard quels procédés peuvent être considérés comme les plus productifs et lesquels représentent un phénomène assez marginal dans le renouvellement du lexique.

4. Raisons de choix du corpus écrit

Lors de la diffusion de quelconque événement, le journaliste, par l'exercice de son métier, est confronté à des choix d'information dont il dispose. Ainsi, ces informations font l'objet d'un processus de sélection qui suit les critères fixés par l'éditorial. Celles-ci permettent de mesurer la valeur d'une information, qui non seulement annonce un événement, mais aussi des informations qui peuvent être considérées comme efficaces ou qui peuvent attirer des lecteurs ou de procurer un certain profit et qu'il jugera fiable, reconnue, officielle ou crédible.

En admettant que la presse fasse des choix au niveau de l'information à diffuser aux lecteurs, peut-on considérer la forme linguistique de cette information journalistique aussi un choix ? Les structures linguistiques de cette dernière sont déterminées par un dispositif socio-communicationnel précis et intentionnel. Elles sont utilisées en raison de leur efficacité comme médiatrices de construction sociale et de changements sociaux.

Dans notre recherche, avant toute chose nous avons décidé de mener une étude analytique des particularités lexicales du français algérien dans la presse écrite algérienne d'expression française, appréhendée d'un point de vue néologique dans une époque contemporaine néfaste marquée par un foisonnement social, économique, technologique et sociopolitique. Une époque liée à une nouvelle liberté de l'opinion publique, une originalité, ainsi qu'une pertinence contemporaine du langage chez les individus par l'émergence de nouveaux concepts, et ce, grâce à l'ouverture et la liberté d'expression dans les médias dont les articles des journaux témoignent d'une réelle effervescence linguistique qui a retenu notre attention dans cette recherche pour comprendre le processus dynamique de la créativité lexicale.

4.1. Le choix du journal étudié : entre représentativité et exemplarité

Il convient d'exposer et de justifier le choix du terrain d'enquête, c'est-à-dire le journal soumis à l'analyse. Effectivement, la question de l'apparition des néologismes a été abordée par une variété de supports à large diffusion spécialement les médias, qui demeurent un fantastique outil à la fois de diffusion de nouveau vocable et d'innovation lexicale.

Le choix initial était de ne travailler qu'à partir d'un quotidien généraliste algérien francophone et d'informations générales, destiné au « grand public ». Nous avons prélevé les néologismes qui ont le plus marqué la chronique Point Zéro, mais aussi les plus légitimes qui correspondaient au français à l'état pur et vrai pour être intégrés ultérieurement dans le dictionnaire, ou les plus « prestigieuses » selon les hiérarchies internes au champ journalistique.

Nous avons sélectionné des articles distincts selon une époque bien précise (suivant l'aspect diachronique) afin d'appréhender l'évolution et la transformation des néologismes et en s'attachant à identifier l'évolution propre à ce journal. C'est cette seconde option qui a été retenue, puisqu'elle permet de décrire le changement de sens ou de valeur morphologique des mots assumés par le journaliste lors de la rédaction dans la chronique.

Pour ce faire, le choix du journal repose sur ses deux exigences: **la singularité** à différentes époques de son histoire dans l'élaboration des contenus et des informations à faire passer en favorisant des publications à forte actualité, mais en respectant une certaine diversité quant aux publics visés par les journaux. Afin de déterminer **la représentativité** du journal sélectionné, il est important de brosser à grands traits le marché de la presse nationale d'informations générales.

La plupart des recherches médiatiques recommandent une division binaire de l'espace journalistique. D'une part, certaines études ont mobilisé une opposition séculaire entre « presse d'information » et « presse d'opinion ». D'autre part, certains chercheurs ont mis l'accent sur la polarisation du champ médiatique entre des exigences intellectuelles telle que « la presse de référence » et des exigences commerciales soit « la presse populaire ».

Cependant, ces divisions nous permettent peu souvent de comprendre et de classer tous les journaux. En effet, les catégories « presse d'opinion » et « presse d'information » peuvent être utilisées pour décrire la baisse d'un journalisme militant et l'apparition, en l'occurrence, d'un processus d'industrialisation et de professionnalisation du journalisme. Sauf que, ces catégories restent insaisissables dans l'étude de la presse contemporaine.

4.2. Le choix de la chronique

Souvent produite par un professionnel, de la trempe du journaliste, la chronique traduit une prise de position et une opinion de l'auteur recherché par le lectorat. Elle se subdivise en deux types : des articles à intervalles réguliers mais qui n'apparaissent systématiquement pas dans chaque numéro et portent sur un thème : politique, historique... et d'autres qui relèvent uniquement du commentaire, reflétant l'actualité. À travers ce genre, le journaliste revendique son droit à la subjectivité, il jouit d'une grande liberté et peut choisir à propos de quoi il veut écrire et la manière de le faire, tout en respectant les normes d'écriture absolument rigides. Pour notre étude, le choix de la chronique a été motivé par les constats suivants :

- ☞ Un foisonnement considérable et varié d'unités lexicales spécifiques du français algérien dans la chronique ;

- ✎ Étant donné que les chroniques journalistiques sont des textes courts, la collecte manuelle des néologismes serait facilement repérable ;
- ✎ Les différents sujets traités dans la chronique permettent d'identifier les domaines motivant le plus la néologie.

4.3. Justification de la période d'investigation : 01.01.2016 / 31.07.2021

La question de la délimitation du temps a été traitée en même temps que la formulation de la problématique de départ. Nous avons fixé comme objectif initial l'identification de la formation, la production et l'évolution des néologismes dans la chronique Point Zéro. Il ne s'agissait donc pas d'embrasser l'histoire entière des néologismes dans le journalisme, mais il a fallu se plonger dans des configurations passées qui donnèrent naissance à ces nouvelles lexies pour fixer une borne temporelle à ce travail : dès lors l'année 01.01.2016 fut donc initialement retenue.

L'observation a été menée durant les cinq dernières années, une période qui semble très pertinente pour pouvoir identifier les circonstances d'apparition des néologismes dans la chronique, afin d'étudier les formes antérieures d'écriture du journaliste Chawki Amari. Par progressions successives, on identifiait une relative stabilité dans la chronique durant l'année 2016, précédant d'une tranche de cinq ans couverte de profondes métamorphoses spécialement les années 2017-2018-2019-2020 et 31/07/2021, des événements inattendus repris par les médias ont largement reconfiguré les univers politiques, économiques, sociaux et même culturels ; et qui ont marqué l'actualité sur l'échelle nationale et internationale.

Une période d'évolution du langage à un rythme accéléré a conduit à une forte richesse de vocabulaire, ce qui nous a permis de repérer le recours croissant à la création de mots nouveaux. De surcroît, nous avons respecté l'ordre chronologique de publication des néologismes dans la chronique, afin que toute personne intéressée par cette recherche puisse mieux comprendre et saisir l'évolution de la réflexion du journaliste.

4.3.1. La notion de l'événement vue par les sciences de l'information et de la communication

Le concept de l'événement renvoie à une multiplicité de réalités en fonction de la perspective disciplinaire mobilisée. De l'histoire à la philosophie, de la sociologie en passant par les sciences de l'information le terme peut avoir différentes significations. Pour les sciences de l'information et de la communication, domaine de notre recherche, la notion d'événement occupe une place particulière dans le domaine médiatique. Sans l'événement, aucune information ou

communication n'est éligible, aucune actualité n'est possible, aucun rôle à jouer par les médias. Dans cette optique, Prestini (2006 : 26) confirme que l'événement dans les sciences de l'information et de la communication est considéré comme un fait d'actualité qui mérite d'être partagée avec l'ensemble de la population, et ce, grâce au journaliste acteur social et vecteur d'information, dont la mission est la transmission d'informations fiables et vérifiées.

La presse écrite algérienne n'y échappe pas ! Très dynamique et sans cesse en mouvement, beaucoup d'événements inédits ont marqué l'intensité du flux d'informations et l'accélération continue dans le cours de son histoire. Les journalistes se sont engagés pour que le lecteur algérien ait sans conteste accès à une gamme diversifiée de sources d'information par l'écrit, les ondes et Internet, dans les trois langues l'arabe, le tamazight et la langue française.

4.3.2. Évènements marquants l'apparition des néologismes

Parmi les événements marquants l'élargissement du vocabulaire et l'apparition des néologismes on peut nommer : le mouvement de protestation El Hirak et la pandémie la pandémie de COVID-19.

4.3.2.1. Le Hirak : un laboratoire linguistique de néologismes

Le 22 février 2019, date du Hirak en Algérie baptisé « Révolution du sourire », un nouveau vocabulaire a été créé par les manifestants algériens pour dénommer les personnes, groupes et initiatives en opposition à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel. D'abord désignés par les mots **hirakistes**, **Itnahaw gaâ**, **la Issaba**, **Vendredir(e)**, les groupes manifestants se sont par la suite exprimés par des slogans, des tifos, des graffitis plus « créatif » qui suggéraient de par leur morphologie non plus une simple opposition mais aussi une proposition d'un cocktail linguistique de particularités lexicales, inventés pour élargir leur lexique et se rendre plus compréhensibles.

Les nouvelles lexies ont fait florès notamment dans la presse écrite (presse papier ou digital) résumant l'état d'esprit des manifestants, tout en revalorisant une forme linguistique à la fois populaire, spontanée et très répandue. Cette pertinence et cet humour qui ont émerveillé les journalistes, ont vu l'entrée en vigueur d'expressions colorées, de nouveaux néologismes marquent, par rapport aux mots que l'on utilisait jadis, le désir d'aller au-delà de la simple observation de faits, la volonté de comprendre, d'expliquer et surtout de prospérer ces nouvelles lexies culturels, socio-politiques, juridique, etc., qui à leur création, se sont rapidement imposés dans le paysage médiatique algérien francophone, et vont même pénétrer dans les dictionnaires généraux de langue française.

4.3.2.2. La crise sanitaire de "Coronavirus" : enrichissement lexical inattendu

Dès la déferlante pandémie de coronavirus, de nombreux mots et expressions sont venus enrichir le vocabulaire de la langue française, qui a montré sa vigueur et son dynamisme. Elle a su nommer la pandémie, ses conséquences importantes pour tous les secteurs et ses rebondissements inattendus. Grâce à des compositions, des mots-valises, des suffixes et des préfixes, elle a trouvé les mots qu'il fallait. Des mots que l'on ne connaissait pas, ceux qui ont changé de sens, d'autres inventés pour décrire une situation inédite : confinement, psychovide, coronégatif..., sur ses talons, une ribambelle de néologismes neufs ou employés dans un sens nouveau s'impose massivement dans l'usage courant.

Survenue au printemps 2020, la crise sanitaire sans précédent de la COVID-19 a fait irruption et une propagation rapide au sein du cercle des discussions familiales ou entre collègues virtuelles, celui des réseaux sociaux, l'immense majorité de l'espace médiatique numérique, surtout les médias et la presse grande publique comme l'affirme Louis Guilbert « *Le flot de production verbale déversé par les moyens audiovisuels et le prestige dont ils jouissent dans la masse parlante font plus pour l'adoption d'un néologisme que toutes les décisions académiques.* » (Guilbert, 1973 : 29)

La pandémie du siècle a capté l'attention du monde entier et n'a cessé de faire parler d'elle. Tout le monde parlait du syndrome respiratoire aigu sévère, de confinement, de distance sociale ou de gestes barrières, etc. On est entré dans une nouvelle normalité, où on se demande s'il faut qualifier ce feu d'artifice linguistique de néolangage ? La professeure Paola Pietrandrea¹⁵⁴ estime que tout ce lexique et ces néologismes, qui se créent, ont un intérêt social très important, c'est pourquoi, nous sommes loin d'un argot, ou une variante de langues respectivement parlées dans une région particulière typique d'une aire géographique, sociale ou générationnelle donnée, destinées à n'être comprises que d'un groupe se reconnaissant grâce à lui.

5. Critères de sélection des néologismes

Pour le recueil de notre corpus, nous avons tenté d'identifier toutes les nouveautés lexicales que nous avons rencontrées lors de l'étude du journal sélectionné à cet effet. Partant du principe que toute étude lexicale nécessite le plus souvent la constitution d'un corpus sur la base de critères prédéfinis, et pour distinguer une unité linguistique néologique d'une unité linguistique non néologique. C'est pourquoi, notre collecte de néologismes s'est appuyée sur trois critères

¹⁵⁴ Paola Pietrandrea, professeure de Sciences du Langage à l'Université de Lille, chercheuse qui étudie les mécanismes qui permettent à la langue de parvenir à une construction socialement partagée.

clairement définis : le **sentiment néologique**, le **critère lexicographique**, et le **critère typographique** du créateur et selon les recommandations de Rey-Debove.

5.1. Analyse du sentiment néologique

L'identification des néologismes nécessite une parfaite connaissance de la langue ciblée pour mener à bien l'étude et l'analyse, sinon on distinguera un grand nombre de mots plus rares, mais déjà rapportés dans les ouvrages de référence (Sommant 2003 : 249). En terminologie, on fait souvent référence à des spécialistes (Boissy 1994: 62) qui peuvent tirer pleinement parti de leur expertise dans le domaine et trouver de nouveaux termes plus facilement que les terminologues. Ils identifieront aussi les *faux néologismes*, qui existent depuis longtemps mais qui n'ont pas encore été remarqués, pour ne pas les noter de la même manière que les *vrais néologismes* (Humbley 1993: 68).

Quand on effectue la recherche des néologismes, il est très courant que la perception que l'on a des mots qui pourraient former des néologismes varie d'un collecteur œuvrant sur le même corpus à l'autre, même s'ils utilisent la même grille de critères. Ce phénomène, provoqué par ce que Sablayrolles appelle le *sentiment néologique*, qui peut être partiellement limité par l'application d'une échelle de *néologicit  *. Ses recherches montrent aussi que certains types de néologismes s'avèrent plus faciles à repérer que certains collecteurs sont plus sensibles à certains types de néologismes que d'autres. D  s lors, il faudrait   tre plus attentifs face    certains ph  nom  nes n  ologiques plus inhabituels. Selon Humbley (2003), le *sentiment n  ologique* est diff  rent d'une personne    l'autre, car il est li      la sociolinguistique ainsi qu'   la dimension politique et cognitive. En terminologie, il souligne qu'une parfaite connaissance du domaine est n  cessaire pour rep  rer les n  ologismes. Ainsi, nous pouvons supposer que le *sentiment n  ologique* variera en fonction de l'exp  rience du terminologue dans un domaine donn  .

Vu que l'extraction des n  ologismes ne s'est pas faite automatiquement, ce crit  re est n  cessaire ; une nouvelle lexie est une lexie sentie comme telle. Il faut rappeler que selon Sablayrolles J-F, lorsqu'on cherche des n  ologismes dans un corpus donn  , on peut observer une variabilit   dans l'identification des lexies qui peuvent avoir un caract  re n  ologique.

Ce sentiment n  ologique nous a permis d'identifier des formes lexicales qui, par rapport au fran  ais de r  f  rence, ont un double trait d'  tre   trang  res, mais les locuteurs alg  riens sont reconnus comme partageant les m  mes r  f  rences culturelles et identitaires avec les cr  ateurs de ces formes, comme celles qui semblent   trang  res    notre comp  tence linguistique.

Néanmoins, ce sentiment néologique varie d'une personne à l'autre en fonction de leur compétence linguistique et de leurs référents culturels, l'ignorance de certaines unités lexicales est due à des carences individuelles, donc nous n'avons collecté dans notre corpus uniquement les lexies que notre sentiment néologique a identifiées comme telles, ce critère de nouveauté ne peut être, de ce fait, qu'un indicateur fiable du caractère néologique d'une lexie.

5.2. Critères lexicographiques

Afin d'identifier un mot comme néologisme ou repérer le type de changement qu'il a subi, et de mieux décider du caractère néologique ou non néologique d'une unité linguistique, on consulte un corpus d'exclusion, constitué à la fois par les principaux dictionnaires français dont l'usage est courant, et de nombreux ouvrages car ceux-ci ne peuvent pas refléter parfaitement l'état réel de la langue. Selon Sablayrolles, il serait préférable de se référer à des dictionnaires d'usage courant, remis à jours régulièrement et contemporains des énoncés sur lesquels on effectue le relevé, tout en gardant en tête leur imperfection et leur retard dans l'introduction de nouvelles unités dans leur nomenclature.

a. Le corpus d'exclusion

Avec des masses documentaires toujours grandissantes comme les dictionnaires de langue, il n'est pas difficile de procéder efficacement à la recherche et l'extraction de néologismes de manière traditionnelle en cherchant manuellement les nouvelles lexies dans la chronique. Notre travail se base sur une méthode essentiellement linguistique qui repose sur l'exploitation de connaissances linguistiques en utilisant des informations lexicales, syntaxiques et morphologiques, qui pourront fournir des résultats plus nuancés et s'avérer plus efficace. Notons que grâce aux travaux de Boulanger, les corpus d'exclusion sont entrés dans la méthodologie de la recherche en néologie comme méthode de filtrage en 1979. L'auteur utilise six critères pour évaluer les ouvrages qui constitueront le corpus d'exclusion d'une étude (Boulanger, 1979 :43):

- ☞ **La nouveauté de l'ouvrage ;**
- ☞ **La qualité du contenu de l'ouvrage ;**
- ☞ **La diffusion de l'ouvrage ;**
- ☞ **La disponibilité de l'ouvrage ;**
- ☞ **L'adéquation du contenu avec l'état de la langue décrite ;**
- ☞ **La réputation de l'auteur ou de l'organisme auteur.**

Ces critères de sélection facilitent l'appréciation de la valeur d'un travail en termes de la constitution d'un corpus d'exclusion qui peut être constituée d'ouvrages de référence

lexicographiques. Il s'agit des lexiques ou des dictionnaires numériques ou papiers que Sablayrolles recommande, afin de ne pas limiter le corpus d'exclusion à un seul dictionnaire, car ces ouvrages sont imparfaits et comportent toujours des lacunes. Il illustre cela par un exemple de bug que l'on retrouve dans le dictionnaire Le Petit Robert, mais qui n'existe pas dans le Lexis (Sablayrolles, 2002 :101). C'est pourquoi, il est important de sélectionner des ouvrages à jour qui feront partie du corpus d'exclusion, et guideront la validation des néologismes.

5.2. Critères d'identification des locutions néologiques

Nous avons décidé de nous référer aux critères d'identification des locutions néologiques développées par Sablayrolles, avant de les exposer, ce qui nous semble très important de préciser qu'il existe dans notre corpus écrit deux types de locutions néologiques : le premier type correspond à une catégorie de mots non néologiques, dont certaines caractéristiques syntaxiques par exemple ont en fait un ensemble figé constituant une lexie. Le second type est celui des mots auxquels on peut attribuer le statut de lexie en faisant appel à des savoirs culturels et linguistiques. Il existe donc de nombreux critères qui permettent d'identifier toute locution comme unité linguistique néologique. Dans notre corpus, nous n'évoquerons que ceux qui nous permettent de juger le caractère néologique de certaines lexies extraites de notre chronique d'étude. Ces critères sont les suivants :

5.2.1. Construction non endocentrique

Sablayrolles (1974) définit la construction endocentrique comme étant « *la construction où l'ensemble est grammaticalement identique à un des termes qui le forment* ». Dans notre corpus, certaines lexies néologiques sont des constructions non endocentriques, c'est-à-dire des constructions qui n'entrent pas dans la même catégorie grammaticale que celle de leurs constituants.

5.2.2. Rupture paradigmatique

La rupture paradigmatique se caractérise par le remplacement d'un mot de la lexie par un autre élément de la même série de distributionnelle.

5.2.3. Critères mettant en jeu des savoirs culturels et linguistiques

Dans notre corpus, les expressions néologiques qui répondent à ce critère sont des variantes d'expressions qui existent déjà dans la langue et elles sont parfaitement connues des membres de la communauté linguistique. Ces expressions peuvent être figées, c'est-à-dire une séquence de mots dont le sens est opaque, et ils ne sont pas un produit du sens de ses éléments

constitutifs. Toutefois, le lecteur pourra les comprendre toutes et même les identifier comme une unité lexicale, et ce, sur la base de ses connaissances culturelles et linguistiques.

5.3. Critères d'acceptabilité des néologismes

Dans les critères d'acceptabilité afin d'être linguistiquement acceptable et précis sur le plan terminologique, le néologisme doit répondre à un certain nombre de critères. Ces deux aspects sont entendus interdépendants l'un de l'autre :

5.3.1. Critères d'acceptabilité linguistique

Le néologisme doit se plier à cinq conditions pour être accepté linguistiquement :

☞ **La correspondance au système de la langue:** le néologisme doit être fidèle aux structures phonologiques et orthographiques du français général standard.

☞ **La prédisposition sémantique:** le néologisme doit exprimer la réalité en évitant d'entraîner des allusions embarrassantes, des connotations péjoratives et nuisibles au sens, qu'il faut les mettre de côté ou les structurer de sorte à éviter les interprétations particulièrement gênantes.

☞ **La valeur intégrative dans la langue:** tout terme créé devrait pouvoir s'intégrer au système du français selon trois aspects: **le plan syntagmatique, le plan paradigmatique et le plan transformationnel:**

-**Sur le plan syntagmatique,** le néologisme doit être apte à se prêter à diverses constructions basées sur une série lexicatisable.

-**Sur le plan paradigmatique,** les néologismes seront créés en tenant compte des règles internes de la langue et, le cas échéant, des règles spécifiques à la terminologie de chaque science et chaque technique.

-**Sur le plan transformationnel,** le terme pourra produire des dérivés et des composés comme le montre l'exemple de : charme, charmé, charmable, anticharme, etc. Les termes non dérivables, c'est-à-dire incapables de compléter les familles lexicales comme il se doit, seront éloignés et évités autant que possible.

☞ **Le critère onomasiologique:** Le néologisme proposé ne sera pas en concurrence avec d'autres termes, qu'ils soient néologiques ou non. Cela veut dire qu'en principe, le nouveau terme devrait être le seul utilisé pour exprimer la notion. Beaucoup de propositions françaises pour remplacer un emprunt vont à l'opposé favoriser le maintien de ce terme étranger comme par exemple avec le terme *design* un emprunt à l'anglais qui n'a jamais été remplacé.

☞ **La valeur sociolinguistique:** Il paraît important de se poser la question si les néologismes répondent-ils à un besoin au moment où on les crée ? Certainement, c'est à travers l'observation des résultats sur la fréquence d'utilisation du terme, sa disponibilité, sa compréhension, son impact terminologique, le jugement positif ou négatif lors de sa réception par l'utilisateur, sa diffusion à l'intérieur et à l'extérieur du domaine concerné qu'on verra son utilité, sa richesse d'expression, sa nécessité et son succès.

5.3.2. Critères d'acceptabilité terminologique

En terminologie, il ne suffit pas de créer un terme nouveau pour répondre à un besoin recherché de manière systématique. Le terme doit entrer en vigueur dans l'usage, et valider par l'ensemble des spécialistes d'une discipline donnée afin de faciliter l'intercompréhension. À cet égard, nous veillerons à prendre quelques précautions pour :

- ☞ S'assurer que le terme est bien reçu par un public spécialisé,
- ☞ Que le néologisme provient d'une décision prise par le comité de référence, c'est donc un travail collectif de terminologues;
- ☞ Nous essayerons de mesurer les chances d'acceptabilité du terme en s'inspirant de modèles ayant fait leurs preuves et en les comparant avec des ouvrages antérieurs et contemporains;
- ☞ Le vocabulaire académique a des avantages quant à leur éventuelle traduction dans d'autres langues. En effet, les différences de prononciation sont réduites, il y a plus de facilité à créer des équivalents, le sémantisme des affixes est commun à plusieurs langues ;
- ☞ L'utilisation du terme par un organisme officiel, un groupe d'industries, des autorités compétentes et les responsables est une motivation et un encouragement à l'acceptabilité de ce dernier ;
- ☞ Enfin, la qualité du terme sera garantie par le comité de normalisation. Le néologisme est proposé aux locuteurs et c'est l'usage qui le fixera, après avoir accepté il sera normalisé, en cas de refus il sera retiré et remplacé par une autre proposition.

Cet ensemble de mesures préventives donne du poids à l'acte de création et le rend acceptable par les spécialistes et les professionnels compétents puis par l'ensemble d'une communauté technique et scientifique. C'est de cette manière que sont produits les néologismes.

5.4. Méthodes de repérage et de validation des néologismes

5.4.1. Veille néologique : approche manuelle

Badia I Margarit (Cabré, 2003) précise qu'il existe « *plusieurs façons de créer des néologismes, il doit y avoir plusieurs manières de les chercher* », chacune de ces manières dépendent du type de néologismes que l'on recherche. Quelle que soit la méthode que nous allons utiliser dans notre analyse pour repérer des nouveaux mots, les étapes sont presque les mêmes : l'identification et la validation des néologismes.

La collecte s'est effectuée sur un corpus de chroniques journalistiques, elle s'est faite manuellement et individuellement, car la recherche traditionnelle à partir de corpus reste la méthode privilégiée par un plus grand nombre de lexicographes. De ce fait, nous avons suivi le cheminement suivant :

5.4.2. Repérage des néologismes

L'identification des néologismes nécessite une bonne compréhension et une parfaite connaissance de la langue, faute de quoi un grand nombre de mots rares déjà transcrits dans les ouvrages de référence seront reconnus (Somant, 2003). En terminologie, on fait souvent appel à des spécialistes (Boissy 1994) dont l'expertise dans le domaine est très bien exploitée et qui peuvent repérer aisément de nouveaux termes que les terminographes. Ils aideront aussi à identifier *les faux néologismes* qui existent depuis longtemps, mais n'ont pas été découverts et ne seront donc pas inscrits comme réels (Humbley, 1993).

Lors d'une requête des néologismes, il est très fréquent que la perception que l'on a des mots qui peuvent former des néologismes diffèrent d'un collecteur travaillant sur un même corpus à l'autre et ce, même s'ils utilisent la même grille de critères proposées. Ce phénomène est causé par ce que Sablayrolles appelle le sentiment néologique, et peut être relativement nécessaire en appliquant une échelle de néologicité. Sa recherche a montré aussi que certains types de néologismes sont plus faciles à trouver et que certains collecteurs sont plus sensibles à certains types de néologismes que d'autres.

5.4.3. La validation des néologismes

Une fois l'identification et la validation des néologismes achevée, nous faisons appel au dictionnaire de langues et les ouvrages comme source d'informations, outils de référence et de consultation ponctuelle. Nous avons parcouru les nomenclatures de ces ouvrages pour voir si les néologismes identifiés existaient et/ou en cours de validation.

5.5. Choix des méthodes d'analyse

Afin de comprendre quelles méthodes d'analyse sont utilisées dans les médias d'information, il est important de se référer à l'utilisation de l'analyse du discours comme méthode de recherche, et ce, en consultant les travaux de certains sociologues sur le discours journalistique pour comprendre qu'ils servent des réflexions et d'analyse du discours proposé par les sciences du langage soit : la linguistique, la sociolinguistique, la sémiotique et la psycholinguistique. Pour Charaudeau :

Considérés d'un point de vue analytique, on peut constater que les médias d'information font l'objet d'études différentes. Les unes, de filiation plus spéculative, telles les études philosophiques et anthropologiques, insèrent cet objet dans une problématique générale qui s'interroge sur la valeur symbolique des signes, la place de ceux-ci dans la société, les ressemblances et les dissemblances lorsqu'ils s'inscrivent dans des espaces culturels différents, leur pérennité ou leurs transformations lorsqu'on les observe à travers le temps; d'autres, de filiation plus expérimentaliste, telles les études psychosociologiques, décortiquent cet objet en certaines de leurs composantes pour étudier les opérations psycho-socio-cognitives auxquelles se livreraient les sujets produisant ou consommant les signes de l'information; d'autres, enfin, en partant d'une théorie du découpage de l'objet empirique (corpus), se dotent d'instruments d'analyse permettant de rendre compte des effets de signifiante que cet objet produit en situation d'échange social.¹⁵⁵

L'objectif de cette enquête est de montrer que les variations lexicales et sémantiques que connaissent les unités lexicales dans l'usage et qui sont originellement de nature néologique, si elles restent inchangées dans le discours journalistique, elles finissent par assurer le lien entre innovation, grammaticalisation et lexicalisation. Nous avons là les trois composantes du renouvellement lexical.

¹⁵⁵ CHARAUDEAU Patrick. (2005). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck/INA, Bruxelles, p. 14.

Chapitre deuxième : Analyse linguistique du corpus écrit

Introduction

Pour Yacine Derradji la langue française, telle qu'elle est pratiquée par la communauté linguistique algérienne d'expression française, présente des particularités lexicales, phonétiques et morphosyntaxiques, cette communauté :

Affiche un tant soit peu son autonomie par rapport aux normes académiques en faisant valoir la prépondérance d'un usage légitime, d'une norme locale. Celle-ci se constitue en tant que particularisme, comme un signe distinctif spécifique, intrinsèque qui se manifeste sur le plan du corpus de ce français régional d'Algérie, par des marqueurs spécifiques qui peuvent toucher même la structure de cette langue et surtout par une importante néologie tant sémantique que lexicale.¹⁵⁶

C'est pourquoi, lexicalement, les néologismes occupent quantitativement une place importante. Ces créations lexicales produites par les locuteurs algériens sont construites selon les procédés de formation lexicale de la langue française, ce qui n'exclut pas l'existence d'autres procédés irréguliers appartenant à la spécificité linguistique et culturelle de la communauté dans laquelle ils sont créés. Des particularités lexicales qui montrent la capacité des journalistes algériens à tirer profit des ressources langagières, mais aussi leur compétence linguistique en produisant de nouvelles lexies conformément aux règles du système linguistique français.

Dans la chapitre qui suit, nous faisons une analyse linguistique du corpus écrit pour comprendre comment fonctionne le processus néologique et sous quelle forme il s'inscrit dans le lexique de la langue française. Nous faisons une analyse des unités lexicales sélectionnées qui composent notre corpus, en prêtant attention aux quelques expressions non mentionnées ailleurs. Des unités lexicales dépouillées du quotidien francophone El Watan durant cinq ans, extraites de la chronique Point Zéro, qui diffuse l'actualité politique, sociale et internationale et qui permettent une meilleure orientation dans la réalité désignée.

1. Typologie des particularismes lexicaux

De nombreuses typologies des néologismes sont proposées par des linguistes néologues, mais rare celles qui prétendent être exhaustives. La catégorie des particularités lexicales étant un vaste domaine, la plupart des linguistes ont réparti ces derniers en trois catégories principales : la néologie de forme qui implique la création de nouveaux termes (ou mots) sur la base d'une

¹⁵⁶ DERRADJI Yacine. (2004). *La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?* In Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2, Université de Constantine, p. 16.

nouvelle dénomination, la néologie sémantique comprend la création de nouveaux noms, y compris la création de nouveaux termes basés sur de nouvelles notions liés à des noms existants, la néologie par emprunt, quant à lui, consiste au transfert d'un terme d'une langue usuelle à une autre langue.

Ces dernières sont, d'après Sablayrolles, les procédés de création sur lesquels se fondent majoritairement les typologies des néologismes et s'inspire effectivement notre analyse. De ce fait, la méthode d'analyse adoptée dans notre étude se veut descriptive et interprétative. Nous essaierons de décrire le français écrit dans la presse écrite algérienne d'expression française, en démontrant l'écart de ce français par rapport au français de référence.

2. Procédés de formation des néologismes formelles, sémantiques et emprunts

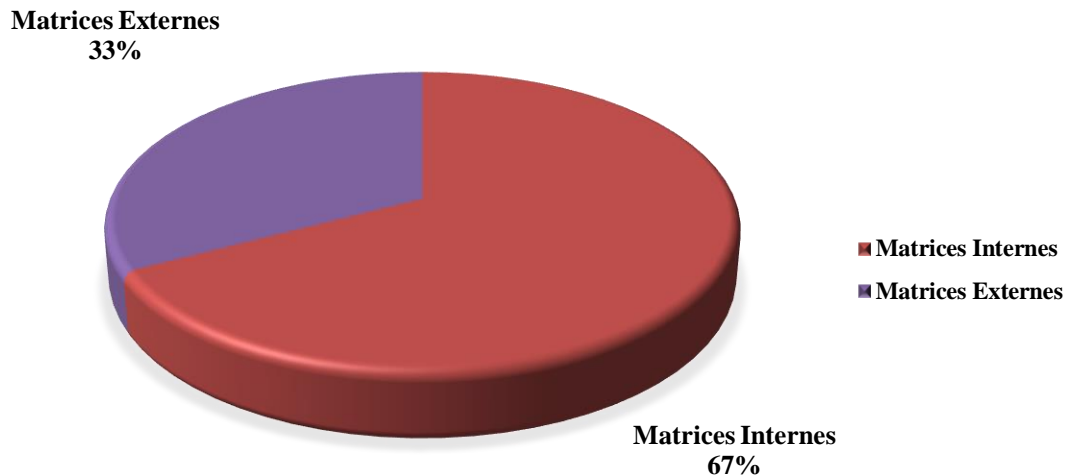
L'enrichissement du lexique français s'accomplit à travers une variété de procédés de formation. La classification la plus couramment proposée comprend les trois parties suivantes : la néologie formelle (morphologique), la néologie de sens (néologie passive) et la néologie par emprunt. La néologie passive porte surtout sur le signifié : la forme reste la même mais ce qui change, c'est le sens. En revanche, la néologie morphologique concerne le signifiant. Les néologismes du type mentionné dans la deuxième catégorie peuvent être simples (siglaison, troncation, noms propres, etc.) ou peuvent être combiner à partir d'éléments existants dans la langue (constructions syntagmatiques : composition, mots-valises).

Comme nous l'avons évoqué plus haut, pour classer les mots selon leur mode de formation, nous nous référons au tableau des procédés de formation des mots de J.-F. Sablayrolles et aux travaux de J. Tournier, nous l'avons adapté aux besoins du travail. D'après le tableau que l'on peut voir (page 146), il existe deux types de matrices de formation de mots : la matrice interne et la matrice externe. Conçues par Tournier (1985,1991), les premières subdivisées selon les aspects morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques, purement morphologiques et phraséologiques; et la deuxième regroupe les emprunts.

3. Analyse statistique du corpus en matière des moyens de formation des mots

Après une analyse statistique du corpus en matière des moyens de formation des néologismes relevés nous avons obtenu les résultats ci-dessous :

Procédés de formation des mots



Les matrices internes couvrent (67%) des moyens de formation des mots du corpus, ce qui représente (184) mots sur (272) mots et expressions. Cela prouve que le français continue à utiliser de manière stable ses ressources. La matrice externe couvre (33%) des procédés, ce qui représente (88) mots.

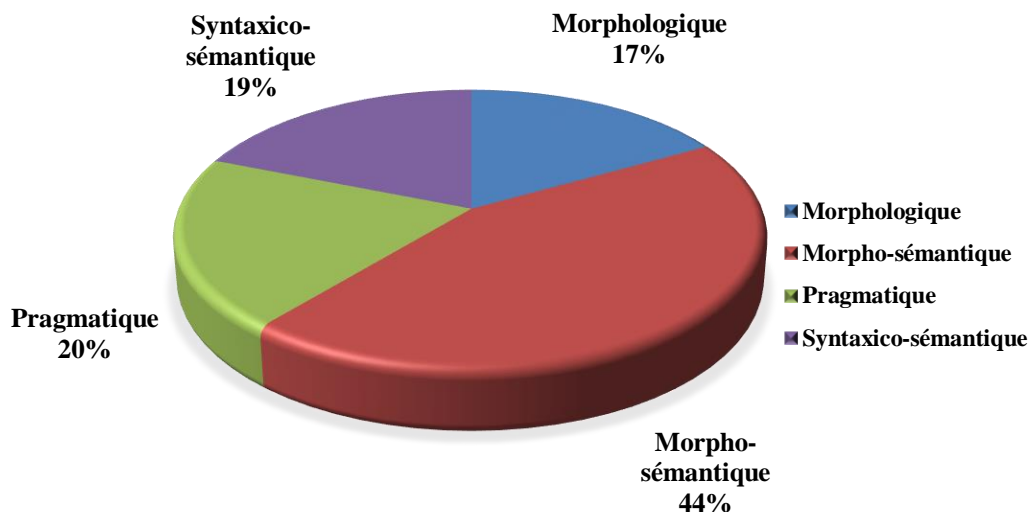
3.1. Matrices internes

L'analyse des matrices internes a permis de constater que dans la plupart des cas, le journaliste préfère la matrice **morpho-sémantique** (préfixation, suffixation, composition, la dérivation parasynthétique, la composition, etc.) ce qui représente (44%) soit (78) lexies.

- ✧ La matrice **syntactico-sémantiques** (conversion, la conversion verticale, la combinatoire syntaxique, le changement de sens et d'autres figures) couvre (19 %) soit (36) unités lexicales de toutes les matrices internes.
- ✧ La matrice **morphologique** (troncation, la siglaison et l'acronyme) couvre (17%) soit (33) lexies néologiques.
- ✧ La matrice **pragmatique** (détournement) couvre (20 %) soit (37) entrées.

De ce fait, nous proposons la répartition suivante :

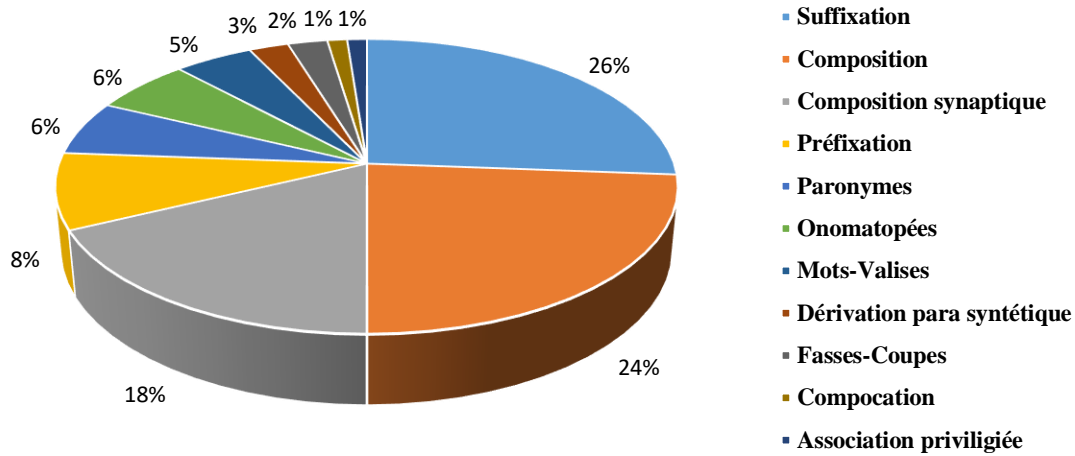
Matrices internes



3.1.1. Matrice morpho-sémantique

L'ensemble de la matrice morpho-sémantique se compose de (78) lexies soit 44% du total des néologismes 272, les différentes techniques formelles qui viennent en tête sont la suffixation avec une proportion de 26% (22) lexies, suivie de la composition 24% (20) lexies, et la composition synaptique 18% (14) lexies, formant ainsi l'ensemble le plus important des néologismes français. Les lexies formées par préfixation sont représentées par (07 lexies) et couvrent 08%, les autres procédés tels que la dérivation parasynthétique 02% soit (02) lexies, les mots-valises représentent 05% (04 lexies), la compositation 01% (01) lexie, et enfin une faible présence de l'association privilégiée qui couvre 01% (01) lexies. Ces résultats peuvent être présentés de la manière suivante :

Morpho-sémantique



3.1.1.1. L'affixation

3.1.1.1.1. La préfixation

Les noms dérivés construits par préfixation sont le résultat d'une formation par ajout d'un préfixe aux bases (appelées radicaux ou racines). Les lexies qui servent de bases à la formation des noms argumentaux sont des substantifs. Certains préfixes sont significatifs, car ils donnent un sens particulier aux noms.

Néologisme	Dérivé	Préfixe	Définition
Acourageux	Courageux	A	N.M. Néologisme désignant une personne peureux et qui manque de courage.
Anti-Bouteflika	Bouteflika	Anti	N.M. Néologisme désignant l'action de s'opposer au régime du président déchu Bouteflika.
Anti-tchipa	Tchipa	Anti	N.M. Néologie hybride emprunté à l'arabe parlé en Algérie dont le sens est : « la corruption », fait par mélange de codes (emprunt et un préfixe) : préfixe+ emprunt. Cette lexie néologique a comme sens contre la corruption.

DéGaïd	Gaïd	Dé	N.M. Néologisme désignant l'action de se débarrasser du Gaïd Saleh et sa politique.
Pro-Bouteflika	Bouteflika	Pro	N.M. Néologisme qui renvoie aux défenseurs enthousiastes et fidèles du régime du président déchu Bouteflika.
Pro-Janviériste	Janviériste	Pro	N.M. Néologisme désignant les manifestations des algériens le mois de Janvier 2019 contre la candidature du président déchu Bouteflika pour le 5 ^e mandat.
Pro-Tebboune	Tebboune	Pro	N.M. Néologismes désignant les partisans du président Tebboune.

Tableau 02 : tableau des termes dérivés par préfixation

L'analyse des sept termes créés par dérivation préfixale (tableau 01), nous a permis de repérer une systématicité :

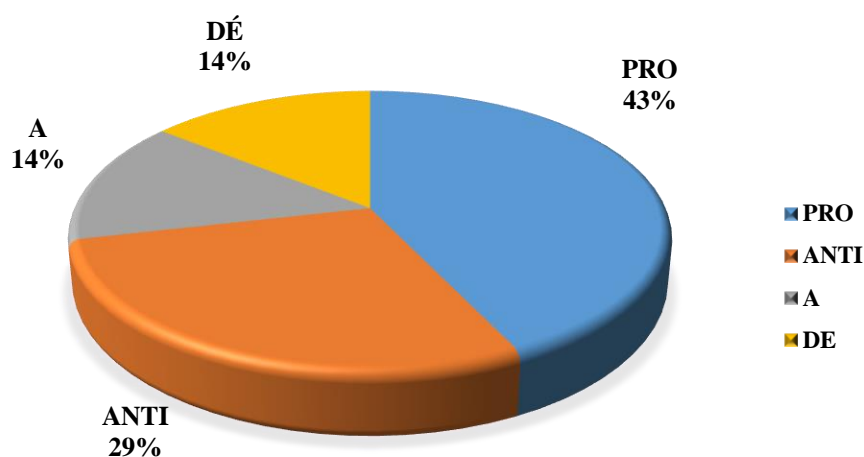
☛ Le procédé de préfixation est moins productif (08%) placé en quatrième position et vient après la suffixation dans le sous-ensemble analysé. Les lexies préfixées forment également un ensemble structuré, constituent trois groupes de sens bien représentés dans notre corpus :

☛ D'abord, un groupe d'unités formées avec les préfixes de sens opposé ou négatif comme les deux préfixes *-anti* et *-dé*. Le préfixe *-anti* présent avec (29%), sert à créer des substantifs et des adjectifs en se joignant directement à un patronyme de base (*anti-Bouteflika*). Quant au préfixe *-dé* ajouté aussi à un patronyme sert à indiquer l'action contraire (*dé-Gaïd*) représente (14%).

☛ En deuxième lieu, un groupe de sens constitué par le préfixe *-pro*, qui se joint directement au radical à l'aide d'un trait d'union, signifie "pour, en faveur de", lorsqu'il est suivi d'un nom propre comme : (*Pro-Bouteflika*), (*Pro-Janviériste*), (*Pro-Tebboune*) vient en tête avec (43%).

☛ Le troisième préfixe *-a*, rarement exploité dans le corpus avec (14%), vient du grec signifiant « pas » ou « sans ». Ainsi, un acourageux est une personne peureuse, qui est sans courage.

Préfixation



3.1.1.1.2. La suffixation

Les suffixes du français sont principalement dérivés du latin, tout comme les mots eux-mêmes, ils sont soumis au mouvement de la langue qui ne cesse d'évoluer. Certains sont devenus inactifs et ne forment plus de nouveaux mots, et certains sont encore vivants. Pour Mejrî « *La suffixation est le processus de formation lexicale le plus productif* »¹⁵⁷ Ces suffixes se retrouvent dans des unités lexicales qui relèvent du social mais aussi du politique, du religieux et du culturel.

L'examen quantitatif de notre corpus confirme la présence de (07) suffixes avec une proportion de (26%) : *-iste, -ien (-ienne), -isme, -logie, -ement, -ire* et *-isé*.

🔗 Le suffixe : iste

Ce suffixe indique en français un nom d'agent, un nom d'instrument lorsqu'il est lié à un substantif or lorsqu'il s'agit d'un déterminant du nom, adjectif qualificatif, attribut, il désigne généralement le partisan à une doctrine. Ce suffixe se retrouve dans des unités lexicales qui relèvent spécialement du domaine politique. Notre dépouillement fournisse des exemples comme :

¹⁵⁷ MEJRI Salah, (2000). *Figement et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système*, Le français moderne, Tome LXVIII, n° 1, pp. 41-62

Néologisme	Dérivé	Suffixe	Définition
Colériste	Colère	Iste	N.F. Une catégorie de personnes qui se mettent plus facilement en colère et commettent des actions démesurées.
Badissiste	Badisse	Iste	N.M. Un terme qui fait référence au Cheik Abdelhamid BENBADIS (1889-1940) fondateur de l'association des Oulémas musulmans pendant la colonisation française.
Bananiste	Banane	Iste	N.F. Le néologisme provient du mot « bananes » ce sont des personnes qui sont toujours avec le pouvoir (bénéficiaires) dans le gouvernement algérien.
Boumediéniste	Bou medi ene	Iste	N.M. Le terme désigne les adeptes du boumediénisme, doctrine englobant les principes politiques de Boumediene, homme d'État Algérien (1932-1978).
Bouteflikistes	Bout eflika	Iste	N.M. Le terme prend le sens de sympathisants de l'actuel président algérien Abdelaziz BOUTEFLIKA.
Cachiriste		Iste	N.M. Le cachir, saucisson né en Algérie à base de viande de bœuf, est devenu, à la faveur du mouvement contre le 5 ^e mandat, le symbole de ceux qui soutiennent le président Bouteflika.
Djaz'aristes	Djaz'are	Iste	N.M. La terme renvoi à l'idéologie islamiste prônée par des intégristes algériens voulant revenir à un Islam originel.
Hirakiste		Iste	N.M. Néologisme dérivé du <i>hirak</i> à l'aide du suffixe <i>iste</i> qui sert à former un adjectif. Hirakiste adjectif qui qualifie les partisans de la doctrine Hirakisme.

Novembriste	Novembre	Iste	N.M. Un terme qui fait référence à la déclaration du 1er novembre 1954, annonçant le début de la guerre de libération nationale. La signification du terme renvoie au soulèvement du peuple algérien contre le régime de Bouteflika.
--------------------	----------	------	---

Tableau 03 : tableau des termes dérivés par le suffixe « iste »

Le suffixe *-iste* occupe la place dominante avec (41%). Il est adjoint aux noms pour former des substantifs faisant référence à une personne qui adhère ou appartient à une doctrine politique associée à la personne portant le nom de famille qui sert de base dérivée. Il s'agit des patronymes appartenant au monde politique algérien reliés au Hirak, énumérons ainsi : *Badissiste, Boumediéniste, Bouteflikistes, Hirakiste, Djaç'aristes, Bananiste, Cachiriste, et Novembriste.*

🔗 Le suffixe : isme

Très productifs sur le plan référentiel, les *-ismes* porteurs de ce sens valorisationnel sont principalement des noms de doctrines (courants de pensée philosophiques ou politiques), de théories, de religions, de mouvements (artistiques, politiques, religieux) et certains noms d'attitudes. Nous avons regroupé dans notre corpus les néologismes suivants :

Néologisme	Dérivé	Suffixe	Définition
Bouteflikisme	Bouteflika	Isme	N.M. Le système politique instauré par l'actuel président de la république depuis 1999.
Dégagisme	Dégager	Isme	V. Une attitude qui appelle à la libération forcée ou non-violence de dirigeants considérés comme illégitimes.
Gaïdisme	Gaïd	Isme	N.M. Relatif à « Gaid Salah ». Concernant la politique du Vice-ministre de la Défense et sa lutte contre les forces corrompues.
Hirakisme	Hirak	Isme	N.M. Le terme désigne un large mouvement populaire de contestation, généralement pacifique, d'un pouvoir dictatorial en place.

Tableau 04 : tableau des termes dérivés par le suffixe « isme »

La proportion du suffixe *-isme* représente (18%) de la matrice morpho-sémantique. Nous avons enregistré des lexies néologiques telles que *Bouteflikisme* et *Gaïdisme* dont le radical est connu (Bouteflika et Gaïd), sauf que le suffixe n'a jamais été utilisé pour former des noms. Le mot *Dégagisme* créé à partir du verbe « *dégager* », élu le terme de l'année 2019 en Algérie, devenu grâce au soulèvement « Hirak » un terme politique qui sonne comme un mouvement de pensée, un courant, une façon de concevoir la politique. Le terme qui a profondément marqué le hirak et qui a été inventé par les manifestants est certainement le *Hirakisme*, formé par la composition hybride à partir de l'emprunt arabe « hirak » plus le suffixe *-isme*, le terme revoit à l'ensemble des revendications et des exigences qui marque la doctrine du hirak.

🔗 Le suffixe : ien

Ce suffixe latin marque aussi l'origine ou l'appartenance. Il se joint à des noms propres et à des noms communs pour former des noms ou des adjectifs désignant les habitants de certains lieux, une orientation (religieuse, littéraire, etc.), une profession ou une occupation, un adepte de, etc. Dans notre corpus, nous avons relevé que quatre lexies néologiques :

Néologisme	Dérivé	Suffixe	Définition
Bouteflikien	Bouteflika	Ien	N.M. Une personne qui suit le système de Bouteflika.
Covidien	Covid	Ien	N.M. (médecine) Personne atteinte de la Covid-19.
Hirakien	Hirak	Ien	N.M. La personne qui fait partie du Hirak.
Trumpien	Trump	Ien	N.M. Un adjectif qualifie ce qui se rapporte, est relatif ou ressemble à l'homme d'affaires états-unien devenu président des États-Unis d'Amérique, Donald TRUMP.

Tableau 05 : tableau des termes dérivés par le suffixe « ien »

Le suffixe *-ien* est également utilisé de manière très répandue que les suffixes *-iste* et *-isme* avec une proportion de (18%), il forme également des noms et des adjectifs sur la base des noms de familles, il indique ce qui est propre à un homme. Ainsi, les lexies suffixés *Bouteflikien* et *Trumpien* indiquent une caractéristique relevant de la personne désignée par le mot de base. Nous ajoutons deux lexies dérivées à partir d'emprunts tels que *Covidien* et *Hirakien*, pouvant expliquer l'émergence de nouvelles séquences suffixales.

☞ Les suffixes : logie, ement, ire et isé

Néologisme	Dérivé	Suffixe	Définition
Hirakologie	Hirak	Logie	N.M. Un discours raisonné sur un mouvement social qui mérite d'être analysé.
Confinement	Confiné	Ement	N.M. Action de confiner.
Vendredire	Vendredi	Ire	V. Un néologisme assez récent, forgé par des contestataires algériens sur le mot vendredi, jour de la semaine où se déroulent depuis février 2019 d'importantes manifestations en Algérie contre le pouvoir en place.
Mardire	Mardi	Ire	V. Un néologisme qui symbolise le retour de l'université à la scène politique, comme il fait allusion aux sorties hebdomadaires organisées par les étudiants, ayant pour point de départ l'université.
Fatwawisé	Fatwa	Isé	N.F. Un néologisme assez récent, désigne le fait que certaines personnes se considèrent qualifiées pour émettre une fatwa, or que cette dernière reste réservée seulement à certaines personnes, spécialistes de la loi islamique (la charia).

Tableau 06 : tableau des termes dérivés par le suffixe « ement, logie, ire et isé »

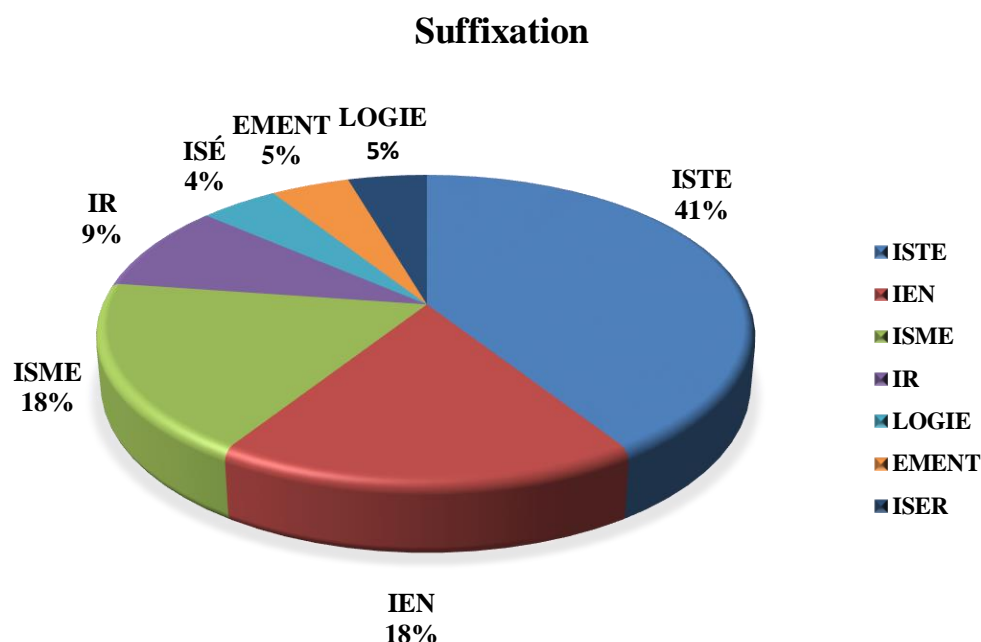
☞ Les lexies construites au moyen du suffixe *-logie* sont en nombre de 01 (05%) Hirakologie, formant les substantifs masculins à partir de noms pour désigner le mouvement de contestation pacifique algérien.

☞ La suffixation par *-ement* est moins productive (05%) que les autres suffixes dans notre corpus de recherche. Nous avons remarqué que la nominalisation en *-ement* figure d'habitude dans exactement le même contexte qui est généralement caractéristique pour le participe passé, ce qui veut dire qu'il correspond soit à des états ou propriétés résultantes, l'exemple de « Confinement = l'état d'être confiné. »

☞ Les mots avec le suffixe *-ire* sont en nombre de deux *Vendredire* et *Mardire* soit (09%).

☞ Un seul néologisme construit au moyen du suffixe *-isé* représente (05%), *Fatwawisé* un nom féminin dérivé de l'arabe « فتوي » *fatwa* « jurisprudence, opinion légale » pour désigner le fait que certaines personnes se considèrent qualifiées pour émettre une fatwa, or que cette dernière reste réservée seulement à certaines personnes, spécialistes de la loi islamique (la charia).

Confirmons, enfin que la suffixation s'avère un procédé qui a contribué à la formation de plusieurs néologismes dont la valeur sémantique est très marquée, c'est le cas des suffixes *-iste*, *-ien (-ienne)*, et *-isme* qui ont servi de méthode de création lexicale et occupent une place dominante dans le corpus, peuvent être présentées comme suit :



3.1.1.1.3. Dérivation parasynthétique

La dérivation « parasynthétique » consiste à créer un mot nouveau en ajoutant à un mot primitif à la fois un préfixe et un suffixe dans le radical. Cette dérivation, même si fréquente en raison de la formation des verbes et des adjectifs, est rarement introduite dans notre corpus, deux néologismes ont été repérés :

Néologisme	Dérivé	Préfixe	Suffixe	Définition
Déboumediensation	Boumediene	Dé	Ation	N.M. Défaire l'influence du régime de Boumediene.
Autoconfinnement	Confiner	Auto	Ement	N.M. Le fait de s'isoler chez soi de manière volontaire.

Tableau 07 : tableau de la dérivation parasynthétique

La construction parasynthétique de *Déboumediensation* et *Autoconfinnement* est faite par l'adjonction simultanée du préfixe *-dé* et du suffixe *-ation* sur le nom *Boumediene*, et le préfixe *-auto* et du suffixe *-ement* sur le verbe *confiner*, une dérivation essentiellement nominale et verbale schématisée ainsi :

- ☛ Type structurel [préfixe *dé* + base [*Boumediene*]_{Nom} + le suffixe *ation*] qui signifie « défaire l'influence du régime de Boumediene ».
- ☛ Type structurel [préfixe *auto* + base [*confiner*]_{Verbe} + le suffixe *ement*] qui renvoie au « fait de s'isoler chez soi de manière volontaire ».

3.1.1.1.4. Composition

La composition est l'un des deux procédés principaux de formation de nouveaux mots, à côté de la dérivation. Les lexies qui résultent d'un processus de composition sont des unités dont les deux composants peuvent être utilisés comme de base à des dérivés. Elles peuvent être d'origine savante, hybride ou populaire. Notre corpus a repéré vingt (20) lexies néologiques avec une proportion de (24%), une majorité d'entre eux sont de création assez récente. Prenons les mots comme illustration :

Néologisme	Procédé de formation	Signification
Algérienophobie	Composition savante	Le mot <i>Algérienophobie</i> composé en relation de subordination de type <i>nom-nom</i> est un lexème complexe à base multiple où le mot Algérie tronqué à la fin et soudé par l'interfixe <i>-o</i> avec le suffixe <i>-phobie</i> reliés pour créer le néologisme qui désigne les

		peurs malades et instrumentées envers les algériens.
Auto-interviewer	Composition savante	Composition savante qui est nom féminin formé par l'ajout du <i>préfixe</i> au <i>verbe</i> qui désigne le fait de s'interviewé soi-même.
Afro-pessimiste	Composition populaire	Composition populaire de type <i>adverbe-non</i> soudée par l'interfixe <i>-o</i> , désigne la vision pessimiste de l'évolution du continent africain.
Cas actif	Composition populaire	Composition populaire de type <i>nom-adjectif</i> désignant la personne porteur du virus Covid-19.
Cas confirmé	Composition populaire	Composition populaire de type <i>Nom + verbe à la forme adjective</i> désignant toute personne symptomatique, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV2 (COVID-19).
Corona en fuite	Composition populaire	Composition populaire assez récente de type <i>nom -préposition-verbe</i> , désignant l'hypothèse selon laquelle le coronavirus aurait accidentellement fuité du laboratoire de Wuhan en Chine.
Couvre-feu nocturne	Composition populaire	Composition populaire de type <i>nom + adjectif</i> désignant la décision prise par les gouvernements à la suite de l'évolution de la situation pandémique. Une mise en place d'une stricte mesure de couvre-feu nocturne (20 ^h de soir) afin de juguler la propagation la propagation de la Covid-19.
E-conflit	Composition hybride	Composition hybride de type <i>adjectif-nom</i> , désigne la création de règlement du

		différend entre les états en ligne. Une technique jugée intéressante car elle indique que, en tant telle, la technologie peut avoir un impact considérable sur la résolution des conflits.
Éco-construction	Composition populaire	Composition populaire de type <i>nom-nom</i> , appelée aussi la construction durable, désigne la création, la rénovation ou la réhabilitation d'un bâtiment en lui permettant de respecter aux mieux l'écologie à chaque étape de la construction.
Foyer épidémique	Composition populaire	Composition populaire de type <i>nom-adjectif</i> , désignant le regroupement de cas au même endroit, au même moment.
Islamopopulisme	Composition populaire	Néologisme populaire de type <i>nom-nom</i> soudé par l'interfixe <i>-o-</i> , entre <i>islamo</i> et le nom composé par dérivation <i>populiste</i> par substitution du suffixe <i>-isme</i> à <i>-iste</i> ; désigne la proximité supposée entre des idéologies et les milieux islamiques.
Îssaba-mafieuse	Composition hybride	Composition hybride de type <i>nom-nom</i> sur la base du nom <i>mafia</i> . Selon le contexte du <i>hirak</i> , la <i>mafia</i> est remplacé par <i>Îssaba</i> « <i>bandit</i> ». Le terme désigne le <i>hirakistes</i> , ici, qui font signe au danger du gouvernement algérien.
Jeunes-ramassés	Composition populaire	Un mot formé par la composition populaire de type <i>nom-verbe</i> avec un trait d'union, qui désigne un groupe de jeunes qui s'adonnent au ramassage de déchets recyclables.

Libyco-amazigh	Composition Populaire	Composition hybride de type <i>adjectif-adjectif</i> qui désigne l'union des deux cultures libyenne et amazighe.
M-business	Composition hybride	Composition hybride de type <i>nom-nom</i> , action de réaliser une transaction depuis un téléphone mobile ou un assistant personnel, c'est faire du M-business, « m » signifiant mobile.
Mal-barré	Composition populaire	Un composé de type <i>adverbe-adjectif</i> est une expression française « être mal barré » qui signifie être dans une mauvaise situation, être mal gouverné et aller à l'échec.
Non-libération	Composition populaire	Composition populaire de type <i>adverbe -nom</i> désignant la protestation des hirakistes pour l'arrestation et la non-libération des détenus d'opinion jugés pour incitation à attroupement non armé.
Nouvelle-Algérie	Composition populaire	Néologisme par composition populaire à trait union de type <i>adjectif-nom</i> qui date uniquement de 2019, désigne la proclamation du peuple algérien pour une 2 ^e république « redressement global du pays ».
Post-socialiste	Composition populaire	Un mot composé à partir de deux lexies de type <i>adjectif-nom</i> qui signifie la succession à la période socialiste.
Sémantique-Stalinienne	Composition populaire	Composition populaire à trait d'union de type <i>nom-nom</i> qui signifie la doctrine linguistique

Tableau 08 : tableau des néologismes formés par la composition

L'analyse générale a permis de constater que, dans le corpus :

☛ La nominalisation est la partie dominante avec (06) lexies. Nous avons noté également la présence des compositions ci-dessous : *nom-verbe* (04) lexies, *adjectif- nom* (03) lexies, *adverbe-nom* (02) lexies, *adverbe-adjectif* (01) lexie, *adjectif-adjectif* (01) lexie, *nom-adjectif* (03) lexies.

☛ Selon les compositions relevées, la structure la plus productive et la plus dominante est la composition populaire avec treize (14) procédés possédants leur propre sens, de type :

N-N : *éco-construction, islamo-populisme, sémantique-stalinienne.*

N-V : *cas-confirmé, jeunes-ramasseurs.*

N-Adj : *couvre-feu nocturne, foyer épidémique.*

N-Prép-V : *Corona en fuite.*

Adj-N : *nouvelle-algérie, post-socialiste.*

Adv-N : *afro-pessimiste, non-libération.*

Adv-Adj : *mal-barré.*

Adj-Adj : *libyco-amazigh.*

☛ Nous avons pu relever quatre syntagmes de composition hybride importés de l'anglais et de l'arabe illustrés par les exemples suivants :

Ang-F : E-conflit (nom masculin) est l'amalgame de l'anglais *Electronics* et *Conflit*.

Ang-Ang : M-business (nom) est l'amalgame de deux anglicismes *Mobile* et *Business*.

Ar-F : Îssaba-mafieuse (nom) est l'amalgame de l'arabe *Îssaba* 'bandit' et mafieuse dérivé de *mafia* avec le suffixe -euse.

☛ Une faible représentativité dans notre corpus de la composition savante, nous avons repéré deux (02) structures de composition grec et de combinaison gréco-anglaise :

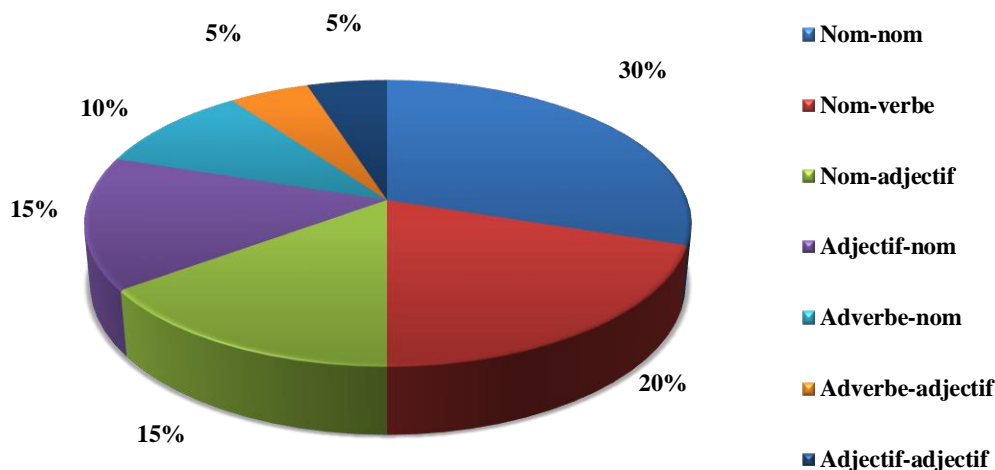
Algérianophobie « *Algérie* + *phobos* 'crainte' » → composé grec

Auto-interviewer « gr. *Autos* 'soi-même'+ ang. *Inteviewer* 'Interroger sous la forme de l'interview' » → composé gréco-anglaise.

L'interfixe *-o* est présent dans notre corpus. Malgré sa fonction de lier les mots, il est parfois accompagné d'un autre moyen de liaison comme le trait d'union. Dans un seul cas les bases des mots sont soudées, dans cinq cas l'interfixe *-o* est accompagné d'un trait d'union.

Le secteur graphique ci-dessous conçu à de notre grille d'analyse montre la répartition des mots composés selon la catégorie grammaticale :

Catégories des mots composés



3.1.1.1.5. Composition synaptique

Le terme synapsie, comme moyen de formation des mots nouveaux, proposé par Émile Benveniste signifie « jonction, connexion, collection de choses jointes » et consiste en l'union de plusieurs mots reliés par des connecteurs (à, de, pour). Le linguiste souligne que : « *tous les éléments sont en principe idiomatiques et de forme libre, et sont reliés par des prépositions, principalement de et à, et leur ordre est toujours déterminé + déterminant* » (Benveniste, 1966 :174). Les membres des synapsies peuvent être eux-mêmes des synapsies.

Le linguiste français Louis Gilbert a poursuivi les recherches linguistiques relatives au statut des unités lexicales complexes qu'Émile Benveniste a défini, comme des synapsies. Ses recherches sur le sujet de la synapsie sont présentées dans son livre-phare « La créativité lexicale ». Le linguiste insiste principalement sur la composition syntagmatique ou la composition synaptique, telle que définie par Émile Benveniste, en analysant à fond le principe de la dérivation synthétique.

Pour démontrer la productivité de la synapsie dans notre corpus, nous avons enregistré quatorze (14) lexies néologiques synaptiques qui se comprennent seulement dans le contexte où elles sont créées « le hirak et la pandémie de coronavirus », leurs sens recherchés dépendent des relations pragmatiques entretenues autour du texte, elles sont réunies par les prépositions *de, du et à* les plus fréquentes :

Lexie néologique	Signification
Avortement du Hirak	Une synapsie formée par la préposition <i>du</i> , désignant l'action du pouvoir algérien pour intimider les gens et convoquer les activistes dans l'espoir de faire avorter le <i>Hirak</i> .
Cellule de veille	Une synapsie composée par la préposition <i>de</i> , désignant le centre qui a pour rôle de recueillir les données relatives à la maladie Covid-19 et de les analyser. Cette analyse ou veille sanitaire a pour objectif de suivre l'évolution, de prendre des mesures adaptées.
Crise de patriotisme	Une synapsie combinée par la préposition <i>de</i> , pour désigner l'appel des gouvernements par la voie du patriotisme économique, à l'adoption des comportements favorisant en priorité les biens de consommation locaux et faire face à la crise due à la propagation de coronavirus.
Économie du Cabas	Une synapsie formée par la préposition <i>du</i> , désignant le transport des produits de luxe à destination d'une petite élite.
Épidémie de suicide	Une synapsie combinée par la préposition <i>de</i> désignant les tentatives de suicide à cause des mesures de restriction prises pour freiner la propagation de la pandémie de coronavirus.
Guerre du masque	Une synapsie combinée par la préposition <i>du</i> désignant la guerre entre États pour la mainmise sur les masques.
L'âge du pillage	Une synapsie combinée par la préposition <i>du</i> désignant le retour du pillage de l'Algérie par les pirates institutionnels pour ne pas construire un pays mais d'en faire un refuge pour les corsaires de la planète.
Légende du douzdouze	Une synapsie formulée à partir de deux lexies jointes par la préposition <i>du</i> pour évoquer la date d'élection présidentielle qui a eu lieu le 12 décembre 2019. C'est le synonyme de « voter »

Point de contrôle	Une synapsie formée à partir de deux lexies jointes par la préposition <i>de</i> pour désigner les centres de préventions et contrôle installés pour freiner l'épidémie.
Rebelles du Hirak	Une synapsie formée à partir de deux lexies jointes par la préposition <i>du</i> pour décrire le soulèvement des manifestants rebelles algériens durant le mouvement de protestation « Hirak » contre le cinquième mandat du président déchu Bouteflika.
Résidus du système	Une synapsie à deux membres combinés par la préposition <i>du</i> , décrivant la domination des prétoriens politiques appelés « résidus » du système corrompu en Algérie qui a voulu freiner la politique engagée pour le changement et la satisfaction des revendications du peuple algérien, exprimées à travers son Hirak pacifique.
Révolution du sourire	Une synapsie qui se présente sous la forme de deux lexies autonomes combinées par la préposition <i>du</i> pour décrire le mouvement populaire entamé le 22 février 2019 qui a été conçu par Nabil DJEDOUANI, cinéaste algérien et professeur en audiovisuel. La lexie veut dire révolution pacifique.)
Stratégie du cachir	Une synapsie combinée par la préposition <i>du</i> , désignant la stratégie adoptée par l'ancien régime pour diviser l'opinion publique algérienne en tranche par exemple le journaliste du militant et le militant du citoyen, pour pouvoir sévir, sur l'idée qu'une information n'est pas une analyse et une opinion n'est pas une information.
Structure à sandwich	Une synapsie qui se présente sous la forme de deux lexies autonomes combinées par la préposition <i>à</i> pour décrire l'action de l'assemblage par collage ou soudure des deux gouvernements de l'ancien régime et du nouveau.

Tableau 09 : tableau des néologismes formés par la composition synaptique

Nous avons recensé (14 lexies) mots soit (18%) des compositions synaptiques représentant les mots à deux éléments formés par les prépositions *de*, *du* et *à*. La particularité des synapsies réside dans le fait qu'elles renvoient phonétiquement à des mots simples connus mais, sémantiquement, elles désignent de nouvelles réalités. Elles sont réparties ainsi :

☛ Neuf (09) synapsies combinées par la préposition « du » : *avortement du Hirak, économie du cabas, guerre du masque, l'âge du pillage, légende du douzdouze, rebelles du Hirak, résidus du système, révolution du sourire, stratégie du cachir.*

☛ Quatre (04) synapsies combinées par la préposition « de » : *cellule de veille, crise de patriotisme, épidémie de suicide, point de contrôle.*

☛ Une (01) synapsie combinée par la préposition « à » : *structure à sandwich.*

3.1.1.1.6. Mots-valises

L'expression anglaise « mot-valise » est un mode de création d'unités lexicales, surtout nominale, qui consiste en « *la combinaison, en un mot, souvent fantaisiste, des signifiants plus au moins altérés, de deux ou plusieurs lexies, avec création d'un signifié qui combine les signifiés des diverses lexies présentes.*»¹⁵⁸ Un procédé qui a connu ces dernières années un succès grandissant et qui s'est manifesté dans la publication de divers dictionnaires. C'est un phénomène d'amalgame, caractérisé par la combinaison de deux ou plus, il diffère du mot composé en ce qu'il combine non pas des mots entiers mais des fractions, généralement articulées sur une lettre ou une syllabe commune (ou ressemblante). Nous avons repéré quatre (04) lexies :

Mot-valise	Éléments constituants	Modèle de formation	Sens initial
Algérie	Algé(rie) rire	Apocope + mot complet	Le festival de rire à l'Opéra d'Alger.
Coronanégatif	Corona négatif	Composé du nom corona et de l'adjectif négatif.	Le test PCR de la Covid-19 avec sérologie négative.
Enerdjazair	Energie + Djazair	Formé à partir du mot français « Energie » et	Le terme désigne la volonté du peuple algérien et la grande énergie

¹⁵⁸ SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, p.224.

		du lexème arabe « Djazair » qui renvoie à l'Algérie.	qu'il a pour continuer son Hirak jusqu'au départ des représentants du pouvoir.
Psychovid	Psycho(logie) vid(covid)	Apocope + aphérèse	L'impact psychologique du confinement et de la pandémie de Covid-19 sur la santé mentale des personnes.

Tableau 10 : tableau des néologismes composés des mots-valises

La composition des mots-valises ne semble pas très nombreuse avec une faible présence de (05%). Les quatre (04) lexies repérées dans le corpus de recherche sont *Algérie* (Algé + rire), *Coronanégatif* (corona + négatif), *Enerdjazair* (énergie + Djazair), et *psychovid* (psychologie + vid) fondées sur l'amalgame de deux bases-sources dans une occurrence donnée pour s'intégrer dans le cadre de la néologie discursive et nommer des réalités. L'assemblage ne passe pas inaperçu, car la contrainte morpho-phonologique est plutôt bien respectée séduit les lecteurs par sa forme et/ou par sa sonorité. Il n'y a pas constamment de lien sémantique entre les deux bases-sources et l'amalgame.

3.1.1.1.7. Compocation

Pour la compocation Cusin Berche a remarqué qu'il existe des unités composées de parties de mots reliées entre elles et qu'il n'y a aucune similitude formelle entre elles. Par conséquent, le processus est différent du mot-valise classique. Elle a proposé de le nommer la compocation, qui lui-même formé par compocation à partir de compo (sition) et de (tron) cation. Nous n'avons relevé qu'une (01) seule unité néologique :

Unité lexicale	Composition	Signification
Realpolitik	Composé de <i>real</i> et de <i>Politik</i>	N.F. (dérivé allemand) désignant la stratégie politique qui s'appuie sur le possible, négligeant les programmes abstraits et les jugements de valeur, et dont le seul objectif est l'efficacité.

Tableau 11 : tableau des néologismes créés par compocation

La compocation est due à l'amalgame dans laquelle deux mots sont tronqués, avec en général, une apocope pour le premier et une aphérèse pour le second. Or que, le terme Realpolitik est une création de l'ordre du jeu phonique qui sorte de l'amalgame entre « Real + politik » de

l'allemand politique réaliste, avec pour signifier « *la doctrine de politique étrangère fondée sur une utilisation rationnelle de la diplomatie.* »

3.1.1.1.8. Association privilégiée

Le terme d'association privilégiée est un fait linguistique qui exprime l'attraction de certains mots pour d'autres. La seule locution présente dans le corpus est « retourner au Douze Douze », dont ***Douze-Douze*** attire le verbe retourner afin de combiner avec lui une locution plus ou moins figée.

3.1.1.1.9. Imitation et déformation

Le procédé de l'imitation et la déformation se composent des : fausse coupes et des paronymes.

a. Les fausses coupes : D'après J-F Sablayrolles dans la fausse coupe « *les frontières entre morphèmes ne sont pas celles qui correspondent à celles qui étaient originelles. La fausse coupe peut se faire par jeu ou être involontaire. Elle est à l'origine d'un certain nombre de lexies du français moderne, mais dans ces cas anciens d'agglutination (lendemain) ou de déglutination (ma mie) la fausse coupe n'est plus perçue* »¹⁵⁹ Nous avons noté les deux (02) expressions suivantes :

Unité lexicale	Signification
El vote	N.M. Une fausse coupe créée en remplaçant l'article défini « <i>le</i> » par l'article « <i>el</i> » de l'arabe.
Les Magist'Rats	N.M. Obtenu par fausse coupe du mot «magistrat» et « rats »

Tableau 12 : tableau des néologismes créés par fausse coupe

Ce procédé qu'est la fausse coupe, ici en cause dans la production de nouveaux signifiants, peut s'observer spécialement dans un cadre politique parfaitement calculé, ainsi le chroniqueur use de deux termes :

☞ « **Les Magist'Rats** » obtenu par fausse coupe du mot « magistrat » et « rats ». Comparant entre-temps les magistrats en Algérie à des rats voleurs « le rat voleur est l'animal totémique du magistrat corrompu et partial », dans un corps ayant subi les affres de la corruption du temps du système Bouteflika.

¹⁵⁹ SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p 214.

☞ « **El vote** » créé en remplaçant l'article défini « *le* » par l'article « *el* » de l'arabe, désigne la manifestation de volonté, individuelle ou globale, à l'occasion d'une élection ou prise de décision.

Au-delà du changement linguistique, où d'une faute de segmentation ces termes finissent parfois par devenir la norme. Ainsi, le nouveau signifiant produit des deux termes orthographiés, graphiquement coalescents, de manière tout à fait officielle, trouvent leur place dans les paradigmes et les réseaux signifiants de la langue.

b. Les paronymes

Il s'agit dans ce procédé, d'une altération ou déformation, volontaire ou involontaire, du signifiant d'une lexie, par reproduction d'un mauvais enregistrement, ou création par ironie ou par jeu. Ce procédé peut affecter à la fois la graphie et la sonorité des mots. Sous cette catégorie, nous avons repéré cinq (05) lexies néologiques :

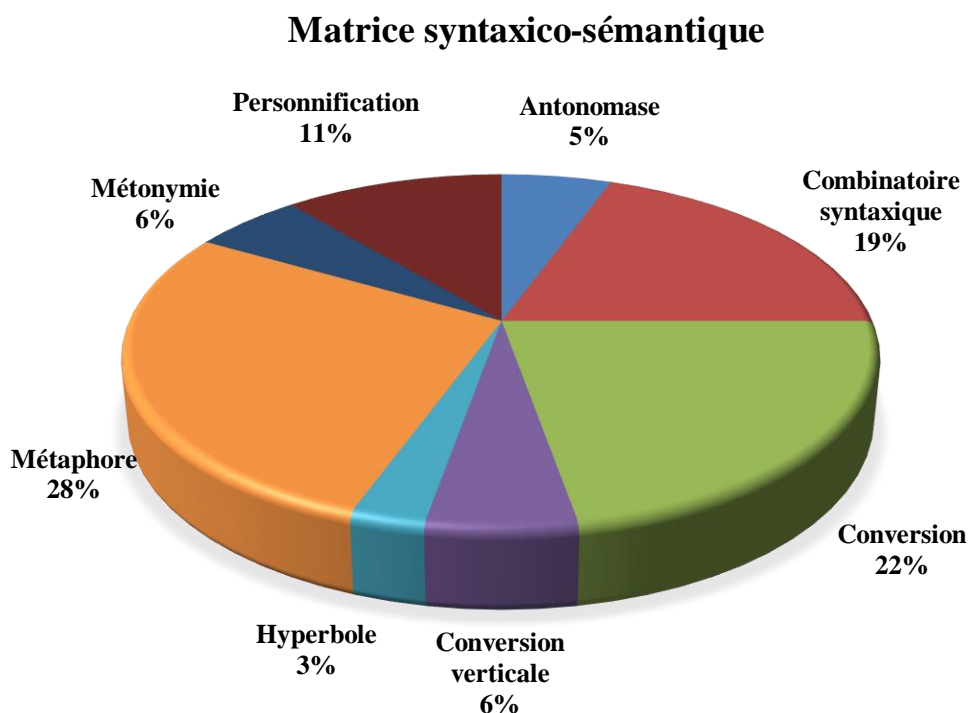
Lexie néologique	Signification
Boulitique	Une déformation volontaire créée à partir de « politique ».
Colognalisation	Une déformation volontaire créée à partir de « Colonialisation »
Donar	Une déformation volontaire créée à partir de « Dinar »
Malschance	Une déformation volontaire créée à partir du nom féminin «Malchance ».
Voto d'identité	Une déformation volontaire créée à partir de « photo d'identité ».

Tableau 13 : tableau des néologismes fondé sur les paronymes

Notre corpus comporte des néologismes paronymiques déformés, produits par une altération d'un signifiant mal enregistré. Il s'agit des erreurs qui touchent la forme du mot, le cas de *Mal[s]chance* au lieu de *malchance*, la déformation de la graphie *[V]oto d'identité* au lieu de *photo d'identité*. La faute volontaire dans *Colonisation* qui devient par paronyme *Colo[gnal]sation*, *[b]oulitique* au lieu de *politique* et *D[o]nar* au lieu de *Dinar*. Ces fautes factices permettent des transgressions du code et peuvent être amusantes, mais ces transgressions linguistiques sont mimées et non réels, contrairement aux vraies fautes. Elles créent une entente entre l'émetteur et son destinataire interprétant.

3.1.2. Matrice syntaxico-sémantique

La grille de notre analyse nous a permis de dégager la fréquence de la matrice syntaxico-sémantique. Nous expliquons ceci à travers la graphie suivante :



Sur un total de (78) lexies, la métaphore marque sa présence avec un pourcentage élevé (28%). La conversion pointe à la deuxième position avec (08) lexies (22%). La combinatoire syntaxique et la personnification font respectivement (07) et (04) lexies traduits à (19%) et (11%). La conversion verticale et la métonymie partagent le même pourcentage avec (06%). Enfin, l'antonomase et l'hyperbole marquent une faible présence estimée à (05%) et (03%).

3.1.2.1. Changement de fonction

3.1.2.1.1. La conversion

La conversion est également appelée dérivation impropre, modification des traits inhérents, recatégorisation et transcatégorisation, est un processus de création désignant un changement d'appartenance catégorique d'une lexie, sans aucune modification formelle (signifiant). Il existe quatre (04) types de conversion : a) substantivation, b) adjectivation, c) adverbialisation et d) verbalisation.

Mot	Modèle de conversion	Signification
Bloguer	Nom > verbe	Le verbe <i>bloguer</i> est apparu pour la première fois au Canada signifie tenir un blog en ligne.
Chatter	Nom > verbe	Le verbe <i>chatter</i> désigne l'action consistant à discuter en ligne, par internet.
Googliser	Nom > verbe	Un néologisme de « rechercher des informations sur », rechercher par l'intermédiaire des moteurs de recherche Google des informations.
Hacker	Nom > verbe	Le verbe <i>hacker</i> signifie l'action de pirater un système informatique.
Hashtagger	Nom > verbe	Néologisme qui désigne marquer un message de média social avec un mot/slogan, dit hashtag, inclus dans le message lui-même, comme un signe de reconnaissance.
Skyper	Nom > verbe	Le néologisme <i>skyper</i> (du nom du logiciel Skype) désigne le fait de communiquer par Skype.
Taguer	Nom > verbe	Le verbe <i>taguer</i> signifie mentionner le nom de (qqn, qqch.) dans un tag.
Tebbouner	Nom > verbe	Le nom du président <i>Tebboune</i> est transformé à un verbe du premier groupe en « er ».

Tableau 14 : tableau des néologismes créés par conversion

Les huit (08) lexies néologiques relevées sont formées par verbalisation. Par manque d'équivalent en français, les sept verbes ont été formés avec la même forme graphique du substantif anglais (pour des considérations linguistiques, sociologiques ou psychologiques) ou bien noms verbalisés comme : *bloguer*, *chatter*, *Googliser*, *hacker*, *Hashtagger*, *skyper*, *tager*. Le néologisme *Tebbouner*, créé récemment renvoie au nom du président *Tebboune* converti à un verbe du premier groupe en « er ».

3.1.2.1.2. Conversion verticale

Un processus linguistique qui se fait entre deux ou plusieurs lexies de niveaux différents. Les unités affectées par ce processus sont des unités supérieures au mot. Notre corpus n'offre que deux (02) lexies néologiques :

Lexies néologique	Analyse des lexies néologiques
Aller voir un psy	Conversion verticale +aphérèse
Personne ne veut douzdouzerai	Conversion verticale + suffixe

Tableau 15 : tableau des néologismes fondés sur la conversion verticale

Les deux unités phoniques repérées, peuvent par conversion verticale se lexicaliser, voire devenir une lexie et peut-être connaître une certaine diffusion qui leur fait intégrer le lexique de la langue l'exemple de :

☛ « **Psy** » acquiert un statut lexical or qu'il ne constitue qu'une syllabe qui vaut globalement pour « psychologue », « psychothérapeute », « psychiatre », « psychanalyste », ce segment phonique dépourvu d'une charge sémantique tirée du sous-ensemble des thérapeutes dont le nom commence ainsi.

☛ « **Douzdouzerai** » est une suite de syllabes innovées par soudure de l'adjectif numéral doublé *douze* ; dérivé de la date d'élection présidentielle qui a eu lieu le 12 décembre 2019, et qui, également par conversion verticale, acquiert un statut d'unité lexicale, d'adjectif.

3.1.2.1.3. Combinatoire syntaxique

Parmi les expressions néologiques, sept (07) locutions combinatoires syntaxiques sont présentes dans notre corpus : *Seigneur Manchot*, *Syndrome du rétroviseur*, *Syndrome de l'émigré*, *Syndrome du marteau*, *Syndrome du tournevis*, *Virus du kebechinisme*, *le cas FZB (Fatima Zabra Benbrahem)*.

3.1.2.2. Changement de sens

La néologie sémantique consiste à créer une nouvelle acceptation pour une unité lexicale déjà existante. Elle produit en somme un triple changement dans la combinatoire de l'unité. Un changement dont le référent produit ou modifié par cette combinatoire, avec une interaction entre le signifié et le signifiant. Enfin un changement dans le domaine discursif auquel peut être ajouté un jeu métalinguistique appelé figure de style ou même effet de style, qui selon J-F

Sablayrolles sont représentés par les trois grandes voies soit : *la métaphore, la métonymie et l'antonomase.*

3.1.2.2.1. Glissement sémantique (métaphore)

C'est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude avec le référent de la nouvelle notion. C'est l'une des sources vivantes de la création d'un lexique dans la langue commune et la langue de spécialisé. Dix (10) entrées métaphoriques repérées dans notre corpus sont de bons exemples :

Mot	Sens initial	Sens figuré
Bandit	Un groupe de malfaiteurs vivants hors la loi.	Le terme désigne le gouvernement voleur de l'ex-président Bouteflika.
Bombe à retardement	Bombe logique qui s'active automatiquement à une date déterminée par son concepteur.	Signifie le mouvement de contestation Hirak contestant l'organisation du scrutin présidentiel du 12.12.2019.
Bouffer	Synonyme de manger.	Le terme désigne l'argent voler ou détourner par de l'Etat en Algérie.
Cadre	Bordure entourant une glace, un tableau.	Cette lexies désigne l'image reflétant la présence utopique du président déchu Bouteflika.
Clans d'Oujda	Appelé aussi « groupe de Tlemcen » est un groupe politico-militaire ayant opéré durant la guerre d'Algérie.	L'expression renvoie à Bouteflika et certains ministres qui ont voulu maintenir leur clan au pouvoir ou le chaos, la division du peuple algérien et la partition de leur immense territoire.
L'âge Tergal	Renvoie à une série de bande dessinée de Tronchet. La série suit les aventures du personnage éponyme, un ringard sympathique et	L'expression décrit avec ironie l'échec de Ould Abbès pour rajeunir les vieux-cadres dirigeants à la tête du FLN.

	pathétique, éternel malheureux en amour.	
Monarchies du sable	Le terme désigne les six monarchies dynastiques pétrolières du Golfe (Arabie Saoudite, Bahreïn, Koweït, Qatar, Oman, Emirats Arabes Unis).	L'expression désigne la cohésion politico-économique des six régimes monarchiques du golfe
Révolution du sourire	Mouvement de contestation pacifique.	L'expression désigne le pacifisme du « <i>Hirak</i> » malgré la colère de la jeunesse après l'annonce du dépôt de la candidature du président Bouteflika. Les manifestants ont poursuivi leur mouvement populaire sans violence, par responsabilité, conscience, sagesse en gardant l'esprit humoristique et le sourire.
Printemps algérien	La saison du réveil de la nature : les plantes de mettent à fleurir, et les animaux après avoir hiberné sortent de leur tanière.	L'expression est une image qui sert à qualifier le mouvement révolutionnaire d'une partie de la population algérienne souhaitant un changement, un renouveau et une renaissance.
Virus	Micro-organisme infectant les cellules et propageant une affection.	Le mot désigne les faux hirakiens installés comme des virus pour attiser la haine entre les algériens.

Tableau 16 : tableau des néologismes fondés par glissement sémantique

Le chroniqueur a fait ressortir un trait sémique pour surprendre, influencer, créer un lien sémantique nouveau avec le plus grand nombre de lecteurs. Ces néologismes métonymiques ont permis d'ajouter une valeur connotative (péjorative et/ou méliorative) supplémentaire, qui n'est souvent pas la même dans la langue cible. Des formules politiques qui se sont répandues et ont pris place relevant uniquement du mouvement contestataire Hirak, notre corpus ne manque pas d'exemples : révolution sourire, printemps algérien, bombe à retardement, bandit, Virus, Clan d'Oujda, etc. des néologismes d'une richesse métaphorique considérable.

3.1.2.2.2. La métonymie

La métonymie est une figure opérant un changement de désignation : on définit la réalité par un nom qui renvoie à une autre réalité. Le nom utilisé métonymiquement appartient au même champ sémantique que le nom ordinaire de la chose désignée. Fréquemment, cette relation de substitution est motivée par le fait que les deux mots entretiennent une relation qui peut être : de cause à effet, contenant à contenu, matière à objet, etc. Deux lexies (02) métonymiques relevées dans notre corpus présentées dans le tableau suivant :

Mot	Sens initial	Sens métonymiquement changé	Type
Cerveau malade	Perturbations complexes dans le cerveau entraînant une perte totale de contrôle du comportement chez les personnes.	Le cerveau (Bouteflika) de l'Algérie est gravement malade suite à un AVC, un souci pour les plans du pouvoir.	Relation du contenant pour le contenu.
El Harrach	La prison d'El-Harrach, un établissement pénitentiaire algérien situé dans la commune d'El-Harrach à Alger.	Lieu d'incarcération des figures du Hirak algérien. Le pouvoir militaire les y a enfermés afin de contrôler l'opposition pendant la campagne électorale, en attendant la présidentielle du 12 décembre.	Relation de contenant à contenu.

Tableau 17 : tableau des néologismes créés par métonymie

La motivation métonymique n'est pas bien représentée dans notre corpus. Nous avons relevé deux exemples (Cerveau malade, El Harrache), l'expression désigne les perturbations complexes des mécanismes du cerveau, entraînant une perte totale de contrôle du comportement chez les personnes, dans son sens métonymique l'expression renvoie à Bouteflika le cerveau qui commande des fonctions importantes est gravement malade suite à un AVC, une relation métonymique du contenant pour le contenu. Le terme El Harrache renvoi dans sens métonymique au lieu d'incarcération des figures du Hirak algérien. Le pouvoir militaire les y a enfermés afin de contrôler l'opposition pendant la campagne électorale, en attendant la présidentielle du 12 décembre.

3.1.2.2.3. L'antonomase

L'antonomase l'une des figures de style qui consiste à faire d'un nom propre ou d'une périphrase à un nom commun, ou plus précisément, l'utilisation d'un nom commun pour spécifier un nom propre. Parfois certaines antonomases de nom propre ont gagné en popularité et finissent par se lexicaliser jusqu'à apparaître dans certains dictionnaires de langue, l'exemple des deux lexies:

Lexie	Sens initial	Sens changé
Escobar	Antonio Escobar y Mendoza, jésuite et casuiste espagnol que Blaise Pascal prit pour cible dans Les Provinciales.	Désigne un menteur adroit, un trompeur subtile dans un discours à visée de manipulation de la personne inattentive.
Totem	Animal considéré comme l'ancêtre et le protecteur d'un clan, objet de tabous et de devoirs particuliers.	Le terme renvoie au général Toufik le Totem.

Tableau 18 : tableau des néologismes fondés sur l'antonomase

L'antonomase a donné lieu à deux (02) néologismes lexicalisés, produites par le chroniqueur dans des situations d'énonciation précises et ponctuelles. On pourra citer les cas suivants :

☛ « **Escobar** », un terme désignant une personne hypocrite qui résout les cas de conscience délicats au mieux de ses intérêts. Associé à une personne historique qui bénéficie d'une notoriété historique, le terme renvoie à Antonio Escobar y Mendoza, un trafiquant colombien de cocaïne. À la tête du cartel de Medellín, il a été l'un des principaux barons de la drogue dans les années 1980.

☛ Le mot « **Totem** », qui était à l'origine un animal considéré comme l'ancêtre et le protecteur d'un clan, est devenu un nom commun. Dans notre corpus, il désigne la chute du Totem Mohamed Mediène dit Toufik, le tout-puissant patron des services de renseignements, le général de corps d'armée en Algérie.

Les antonomases des noms propres lexicalisées relevées du corpus, en tant que synecdoque d'individu, résultent d'une catégorisation lexicale individualisante, qui ont abouti à une intégration définitive et irréversible au lexique courant.

3.1.2.2.4. Autres figures

a. L'hyperbole

Yetnahaw gaâ (Qu'ils dégagent tous) : le slogan-phare le plus répandu tout au long du hirak, apparut lors des manifestations qui ont secoué l'Algérie le 12/02/2019. Créé spontanément par un jeune algérien, réclamant le départ de tous ceux qui ont profité, contribué, participé, renforcé et protégé l'ex-président algérien durant les vingt années de son règne.

b. Personnification

Ce procédé littéraire consiste à attribuer des propriétés humaines à un animal ou à une chose inanimée (objet concret ou abstraction) que l'on fait vouloir, parler, agir, vers qui l'on s'adresse. Le tableau ci-dessous regroupe quatre (04) lexies issues de la personnification relevées.

Lexie néologique	Signification
Monsieur ou madame Covid	La covid-19 (virus) est personnifié comme si c'était une personne étant une dame ou un monsieur.
Monsieur déconfinement	La personnification du monsieur provient d'une syllepse autour du verbe déconfinement.
Madame vaccin	Le vaccin de la covid-19 est personnifié comme étant une dame renvoyant à la virologue Marie-Paule KIENY patronne du « Comité scientifique sur les vaccins covid-19 ».
Saint Hirak	Le mouvement du Hirak est personnifié comme étant un Saint. On voyait dans le mouvement le Hirak les critères d'une personne Sainte, d'une vertu, et d'une patience exemplaire.

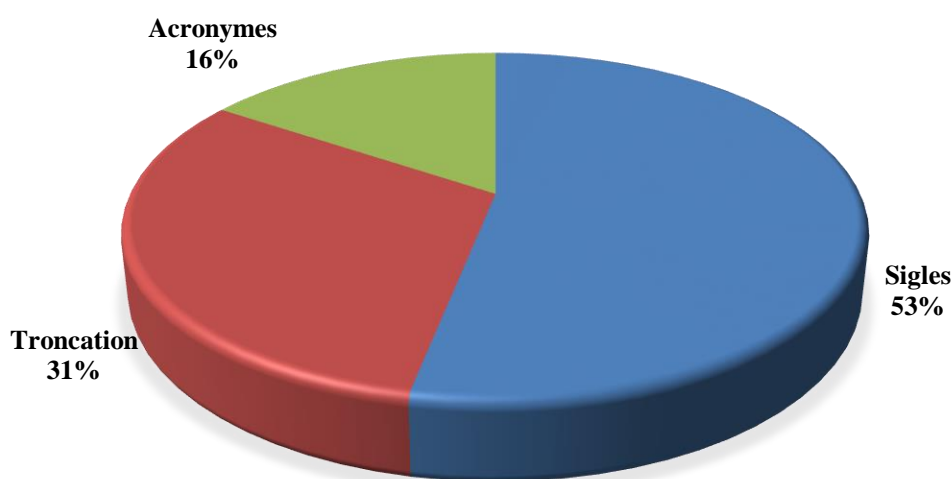
Tableau 19 : tableau des néologismes obtenus par personnification

Les expressions recueillies dans le corpus sont nées suite à la substitution du sens. La métaphore, la métonymie, l'antonomase et les autres figures de style ont servi d'inspiration. Un corpus qui regorge d'exemples de métaphore s'explique par le genre littéraire de la chronique, dans lequel les figures de style sont considérablement utilisées. Cette hybridation des genres littéraires et journalistiques, qui s'est concrétisée dans la chronique, a produit une variété de créations lexicales qui sont des expressions métaphoriques. Ces lexies néologiques ne sont que des exemples de la création sémantique née avec l'émergence de nouveaux référents socioculturels attribués par les locuteurs à des unités déjà existantes avec surtout de nouvelles représentations communes.

3.1.3. Matrice morphologique

Dans la catégorie de la matrice morphologique les sigles prennent la part du lion avec un nombre de (17) lexies, synonymes de (53%). La troncation pointe en deuxième place avec un taux de (31%) soit une présence de (10) lexies. Enfin, les acronymes presque absente exprimés à (05) lexies une faible présence de (16%). Le secteur graphique ci-dessous nous renseigne sur la fréquence des procédés composants la matrice morphologique :

Matrice morphologique



3.1.3.1. La réduction de la forme

Cette catégorie de la néologie s'intéresse particulièrement à la forme ou à l'aspect formel des mots. Les procédés formels comme : la siglaison, l'acronyme et la contraction sont conformes au principe d'économie linguistique, ils permettent la néologisation en utilisant des mécanismes de réduction pour les unités lexicales trop longues. Nous avons remarqué que cette forme de création formelle est moins productive dans notre corpus.

3.1.3.1.1. Troncation

Les lexies formées par troncation, s'imprègnent de plus en plus et de manière évidente dans le français contemporain, ils sont couramment connus et employés. Pour le lexique, la nécessité de faire court des formes a créé la troncation, un écourtement des formes qui s'étend et s'accélère dans tous les registres de la langue. Nous avons remarqué que c'est aussi le besoin de création qui était présent à la naissance des troncations selon le principe d'économie linguistique. Elles

servent de moyen d'attirer l'attention du lecteur de textes journalistiques, formées selon le schéma du processus de la transformation suivant :

Mot complet	Mot issu de troncation	Nombre de syllabes	Type
Aristocratique	Aristo	5 syllabes > 3 syllabes	Apocope
Bouteflika	Boutef	4 syllabes > 3 syllabes	Apocope
Collaboration	Collabo	5 syllabes > 3 syllabes	Apocope
Décoration	Déco	4 syllabes > 2 syllabes	Apocope
Écologique	Écolo	5 syllabes > 3 syllabes	Apocope
Intellectuel	Intello	4 syllabes > 3 syllabes	Apocope
Islamiste	Islamo	4 syllabes > 3 syllabes	Apocope
Malgache	Malga	3 syllabes > 2 syllabes	Apocope
Mohamed	Moha	3 syllabes > 2 syllabe	Apocope
Publicité	Pub	4 syllabes > 1 syllabe	Apocope

Tableau 20 : tableau des néologismes obtenus par la troncation

Notre analyse nous a permis de mettre en lumière des situations distinctes :

☛ Premièrement, les abréviations classiques comme « pub » (publicité), « moha » (Mohamed) ou encore « malga » (Malgache).

☛ En second lieu, la troncation des finales est celle qui est la plus représentée dans notre corpus, nous pouvons confirmer avec Louis-Jean Calvet la prédilection du discours populaire pour l'apocope : « *La langue populaire utilise le plus souvent l'apocope parce qu'elle répond à la tendance au moindre effort tout en conservant les premières syllabes des mots, celles qui apportent le plus d'information et conservent donc le maximum de sens.* » (CALVET, L'argot, 2007, p. 5)

☛ Plus souvent, la tendance est de ne conserver d'un recomposé que les deux ou les trois premières syllabes ; celle qui finit par le « o » détermine le point d'amputation comme en témoignent les exemples « aristo » (aristocratie), « collabo » (collaboration), « déco » (décoration) et « écolo » (écologie). Il est important de noter que les lexies concernées par

ces retranchements sont couramment multisyllabiques (trois syllabes ou plus), c'est pourquoi, ils sont longs à transcrire.

☛ Certains mots apocopés sont difficilement reconnaissables : dans un premier cas, quand ceux-ci subissent deux transformations successives : pour obtenir, par exemple « intello », le terme « intellectuel » a subi une apocope pour devenir « intelle » (apocope) et, par la suite, une suffixation où le « e » a été supplantée par le « o ». Il en va de même pour « islamo », le terme « islamiste » a subi une apocope pour devenir « islami » par la suite, une suffixation où le « i » a été supplantée par le « o ».

☛ Enfin, les entrées illustrent que les mots formés par troncation sont très souvent quadrisyllabiques et après ce procédé, ils deviennent trissyllabiques. Ce phénomène est suivi d'un nombre de mots trissyllabiques qui sont abrégés en dissyllabiques. Nous comptons environ 10 exemples de ces procédés : 3 syllabes → 2 syllabe, 4 et 5 syllabes → 3 syllabe et 4 syllabes → 1 syllabes. Dans l'ensemble, nous disons que la troncation est la recherche de la simplicité du locuteur, c'est pourquoi les termes abrégés varient d'un mot à l'autre.

3.1.3.1.2. Sigle

Le sigle est un terme complexe abrégé ou non composé des lettres initiales de ses éléments. Il crée une séquence dont la prononciation est alphabétique, syllabique ou les deux. La siglaison est une procédure importante néologique dans notre corpus, dix-huit d'entre eux ont été attestés d'origine française, arabe et anglaise. Elles appartiennent principalement aux domaines: politique, médicale, social et militaire. Pour plus d'illustration, citons des exemples résultant de notre corpus :

Sigle	Éléments constitutifs	Domaine d'utilisation	Signification	Sigles anglais /français / arabe
BRB	Brigade de répression du banditisme	Politique	Le sigle désigne généralement l'une des brigades centrales de la direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police.	F

3B	<p>Bedoui Noureddine</p> <p>Bouchareb Mouad</p> <p>Belaïz Tayeb</p>	Politique	<p>Expression désigne les personnalités dont le départ est revendiqué par les manifestants : le président par intérim, Abdelkader Bensalah ; le chef du gouvernement, Noureddine Bedoui, et le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, lequel, après sa démission, a été remplacé par le président de l'Assemblée populaire nationale, Mouad Bouchareb.</p>	F
3Dz	<p>Droit</p> <p>Devoir</p> <p>Dignité</p>	Politique	<p>Dz fait référence à la prononciation du mot Algérie en arabe algérien qui se dit : DZayer, DjaZayer.</p> <p>3D sont les valeurs des algériens</p>	F
GAP	<p>Global Action Plan for Influenza Vaccines</p>	Médecine	<p>Plan d'action mondial pour les vaccins antigrippaux.</p>	F
3G	<p>3^{ème} génération de téléphone mobile</p>	Informatique	<p>La 3G fait référence à la « troisième génération » de la technologie de téléphonie mobile (cellulaire).</p>	F

GS	Gaïd Saleh	Militaire	Vice-ministre de la défense nationale et chef d'État-major de l'Armée nationale populaire algérienne.	F
HCS	Haut conseil de Sécurité	Politique	Le Haut conseil de sécurité est une instance consultative algérienne. Elle est chargée de donner au président de la République des avis sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale, selon la Constitution.	F
IDH	Indice de développement humain	Social	L'indice de développement humain ou IDH est un indice statistique composite pour évaluer le taux de développement humain des pays du monde.	F
IRAS	Infection respiratoire aiguë sévère	Médecine	Des infections pulmonaires causées par un microbe (virus, bactérie).	F
MSF	Médecins sans frontières	Médecine	Association humanitaire internationale d'aide médicale.	F
2O	Ouyahia et Ouled Abbes	Politique	Ahmed Ouyahia, ex-premier ministre algérien, et Djamel Ould	F

			Abbès, ex-secrétaire du FLN réputé proche du président Abdelaziz Bouteflika.	
OHS	Ouyahia, Haddad et Sidi Saïd	Politique	Tripartite de Ahmed Ouyahia, Abdelmadjid Sidi Saïd, Ali Haddad, trois figures du système pro-Bouteflika.	F
ONPLC	Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption	Social	Un organe qui s'efforce d'affronter pour lutter contre le terrible fléau de la corruption.	F
PPP	Partenariat Public Privé	Politique	Un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public.	F
RHB	Rahmat Rabi	Médecine	Un complément alimentaire qui soigne le diabète.	Ar
SG	Syndrome de type grippal	Médecine	Un syndrome exclusivement clinique, comportant les principaux symptômes évoquant un diagnostic de grippe, ou d'autres infections respiratoires aiguës.	F

V40	Vendredi 40	Politico-social	Le terme renvoie au 40 ^{ème} vendredi du Hirak en Algérie.	F
V54	Vendredi 54	Politico-social	Le terme renvoie au 54 ^{ème} vendredi du Hirak en Algérie.	F

Tableau 21 : tableau des néologismes en forme siglée

Nous avons enregistré dix-huit (18) sigles que l'on peut répartir de la façon suivante :

- ☛ **Sigle à deux initiales** : SG, GS.
- ☛ **Sigle à trois initiales** : cette catégorie constitue et renferme le plus grand nombre de sigles. Nous avons enregistré huit sigles à trois éléments sur dix-huit : BRB, GAP, HCS, IDH, MSF, OHS, PPP, RHB.
- ☛ **Sigle à quatre et cinq initiales** : IRAS et ONPLC.
- ☛ **Sigles + un chiffre** : 2O, 3G, 3B, V40, V54.

Le tableau nous a permis aussi de constater que :

- ☛ Les domaines politico-social et médicale qui ont donné plus de sigles.
- ☛ La plupart des cas les sigles sont tous nouveaux, résultent surtout du mouvement contestataire "Hirak" et de la pandémie de coronavirus.
- ☛ Les sigles recensés désignent des individus (personnes, associations, services, produits), qui, au moins lors de leur création, sont considérés comme uniques.

3.1.3.1.3. Acronyme

L'acronyme est la formation d'un terme à partir de la réduction d'un groupe de mots par l'abréviation d'une ou plusieurs des premières lettres des mots, à l'instar du phénomène de la siglaison présenté ci-dessus, mais le résultat est une suite de syllabes qui se prononce comme un mot simple (Zolondek, 1991). Certains linguistes citent les acronymes quand, au lieu de combiner les lettres initiales des mots constituant des unités lexicales complexes, on combine la première syllabe ou les premières lettres de chacun des termes de la formation abrégée (Niklas-Salminen, 1997 : 82). Ils sont prononcés de façon exclusivement syllabaire, comme un mot ordinaire. Dans notre corpus d'analyse, nous comptons cinq (05) lexies en forme d'acronyme :

Entrée	Forme explicite, sens	Type	Origine française anglaise/ arabe
Covid-19	"CO" signifie corona, "VI" virus et "D" a été choisi pour "disease" (maladie en anglais). Le chiffre 19 indique l'année de son apparition (2019).	Lettres initiales	Anglais
Daech	Ad-Dawla al-Islāmiyya	Syllabes	Arabe
FIFF	Festival international du film francophone	Syllabes	Français
MAK	Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie	Syllabes	Français
SARS-CoV-2	Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2, soit coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère, est le virus responsable de la Covid-19.	Lettres initiales	Anglais

Tableau 22 : tableau des néologismes issus de l'acronyme

Nous avons remarqué que les acronymes relevés sont des créations lexicales qui vont dans le sens de l'oralisation, prononcés de façon exclusivement syllabaire comme des mots en appliquant les règles de la phonétique française. Ils fonctionnent comme des substantifs, accompagnés d'un article et pourvus d'un genre et d'un nombre. Ainsi, Covid-19 est un substantif féminin « La Covid-19 » et dérivés de cet acronyme, désignant une maladie infectieuse due à un coronavirus découvert récemment. Le FIFF « Festival international du film francophone » de Namur, créé en 1986, organise une compétition officielle depuis 1989. Cette compétition s'adresse aux longs métrages et courts métrages, de fiction ou documentaires, reflets de la diversité de la Francophonie. Daech, acronyme arabe à connotation péjorative (الدولة الإسلامية, ad-dawla al-islāmiyya) appelée aussi Daech, une organisation terroriste, militaire et politique, d'idéologie salafiste djihadiste ayant proclamé le 29 juin 2014 l'instauration d'un califat sur les territoires sous son contrôle. On retrouve également l'acronyme « Le MAK » correspond au Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie, devenu le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (en kabyle: Amussu i ufraniman n tmurt n iqbayliyen), né suite aux événements qu'a connus la Kabylie et la contestation de la population contre le régime algérien. Pour ce qui est de SARS-Cov-2 le

cas est différent. Nous sommes ici en présence d'un acronyme anglais « severe acute respiratory syndrome coronavirus 2 » soit « coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère », qui se prononce difficilement vu le nombre de consonnes suivies qui les forment.

3.1.4. Matrice sémantico-pragmatique du détournement

Il s'agit du détournement d'une unité lexicale « longue et complexe », parfois des locutions ou séquences mémorisées par de nombreux sujets parlants telles que : des proverbes, des titres d'œuvres, des citations de classiques, des petites phrases d'hommes célèbres etc. Combine à la fois ce qui est figé et ce qui est mémorisé ainsi que l'innovation dans la modification (ajout, suppression, remplacement) d'un élément de cet ensemble (Pruvost J., Sablayrolles J.-F, 2003, p. 115). Leur singularité tient au fait que la réussite de la construction de leur sens par un interprétant se fonde sur des connaissances lexicales et culturelles et est souvent utilisé dans certains types de discours journalistiques. Nous avons relevé trente-huit (38) exemples de détournement d'expressions plus récents présentés dans le tableau suivant :

Entrée	Références à l'original
Air Hirak	Air algérie (arabe) -La compagnie aérienne nationale algérienne.
Ali au pays des mirages	Alice aux pays des merveilles -Les Aventures d'Alice au pays des merveilles, est un roman publié en 1865 par Lewis Carroll.
Cent mois de solitude	Cent ans de solitude -Un roman de langue espagnole, écrit par le romancier, nouvelliste et journaliste colombien Gabriel García Márquez.
Coco-19 Hirak-19	Covid-19 -Désigne la pathologie, la maladie provoquée par le coronavirus responsable d'une pandémie au début de l'année 2020.
Gaz de chips	Gaz de schiste

	- Également appelé gaz de roche-mère, est un gaz naturel contenu dans des roches marneuses ou argileuses riches en matières organiques, roches qui peuvent avoir une structure litée de schiste.
Hadj Bond	James Bond -Également connu par son matricule 007, est un personnage de fiction créé par l'écrivain et ancien espion britannique Ian Fleming dans le roman Casino Royale.
Hadj Darwin	Charles Darwin -Un naturaliste et paléontologue anglais dont les travaux sur l'évolution des espèces vivantes ont révolutionné la biologie avec son ouvrage L'Origine des espèces paru en 1859.
Indiana Jones et les aventuriers de Aïn Chakroune	Indiana Jones et les aventuriers de l'arche perdu -Saga mythique d'Indiana Jones, un personnage de fiction, aventurier et professeur d'archéologie américain.
Johnny Dab	Johnny Depp -Un acteur, réalisateur, guitariste, chanteur, scénariste et producteur de cinéma américain.
Khamsès	Ramsès -Le troisième pharaon de la XIX ^e dynastie égyptienne. Il est aussi appelé Ramsès le Grand ou encore Ozymandias.
La casa del Mouradia	La casa de Papel (espagnol) « La Maison de papier » -Est une série télévisée espagnole réalisée par Álex PINA.
La grande maison dans la prairie	La petite maison dans la prairie -Une série télévisée américaine créée par Michael Landon d'après la série de romans La Petite Maison dans la prairie.

La revanche est un plat qui se mange froid	La vengeance est un plat qui se mange froid - Un proverbe français, signifie qu'il faut savoir attendre que la colère retombe pour mieux se venger.
L'âge du futur	L'âge de glace - Ou L'ère de glace au Québec (Ice Age), est un film d'animation américain de Chris Wedge et Carlos Saldanha, sorti en 2002.
L'amour au temps de la zlabiya L'amour au temps du FLN L'amour au temps des Selfies	L'amour au temps du choléra - Un roman du Colombien Gabriel García Márquez, prix Nobel de littérature. Il s'agit d'une histoire d'amour de cinquante ans durant lesquels un homme attend la femme qu'il aime, mariée à un autre.
Le royaume des milles et un rois	Les contes des mille et une nuit - Un recueil de contes en arabe, d'inspiration indo-persane.
Le général 102	Référence à l'article 102 dans la constitution algérienne. -Lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement. ¹⁶⁰
L'épopée du cheikh Boukmama	L'épopée du cheikh Bouamâma - Un film algérien réalisé par Benamar BAKHTI.
L'opium et le bouton	L'opium et le bâton - Un roman de Mouloud Mammeri.

¹⁶⁰ <https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm>

L'huile de Kangourou	L'huile de Palme - Une huile végétale extraite par pression à chaud de la pulpe des fruits du palmier à huile, un arbre originaire d'Afrique tropicale.
L'inspecteur Loupe	Inspecteur Derrick - Une série télévisée allemande
Mal barré	Marlboro -Une marque américaine de cigarettes blondes.
Manuel d'obéissance civile	Manuel de désobéissance civile - Petit manuel de désobéissance civile à l'usage de ceux qui veulent vraiment changer le monde de Xavier RENOU.
Ministère du chiffre	Ministère des finances - La composante de l'exécutif gouvernemental qui est responsable de la gestion des finances publiques, principalement des activités de collecte des impôts et du paiement des dépenses.
Mahmoud Luther King	Martin Luther King -Un pasteur, baptiste et militant non-violent afro-américain pour le mouvement américain des droits civiques , fervent militant pour la paix et contre la pauvreté.
Président Jacques Hirak	Président Jacques Chirac - Président de la République française en 1995.
Salat iqtissad	Salat Istisqâ - La prière de l'istisqâ ou la prière pour obtenir la pluie consiste à demander de la pluie à Allah le Tout-Puissant durant les périodes de sécheresse.
Sur l'échelle de Tixter	Sur l'échelle Richter

	- Une échelle sismique de référence qui évalue l'énergie dégagée au foyer des séismes par la valeur de la magnitude.
Théorie du ruissellement	Théorie de financement -Une théorie fondée sur l'asymétrie d'information qui existe entre les acteurs internes de l'entreprise (propriétaires, dirigeants) et ses acteurs externes (bailleurs de fonds).
To B or not to B	To be or not to be (anglais) - Traduit en français par : « Être ou ne pas être », est la première phrase du monologue du prince Hamlet dans l'acte 3, scène 1 de la pièce qui porte son nom écrite par William Shakespeare.
Une image vaut 1000 hommes	Une image vaut mille mots - Proverbe attribué à Confucius. - Une représentation graphique est plus souvent parlante qu'une description.
Val de Hydra	Val-de-Grâce -L'hôpital d'instruction des armées du <i>Val-de-Grâce</i> se situe dans le 5 ^e arrondissement de Paris.
Variante britannique Mehrez	Variante britannique du coronavirus -Une variante du virus SARS-CoV-2 de la maladie COVID-19, nommée le « VUI-2020-12-01 ».
40 million de souris 40 million de rouges	40 million d'algériens -Représentations de la population globale en Algérie.

Tableau 23 : tableau des néologismes créés par détournement

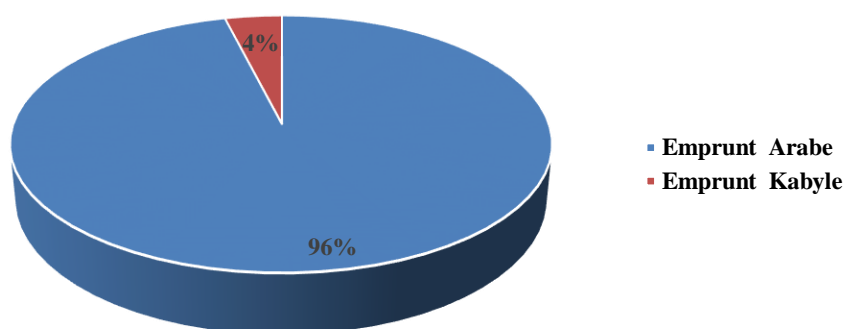
Les néologismes relevés tels que *cent mois de solitude, président Jacques Hirak, sur l'échelle de Tixter, l'opium et le bouton, l'amour au temps des Selfies* ... se présentent comme des expressions, des synapses, des composés hybrides et même de faux emprunts. Leur point commun est qu'ils ne peuvent être

interprétées qu'en les associant avec l'unité lexicale conventionnelle dont ils sont détournés : *cent mois de solitude, président Jacques Chirac, sur l'échelle de Richter, l'opium et le bâton, l'amour au temps du Choléra*. Parfois une lexie détermine certains détournements et soit même à l'origine des séries de lexies, donnant un exemple productif, avec éventuellement l'apparition d'une nouvelle règle de formation des mots à l'image de : « *l'amour au temps du choléra* comme *l'amour au temps de la zlabiya, l'amour au temps du FLN, l'amour au temps des Selfies* », « *Covid-19* comme *Coco-19, Hirak-19* » et « *40 million algérien* comme *40 million de souris, 40 million de rougeurs* ». Ces néologismes combinent le sens d'un mot composé, des mots empruntés ou même d'une locution avec le sens d'un nouvel élément introduit pour remplacer l'élément originel. De ce fait, la création de ces lexies résulte du détournement d'unités lexicales et leur interprétation ne peut être efficace que si les destinataires aient conscience du détournement, reconnaissent l'élément détourné et calculent le sens introduit par la modification. S'il n'y a pas une telle explication basée sur les connaissances lexicales et culturelles partagées entre destinataire et destinataire, l'interprétation d'un mot composé ou d'une séquence complexe est strictement absurde.

3.2. Matrices externes

Les matrices d'emprunts internes (intra-linguals) et d'emprunts externes font partie de la matrice externe. La grille de notre analyse nous a permis de faire le point sur l'origine des constituants et leur fréquence dans la matrice externe. Nous expliquons ceci à travers les graphies suivantes :

Emprunt Interne à la langue arabe et kabyle



Le secteur graphique ci-dessous nous renseigne sur la fréquence de l'arabisme et son intégration dans le français, en terme de pourcentage la langue arabe est remarquablement dominante avec un taux de (96%) soit (51) mots et expressions. La langue kabyle représente une catégorie relativement mince. En effet, sur (51) mots, seulement (03) mots recensés faisant un taux d'intégration de (04%) ce qui est un pourcentage nul.

Généralités sur l'emprunt

L'emprunt a toujours été une matrice lexicogénique productive pour la néologie lexicale, il constitue un procédé universel d'enrichissement lexicale des langues, et présente la particularité de faire surgir des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. On distingue dans la langue deux types d'emprunts¹⁶¹ : emprunt interne et emprunt externe.

3.2.1. Emprunt interne

Ce type d'emprunt se fait à l'intérieur d'une langue. Les unités peuvent passer d'une langue de spécialité et entrer dans la langue générale ou vice versa. Les emprunts dans notre corpus sont les mots et les expressions qui viennent de l'arabe classique avec sa variété dialectale et du berbère. Il s'agit généralement de termes liés plus spécifiquement au domaine politique et social.

Emprunt interne	Sens	Domaine d'usage	Origine
Aâbaya	Vêtement féminin musulman	Social	Arabe
Annarz wala neknou	Plutôt de tomber que de rester à genou	Social	Kabyle
Ansar Allah	Connu sous le nom de « Houthis », sont les membres d'une organisation armée, politique et théologique Zaïdite, active initialement dans le gouvernorat de Şa'dah et le nord-ouest du Yémen.	Politique	Arabe
Baltaguia	Sbire d'un pouvoir dictatorial, qui agit en coordination avec la police pour terroriser les opposants.	Politique	Arabe

¹⁶¹ OKBA Naji. (2005). *Passeurs de mots*. Edition Le Manuscrit, Paris, p. 344.

Cha3b Yourid Iskat Nidam	Le peuple veut la chute du régime.	Politico-social	Arabe
Cachir	Produit alimentaire, devenu le symbole de corruption et d'allégeance	Politico-social	Arabe
Chkara	Sac destiné à contenir de l'argent (Petite besace berbère)	Politico-social	Arabe
Chiyatines	Les lèches-bottes	Social	Arabe
Chwiya Radjla	Un peu de virilité	Social	Arabe
Dawla madania, machi 3askariya	Un État civil et pas militaire	Politique	Arabe
Djazaïr El Mahroussa	L'Algérie la bien-aimée	Social	Arabe
Eddawla El 3amika	L'État profonde	Politique	Arabe
El Djeich	L'armée	Politique	Arabe
El Kahloucha	la Coupe d'Afrique	Sportif	Arabe
El Khadra	Équipe d'Algérie de football	Sportif	Arabe
El Manchar	El Manchar (le scie), un site algérien francophone d'informations parodiques, de type satirique, inspiré du Gorafi français. En effet, il est considéré comme étant le premier représentant de ce type de presse, et l'unique journal satirique d'expression française en Algérie.	Politique	Arabe
El Mendjel	La faucille. Le terme désigne la série des destitutions des	Politique	Arabe

	responsables maffieux sous le régime du président déchu Bouteflika et son entourage (ministres, famille, militaires...)		
El Mouwatana	Signifie «citoyenneté», un mouvement politique algérien créé le 6 juin 2018 par des membres de l'opposition contre le cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika	Social	Arabe
Fakhamatouhou	Son excellence	Politique	Arabe
Fakhamet Raïs	Son excellence le président	Politique	Arabe
Fatwawisé	Le faite que certaines personnes se considèrent qualifiées pour émettre une fatwa, or que cette dernière reste réservée seulement à certaines personnes, spécialistes de la loi islamique (la charia).	Social	Arabe
Hirak Moubarak	Le mouvement populaire béni	Politico-social	Arabe
Hizb França	Parti de la France	Politique	Arabe
Hogra	Discrimination sociale	Social	Arabe
Intikabètes	Les élections présidentielles	Politique	Arabe
Jil Jadid	Un parti politique algérien	Politique	Arabe
Khawa-khawa	Frères-frères, peuple et armée tous des frères.	Social	Arabe
La chirdhima	Signifie groupe, groupuscule ou section, mais que la traduction	Politique	Arabe classique

	officielle désigne par « horde ». Dans le Coran, c'est avec ce terme que Pharaon désigne les juifs qu'il persécute...		
La hidjama	La ventousothérapie	Social	Arabe
Maranach habssine !	On ne s'arrêtera pas !	Politique	Arabe
Moukhabarates	Services de renseignements algériens (littéralement : informateur)	Politique	Arabe
Nidaa El Watan	Appel de la patrie, c'est le nom choisi pour un fort probable nouveau-né du paysage politique algérien.	Politico-social	Arabe
Rachad	Le mouvement islamiste Rachad	Politique	Arabe
Rahmat Rabi	Littéralement traduit « Miséricorde de Dieu », un complément alimentaire supposant atténuer les complications liées au diabète.	Médical	Arabe
Sab3a Snine Barakat !	Sept ans, y'en a marre !	Politique	Arabe
Sahitou	Vous avez bien fait	Social	Arabe
Salihines	Les vertueux	Politique	Arabe
Thawra Silmiya	« La révolution pacifique », Silmiya le mot vient de la même racine que « salam », la paix.	Politico-social	Arabe
Tchipa	Pots-de-vin, corruption	Social	Arabe
Sama3 Soutek	Fait entendre ta voix	Politico-social	Arabe

Silmiya	Pacifique, le mot veut dire que les marches des Algériens sont pacifiques et doivent toujours le rester, est toujours en vogue.	Politique	Arabe
Shebab	Jeunesse	Social	Arabe
Sidi M'hamed Bou Koubrine	L'homme aux deux tombeaux	Politique	Arabe
3am el Covid	L'année de la Covid	Médical	Arabe
3andek el hak	Tu as raison	Social	Arabe
3issaba	« Mafia », un groupe de politiciens qualifiés par les Algériens de traîtres et de voleurs.	Politique	Arabe
Ulach el vote	Boycotter le vote	Politique	Hybride kabyle-français
Yatnahaw Ga3 !	Qu'ils dégagent tous !	Politique	Arabe
Zendjabil	Ancien baron de drogue, Ahmed Zendjabil.	Politico-social	Arabe
Zaïm	Leader politique	Politique	Arabe
Zouaves	Un terme a été utilisé par le gouvernement algérien pour insulter les kabyles afin de créer la division entre eux.	Politique	Kabyle

Tableau 24 : tableau des néologismes par emprunt interne à la langue arabe et kabyle

Nous pouvons dire que :

☞ L'emprunt à l'arabe dialectal occupe la première place, (51) lexies correspondant à (96%). Cette forte représentation est liée à l'identité des créateurs et des lecteurs qui sont tous des locuteurs algériens dont la langue maternelle est la langue arabe.

☞ Nous constatons que depuis l'indépendance, la cohabitation de la langue française avec les langues locales a facilité les échanges mutuels sous forme d'interférences linguistiques et d'emprunts. C'est pourquoi, les emprunts dans notre corpus sont le produit de locuteurs bilingues à qui la langue source et la langue cible ne revêtent pas un caractère étranger, puisqu'elles font partie de leur répertoire verbal.

☞ Nous avons constaté que malgré les compétences rédactionnelles et la bonne maîtrise de la langue française, le chroniqueur n'hésite pas à faire appel à la langue arabe.

☞ Le contact des entités culturelles en Algérie est visible dans la masse des emprunts lexicaux. L'examen de notre corpus a révélé une hétérogénéité entre la diversité des registres de langues utilisées et de la diversité des domaines d'emploi.

☞ Les emprunts à la langue berbère sont placés en dernier avec (04%) du total des emprunts internes. La très faible présence s'explique par le fait que le journaliste s'adresse aux algériens par les langues utilisées par la majorité sachant que la langue berbère est une langue qui n'est pas comprise par tout le monde à l'inverse à la langue française et la langue arabe. Les trois seuls emprunts à la langue berbère sont les suivants : *Zouaves, Annarɣ wala neknou, Ulach*.

☞ **La répartition des domaines :** pour l'ensemble des néologismes deux domaines sont prédominants, politique (24) lexies, et social (14) lexies, suivi du domaine politico-social (09) lexies, et le domaine médical et sportif (04) lexies.

3.2.2. Intégration de l'emprunt

3.2.2.1. Intégration morphosyntaxique

De nombreuses irrégularités sont remarquées dans le comportement morphosyntaxique des emprunts dans le système de la langue française. Certains mots empruntés à la langue arabe sont soumis aux règles morphosyntaxiques de la langue maternelle, tandis que d'autres suivent les règles de la langue d'origine :

☞ Emprunt qui est postposé à des déterminants en français, par exemple : *la chirdhima, la bidjama*.

☞ L'intégration morphosyntaxique qui consiste à coller au nom français un morphème arabe lié « El » « ل » à l'article défini « Le ». Cet article peut être transcrit en caractères

latins comme dans ces exemples : *el covid, el Djeich, el bak, el Kabloucha, El Khadra, el Manchar, el Mendjel, el Millionniya, el Mouwatana, el Mabroussa, el Zamika, el vote, el Watan.*

☞ Concernant la marque du genre, nous avons relevé des unités arabes qui prennent seulement la marque morphologique de la langue cible à savoir le /s/. Ceci peut s'expliquer par la volonté d'intégration de ces xénismes dans la langue cible en leurs appliquant les règles de formation du pluriel français, c'est le cas des exemples suivants : Cachir / kafir/ « produit alimentaire, devenu le symbole de corruption et d'allégeance », Chiyatines /ʃijatin/ « les lèches-bottes », Intikabètes /intikabet/ « les élections présidentielles », Salihines /salihin/ « les vertueux », Moukhabarates / mukabarat/ « Services de renseignements algériens », Tchipa /tʃipa/ « pots-de-vin, la corruption ».

3.2.2.2. Intégration phonologique

L'intégration phonétique déstabilise couramment la prononciation des interlocuteurs algériens qui se retrouvent parfois confrontés à des problèmes phonétiques dus à la coexistence du français avec leur langue maternelle (arabe dialectal) et à la complexité des deux systèmes phonétiques (arabe et français). Si on les compare, nous constaterons que le système phonétique arabe se caractérise par des consonnes riches et un vocalisme médiocre, tandis que le système phonétique français est riche en vocalisme, ce qui donnera lieu à un champ d'intégration phonétique diversifié. De ce fait, la tâche de l'algérien est de remplacer certains sons par des sons plus proches. Nous avons repéré quelques illustrations dans notre corpus :

☞ La voyelle /e/ en français est prononcée /a/ en arabe dialectal algérien, comme dans l'exemple de : « France » qui correspond à « frança ».

☞ Les emprunts comportant le phonème /x/ la fricative non uvulaire sourde, qui n'existe pas en français et qui est orthographié /kh/ et /k/, gardent leurs prononciations d'origine. L'exemple de : Intikabètes /intikabet/ « les élections présidentielles », Khawa /xawa/ « frères », Fakhamet /faxamat/ et Fakhamatouhou /faxamatu/ « son excellence », Khadra / kadra/ « équipe algérienne de football », Moukhabarat /mukabarat/ « services de renseignements algériens ».

☞ Le phonème /θ/, qui n'existe pas non plus en français, est graphité /th/ toutefois il est prononcé /t/, la vraie prononciation étant difficilement réalisable même en arabe : Thawra /tawra/ « révolution ».

☞ La pharyngale fricative sourde /ح/ et /هه/ n'existent pas en français et lors de la prononciation, le locuteur francophone la substitue au son français le plus voisin le /h/ comme dans les exemples suivant : Allah « Dieu », M'hamed « Mohamed », Hak « raison », Hogra « discrimination sociale », Hirak « mouvement contestataire populaire », Hidjama « La ventousothérapie », Habssine « s'arrêter », Hizb « parti », Rahmet « Miséricorde », Kahloucha « noire », Mahroussa « la bien-aimée », Sahitou « vous avez bien fait », Salihin « les vertueux », Yatnahaw « qu'ils dégagent ».

☞ La consonne occlusive vélaire sourde /k/ sert à substituer les deux sons de la langue arabes /ق/ et /ك/. Les unités lexicales dans lesquelles apparaissent ces sons doivent être mise dans un contexte pour pouvoir leur donner un sens précis, ainsi nous avons des exemples pour le son /ق/ : Iskat « la chute », 3amika « profonde », Koubrine « tombeaux », Hak « raison ». Pour le son /ك/ nous avons : Chkara « sac », Kahloucha « noire », Hirak Moubarak « mouvement béni », 3andek « tu as », Soutek « ta voix », Barakat « y'en a marre », Nekkou « genou ».

☞ La / ش / est une lettre qui figurent dans l'alphabet arabe. Elle est souvent remplacée lorsque nous faisons une transcription des unités en langue française par le son français /ch/ en raison des ressemblances de prononciation entre elles. Citons quelques exemples : Chkara / ʃkara/ « un sac », Chiyatines /ʃijatin/ « les lèches-bottes », Chwiya / ʃwiya/ « un peu », Machi /maʃi/ « pas », Djeich / djɛʃ/ « armée », Kahloucha /kahluʃa/ « noire », Manchar /mãʃar/ « le scie », Chirdhima /ʃirdima/ « horde », Maramach /maranaʃ/ « On ne », Rachad /raʃad/ « mouvement islamiste », Shebab /ʃebab/ « jeunesse », Ulach /ulɛʃ/ « boycotter ».

☞ Nous avons relevé quatre unités lexicales où figure le son arabe / ج / et qui ont été transcrites en français successivement par le son français /dj/ et le /j/ comme : Baltaguia /baltajija/ « des hommes de main, payés par le pouvoir en place pour lutter contre l'opposition politique de toutes les manières », Jil Jadid /jil Djadid/ « nouvelle génération », Mendjel /mɛɲjal/ « La série des destitutions des responsables maffieux sous le régime du président déchu Bouteflika et son entourage », Djazaïr / djazajɛr/ « l'Algérie », Djeich /djajɛʃ/ « l'armée », Radjla /rajla/ « un brave homme », Zendjabil / zendjabil / « Ahmed ZENDJABIL, ancien baron de drogue ».

☞ La pharyngale fricative sonore / ع /, est substituée par le chiffre « 3 », l'équivalent en français du /â/, l'exemple de : Aâbaya « vêtement féminin musulman », 3am « l'année »,

3askariya « militaire », Sab3a « sept », Sama3 « fait entendre », 3andek « tu as », 3issaba « mafia », 3amika « profonde », Ga3 « tous », Cha3b « peuple ».

✎ Enfin les unités arabes dans lesquelles figure le son / و / sont souvent transcrites en usant des sons français /wa/ et /ou/ qui ont un certain rapprochement sur le plan phonologique. Citons les exemples suivants : Fatwawisé /fatwawizε/ « le faite que certaines personnes se considèrent qualifiées pour émettre une fatwa, or que cette dernière reste réservée seulement à certaines personnes, spécialistes de la loi islamique (la charia) », wala /wala/ « ou bien », Chwiya /ʃwja/ « un peu », Dawla /dawla/ « état », Mouwatana /muwatana/ « citoyennté », Khawa /kawa/ « frères », Watan /watan/ « patrie », Thawra /tawra/ « révolution », Yatnahaw /jatnahaw/ « qu'ils dégagent », Zouaves /zuwav/ « Un terme utilisé par le gouvernement algérien pour insulter les kabyles afin de créer la division entre eux », Ulech /wuleʃ/ « boycotter ».

3.2.2.3. Intégration sémantique

Le phénomène de l'intégration sémantique est l'étape d'assimilation, dans laquelle le mot emprunté dépend du nouvel environnement et se retrouve appliqué à des concepts pas tout à fait identiques à ceux déterminés par la langue source. Le mot emprunté est ainsi considéré comme bien intégré et joue facilement dans le système de la langue d'accueil parce que « *d'ordinaire une mutation sémantique des emprunts est signe de leur insertion dans le système de la langue d'accueil* »¹⁶² Néanmoins, ce phénomène sémantique reste difficile à couvrir, parfois la connaissance de la langue source apportera aux emprunts une richesse sémantique qui n'est pas accessible aux locuteurs monolingues. C'est pourquoi, les emprunts arabes au français algérien maintiennent au moins une partie de leur polysémie d'origine. Le bilinguisme des locuteurs donne à ces emprunts une richesse dénotative inconnue du moyen français. De plus, même si le terme a longtemps été intégré au français métropolitain, il a chez les bilingues des connotations particulières propres à la langue d'origine.

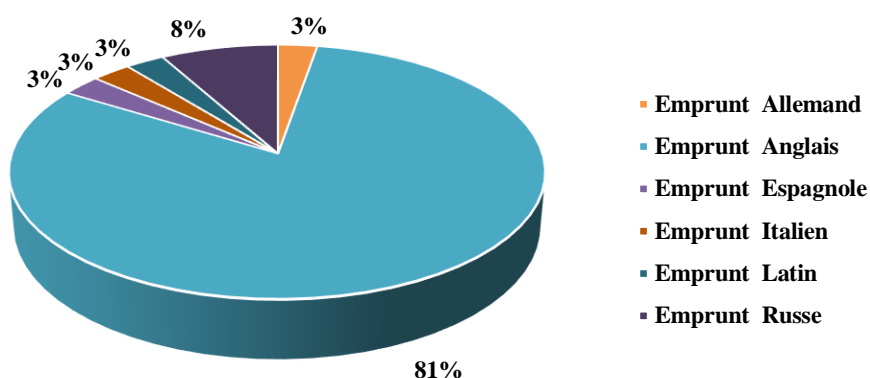
✎ Le terme « *Raïs* » conserve dans le français le sens de « *chef d'État / président* », tel qu'il est actuellement en pratique en Algérie, les diverses acceptions qu'il possède également en arabe : **1.** « *titre de dignitaires ou officiers de l'Empire turc, et notamment du secrétaire d'État aux Affaires étrangères* », **2.** « *capitaine de navire* », **3.** « *titre accordé à des chefs de partis politiques islamistes* ».

¹⁶² SEMMAR-DJABELKHEIR Naïma. (2006). *La néologie dans le français d'Algérie*, Thèse d'État, Université de Montpellier III, p 253.

☞ C'est également le cas du mot « *Zaim* », qui a été enrichi d'un sens nouveau qui est celui d'un « *mafieux* » dans le français de référence en plus de son sens originel « *chef charismatique, leader politique* ». Ce terme, qui a pour acception première « *le combattant suprême* », se voit attribué le sens d'« *vaillant et courageux* », « *chef de guerre* », « *chef de clan clientéliste* ».

☞ La lexie « *Chkara* » de l'arabe algérien signifie « *petite besace berbère* », il est employé en français ainsi « *sac en plastique* ». Dans notre corpus, le journaliste a utilisé cette lexie comme une métaphore pour désigner « *un sac destiné à contenir de l'argent (et plus spécialement quand cet argent est destiné à la corruption)* ».

Emprunts aux langues étrangères



Pour les emprunts aux langues étrangères, nous avons obtenus la répartition suivante : la langue la plus représentée est l'anglais avec un fort pourcentage (81%) soit (30) lexies de la matrice externe, suivi du russe (08%), de l'allemand, l'espagnol, l'italien et le latin qui font un taux de (03%), ce qui constitue un faible pourcentage par rapport à la langue anglaise la plus productive.

Nous rappelons que les anglicismes ne sont certes qu'une partie du caractère des écrits journalistiques toutefois, il est important de les souligner comme l'une des particularités de la plume de notre chroniqueur, qui n'a pas hésité à utiliser « l'anglais écolier » pour simplifier les mots et les locutions calqués sur des constructions ordinaires très connues et répandues que tout le monde connaît.

3.2.3. Emprunts externes

Les emprunts externes se produisent entre deux langues. C'est l'emprunt des lexies ou des termes qui viennent d'une langue autre que la langue française. C'est à ce genre d'emprunt que Louis Deroy fait allusion dans sa définition suivante : « *l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté*

linguistique reçoit d'une autre communauté »¹⁶³Lorsque la langue ne nous fournit pas le signifiant nécessaire à un signifié, soit nous le créons, soit nous cherchons un mot existant et approprié dans une autre langue. La plupart d'emprunts externes s'inscrit dans le cadre d'un emprunt appelée « emprunt sémantique », à ce sujet commente Xavier Lelubre :

Dans la littérature, on distingue un deuxième type d'emprunt, un emprunt sous forme de calque (appelé emprunt sémantique), au cours duquel les éléments constitutants de la lexie d'origine sont traduits ou adaptés dans la langue emprunteuse, au sein d'une UTC ou d'une UTS. [...] Ce sont les mêmes traits de substance des unités référentielles dénommées dans la langue d'origine qui sont ici prises en considération par la langue d'accueil. À ce titre, de nombreux exemples de termes arabes considérés supra relèvent bien entendu de ce type d'emprunt, puisque la plupart des termes scientifiques et techniques arabes contemporains ont été et sont formés comme équivalents de termes anglais ou français correspondants déjà existe.¹⁶⁴

Dans notre corpus, une analyse approfondie des emprunts anglais nous a permis de constater que la majorité des lexies relevées sont des xénismes c'est-à-dire des emprunts non intégrés. Le journaliste les a reproduits tels quels car la connotation de ces signifiants demeure tellement familière dans la langue d'accueil qu'il s'en sert sans aucun problème de compréhension, et même sans aucune modification comme : « mail », « ok », « manager », « camping », « kidnapping », « leader », « coach », etc. En effet, les trente-cinq (37) lexies suivantes, retenus lors l'analyse de notre corpus, nous permettent de mettre en lumière plusieurs situations d'importation de termes étrangers :

Lexie néologique	Signification	Langue d'origine	Catégorie grammaticale	Domaine d'usage
Apparatchik	Membre de l'appareil du parti communiste russe.	Russe	N.M.	Politique
Best-seller	Livre à succès	Anglaise	N.M.	Commerce
Blogueur	Internaute qui crée ou participe à un blog.	Anglaise	N.M.	Informatique
Black list	La liste noire	Anglaise	N.F.	Politique

¹⁶³DEROY Louis. (1956). *L'emprunt linguistique*, Paris, Les belles Lettres, in TOURATIER, Christian, *Les problèmes de l'emprunt*, Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence, Travaux 12, 1994, p. 11.

¹⁶⁴LELUBRE Xavier. (2003-2004). *Introduction à la terminologie arabe*, séminaires & cours de DEA Lexicologie et Terminologie Multilingues ; Traduction, université Lumière Lyon 2. chap. 3.

Buzz	Rumeur propageant un message sur internet.	Anglaise	N.M.	Social
Camping	Activité de plein air.	Anglaise	N.M.	Tourisme
Challenge	Personne qui cherche à triompher un concurrent.	Anglaise	N.M.	Sportif
Coach	Entraîneur d'une équipe, d'un sportif de haut niveau.	Anglaise	N.M.	Sportif
Dealer	Personne qui revend de la drogue	Anglaise	N.M.	Social
Digital marketing	Appelé aussi marketing numérique, correspond à l'ensemble des méthodes et des pratiques marketing utilisées sur Internet.	Anglaise	Locution nominale	Informatique Technique
E-commerce	Commerce électronique, pratiqué par l'intermédiaire du réseau Internet.	Anglaise	N.M.	Économie
E-mail	Abrégé de electronic mail de l'anglais américain ; « courrier électronique ».	Anglaise	N.M.	Informatique
Famiglia	Famille	Italienne	N.F.	Social
Game-over	Jeu est terminé	Anglaise	Locution	Informatique
Gang	Bandit	Anglaise	N.M.	Politique
Hackers	Pirate des logiciels informatiques, des sites webs, etc.	Anglaise	N.M.	Informatique

Kidnapping	Enlèvement en vue d'obtenir une rançon	Anglaise	N.M.	Social
Kränken	Maladie	Allemande	N.F.	Médecine
La Casa de Papel	La Maison de papier, une série télévisée espagnole.	Espagnole	Locution	Social
Leader	Chef d'un parti ou d'un mouvement politique.	Anglaise	N.M.	Politique
Like	Un bouton j'aime par laquelle une personne indique qu'il aime un contenu sur internet.	Anglaise	N.M.	Informatique
Lobbying	Action de pression pour défendre les intérêts financiers, politiques ou professionnels d'un groupe.	Anglaise	N.M.	Politique
Manager	Entraîneur des sportifs.	Anglaise	N.M.	Sportif
Mea-culpa	Reconnaissance d'une faute, d'une erreur.	Latine	N.M.	Social
Meeting	Réunion publique.	Anglaise	N.M.	Politico-social
M-business	Réaliser une transaction depuis un téléphone mobile ou un assistant personnel.	Anglaise	N.M.	Commerce
Offshore	Qualifie une activité se déroulant en mer, sans relever de la pêche ni du transport maritime	Anglaise	Adjectif	Commerce

Ok (Okay)	D'accord et correct	Anglaise	Adverbe et adjectif	Social
Oukaze	Un terme juridique russe, dont l'équivalent en droit romain est décret ou édit.	Russe	N.M.	Juridique
Rocordman	Détenteur d'un record.	Anglaise	N.M.	Sportif
Start-up	Jeune entreprise novatrice dans le secteur des nouvelles technologies, sur Internet.	Anglaise	N.F.	Économie Informatique
Spam	Courriel indésirable.	Anglaise	N.M.	Informatique
Sponsor	Personne ou entreprise qui finance une initiative sportive ou culturelle à des fins publicitaires.	Anglaise	N.M.	Social
Tag	Mot-clé permettant d'indexer un contenu informatique.	Anglaise	N.M.	Informatique
Timing	Constatation, fixation ou prévision du temps correspondant aux diverses phrases d'exécution d'une tâche, d'une action.	Anglaise	N.M.	Social
Troïka	Groupe de trois dirigeants politiques, de trois entreprises, etc.	Russe	N.F.	Politique
Web	Réseau d'ordinateurs servant des pages reliées	Anglaise	N.M.	Informatique

	entre elles par des liens hypertextuels.			
--	--	--	--	--

Tableau 25 : tableau des néologismes par emprunt interne aux langues étrangères

Nous pouvons dire que :

- ☛ La langue source la plus largement représentée est la langue anglaise par (31) lexies, majoritairement des noms, suivi du russe (03) lexies, de l'italien (01) lexies, de l'allemand (01) lexies et du latin (01) lexie.
- ☛ La moitié des mots sont empruntés à la politique, au social et à l'informatique, occupant une place importante dans le corpus.
- ☛ La plupart des emprunts externes sont des xénismes, cela veut dire que le français dans le quotidien francophone emprunte facilement la forme et la prononciation spécifiques des mots étrangers.
- ☛ Nous rappelons que les anglicismes ne font sûrement qu'une partie du caractère des écrits journalistiques cependant, il est important de les souligner comme l'une des caractéristiques de la plume de notre chroniqueur qui fait appel à ces derniers, pour faciliter leurs intégrations dans la langue d'accueil, cette tactique d'assimilation brouille les frontières classiques entre les langues.
- ☛ Lors de notre dépouillement, nous avons ignoré quelques mots anglais anciennement intégrés dans la langue française afin de rester dans le cadre de la nouveauté lexicale.

On peut dire que les termes empruntés sont une réponse au besoin linguistique de nommer les choses : en général, les choses inventées à l'étranger gardent leur nom d'origine. Les néologismes d'emprunt ou importations terminologiques méritent une attention particulière, car c'est dans les changements morphologiques que le passage de la créativité adaptative à la créativité innovante est clairement visible (Pavel, 1989). En plus de ce besoin de désignation, c'est le terme le plus court, le plus facile et le plus simple qui sera adopté et sélectionné. Ainsi, sans raison apparente, une volonté d'affirmer son appartenance à son niveau intellectuel se tisse en filigrane afin de se démarquer en tant que journaliste trilingue.

Conclusion de l'enquête sur terrain

Dans cette recherche, nous avons présenté une plateforme de détection, d'analyse et de suivi des néologismes et les premiers résultats qui en découlent du point de vue des néologismes formels et sémantiques. Après avoir exposé quelques jalons théoriques, nous avons dévoilé les principales nouvelles tendances du français contemporain à partir d'un corpus journalistique. De là, plusieurs conclusions en découlent :

À travers l'analyse des matrices lexicogéniques, il a été constaté que les matrices internes sont les plus productives avec un taux d'intégration de (67%), alors que les néologismes relevant de la matrice externe représentent un pourcentage de (33%).

Du point de vue de la linguistique descriptive, les données néologiques recueillies et vérifiées permettent d'avoir une conception relativement précise des mécanismes formels des trois grandes techniques d'innovation, sans conteste : la **dérivation** par préfixation, suffixation, suffixation parasynthétique, offrent le plus grand nombre de néologismes, la **composition** qui a donné lieu à l'émergence de nouveaux modèles productifs de différentes classes (des noms, des verbes, des adjectifs, des locutions conjonctives, des locutions adverbiales) dont la particularité réside dans le fait qu'ils renvoient phonétiquement à des mots simples connus mais, sémantiquement, ils désignent de nouvelles réalités, et la **réduction morphologique** sont à l'œuvre en langue française, avec la présence de la suffixation (26% des formes néologiques).

La **conversion** autrement appelée « dérivation impropre » et la **combinatoire** « syntaxiques ou lexicales », avaient un rôle important dans la chronique qui fait l'objet de notre analyse. Deux procédés apparus complexes car leur usage et leur interprétation nécessitent, que ce soit du côté de l'expéditeur ou du destinataire, une connaissance assez profonde du code, mais également de tout ce qui relève de l'extralinguistique de la langue d'expression (culture, civilisation, religion etc.). Ils nécessitent des connaissances très spécifiques, résultant de l'utilisation constante et contiguë de la langue pour être avec les nouveautés des emplois et des nouvelles tendances syntaxiques qui semblent parfois imparfaites.

Un nombre assez productif de néologismes repérés dans la chronique est représenté par la **métaphore** et la **personnification**. Deux procédés rhétoriques qui sont à ranger parmi les figures usées de la presse écrite souvent exposées comme subordonnés l'un à l'autre et qui ont la même apparence. Dans notre corpus, ces deux figures de style apportent chacune leurs briques rhétoriques à la représentation des objets de discours à leur manière, parfois même en se superposant.

Les néologismes par création morphologique passent avant tout par la **réduction** de la forme car la langue tend toujours vers la facilité et la simplicité. Dans notre cas d'étude, la néologie morphologique s'intéresse principalement à la forme ou à l'aspect formel des mots, elle est résumée en **siglaisons**, **truncations** et **acronymes**, qui s'avèrent les atouts linguistiques de base dans les écrits journalistiques où l'on parle fréquemment de partis politiques, d'organisations et mouvements de toutes sortes, d'administrations, etc. dont les noms sont généralement longs et doivent être repris plusieurs fois dans le même article ; de ce fait la siglaison y est donc un procédé fortement sollicité. Concernant la troncation, elle donne au chroniqueur une certaine souplesse dans le maniement des deux langues (français, arabe) lorsqu'il s'agit de tronquer une expression ou un mot composé, notamment lorsque certains partis politiques avec un mot arabe proposent un jeu de mots original qui amuse le lecteur et permet au chroniqueur de transmettre son message.

Le **détournement** est un processus de création pragmatique qui requiert une compréhension approfondie de la culture de la langue d'expression. En outre, même une parfaite maîtrise de la langue ne suffit pas pour saisir le sens des « détournements ». En outre, la matière première de cette création comprend des expressions figées, des comptines et des histoires pour enfants, etc. Par conséquent, l'usage du détournement, comme source de néologismes, peut créer une opacité sémantique pour tout interlocuteur en dehors de l'univers culturel du discours de celui qui produit le message. En contrepartie, le détournement est une valeur linguistique, et surtout stylistique, très efficace en communication lorsque les deux interlocuteurs partagent la même connaissance culturelle du monde, parfois cela peut même être une pratique cryptonymique.

La création néologique par **emprunt** s'avère comme un procédé très important dans notre corpus, il s'agissait principalement des emprunts de la langue arabe et anglaise. En ce qui concerne l'emprunt à la langue arabe, on peut dire qu'elles dépendent de la situation réelle de la langue parlée en Algérie, de la coexistence de l'arabe et de ses variantes avec le français et le berbère, et des langues maîtrisées par nos chroniqueurs. Il est à noter que le quotidien « El Watan » est avant tout un journal destiné aux lecteurs dont la langue officielle est l'arabe standard. Afin de rassembler le plus d'informations possible auprès des lecteurs algériens, le chroniqueur recourt à l'usage d'emprunts fait à l'arabe algérien ou aux dialectes pratiqués en Algérien pour établir une atmosphère typique à la transmission des informations.

Les mots empruntés à la langue anglaise et qui apparaissent entre autres dans les écrits du chroniqueur, n'ont pas nécessairement pour principal objectif de combler un vide lexical, des néologismes en anglais de spécialité, comme les néologismes politiques, informatiques,

sociales, etc, sont liés à l'apparition de nouveaux concepts et qui sont un moyen d'accroître et d'enrichir le vocabulaire notamment dans le discours journalistique.

Cette enquête de terrain nous a, permis, finalement, de présenter le chroniqueur Chawki Amari comme l'acteur, le créateur et l'inventeur qui a su détourner les néologismes qui semblent incontournables à son profit. Il va sans le dire que sa mission principale était d'instituer une aire nouvelle et d'inventer des mots, des expressions ou des locutions qui ne peuvent être décryptés et comprises qu'en se référant à la situation sociale de leurs diffusions et de leurs réceptions. Langues et sociétés sont plus que jamais étroitement liées, croisées et emboîtées les unes dans les autres.

Conclusion générale. Perspectives de la recherche

Ce chapitre expose la conclusion générale de la thèse. Il discute la conformité et la fiabilité d'une telle recherche et propose quelques perspectives de recherche sur le sujet des néologismes dans la presse écrite.

Les néologismes : un enjeu pour la presse écrite ?

Par cette thèse nous espérons qu'à travers les explications données, et les réponses apportées, être une bonne piste pour d'autres recherches exploratoires sur l'utilisation des néologismes dans un domaine de spécialité soit la presse écrite notamment dans les chroniques, afin d'identifier ces nouveaux mots, de tracer leurs caractéristiques, leur sens, leur combinaison aux valeurs lexicales, sémantiques et syntaxiques.

Pour arriver à une représentation harmonisée de la notion de particularités lexicales sous l'aspect purement linguistique et sociolinguistique, nous avons procédé à une approche empirique visant autant que possible à coller à la réalité du terrain. La collecte sur la base de corpus d'étude établi à partir de sources assez variées et riches, nous a permis de confirmer que la notion essentielle pour la description d'une lexie dans le discours journalistique n'est pas l'exclusivité de l'emploi mais plutôt la caractéristique de son utilisation, pour déterminer son particularisme, il est important de l'identifier en tant que telle, d'en étudier son origine et enfin de définir l'usage qu'en fait le journaliste.

Les néologismes recensés dans la chronique, nous ont conduit à préciser notre définition de ces nouvelles unités lexicales, pas seulement en théorie mais aussi en situation, sur un terrain où la langue française se présente comme un stock de matériel linguistique en formes et en règles, que le journaliste soumet à un processus de resémantisation pour l'adapter à ses propres besoins langagiers.

Dans de telle situation, les lexies qui manifestent un écart évident par rapport à la norme centrale, acquièrent de nouvelles formes par rapport aux lexies dites standard. C'est pourquoi, la définition de ces nouveaux mots qui fonde notre analyse, appliquée à ce type de situation, nous a permis d'apporter un élément de réponse à la question de savoir quels procédés formels et sémantiques recourt le journaliste quand il s'agit de produire un nouveau sens, de redéfinir des mots et, plus profondément, de donner une nouvelle nomination.

C'est donc à la chronique Point Zéro de Chawki Amari que nous sommes intéressés dans notre recherche, un espace libre où lecteurs et auteurs savent d'avance trouver l'occasion d'un pseudo-dialogue, où le chroniqueur ne cherche plus à trancher ou juger, mais entend seulement exposer les principes de la liberté d'interprétation et de diversité conceptuelle. Pour bien situer cette notion, nous avons essayé de définir ses caractéristiques en fonction des conditions énonciatives qui la détermine, et en fonction du type de situation de communication.

Sur la base des objectifs bien définis, nous avons conclu que la chronique a permis au journaliste de s'affranchir des contraintes sociales, institutionnelles, et de temps autrefois insurmontables en termes de forme, et parfois aussi de contenu. Elle a autorisé un relâchement lexical et conduit à l'émergence de nouveaux mots qui ont brossé, dans une certaine mesure, une réalité sociale, et une identité multiculturelle du journaliste en laissant une marque indélébile sur l'évolution de la société. À cela s'ajoute, que la plupart des lexies utilisés étaient clairement originales, reflètent la diversité des formes d'expression, témoins de la culture du chroniqueur et répondent surtout aux attentes de ses lecteurs.

À partir de l'analyse formelle et sémantique, nous avons confirmé que la liberté d'expression rend le journaliste dans de favorables dispositions psychologiques, ce qui lui permet d'aborder librement la langue, faisant ainsi ressortir son savoir créatif. Par ailleurs, le discours journalistique demeure le support incontesté de la pratique et de la diffusion de ces signes linguistiques innovés, afin d'établir un discours de communication et de renforcer le lien avec les lecteurs. De plus, l'utilisation d'une langue grégaire appuyée par ces nouvelles formes linguistiques a consolidé le fondement de la communauté linguistique, qui est largement dominée et normée par cette nouvelle particularité néologique.

Venons-en à l'essentiel. Théoriquement nous avons pris avant tout le soin de bien définir les deux notions qui constituent la base de notre recherche : la néologie et le néologisme, afin de clarifier les ambiguïtés de ces deux concepts dans le processus d'évolution diachronique. Nous avons présenté un aperçu historique de leur évolution, chose qui nous a permis de mieux comprendre les conditions historiques de leur émergence. Nous avons aussi pu savoir comment se neutralisent le sens mélioratif de la néologie et le sens péjoratif des néologismes, de sorte qu'aujourd'hui, seuls le processus et son résultat peuvent être désignés. Deux termes qui représentent la véritable incarnation du concept même de néologie, et qui montrent implicitement l'évolution du français moderne.

Un point notable doit alors être souligné. En terme de catégorie grammaticale, la tendance néologique n'échappe pas le plus souvent au caractère morphologique de la langue ; le mot ou la lexie simple représente l'unité de base du répertoire lexical néologique. Ce qui est particulier, cependant, c'est les suites de mots et les expressions figées qui sont fortement présentes. Ceci s'explique par la thématique de la chronique dont le message est fréquemment social, plus encore, elle appartient au même univers de discours, donc à l'usage d'expressions renvoyant à l'aspect culturel de la langue.

Plus encore, étant donné que la néologisme est une caractéristique sans doute pas facile à déterminer, nous avons eu recours aux dictionnaires de référence pour identifier le caractère

néologique d'un mot. Sur ce sujet, citons les propos de Jean-Claude Boulanger, qui rappelle que le constat de la néologité d'un mot se fait soit par la vérification lexicographique ou par connaissance mémorielle intuitive de la langue, « *le seul critère objectif demeure le contrôle lexicographique, fort critiqué mais néanmoins tout à fait commode* ». ¹⁶⁵

Nous avons choisi le dictionnaire *Le Petit Robert*, plus précisément pour la dernière version de l'époque : *Le Petit Robert 2020*. Le choix de ce dictionnaire d'exclusion ne repose pas uniquement sur le fait qu'il est largement diffusé dans toute la France et jouit d'une notoriété évidente, mais surtout qu'il est relativement ouvert à l'introduction de nouvelles unités lexicales. D'après Sablayrolles, il est encore plus complet sur le vocabulaire moderne que le *Lexis de Larousse*. ¹⁶⁶

Comme nous l'avons évoqué dans notre développement, le statut et le progrès des néologismes représentent une question très délicate. Toutefois, ce constat n'empêchera jamais son utilisation dans divers discours journalistiques. À n'en point douter, l'analyse a montré que le néologisme est un atout linguistique désiré, soit en comblant le manque du lexique, soit pour des raisons purement esthétiques et stylistiques. Notre cas d'étude montre qu'étant donné que les sujets abordés sont principalement liés à la vie quotidienne des communautés linguistiques non natives et d'un environnement culturel différent, les deux tiers des entrées néologiques de mots sont d'ordre sémantique.

C'est pourquoi, afin d'explorer plus précisément comment se présentent les techniques et les données de création néologique, nous avons eu recours à une double analyse du corpus : quantitative et qualitative. La première a pour base l'analyse statistique traitant le concept de néologismes en lui-même et vise à relever les tendances générales telles que : les procédés créatifs les plus fréquents que d'autres, les matrices lexicogéniques les plus productives, les typographies accompagnant les néologismes, les catégories grammaticales les plus sollicitées, les langues d'origine des emprunts, etc.

Nous avons fait appel à la lexicologie statique, une discipline qui nous a été très utile dans la réalisation des diagrammes circulaires, et nous a permis d'avoir une vision visuelle des résultats observés. La seconde analyse s'appuyait sur les travaux de plusieurs linguistes comme Sablayrolles, Guilbert, Rey-Debove, Gaudin, Mercier, Tournier, Pruvost. Se faisant, nous avons examiné la créativité lexicale du français, et étudié ses particularités d'un point de vue

¹⁶⁵ BOULANGER Jean-Claude (1985) ; cité par CABRÉ Maria-Teresa. *La neología efímera*. In *Lèxic i neologia*. Ed. Teresa CABRÉ, et al. Sèrie Monografies, 5, 2002, p. 19.

¹⁶⁶SABLAYROLLES Jean-François. (2000). *La néologie en Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris: Honoré Champion Éditeur, p.174.

morphologique, sémantique, syntaxique et pragmatique, ainsi que les emprunts linguistiques, avec ses caractéristiques morphosémantiques et sa façons d'intégration dans leur langue d'accueil.

L'enquête qualitative nous a permis de définir les nouvelles unités lexicales en identifiant les dimensions pertinentes du point de vue des représentations et des significations. L'objectif affiché de l'analyse qualitative est alors de retracer le changement morpho-syntaxique et sémantique des néologismes tels qu'ils sont produits. En mobilisant la méthode quantitative et qualitative, l'étude a contribué à une meilleure compréhension des dynamiques de la créativité lexicale dans la chronique. Nous avons donc, sous un œil lexicographique, morphologique et sémantique, abordé la construction des néologismes d'un point de vue linguistique et sociolinguistique.

Comme nous avons pu l'observer, à travers les différents procédés de créations étudiées tout au long de notre travail exploratoire, les matrices morphosémantiques sont les plus productives en matière de nouveaux mots, avec les deux grands procédés les plus anciens et les plus célèbres qu'a connus la langue française : la dérivation et la composition, c'est à partir du nombre considérable des néologismes hybrides, des mots savants ou des mots composés par amalgamation que nous avons pu faire ce constat. Les procédés syntaxico-sémantiques sont moins utilisés, cela est dû certainement d'une part au niveau de connaissances paralinguistiques liées directement à la langue française, à savoir la religion, l'histoire, la civilisation et la culture, et d'autre part, aux compétences linguistiques en constante évolution et renouvellement.

L'effort intellectuel est aussi un paramètre important pour accéder au sens de ces créations artistiques et romancières spécifiques telles que la métaphore et la métonymie. En revanche, les procédés morphologiques sont une particularité de ce type de discours, dans lequel on ne peut s'étaler sur de longues nominations et s'amuser à les répéter nombreuses fois dans un même article de presse. De son côté, le processus pragmatique qui consiste en détournement, est considéré comme un atout linguistique et stylistique afin de codifier le message du chroniqueur.

Un autre procédé que nous avons pu aborder dans cette thèse, est l'emprunt lexical où sont importés et la forme et les sens du mot. Il est sans doute le procédé le plus sollicité pour créer de nouvelles unités lexicales dans la chronique étudiée. Dans la perspective de notre enquête, nous nous sommes intéressée aux motivations de la création néologique par emprunt à l'arabe, qu'elle soit classique ou dialectale, elle reste l'outil linguistique préféré du chroniqueur, car elle correspond parfaitement aux attentes linguistiques de ses lecteurs, et permet aussi aux journalistes d'être proches de ses lecteurs tout en restant proches des pratiques et réalités sociales et culturelles des Algériens. Certes, dans la plupart des cas, il s'agit d'emprunts de la parole qui ne relève aucunement de l'incompétence du chroniqueur, mais qui est, entre autres, un trait linguistique qui

caractérise son idiolecte et qui est également considéré comme un atout certain dans la diffusion de l'arabisme.

L'enquête du corpus a montré aussi que l'emprunt du français à l'anglais est une des données les plus importantes. Il s'agit d'un processus souhaitable d'évolution et d'enrichissement de la langue française. C'est une matrice lexicogénique productive pour la néologie lexicale ; elle représente un excellent procédé dans le cadre d'un corpus écrit et correspond à 54 % des procédés néologiques recensés. Nous jugeons que la fréquence élevée des emprunts s'explique par la transparence de ce procédé créatif qui attire l'attention des lecteurs, et rend la lecture plus captivante. L'emprunt à l'anglais n'est qu'un reflet de la créativité lexicale qui anime la langue française dans divers domaines : l'art (la musique, la littérature...), la politique, la science, le monde de l'informatique, etc.

Nous pensons avoir exploité tous les types des procédés néologiques qui se trouvent dans notre corpus afin de mieux éclairer l'homogénéité de leur structure morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques et morphologiques. Avec une bonne explication linguistique, nous avons réitéré que l'usage de ces unités innovantes porteuses de nouvelles valeurs, peuvent nous rappeler quant à un tournant dans les mentalités et semblent signaler une évolution dans le sens, voire même une prise de conscience. Reste à savoir si elles reflètent un mouvement langagier inscrit dans tel ou tel « moment » qui va prendre de l'ampleur ou stagner !

Quoi qu'il en soit, nous espérons que cette thèse puisse favoriser l'application de recherches futures et la poursuite de la description approfondie des phénomènes de créativité lexicale. Notre contribution est une continuité des études précédentes réalisés dans le domaine de la néologie, elle fera, désormais, un grand pas vers la prise de conscience linguistique de l'évolution de la langue française dans le discours journalistique et une meilleure compréhension du fonctionnement conceptuel des néologismes les plus importants pour la plupart des lecteurs. Sans prétention, nous avons soutenu nos hypothèses et notre vision sur l'utilisation des néologismes dans l'espoir d'identifier des phénomènes très intéressants qui pourront en inspirer d'autres.

Références bibliographiques

I. Ouvrages

- ABOU, S. (1995). *L'identité culturelle*. Paris, Anthropos, pp. 72-73.
- ACHOUR, C. (1990). *Pour une histoire du français en colonie - Le cas de l'Algérie*. dans E.L.A., n° 78, pp. 87-94.
- AHCENE-DJABALLAH, B. (mai 2006). *La liberté de la communication et de l'information en Algérie: entre la régulation administrative et l'autorégulation ?*. Le Quotidien d'Oran.
- BABOU, I. (juin 2001). *Du papier à l'écran : modalités énonciatives de deux quotidiens d'information en ligne*. In Barbot, MJ. & Lancien, T. (Journée Notions en Questions, 7, 14 juin 2001). Médiation, médiatisation et apprentissages. Lyon: ENS Lettres et Sciences humaines, p.59-69.
- BASTUJI, J. (1974). *Aspects de la néologie sémantique*. Langages, 36, p. 6-19.
- BASTUJI, J. (1979). *Notes sur la créativité lexicale*. Paris, Larousse, pp.12-20.
- BAYON, C. (1991). *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Nathan.
- BENRABAH, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier, p. 246.
- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. volume 1 of Coll. TEL.Gallimard, France.
- BENZELIKHA, A. (2005). *Presse algérienne : éditoriaux et démocratie*. Oran, El Gharb, p.17.
- BOISSY, J. (1988). *Tendances linguistiques de la néologie en terminologie*. dans La Banque des mots, n° spécial, p. 77-84.
- BOISSY, J. (1994). *L'intelligence néologique en langue spécialisée*. dans La Banque des mots, Paris, p. 61-68.
- BOULANGER, J.-C. (1979). *Néologie et Terminologie*. Néologie en marche, série b : langues de spécialités,.
- BOULANGER, J.-C. (1989). *Évolution du concept de « néologie » de la linguistique aux industries de la langue*. dans Actes du colloque Terminologie diachronique (Bruxelles, 25 et 26 mars 1988), Caroline de SCHAETZEN (dir.), Conseil international de la langue française, Ministère de la communauté française de Belgique, Service de la langue française, pp.193-211.
- BOULANGER, J.-C. c.-T. (1985). *La neología efímera*. In *Lèxic i neologia*. Ed. Teresa CABRÉ, et al. Série Monografies, 5, 2002, p. 19.
- BOURDIEU, P. (1982). *ce que parler veut dire*. Paris, Fayard.

- BOYER, H. (1996). *Eléments de sociolinguistique*. Dunod, Paris.
- BOYER, H. (1996). *Sociolinguistique : territoire et objet*. Del chaux, Lausanne.
- BOYER, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Dunod, Paris.
- BOYER, H. (2003). (s.d.). *De l'autre côté du discours - Recherches sur le fonctionnement des communautaires*. L'Harmattan, France.
- BURGUET, A. (2000). *Le contrat de communication dans le discours de la presse*. Revue Internationale de Psychologie Sociale. 13(4). 151-180.
- CABRÉ, M-T. e. (2003). *L'observatoire de néologie : conception, méthodologie, résultats et nouveaux travaux*. dans L'innovation lexicale, Jean-François SABLAYROLLES (dir.), Champion : Paris, p.125-147.
- CALVET, L.-J. (1981). *Linguistique et colonialisme*. Payot, Paris.
- CALVET, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Payot, Paris.
- CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Editions Payot. Paris.
- CALVET, L.-J. (2007). *L'argot*. 3e éd. QUE SAIS-JE ? Paris : Presses Universitaires de France.
- CANUT, C. e. (2002). *Comment les langues se mélangent. Code switching en francophonie*. l'Harmattan, Paris.
- CASTORIADIS, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil, P 6.
- CHARAUDEAU, P. (1997a). *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir*. Paris : Nathan, INA.
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. De Boeck/INA, 2005, Bruxelles, p. 14.
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. De Boeck, Bruxelles, p. 22.
- CHATEAUBRIAND, F.-R. (1982, [1848]). *Mémoires d'outre-tombe*. Paris, Flammarion, pp.229-230.
- CHERIGUEN, F. (1997). *Politique linguistique en Algérie*. Volume 52, Numéro 01, pp. 62-63.
- CHERIGUEN, F. (2000). (s.d.). *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*. Casbah Editions, Alger.
- CHERRAD-BENCHEFRA, Y. (1986). *Les Algériens et leurs rapports avec les langues*. dans Lengas, n° 26, pp. 45-56.
- CORBEIL, J.-C. (1971). (s.d.). *Aspects du problème néologique*. La banque des mots n° 2, pp. 123-136.

- CUSIN-BERCHE, F. (1998). *Le management par les mots. Etude sociolinguistique de la néologie*. L'Harmattan, p. 16.
- DABENE, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette, p. 90.
- DE SAUSSURE, F. (2002). *Cours de la linguistique générale*. Talantikit, Algérie.
- DEPECKER, L. (2001). *L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux*. Armand Colin - Larousse, Paris.
- DEPECKER, L. (2001). *L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux* . Armand Colin - Larousse, Paris, p.23.
- DEROY, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Paris, Les belles Lettres, in TOURATIER, Christian, Les problèmes de l'emprunt, Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence, Travaux 12, 1994, p. 11.
- DEROY, L. (1971). *Néologie et néologismes : essai de typologie générale*. La Banque des Mots, 1, 5-12.
- DERRADJI, Y. (2004). *La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?* In Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2, Université de Constantine, p. 16.
- DERRADJI, Y. (2004). *La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?* . In Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2, Université de Constantine, p. 16.
- DESMET, I. (2005). *Terminologie et variation : des langues spécialisées aux verbes spécialisés*. HDR en, Sciences du Langage, Université Paris 7-Denis Diderot, vol. V.
- DIB, M. (1993). *Écrivains : écrits vains*. Ruptures, N°6, 16 au 22 février.p.30.
- DOMERGUE, F.-U. ((mai 1971)). *Journal de la langue française*. II, no. 6, 7, pp. 187-188..
- DOMERGUE, F.-U. (mai 1971). *Journal de la langue française*. II, no. 6, 7, pp. 187-188.
- DOPPAGNE, A. (s.d.). *La néologie dans les communications de masse*. La banque des mots n° 1, 1971, pp. 13-22.
- DOURARI, A. (2003), (s.d.). *Les malaises de la société algérienne : crise de langues et crise d'identité*. Alger : Casbah, p.12.
- DOURARI, A. (2009). *Pluralisme et unité linguistique et culturelle en Algérie : une question au concept d'interculturalité in colloque international sur les points communs des cultures*. Vienne ; et Bulletin ACALAN spécial N°004, Nov.
- DUBOIS, J. &. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, p. 177.
- DUBOIS, J. e. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, pp. 206 207. Larousse, pp. 206-207.
- DUBOIS, J. G. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse, p. 514

- ELIMAM, A. (2003). *Le Maghribi alias ad_dârija, la langue consensuelle des maghrébins*. Dâr al-Gharb, Algérie.
- ENCKELL P, RÉZEAU P. (2003). *Introduction*. In: *Dictionnaire des onomatopées*. Paris : PUF, pp.11–24.
- ENCHELL, P. P. (2003). *Introduction*. In: *Dictionnaire des onomatopées*. Paris : PUF, pp. 11–24.
- FALLIS, V. (2004). *Code switching and the classroom teacher language, in zango Bernard, le parler multilingue à Paris, Ville et alternance codique, pour une approche modulaire*. Paris. L'HARMATTAN.
- GALISSON, R. (1984a). *Les mots : mode d'emploi. Les expressions imagées*. Clé internationale, collection Pratique des langues étrangères, Paris.
- GAUDIN François, G. L. (2000-2002). *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles, De Boeck. Duculot, p. 235.
- GINGRAS, A.-M. (2009). *Médias et démocratie, le grand malentendu*. (3^eéd.). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- GOOSSE, A. (1971). *De l'accueil au refus*. La banque des mots n° 1, 1971, p.42.
- GRANDGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Maisonneuve et Larousse, Paris, p52.
- GRANDGUILLAUME, G. (2000). *Langue et nation : le cas de l'Algérie*. In, *L'Algérie contemporaine, bilan et solutions pour sortir de la crise*. Paris, L'Harmattan, p.89.
- GRANDGUILLAUME, G. (2004/3). *La francophonie en Algérie*. Dans Hermès, La revue (n° 40), pp. 75-78.
- GRITTI, J. (1966). *Un récit de presse : les derniers jours d'un grand homme*. Communications, 8 : 94-101.
- GUESPIN, L. (s.d.). *Néologie et énonciation. Problèmes théoriques et méthodologique*. Langages n° 36, 1974, pp. 74-82.
- GUILBERT, L. (1971). *Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire, Grand Larousse De La Langue Française*. Larousse, Paris.
- GUILBERT, L. (1973). *La spécificité du terme scientifique et technique*. In: *Langue française*, n°17. Les vocabulaires techniques et scientifiques, pp. 8-11..

- GUILBERT, L. (1973). *Théorie du néologisme*. In Cahiers de l'Association internationale des études françaises, n°25. pp. 9-29.
- GUILBERT, L. (1974). *Grammaire générative et néologie lexicale*. Langages n° 36, p. 43.
- GUILBERT, L. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse : Paris, p.285.
- GUILHAUMOU, J. (2004). *Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive*. Texto !, http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html.
- GUMPERZ, J.-J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle: une approche interprétative*. Paris, L'Harmattan, p. 75.
- HAMERS, J. (1997). *Emprunt*. In Moreau, Marie-Louise (1997). *Sociolinguistique concepts de base*. Sprimont, Mardaga, p. 136.
- HAMERS, J. B. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles, Mardaga, p. 176.
- HUMBLEY, J. (1993). *L'observation de la néologie terminologique : l'expérience du CTN*. La Banque des mots, n° spécial 5, CILF, p.65-73.
- HUMBLEY, J. (2008). *Les dictionnaires de néologismes, leur évolution depuis 1945 : une perspective européenne*. dans Sablayrolles, Jean-François (dir.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*. Paris, H. Champion, 37-60.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984). *L'Énonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*. Armand Colin, p. 30.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984). *L'Énonciation De La Subjectivité Dans Le Langage*. Armand Colin.
- KOVACH, B. e. (2007). *The Elements of Journalism. What News people should know and the Public should expect*. (2eéd.). New York: Three Rivers Press.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris, Minuit.
- LELUBRE, X. (2003-2004). *Introduction à la terminologie arabe*. séminaires & cours de DEA Lexicologie et Terminologie Multilingues ; Traduction, université Lumière Lyon 2. chap. 3.
- MAINGUENEAU, D. (1996). *Les Termes Clés De L'Analyse Du Discours*. Seuil, Paris, p. 56.

- MEILLET, A. (1917). *Les langues de l'Europe nouvelle*. Paris, Payot, pp. 174-175.
- MEJRI, S. (2000). *Figement et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système*. *Le français moderne*, Tome LXVIII, n° 1, pp. 41-62.
- MERCIER, L. S. (2009, [1801]). *Néologie*. Éd. Jean-Claude Bonnet. Paris, Belin, p. 110.
- MIÈGE, B. (2008). *Médiations et médiateurs, continuités et mutations*. *Réseaux*, n°148-149, pp. 117-146.
- MOREAU, M. L. (1997). *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Mardaga, France, p.204.
- MORTUREUX, M. F. (2001). *La lexicologie entre langue et discours*. Armand Colin, Paris, p. 105.
- MOSTEFAOUI, B. (2013). *Médias et liberté d'expression en Algérie : Repères d'évolution et éléments d'analyse critique*. Alger, El dar El-Othmania, p. 21.
- MOUILLAUD, M. e.-F. (1989). *Le Journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- NEVEU, Erik. (2003). *Introduction aux Cultural Studies*. Paris, La Découverte.
- NIKLAS-SALMINEN, A. (1997). *La lexicologie*. Paris, Armand Colin/Masson.
- OKBA, N. (2005). *Passeurs de mots*. Edition Le Manuscrit, Paris, p. 344.
- PATINO, Bruno et FOGEL J.-F. (2005). *Une presse sans Gutenberg*. Paris, Grasset & Fasquelle, p.11.
- POPLACK, S. (1980). *Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL: toward a typology of code-switching*. *Linguistics* 18, pp. 581-618.
- QUEFFELEC Ambroise DERRADJI Yacine, D. V. (2002). *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. édition Duc lot, p.33.
- QUEMADA, B. (1971). *À propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*. *La banque des mots*, n° 2, pp. 142-143.
- QUIRION, J. (2003a). *La mesure de l'implantation terminologique : proposition d'un protocole. Étude terminométrique du domaine des transports au Québec*. coll. *Langues et sociétés*, n. 40, Montréal, Office québécois de la langue française.

- RABIN, C. (1960). *L'arabe classique*. dans l'Encyclopédie de l'Islam, 2e édition, sv. ARABIYYA, t. 1, pp. 579-585.
- REY, A. (1976). *Néologisme, un pseudo-concept ?* Dans cahiers de lexicologie vol. XXVIII, p. 4.
- REY, A. (1992). *Le Robert historique de la langue française, sous la direction d'Alain REY*. Dictionnaires Le Robert, p. 418.
- REY, C. (2013). *Dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui. Ressources lexicales par excellence*. Ressources lexicales: contenu, évaluation, utilisation, évaluation. *Linguisticae Investigationes Supplementa 30*, John Benjamins Publishing, Amsterdam, pp. 85-118.
- REY-DEBOVE Josette, L.-B. B. (1998a). *Les variantes dans le Nouveau Petit Robert 1993*. *Langue française*, n° 108, pp. 33-39.
- SAADI, D. (1995). *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues*. In: *Linx*, n°33. Situations du français, pp. 129-133.
- SABLAYROLLES, J. F. (s.d.). *Néologismes Et Nouveauté(s)*. *Cahiers de lexicologie*. Cahiers de lexicologie. Op.cit., p.12.
- SABLAYROLLES, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. SABLAYROLLES Jean-François, *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p 214.
- SABLAYROLLES J-François, PRUVOST Jean (2003). *Les néologismes*. n° 3674, Paris, « Que sais-je ? », PUF, p.60.
- SAYAD, A. (s.d.). *Bilinguisme et éducation en Algérie*. Mouton, Paris, 1967.
- SEBAA, R. (1996). *L'arabisation dans les Sciences Sociales: Le cas Algérien*. Paris: l'Harmattan..
- SEBAA, R. (2002). *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*. Oran : Éditions Dar El Gharb.
- SEBAA, R. (s.d.). *Culture et plurilinguisme en Algérie* . <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm> [Consulté le 20.05.2018].
- SEMMAR-DJABELKHEIR, N. (2006). *La néologie dans le français d'Algérie*. Thèse d'Etat, Université de Montpellier III, p 253.

- SOMMANT, M. (2003). *Innovation lexicale : source des néologismes, normalisation et intégration dans les nomenclatures.* dans L'innovation lexicale Jean-François SABLAYROLLES (dir.), Champion: Paris. p. 247-260.
- SOMMANT, M. (2003). *Innovation lexicale : source des néologismes, normalisation et intégration dans les nomenclatures.* dans L'innovation lexicale Jean-François SABLAYROLLES (dir.), Champion : Paris, p. 247-260.
- SOUCHIER, E. (1998). *L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale.* Les cahiers de médiologie, 6 (2): p. 144.
- TALEB IBRAHIMI, K. (1995). *Les Algériens et leur (s) langue (s).* El Hikma, Alger, p.5.
- TALEB IBRAHIMI, K. (2006). *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues.* TALEB IBRAHIMI L'Année du Maghreb, I, pp. 207-218.
- TALEB IBRAHIMI, K (1998). *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens.* In De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.
- THÉRENTY, M.-È. (2011). *La chronique.* La Civilisation du journal, D. Kalifa, P.
- TOUNSI, L. (1997). *Aspects du parler jeunes en Algérien.* Langue française, 114, p.106.
- VERON, E. (1985). *L'analyse du "contrat de lecture" : une nouvelle méthode de positionnement des supports de presse .* in Les médias. Expériences, recherches actuelles, applications. Paris, IREP, p. 72 .
- WALTER, H. (1988). *Le français dans tous les sens.* Paris, Laffont.
- WOGAN, É. T. (1899). *Manuel des gens de lettres : le journal, le livre, le théâtre.* Paris : Firmin-Didot, pp.182-183.
- XU, Z. (2001). *Le néologisme et ses implications sociales.* L'Harmattan, p. 52.
- ZOLONDEK, D. (1991). *La siglaison : observations en télématique et en médecine.* In Terminogramme, n° 62, p. 1-5.

II. Thèses et mémoires

- ADACI Sana. (2007-2008). LA NÉOLOGIE JOURNALISTIQUE : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone. Université Mentouri Constantine. Url : <https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Vh4MWen1kEUJ:https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=dz&client=firefox-b-d>
- BENAZZOUZ Nadjiba. (2015/2016). Créativité linguistique et identité culturelle : approche descriptive et interprétative du français en algérie, cas de la presse écrite d'expression française. (Thèse de doctorat). Université de Biskra. URL: <http://thesis.univ-biskra.dz/id/eprint/2749>
- BOUZIDI Boubaker (2010). Néologie et néologismes de forme dans le dictionnaire : le Petit Larousse Illustré. (Thèse de doctorat). Université Ferhat ABBAS Sétif. URI: <http://hdl.handle.net/setif2/146>
- CHACON Geneviève. (2017). *La production de l'actualité politique à l'ère numérique. Une étude de la pratique des journalistes de la Tribune de la presse sur les réseaux socionumériques*. (Thèse de doctorat en communication publique). Université Québec, Canada. : URL <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/27646/1/33288.pdf>.
- HÖLTTÄ Kaisa. (Tammikuu 2006). *La néologie et les néologismes dans la langue journalistique belge*. (Mémoire de master). Université de Jyväskylä (Finlande). : URL https://jyx.jyu.fi/bitstream/handle/123456789/13727/1/URN_NBN_fi_jyu-200628.pdf.
- LASHEB Mohammed. (2018-2019). *Les particularités du discours journalistique dans la presse écrite algérienne d'expression française ; L'utilisation des néologismes dans la chronique « Tranche de vie » Cas d'étude : Le Quotidien d'Oran*.(Thèse de doctorat). Université d'Oran 2. : URL <https://ds.univ-oran2.dz:8443/bitstream/123456789/1388/1/La%20Th%C3%A8se.pdf>.
- PAQUIN Annie. (Décembre 2006). *Étude de la néologie dans la terminologie du terrorisme avant et après septembre 2001 : une approche lexicométrique*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal. : URL https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/16581/Paquin_Annie_2006_memoire.pdf?sequence=1&isAllowed=y

- POITIER Pénélope. (Août 2012). *La chronique politique de la presse écrite montréalaise : portrait d'un genre journalistique en quête d'une définition*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Maître en sciences en sciences de la communication option communication médiatique. : URL https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/8900/Penelope_Poirier_2012_memoire.pdf?sequence=6&isAllowed=y
- REVILLA GARCIA Carmen Jimena. (2015). *Création et repérage de mots nouveaux en langue française. Analyse pratique de reconnaissance de néologismes*. (Mémoire de fin d'étude). Université de Salamanca. : URL https://gredos.usal.es/bitstream/handle/10366/127972/TG_RevillaGarciaC_Neologismos.pdf;jsessionid=B0721F2D48DBAC647068075010C95C1D?sequence=1
- SAMADOV Nazim. (2007). *Tendances de la néologie dans la radio analyse à travers la radio France international*. (Thèse de doctorat), Université Marc Bloch – Strasbourg II. : URL http://www.contrastiva.it/baul_contrastivo/dati/sanvicente/contrastiva/Neolog%C3%ADa/Samadov,%20Neologie%20e%20radio,%20These.pdf
- SIARRI-MESANA Charlotte. (Décembre 2015). *Les mots nouveaux attestés entre 1990 et 2012 dans le Nouveau Petit Robert Électronique 2012 : une étude lexicologique et lexicographique*. (Thèse de doctorat). Université d'Aix-Marseille. URL: file:///C:/Users/PCPRO/AppData/Local/Temp/151218_SIARRIMESANA_5804f21da79e7_TH-3.pdf.
- ŠTROBLOVÁ Lucie. (Olomouc 2015). *Les néologismes en français contemporain centrés sur la presse*. (Mémoire de master). Université Palacký Olomouc. URL : <https://theses.cz/id/iiizv7/DP.pdf>
- TAIEBI, F-Z. (2011). *La publicité virtuelle en Algérie : enjeux, usages et effets*. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, p. 95. : URL
- TLILI Ameni. (27 janvier 2021). *Anomie et culture écrite. Enquête d'ethnographie linguistique sur le rapport entre la Révolution de 2011 en Tunisie et le dire-écrire des jeunes Tunisiens sur Facebook*. (Thèse de doctorat). Université de Rouen Normandie. : URL file:///C:/Users/PCPRO/AppData/Local/Temp/these_ameni_tlili.pdf.

III. Articles et actes de colloques

- AID Samia. *Le Français En Algérie. Statut Du Français Dans Les Textes Et Discours Officiels Algériens Et Dans La Réalité Sociolinguistique (langue étrangère Ou Langue Seconde ?)*. Volume 7, Numéro 38, pp. 1-14. : URL <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/352/7/4/16645>
- ALLAM- IDDOU Samira. (Décembre 2017). *Le sentiment néologique: une enquête menée à partir d'étude d'un corpus journalistique*. Dialogue Méditerranéen, Vol.12(13), PP.468-487. URL : <https://ds.univ-oran2.dz:8443/bitstream/123456789/2411/1/Article%202.pdf>
- AREZKI Abdenour (2008). *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, p 21-31, In Revue *Le français en Afrique*, n° 23, CNRS, UMR 6039, Nice, France. URL : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:yeSf3jseUjYJ:www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI%2520Abdenour.pdf+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=dz&client=firefox-b-d>
- BENAZOUZ Nadjiba (Juin 2021). *Créativité lexicale dans la presse écrite algérienne d'expression française, corpus d'étude : du 01 janvier au 31 décembre 2019*. Revue Linguistique et Référentiels Interculturels, volume 2, n° 1. URL: <file:///C:/Users/PCPRO/AppData/Local/Temp/27507-72778-1-PB-1.pdf>
- BOULANGER Jean-Christophe. (2010). *Sur l'existence des concepts de « néologie » et de « néologisme*. Propos sur un paradoxe lexical et historique », in T. Cabré, O. Domènech, R. Estopà, J. Freixa, M. Lorente (eds), Actes del I Congrés Internacional de neologia de les Llengües Romàniques, Barcelone : Université Pompeu Fabra, p. 45.
- BOUKHCHEM Kamel et VARRO Gabrielle. (Novembre 2013). BENRABAH, Mohamed. *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier, 1999, 350 p. (« Les Colonnes d'Hercule »). », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 22 novembre 2013. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/132>
DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.132>
- CHARAUDEAU Patrick (2006). *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives*. SEMEN revue de sémio-linguistique des textes et discours. URL: <https://doi.org/10.4000/semen.2793>
- CHARAUDEAU Patrick (2011). *La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation*. Études de communication [En ligne], 22 | 1999, mis en ligne le 23 mai 2011, 22 | pp. 73-

92. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2346>; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.2346>
- CHARAUDEAU Patrick (1997). *Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information*. In: Réseaux, volume 15, n°81, 1997. Le genre télévisuel. pp. 79-101. URL: www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_81_2887
- CHARON J-M . (2010). *De la presse écrite à la presse numérique. Le débat français*. Réseaux. La Découverte/ « Réseau ». 2010/2 n° 160-161 | pages 255 à 281. :URL <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2010-2-page-255.htm>
- DINCĂ Daniela (2010). *La néologie et ses mécanismes de création lexicale. Dans Scurtu, Gabriela et Daniela Dincă, Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique*. Revue de Linguistique Romane, 74. Strasbourg, Société de Linguistique Romane, 589-604. URL: https://193.231.40.245/pdf/invatamant/educatie/scoala_doctorala/2019/dinca/Lucrarea_9.pdf
- DOUGNAC, F. (1982). *Aspects de la néologie lexicale dans le Journal de la langue française (1784-1795) de F.-U. (1784-1795) de F.-U. Domergue*. In: Linx, n°7, 1982. pp. 7-53. : URL DOI : <https://doi.org/10.3406/linx.1982.968> www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1982_num_7_1_968
- GAUDIN, François et GUESPIN, Louis (2000). *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles: Éditions Duculot, 358 p. (Champs linguistiques. Manuels). URL : <https://publicacions.iec.cat/repository/pdf/00000011/00000038.pdf>
- GUILBERT Louis. (1972). *Peut-on définir un concept de norme lexical ?* In: Langue française, n°16, 1972. La norme, sous la direction de René Lagane et Jacqueline Pinchon. pp. 29-48. DOI: <https://doi.org/10.3406/lfr.1972.5702>
- GUILBERT, L. (1973). *Théorie du néologisme* . In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, n°25. pp. 9-29. URL : <https://doi.org/10.3406/caief.1973.1020>http://www.persee.fr/doc/caief_0571
- LACOSTE, Y. (2007). *Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : construction coloniales et postcoloniales*. Hérodote, 126 – Géopolitique de la langue française (3ème trimestre).URL : <https://www.herodote.org/spip.php?article288>

- LAMBRECHTS Chantal. (2005). *Un regard d'éditeur sur la contribution des lexicographes aux travaux d'une maison d'édition de référence, Larousse ou Quelle place est réservée et continue d'être réservée aux spécialistes des sciences du langage dans une maison d'édition de dictionnaires ?*, Mais que font les linguistes ? Les sciences du langage, vingt ans après, Actes du colloque de l'Association des sciences du langage, l'Harmattan, p. 147.
- MAMI Naouel Abdellatif. (Septembre 2013). *La diversité linguistique et culturelle dans le système éducatif algérien*. Revue international d'éducation de Sèvres [En ligne], 63, mis en ligne le 01 septembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/ries/3473>, DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.3473>
- MARCELLESI Christiane (1974). *Néologie et fonction du langage*. In: Langages, 8^e année, n°36. La néologie lexicale. pp. 95-102. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1974.2278>
- MILIANI Hadj (1 juin 2013). *La presse écrite en Algérie : Positionnements médiatiques et enjeux linguistiques*. Multilinguales [En ligne], 1 | 2013, pp. 181-191. URL : <https://doi.org/10.4000/multilinguales.3435>
- PÉLISSIER Nicolas et CHAUDY Serge. *Le journalisme participatif et citoyen sur Internet : un populisme dans l'air du temps ?*», Quaderni [En ligne], 70 | Automne 2009, mis en ligne le 05 octobre 2011. URL: <http://journals.openedition.org/quaderni/512>, DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.512>
- PRESTINI Mireille (2006/1). *La notion de transmission : un analyseur de la décision d'adultes d'entrer en formation ?*. Dans Pensée plurielle (no 11), pages 99 à 107. URL: <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2006-1-page-99.htm>
- SABLAYROLLES Jean-François (2012). *Cahiers de lexicologie. Néologie sémantique et analyse de corpus*. Cahiers publiés par le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (Di, université Paris 13 – université de Cergy-Pontoise – Cnrs). Paris CLASSIQUES GARNIER. – 1, no 100. URL: <https://www.rose.uzh.ch/dam/jcr:ffffffffff-f143-b75e-0000-00003ab62d82/C83.pdf>.
- SABLAYROLLES Jean-François (2009). *Des néologismes par détournement ? ou Plaidoyer pour la reconnaissance du détournement parmi les matrices lexicogéniques*. Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie, Milan, France. pp.17-28. URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00735933/document>

- STAROBOVÁ Šárka. (31, 1, 2010). *La création néologique en français contemporain*. Études Romanes de BRNO. URL: https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:hhJotWym8NEJ:https://digi.lib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/114910/1_EtudesRomanesDeBrno_40-2010-1_15.pdf%3Fsequence%3D1+%&cd=13&hl=fr&ct=clnk&gl=dz&client=firefox-b-d.
- ŠTROBLOVÁ Lucie. (Olomouc 2015). *Les néologismes en français contemporain centrés sur la presse*. (Mémoire de master). URL: <https://theses.cz/id/iizv7/DP.pdf>.
- RESCHE Catherine. (2016). *Termes métaphoriques et métaphores constitutives de la théorie dans le domaine de l'économie : de la nécessité d'une veille métaphorique*. *Langue Française* 189, 103–117. URL: <https://journals.openedition.org/asp/4709>.
- REY Alain. (1976). *Néologisme : un pseudo-concept ?*. *Cahiers de lexicologie* 1976 – 1, n° 28. *Varia*. URL: https://www.researchgate.net/publication/280954752_Neologismes_dictionnaires_et_informatique
- QUEMADA Bernard. (1971). *À propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*, *La banque des mots*, n° 2.
- ZOUARI, K . (2007). *La presse en ligne vers un nouveau média ? Dans les Enjeux de l'information et de la communication*, 2007/1 (Volume 2007), pages 81 à 92. Mis en ligne sur Cairn.info le 01/01/2011. URL : <https://doi.org/10.3917/enic.007.0081>

Annexe I. Liste des tableaux et des figures

1. Liste des tableaux

Tableau 01 : Les matrices lexicogéniques du français selon Sablayrolles (2006 : 150)	120
Tableau 02 : Termes dérivés par préfixation	145
Tableau 03 : Termes dérivés par le suffixe « iste »	148
Tableau 04 : Termes dérivés par le suffixe « isme »	148
Tableau 05 : Termes dérivés par le suffixe « ien »	149
Tableau 06 : Termes dérivés par le suffixe « ement, logie et ire »	150
Tableau 07 : Tableau de la dérivation parasynthétique	152
Tableau 08 : Tableau des néologismes formés par la composition	155
Tableau 09 : Tableau des néologismes formés par la composition synaptique	159
Tableau 10 : Tableau des néologismes composés des mots-valises	161
Tableau 11 : Tableau des néologismes créés par compocation	161
Tableau 12 : Tableau des néologismes créés par fausse coupe	162
Tableau 13 : Tableau des néologismes fondé sur les paronymes	163
Tableau 14 : Tableau des néologismes créés par conversion	165
Tableau 15 : Tableau des néologismes fondés sur la conversion verticale	166
Tableau 16 : Tableau des néologismes fondés par glissement sémantique	168
Tableau 17 : Tableau des néologismes créés par métonymie	169
Tableau 18 : Tableau des néologismes fondés sur l'antonomase	170
Tableau 19 : Tableau des néologismes obtenus par personnification	171
Tableau 20 : Tableau des néologismes obtenus par la troncation	173
Tableau 21 : Tableau des néologismes en forme siglée	178
Tableau 22 : Tableau des néologismes issus de l'acronyme	179
Tableau 23 : Tableau des néologismes créés par détournement	185
Tableau 24 : Tableau des néologismes par emprunt à la langue arabe et kabyle	191
Tableau 25 : Tableau des néologismes par emprunt interne aux langues étrangères	200

2. Liste des figures

Figure 01 : Schéma de contrat de communication selon Charaudeau	75
Figure 02 : Mise en page d'une chronique dans le quotidien El Watan	80
Figure 03 : Position de la chronique dans les quotidiens	81

**Annexe II. Néologismes Collectés de Janvier 2016 jusqu'au mois de Juillet
2021**

1. Liste des néologismes parus durant l'année 2016

Lexie	Matrice Interne	Matrice externe	Langue d'origine
-Algérienophobie	+		Français
-Apparatchik		+	Russe
-Aller voire un psy		+	Français
-Boumedieniste	+		Français
-Chatter		+	Anglais
-Chkara		+	Arabe algérien
-Collabo	+		Français
-E-conflit		+	Anglo-français
-Googliser		+	Anglais
-Hadj Bond		+	Arabe algérien
-Hadj Darwin		+	Arabe algérien
-Hogra		+	Arabe algérien
-Islamopopulisme		+	Français
-Jeunes-ramassés		+	Français
-Lobbying	+		Anglais
-L'âge du futur	+		Français
-L'amour au temps du FLN	+		Français
-L'amour au temps des selfies	+		Français + anglais

-L'huile de Kangourou	+		Français
-L'inspecteur Loupe	+		Français
-Malga	+		Français
-Moha		+	Français
-Offshore	+		Anglais
-Une image vaut 1000 hommes	+		Français

2. Liste des néologismes parus durant l'année 2017

Lexie	Matrice Interne	Matrice externe	Langue d'origine
-Algérie	+		Français
-Afro-pessimiste	+		Français
-Bandit	+		Français
-Bloguer		+	Anglais
-Blogueur		+	Anglais
-Boulitique	+		Français arabisé
-Clan d'Oujda	+		Français
-E-mail		+	Anglais
-Éco-construction	+		Français
-Fatwawisé		+	Arabe
-Game-over		+	Anglais
-Gang		+	Anglais

-Hackers		+	Anglais
-IDH		+	Français
-Jil Djadid		+	Arabe
-L'âge tergal		+	Français
-Le royaume des mille et un rois		+	Français
-Like		+	Anglais
-Mahmoud Luther King		+	Français
-Monarchie du sable		+	Français
-Oukaze		+	Russe
-Ok		+	Anglais
-Realpolitik		+	Français
-Sema3 Soutek		+	Arabe algérien
-Sémantique-Stalinienne		+	Français
-Tchipa		+	Arabe algérien
-Voto d'identité		+	Français
-3G		+	Français

3. Liste des néologismes parus durant l'année 2018

Lexie	Matrice Interne	Matrice externe	Langue d'origine
-Annarz wala neknou		+	Kabyle
-Best-seller		+	Anglais

-Coach		+	Anglais
-Daech		+	Arabe
-Djaz'aristes		+	Arabe Algérien
-Déco		+	Français
-E-commerce		+	Anglais
-El Djeich		+	Arabe algérien
-Fakhamet Rais		+	Arabe algérien
-Famiglia		+	Italien
-Gaz de chips		+	Français
-Hizb Franca		+	Arabe algérien
-Khamsès		+	Arabe
-Kidnapping		+	Anglais
-L'amour au temps de la zlabiya		+	Français+ Arabe
-L'âge du pillage		+	Français
-La revanche est un plat qui se mange froid		+	Français
-Libyco-amazight		+	Français
-Malschance		+	Français
-M-business		+	Anglais
-Post-socialiste		+	Français
-PPP		+	Français
-Rashad		+	Arabe
-Rocordman		+	Anglais

-Shebab		+	Arabe
-Sponsor		+	Anglais
-Syndrome du marteau		+	Français
-Spam	+		Anglais
-Tag		+	Anglais
-Timing		+	Anglais
-Web		+	Anglais
-100 mois de solitude		+	Français

4. Liste des néologismes parus durant l'année 2019

Lexie	Matrice Interne	Matrice externe	Langue d'origine
-Acourageux	+		Français
-Air Hirak	+		Franco-arabe
-Avortement du Hirak	+		Français
-Ali aux pays des mirages	+		Français
-Ansar Allah		+	Arabe
-Anti-Bouteflika	+		Français
-Anti-Tchipa	+		Français
-Aristo	+		Français
-Badissiste	+		Français
-Baltagua		+	Arabe

-Bombe à retardement	+		Français
-Bouffer	+		Français
-Bouteflikien	+		Français
-Bouteflikisme	+		Français
-BRB	+		Français
-Buzz	+		Anglais
-Cadre		+	Français
-Cachir	+		Arabe algérien
-Camping		+	Anglais
-Cerveau malade		+	Français
-Challenge		+	Anglais
-Chirdhima		+	Arabe
-Chiyatines		+	Arabe algérien
-Cha3b Yourid Iskat Nidam		+	Arabe algérien
-Chwiya Radjla		+	Arabe algérien
-Colériste	+		Français
-Dawla madaniya machi 3askariya		+	Arabe algérien
-Dealer		+	Anglais
-Déboumedienisation	+		Français
-DéGaïd	+		Français
-Dégagisme	+		Français
-Dzair el Mahroussa		+	Arabe algérien

-Douze douze	+	Français
-El Kahloucha	+	Arabe algérien
-El Khadra	+	Arabe algérien
-El Mendjel	+	Arabe
-El Mouwatana	+	Arabe
-El vote	+	Arabe algérien
-Eddawla El 3amika	+	Arabe algérien
-Fakhamatouhou	+	Arabe
-Foyer épidémique	+	Français
-GAP	+	Français
-Gaïdisme	+	Français
-Hirak Moubarak	+	Arabe
-Hirakologie	+	Arabe
-Hirakien	+	Arabe
-Hirakisme	+	Arabe
-Hirakiste	+	Arabe
-Issaba mafieuse	+	Franco-arabe
-Intikabètes	+	Arabe
-Intello	+	Français
-Jonny Dab	+	Franco-arabe
-Khawa-khawa	+	Arabe algérien
-La casa Del Mouradia	+	Espagnol+ arabe

-La Casa De Papel		+	Espagnol
-La grande maison dans la prairie		+	Français
-Le cas FZB		+	Français
-Le général 102		+	Français
-Légende du douze douze		+	Français
-Magist'Rats		+	Français
-Maranach habssine		+	Arabe algérien
-Mardire		+	Français
-Mal barré		+	Français
-Manager		+	Anglais
-Mea-culpa		+	Latine
-Meeting		+	Anglais
-Moukhabarates		+	Arabe
-Nidaa El Watan		+	Arabe algérien
-Non-libération		+	Français
-Nouvelle-algérie		+	Français
-Novembristes		+	Français
-OHS		+	Français
-ONPLC		+	Français
-Personne ne veut douzdouzerai		+	Français
-Printemps algérien		+	Français
-Président Jacques Hirak		+	Franco-arabe

-Pro-Bouteflika	+	Français
-Pro-Janviériste	+	Français
-Sidi M'hamed Bou Koubrine		+ Arabe algérien
-Rebelle du Hirak	+	Franco-arabe
-Résidus du système	+	Français
-Révolution du sourire	+	Français
-Saint Hirak	+	Franco-arabe
-Salihines		+ Arabe
-Seb3a snine barakat !		+ Arabe algérien
-Silmiya		+ Arabe
- Stratégie du cachir	+	Franco-arabe
-Thawra Silmiya		+ Arabe
Totem-	+	Français
-Trumpien	+	Français
-To B or not to B		+ Anglais
-Structure à sandwich	+	Français
-Ulach el vote		+ Kabyle
-Val de Hydra	+	Français
-Vendredire	+	Français
-Virus	+	Français
-V40	+	Français
-V54	+	Français

-Yetnahaw ga3!		+	Arabe algérien
-Zaïm		+	Arabe
-Zouaves		+	Kabyle
-2O	+		Français
-3B	+		Français
-3issaba		+	Arabe

5. Liste des néologismes parus durant l'année 2020

Lexie	Matrice Interne	Matrice externe	Langue d'origine
-Aâbaya		+	Arabe
-Autoconfinnement	+		Français
-Black liste		+	Anglais
-Bananiste			Français
-Bouteflikistes	+		Français
-Cachiristes	+	+	Arabe algérien
-Cas actif			Français
-Cas confirmé	+		Français
-Cellule de veille	+		Français
-Colognalisation	+		Français
-Confinement	+		Français
-Coco-19	+		Français

-Corona négatif	+		Français
-Corona en fuite	+		Français
-Crise de patriotisme	+		Français
-Couvre-feu nocturne	+		Français
-Covidien	+		Anglais
-Covid-19		+	Anglais
-Digital marketing		+	Anglais
-Donar		+	Arabe algérien
-El Harrach		+	Arabe
-Energjazair		+	Français + arabe algérien
-Épidémie de suicide	+		Français
-Escobar		+	Espagnol
-Économie du cabas	+		Français
-FIFF	+		Français
-Guerre du masque	+		Français
-GS	+		Français
-Hacker	+		Anglais
-HCS		+	Français
-Hashtaguer	+		Anglais
-Hirak-19		+	Arabe
-IRAS		+	Français

-Kränken	+	Allemand
-La hidjama	+	Arabe
-Leader	+	Anglais
-L'épopée du cheik Boukmama	+	Français
-L'opium et le bouton	+	Français
-Madame vaccin	+	Français
-Manuel d'obéissance civil	+	Français
-Monsieur ou madame covid	+	Français
-Monsieur déconfinement	+	Français
-MSF	+	Français
-Point de contrôle	+	Français
-Pro-Tebboune	+	Français
-Psychovid	+	Franco + anglais
-Rahmet Rabi	+	Arabe
-RHB	+	Arabe
-SARS-CoV-2	+	Anglais
-Sahitou	+	Arabe algérien
-Seigneur Manchot	+	Français
-Sur l'échelle Tixter	+	Français + arabe
-SG	+	Français
-Skyper	+	Anglais
-Start-up	+	Anglais

-Syndrome du tournevis		+	Français	
-Taguer		+	Anglais	
-Tebbouner		+	Français	
-Théorie du ruissellement		+	Français	
-Virus du khechinisme		+	Franco-arabe	
-Zendjabil		+	+	Arabe
-3am el covid			+	Arabe algérien + Anglais
-3andek el hak			+	Arabe algérien
-3 DZ		+		Français + arabe

6. Liste des néologismes parus les sept mois de l'année 2021 (31.07.2021)

Lexie	Matrice Interne	Matrice externe	Langue d'origine
-Écolo	+		Français
-Indiana Jones et les aventuriers de Aïn Chakroun	+		Français
-Islamo		+	Arabe
-MAK	+		Français
-Ministère du chiffre	+		Français
-Pub	+		Français
-Salat Iqtissad		+	Arabe
-Syndrome de l'émigré	+		Français

-Syndrome rétroviseur	+	Français
-Variante Britannique nommée Mehrez	+	Français
-40 million de souris	+	Français
-40 million de rougeurs	+	Français

Résumé en français

La néologie journalistique, analyse des néologismes de la presse écrite francophone : le cas du quotidien El Watan

Autant dans le texte que dans la communication orale, les néologismes sont, depuis quelques temps, étrangement omniprésents. Ayant acquis un statut singulier et important notamment dans la presse écrite algérienne de langue française. Ainsi, le corpus d'exclusion, autrement dit le dictionnaire leur ouvre les bras, alors que leur accès au lexique était soumis à l'aval de l'académie. Les néologismes dans leur diversité organisée en grille par Jean François Sablayrolles envahissent des champs multiples et s'apparentent aux nouveaux langages particuliers aux mutations sociales.

Dans notre thèse, il s'agit de recenser les nouvelles unités lexicales initiés dans la chronique Point Zéro. La collecte a pour but de réaliser une mise au point théorique de la notion de la néologie et des néologismes se situant dans l'espace commun à plusieurs disciplines telles : la linguistique, la sociolinguistique et la pragmatique. Nous soumettons ce vocabulaire original, ces lexies néologiques collectées, à une analyse syntaxico-sémantique, morphologique et pragmatique, dont nous définissons les contours et pour laquelle nous proposons un outil de compréhension pertinent.

Pour terminer, une partie prospective s'interroge sur les finalités de l'usage des néologismes et les modalités de leur réalisation dans la chronique. Nous proposerons bien entendu des pistes de réflexion pour les chercheurs dans le domaine afin de rendre aisée l'accès à la notion et à la mettre en pratique dans leurs investigations.

Mots clefs : *néologismes, discours journalistique, créativité lexicale, chronique Point Zéro.*

Abstract in English

La néologie journalistique, analyse des néologismes de la presse écrite francophone : le cas du quotidien El Watan

Both in the text as in oral communication, neologisms have been strangely omnipresent for some time. Having acquired a singular status at all levels of learning, school, high school, university as well as in the written press, the corpus of exclusion, in other words the dictionary opens its arms to them, whereas their access to the lexicon was subject to the approval of the academy.

The neologisms in their diversity organized in a grid by Jean François Sablayrolles invade multiple fields and are similar to new languages particular to social mutations.

In our thesis, it is a question of identifying the new lexical units initiated in the Point Zero chronicle. The aim of the collection is to achieve a theoretical development of the notion of neology and neologisms in the common space of several disciplines such as linguistics, sociolinguistics, and pragmatics. We submit this original vocabulary, these collected neological lexis, to a syntactic-semantic, morphological and pragmatic analysis, whose contours we define and for which we propose a relevant comprehension tool.

Finally, a prospective section examines the purposes of the use of neologisms and the modalities of their realization in the chronicle. We will of course propose avenues for reflection in the field in order to facilitate access to the concept and to put it into practice in their investigations.

Keywords: *neologisms, journalistic discourse, lexical creativity, Point Zéro chronicle.*

التجديد اللفظي الصحفي، دراسة تحليلية للمفردات الجديدة في الإخبارية اليومية الناطقة باللغة الفرنسية جريدة الوطن

ادي الانتشار الواسع سواء على الصعيد النصي أو التواصل الشفهي للمفردات الجديدة، الى اكتساب مكانة فريدة على جميع المستويات في: المدارس الثانوية، الجامعات والصحافة الجزائرية المكتوبة باللغة الفرنسية خصوصا، غير أن تحديد معانيها يبقى خاضعا لمواقفة الأكاديمية. الكلمات المستحدثة بتنوع معانيها نظمت من طرف Jean François Sablayrolles اكتسحت مجالات عديدة لتصبح جزء لا يتجزأ من الحياة الاجتماعية.

الهدف في أطروحتنا هو تحديد الوحدات المعجمية الجديدة التي استحدثت في الإخبارية اليومية Point Zéro. وذلك بإجراء تحليل نظري لمصطلح الكلمات المستحدثة والكلمات الجديدة الموجودة في العديد من التخصصات على غرار: اللغويات واللغويات الاجتماعية والبراغماتية. كما نحاول من خلالها تحديد مفاهيمه اللغوية، النحوية الدلالية والبراغماتية.

أخيرا، نحاول اقتراح منهجية للباحثين في هذا المجال من أجل تسهيل الوصول إلى الفكرة ووضعها موضع التنفيذ في أبحاثهم المستقبلية.

الكلمات المفتاحية: المصطلحات المستحدثة، الخطاب الصحفي، الإبداع المعجمي، اخبار Point Zéro